

CAHIERS DES AMÉRIQUES LATINES

68

2011 / 3

SOMMAIRE



CHRONIQUE

- Désagréger l'Amérique latine.
Diversité des trajectoires et groupes émergents 9
par Abraham F. Lowenthal

DOSSIER

LE CHILI « DÉCONCERTÉ »

- Introduction 25
par Georges Couffignal et Sébastien Velut
- La politique extérieure du Chili : le retour aux origines 31
par Juan Gabriel Valdés
- L'économie chilienne depuis la crise globale 51
par Ricardo Ffrench Davis
- Que sont les classes sociales devenues ?
Stratification, inégalités et mobilité sociale au Chili 69
par Emmanuelle Barozet et Vicente Espinoza
- Los Mapuches : historia, cultura y conflicto 89
par José Bengoa
- Stabilité politique et crise de la représentation au Chili 109
par Georges Couffignal
- Un cycle de politiques environnementales 125
par Sébastien Velut et Alexandra Poignant

ÉTUDES

- Prostitution adolescente et économie domestique
dans le contexte portuaire de Pucallpa (Amazonie péruvienne) 145
par Robin Cavagnoud et Jaris Mujica

INFORMATION SCIENTIFIQUE

• Lectures	161
Marie-Cécile Bénassy-Berling, <i>Sor Juana Inés de la Cruz. Une femme de lettres exceptionnelle (Mexique, XVII^e siècle)</i>	163
par Pierre Ragon	
Michel Bertrand et Jean-Philippe Priotti (dir.), <i>Circulations maritimes. L'Espagne et son empire (XVI^e-XVIII^e siècle)</i>	165
par Pierre Ragon	
Gérard Borras, <i>Chansonniers de Lima. Le vals et la chanson criolla (1900-1936)</i>	168
par Nathalie Blasco	
Manuel Chust (éd.), <i>Las independencias iberoamericanas en su laberinto. Controversias, cuestiones, interpretaciones</i>	170
par Nathalie Blasco	
Frédéric Piantoni, <i>Migrants en Guyane</i>	173
par Dorothée Serges	
Pauline Raquillet, <i>Alfred Ebelot. Le parcours migratoire d'un Français en Argentine au XIX^e siècle</i>	180
par Cédric Cerruti	
Rafael Uzcátegui, <i>Venezuela : révolution ou spectacle ?</i>	181
par Thomas Posado	
Maud Laëthier, <i>Être migrant et Haïtien en Guyane</i>	185
par Dimitri Béchacq	
 AUTEURS	189

CHRONIQUE

Abraham F. Lowenthal*

Désagréger l'Amérique latine. Diversité des trajectoires et groupes émergents¹

Depuis que l'on a désigné, au XIX^e siècle, la région située au sud des États-Unis et du Canada sous le nom d'« Amérique latine », le terme a toujours semblé davantage correspondre à une réalité vue de l'extérieur de l'hémisphère occidental que de l'intérieur de celui-ci. Depuis l'extérieur – et particulièrement depuis l'Europe –, les nations latino-américaines apparaissent souvent plus étroitement liées les unes aux autres qu'elles ne le sont si on les observe de plus près. En réalité, ces pays ont longtemps été divisés par presque autant d'éléments que ceux qui les unissent, parmi lesquels il faut souligner des histoires et des héritages coloniaux variés, des géographies, des démographies et des compositions ethniques radicalement différentes. Ils présentent également différents types et niveaux de développement économique et social, des traditions et institutions politiques variables, des modes d'insertion dans l'économie et les relations internationales diversifiés. Certes, la plupart des pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, de même que certaines parties des Caraïbes, partagent des traditions ibériques communes en matière d'histoire, de religion, de langue ou de culture; nombre d'entre eux ont tissé des relations

* University of Southern California.

1. Une première version de ce texte est initialement parue en anglais en novembre 2011, sur le site de la Brookings Institution de Washington, à l'adresse suivante: http://www.brookings.edu/papers/2011/1101_latin_america_lowenthal.aspx

plus ou moins comparables avec les pays industriels et tous partagent le même hémisphère avec les États-Unis et le Canada. Il n'en demeure pas moins qu'il convient de ne jamais perdre de vue les nombreuses et importantes différences qui séparent les divers États de la région.

Durant les années 1990, de nombreux acteurs politiques, tant aux États-Unis qu'en Europe, se sont accordés pour penser que les pays d'Amérique latine tendaient vers une certaine convergence et qu'ils suivaient désormais, à des rythmes différents, le même chemin irréversible de la libéralisation politique et économique – le Chili ayant fait œuvre de pionnier en la matière. Cette perception est actuellement remise en question tandis que certains pays semblent poursuivre des objectifs distincts et privilégier des approches et des politiques contrastées. Au point d'ailleurs que la rhétorique développée à propos de l'intégration régionale, voire les mesures institutionnelles prises en ce sens telles que la Communauté des États de l'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) et l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), n'apparaissent plus que comme des vœux pieux. L'affirmation de l'unité de l'Amérique latine – ou, tout du moins, de l'unité sud-américaine – est souvent contredite dans la pratique. Désormais, l'intégration transnationale qui est à l'œuvre en Amérique latine se joue bien davantage au niveau des entreprises et des réseaux professionnels qu'à celui des gouvernements et des organisations multilatérales. Pour la plupart, les accords commerciaux interrégionaux n'ont pas pu être adoptés et le commerce interrégional a diminué au cours des dernières années, à la fois entre les pays membres du Mercosur et entre ceux de la Communauté andine des Nations.

Désagrégation de l'Amérique latine

Les pays d'Amérique latine peuvent être mieux compris et analysés si l'on se concentre sur la place qu'ils occupent en fonction de cinq données distinctes – trois de type structurel, deux de nature historique et institutionnelle –, qui ont des répercussions importantes sur la façon dont ces pays fonctionnent politiquement et économiquement, ainsi que pour le rôle qu'ils jouent à l'échelle internationale :

- leur niveau d'interdépendance économique et démographique avec les États-Unis ou avec d'autres grandes régions comme l'Europe et la Chine;
- leur degré de richesse en ressources naturelles et leur degré d'ouverture à la concurrence internationale, ainsi que la nature de leur insertion dans l'économie mondiale;
- la manière dont ils sont confrontés au défi de l'intégration des populations traditionnellement exclues, à savoir les millions d'indigènes marginalisés, défavorisés et de plus en plus mobilisés, mais aussi les Afro-descendants et d'autres groupes plongés dans une pauvreté profonde, partiellement intégrés au système économique et exclus d'une citoyenneté effective;



- la force et la capacité de l'État et des institutions civiles et politiques (partis politiques, syndicats, organisations religieuses, médias, autres entités non gouvernementales);
- la vitalité de la gouvernance démocratique que l'on peut mesurer au travers de la séparation des différents domaines d'activité du gouvernement, de l'existence de contre-pouvoirs, de la tenue d'élections libres et équitables, de l'existence de médias indépendants ou de la primauté du droit.

Plutôt que d'utiliser des catégories traditionnelles et généralement dichotomiques (gauche/droite, autoritarisme/démocratie, marché libre/marché étatique, etc.) pour penser la position de chacun des pays de la région latino-américaine et comprendre les différences existant entre eux, il semble en effet plus opératoire de les situer dans le spectre défini par ces cinq dimensions.

À bien des égards, le terme même d'Amérique latine n'est plus guère utile. Il semble plus pertinent, en effet, de distinguer des sous-catégories permettant de grouper certains pays entre eux: les pays d'Amérique du Nord – le Mexique, les nations d'Amérique centrale et les Caraïbes – qui vivent dans une étroite intégration avec les États-Unis – y compris Cuba; le Brésil, un pays continent qui ne s'est jamais senti lié par des relations étroites et exclusives avec ses voisins sud-américains et qui se trouve à présent, plus que jamais, connecté avec l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe en même temps qu'avec le reste de l'Amérique latine et les États-Unis; les régions amérindiennes – en premier lieu celles de la cordillère des Andes, mais aussi le sud du Mexique, certaines parties de l'Amérique centrale et le Paraguay – qui sont fondamentalement façonnées par leurs populations autochtones; les pays proprement « latins » du cône sud dont la composition ethnique, les structures sociales, les traditions et les institutions politiques sont à peu près similaires à celles de l'Europe continentale. Ces sous-catégories ne sont pas géographiquement définies et ne correspondent pas à des dynamiques d'intégration économique subrégionale; elles constituent plutôt des regroupements conceptuels qui mettent en avant des caractéristiques communes, permettant d'expliquer des comportements similaires en de nombreux domaines et de donner sens aux chemins différenciés empruntés par certains groupes de pays au-delà des dynamiques d'intégration régionale.

Concilier équité et marché : le défi universel

Dans le cadre de leurs efforts pour parvenir à concilier croissance économique, équité socio-économique et inclusion sociale, tous les pays latino-américains se sont tous éloignés, au cours des dernières années, des pôles extrêmes que constituaient, d'une part, le capitalisme débridé et, d'autre part, les économies socialistes gérées par l'État. À Cuba, où les frères Castro continuent de se

proclamer socialistes, on est en train de réduire de manière drastique le nombre de fonctionnaires d'État, d'autoriser la propriété privée des logements, d'encourager la production agricole et les marchés privés, ainsi que les petites entreprises de nombreux types, tout en menant par ailleurs des expériences réintroduisant des incitations matérielles et autres pratiques capitalistes. Selon l'avis de plusieurs observateurs, il ne fait guère de doute que l'économie cubaine fera l'objet de transformations radicales durant la prochaine décennie, que ce soit sous la forme de réformes graduelles ou d'une véritable rupture, et que les investissements nationaux et internationaux dans les entreprises privées sauront, tôt ou tard, stimuler l'élán de la croissance économique. Bien plus que le socialisme, c'est peut-être finalement le nationalisme qui constituera la contribution durable de l'ère Castro à l'histoire cubaine.

De son côté, le Venezuela a proclamé en 2005 qu'il se lançait dans la construction du « socialisme du xxie siècle », un objectif que le président Hugo Chávez Frías n'avait pas dévoilé durant les premières années qu'il avait passées au pouvoir. Dans cette perspective, le gouvernement a nationalisé plusieurs compagnies importantes et en a placé d'autres sous le joug de diverses réglementations et de l'intimidation. Il a aussi mis en œuvre des programmes sociaux et développé diverses prestations étatiques par le biais de programmes de redistribution (les *misiones*). Toutefois, le Venezuela a également su conserver et récompenser un secteur financier privé, n'a pas réellement entravé les activités et l'accumulation de richesses au sein de ce secteur et a maintenu un lien commercial privilégié avec les États-Unis – tout en diversifiant ses relations internationales avec des pays opposés aux États-Unis. Récemment, dans le contexte du cancer qu'il affronte et dans la perspective des élections prévues pour le second semestre 2012, le président Chávez a d'ailleurs semblé – par moments du moins – atténuer la composante « socialiste » du discours et encourager l'essor d'une classe moyenne orientée vers l'économie de marché – la confiance et la participation de cette frange de la population apparaissant comme cruciales pour la réussite nationale du pays.

En Bolivie, en Équateur et au Nicaragua – trois autres membres de l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA) ayant recouru à un discours de type « socialiste » durant ces dernières années –, des efforts croissants ont aussi été déployés afin d'attirer les investissements étrangers, de coopérer avec les institutions financières internationales et d'inciter les investisseurs nationaux du secteur privé à participer plus activement. Ainsi le président équatorien, Rafael Correa, a-t-il explicitement minimisé la rhétorique du « socialisme du xxie siècle » en lui substituant le répertoire du *buen vivir* – notion synonyme issue des communautés indigènes boliviennes et privilégiant la solidarité au détriment de la concurrence. Un discours comparable a également émergé au sein de l'État plurinational bolivien, où Evo Morales tente de concilier un appel aux peuples



autochtones et le concept de durabilité écologique avec des efforts très pragmatiques pour attirer les investisseurs étrangers en vue de grands projets d'extraction de ressources naturelles ou de développement – une combinaison qui conduit parfois à des contradictions majeures et à des corrections en cours de route. Enfin, le Nicaragua du couple Ortega associe également – bien que de manière moins aboutie – une rhétorique « socialiste » à l'ancienne et des politiques éminemment pragmatiques cherchant à préserver les marchés internationaux, à attirer l'aide publique au développement tout autant que les investissements privés provenant du monde capitaliste et à coopter les chefs d'entreprise nationaux en leur fournisant les moyens de prospérer.

Finalement, le modèle idéologique et discursif de l'État « socialiste » semble céder le pas à des pratiques diverses et souvent fluctuantes cherchant à combiner les objectifs d'inclusion sociale, de solidarité communautaire et d'intégration des secteurs défavorisés d'une part, le recours aux outils du capitalisme et l'approfondissement de la croissance économique d'autre part. Dans ces pays, toutefois, les politiques de redistribution s'accompagnent aussi parfois de restrictions législatives et judiciaires, d'exacerbation du pouvoir exécutif et des ambitions personnelles, d'appels populistes à destination des franges défavorisées de la population, d'attaques systématiques contre les élites privilégiées et contre le « néolibéralisme » – autrement dit contre les États-Unis – et d'incantations destinées à réunir les opposants à la mondialisation du monde entier. En ce sens, ces régimes ne favorisent ni la formation de coalitions entre différents secteurs sociaux ni la coopération au sein de l'hémisphère occidental qui permettraient de faire face ensemble aux défis communs.

Entre ces pays membres de l'ALBA existent néanmoins de nombreuses différences. Daniel Ortega et son épouse, Rosario Murillo, procèdent très largement d'une tradition de *caudillos* centraméricaine et caribéenne usant du clientélisme et des ambitions personnelles sans guère se soucier d'une quelconque cohérence idéologique ou d'éventuelles contraintes juridiques. Hugo Chávez, de son côté, articule de manière spécifique charisme, audace, ressentiment social et autorité militaire tout en dotant d'une certaine souplesse un leadership reposant avant tout sur sa personnalité – et, par conséquent, vulnérable si son état de santé se détériore. Titulaire d'un doctorat obtenu aux États-Unis, Rafael Correa s'appuie, quant à lui, sur des acteurs de la société civile afin de construire une bureaucratie technocratique tout en s'en prenant sans relâche aux élites et aux institutions frappées de discrédit. Evo Morales, enfin, exacerbe les profonds clivages ethniques et régionaux qui existent de longue date en Bolivie et recherche l'appui d'organisations non gouvernementales transnationales, tout en dénonçant des adversaires étrangers – réels ou imaginaires – à chaque fois qu'il estime que les circonstances nationales nécessitent un ennemi extérieur.

Malgré toutes ces variantes et bien d'autres encore, les gouvernements des pays membres de l'ALBA partagent une profonde méfiance vis-à-vis des marchés, de la libre entreprise et de la mondialisation en général. Ils critiquent plus particulièrement les institutions de la démocratie libérale et représentative où la responsabilité horizontale repose sur l'indépendance des différents secteurs gouvernementaux, le respect des contre-pouvoirs et la primauté du droit. Ces expériences de « refondation » de la gouvernance plébiscitaire ont été rendues possibles par le discrédit des régimes précédents et, dans la plupart des cas, ont été financées – directement ou indirectement – par les immenses bénéfices issus de l'exploitation des ressources naturelles, qui ont permis une distribution immédiate et élargie du revenu national.

Deux grands groupes émergents

Dans le reste de l'Amérique latine et à l'exception discutable de l'Argentine, une telle approche de l'exercice du pouvoir n'a guère rencontré de succès et il est désormais peu probable que cela se produise – étant donné que les pays de l'ALBA éprouvent des difficultés internes croissantes qu'accentuerait encore une soudaine chute des prix des matières premières énergétiques. À des degrés divers, on y observe également un amalgame de politiques à la fois orientées vers le marché et socialement responsables au sein desquelles le renforcement du secteur privé, du capitalisme et de l'insertion dans les réseaux mondiaux occupe toutefois une place plus importante que dans les pays de l'ALBA. Dans ces pays existe également une approche beaucoup plus institutionnelle de la gouvernance et de la reddition de comptes, combinée à des efforts destinés à promouvoir un consensus international et à encourager la coopération extérieure plutôt qu'à stimuler des logiques de polarisation. Ces données sont évidentes au Chili, au Brésil, en Uruguay, au Mexique, en République dominicaine, au Salvador, au Costa Rica, au Panama, en Colombie, mais aussi au Pérou où le président Ollanta Humala, initialement proche du groupe de l'ALBA, semble actuellement exercer le pouvoir de manière beaucoup plus traditionnelle.

En dépit des diversités qui le caractérisent, ce dernier groupe de pays présente également une tendance notable à donner une priorité absolue à la stabilité macroéconomique, à s'ouvrir massivement à des investissements privés d'origine étrangère – notamment dans les secteurs miniers et pétroliers – et à jouer le jeu de la *previsibilidad* – autrement dit d'une stabilité en matière de règles du jeu et de procédures pour modifier ces dernières. Au moins dans leurs objectifs déclarés, les gouvernements de ces pays mettent l'accent sur des politiques visant à réduire la pauvreté grâce à la croissance économique, au dynamisme du marché de l'emploi, aux transferts monétaires conditionnels, à des salaires minimums plus élevés, à des programmes sociaux et, dans certains cas, à l'impôt progressif. Au



nom de la réduction des inégalités socio-économiques, on offre des garanties plus sûres au secteur privé et l'on se garde de toute logique de polarisation tout en tentant de renforcer la qualité de l'éducation, l'efficience des infrastructures et la qualité des institutions politiques ou judiciaires.

Bien sûr, la mise en œuvre de ce vaste programme diffère d'un pays à l'autre étant donné que les capacités de chaque État varient considérablement. Qualifiée de voie « social-démocrate globale » par l'économiste et ancien président brésilien Fernando Henrique Cardoso, cette stratégie a généralement été financée par les profits engrangés grâce aux prix élevés des matières premières et a également été rendue possible par l'impact relativement faible de la crise financière internationale dans la région latino-américaine. Cette dernière donnée repose très largement sur le fait que les institutions financières et les politiques fiscales ont fait l'objet d'une série de réformes récentes, mais aussi – comme le note Cardoso lui-même – sur la création antérieure de conditions structurelles favorables parmi lesquelles la diversification de la production économique et l'approfondissement de la gouvernance démocratique. Effective quoique toujours imparfaite dans la plupart des pays de ce groupe, celle-ci souffre néanmoins des pratiques du crime organisé – notamment lié au trafic de drogue – au Mexique, en Amérique centrale ainsi que dans certains espaces caribéens, et en Colombie dans une moindre mesure.

D'importants contrastes méritent également d'être soulignés en ce qui concerne la trajectoire des dirigeants de ces pays, la nature des coalitions politiques et certains programmes spécifiques. Ainsi la gamme des présidents est-elle particulièrement large: des ex-guérilleros et autres insurgés procédant d'une gauche radicale jusqu'aux militaires et aux hommes d'affaires en passant par un ancien évêque; de ceux qui ont été formés à l'étranger dans une culture cosmopolite jusqu'à des personnalités issues de milieux hautement provinciaux; des politiciens les plus expérimentés jusqu'à d'authentiques nouveaux venus. En outre, on observe que certaines coalitions politiques plongent leurs racines dans les régions les plus modernes et les plus avancées sur le plan économique tandis que d'autres trouvent leurs principaux soutiens dans les espaces les plus traditionnellement démunis – dont la composante ethnique est parfois majoritairement indigène. Enfin, la place des entreprises d'État est très variable au sein de cette catégorie d'États, quelques-unes des entreprises publiques les plus puissantes – comme PETROBRAS au Brésil, PEMEX au Mexique ou CODELCO au Chili – opérant précisément là où les conditions sont les plus favorables à l'économie de marché. En dépit de différences, il n'en demeure pas moins que tous ces pays sont confrontés au défi commun de combiner les dynamiques du capitalisme de marché et l'amélioration de la cohésion sociale. Nulle part la solution parfaite n'a encore été trouvée et même le Chili, qui semblait le meilleur élève de la classe en matière de démocratie sociale, doit faire face à de fortes pressions visant à

l'élargissement de la participation effective, au rétablissement d'un système d'enseignement secondaire et supérieur moins inégalitaire et à l'expansion vers la classe moyenne de droits que seules les élites économiques et sociales exercent traditionnellement.

L'Amérique latine est donc loin de constituer un espace unifié. Les pays hétérogènes qui la composent se différencient sensiblement sur de nombreux points, mais peuvent être pensés selon deux grandes catégories à l'heure actuelle. La première comprend les pays de l'ALBA: profondément méfiants vis-à-vis de la mondialisation, des marchés, de la démocratie libérale et de la coopération avec les puissances établies, ils n'en essaient pas moins d'attirer les ressources et les marchés des pays capitalistes. La seconde est faite d'un ensemble diversifié de pays qui tentent de s'adapter à la mondialisation en cherchant à accéder de manière plus approfondie aux dynamiques et aux ressources fournies par les entreprises capitalistes, tout en contrebalançant les effets négatifs du capitalisme sur l'équité et l'inclusion sociale au travers de politiques de redistribution et par le renforcement des institutions de la gouvernance démocratique. Loin d'être parfaitement définis, ces deux groupes présentent des contours flous et fonctionnent davantage selon des logiques pragmatiques que sur la base de véritables projets idéologiques, tentant de répondre à la fois aux pressions nationales et aux contraintes ou opportunités internationales plutôt qu'à se conformer coûte que coûte à des modèles cohérents.

Quelles implications pour les relations internationales de l'Amérique latine et des Caraïbes ?

Ces approches différentes sont porteuses de fortes implications politiques à l'échelle internationale. La plus manifeste d'entre elles est la tendance plus ou moins régulière, mais récurrente à Cuba, au Venezuela, en Bolivie, au Nicaragua et parfois en Équateur, à chercher la confrontation avec les États-Unis afin de mieux asseoir leur légitimité populaire. Essentiellement symboliques, ces tactiques de confrontation sont souvent contredites dans la pratique par une coopération teintée de pragmatisme et ont une importance géopolitique limitée dans la mesure où le gouvernement des États-Unis – et, le cas échéant, les gouvernements européens – répondent à ces provocations par la technique du *rope-a-dope* rendue célèbre par Muhammed Ali sur les rings de boxe: fatiguer l'adversaire en faisant semblant d'être piégé dans les cordes tandis qu'il dépense toute son énergie en une série de coups de poing qui sont bloqués. Il reste à savoir si quelque leader de l'ALBA comme Hugo Chávez serait prêt à aller plus loin dans la confrontation en recherchant une coopération plus concrète et plus dommageable pour les États-Unis avec une puissance extérieure à l'hémisphère américain, ce qui paraît peu probable à l'heure actuelle.



De fait, les facteurs déterminants les plus importants dans les relations internationales de l'Amérique latine sont moins idéologiques que géoéconomiques et structurels. Tout d'abord, il convient évidemment de distinguer les plus proches voisins des États-Unis – à savoir le Mexique, les pays d'Amérique centrale et ceux des Caraïbes – et les nations sud-américaines. Au cours des 50 dernières années, la société et l'économie des États-Unis sont devenues de plus en plus étroitement liées à celles du Mexique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes en raison de migrations massives – autorisées ou illégales – du sud vers le nord et d'une intégration économique croissante liant notamment les marchés du travail, les finances et les conditions de production. Ainsi la frontière entre les États-Unis et ses plus proches voisins est-elle devenue extrêmement poreuse : personnes, marchandises, argent et idées circulent désormais en toute facilité au travers des frontières et dans les deux sens. 60 % de la population mexicaine ont des parents aux États-Unis où travaille, par ailleurs, près d'1/5^e de la population du Mexique. Plus d'un demi-million de retraités américains résident au Mexique. Environ 15 % des individus nés dans les Caraïbes ou en Amérique centrale et actuellement en vie ont également émigré vers les États-Unis. Au Mexique, l'argent envoyé au pays par ceux qui ont migré aux États-Unis atteint approximativement la somme annuelle de 25 milliards de dollars – selon l'état de l'économie américaine – et correspond presque au volume des investissements directs en provenance de l'étranger. En Amérique centrale, en Haïti et en République dominicaine, ces envois dépassent même les investissements étrangers et l'aide économique internationale réunis. Le financement des campagnes électorales et les votes de la diaspora ont désormais une importance cruciale pour la vie politique des pays d'origine, tandis que les votes des immigrés naturalisés jouent aussi un rôle de plus en plus important lors des élections américaines. Les gangs de jeunes et les barons du crime qui ont grandi dans les rues des États-Unis et se sont socialisés dans leurs prisons font des ravages dans leur pays d'origine, souvent après avoir été expulsés des États-Unis, tandis que les gangs *latinos* contribuent à l'accroissement de la violence dans des villes comme Los Angeles, Phoenix, etc. Des notions historiques telles que celle de la souveraineté ont ainsi perdu beaucoup de leur signification originelle, même si elles sont encore évoquées avec véhémence des deux côtés.

Les multiples problèmes qui découlent directement de l'interpénétration croissante entre les États-Unis et ses plus proches voisins – trafic de drogue, d'armes ou d'êtres humains, immigration, environnement et santé publique, tourisme médical, transfert de prestations de soins et de pensions de retraite, catastrophes naturelles, application des lois et gestion des frontières – posent des questions politiques particulièrement complexes des deux côtés de la frontière. Ces questions combinant à la fois des aspects internationaux et domestiques – locaux ou nationaux – sont particulièrement difficiles à gérer dans la mesure où

le processus démocratique conduit, tant aux États-Unis que dans les pays voisins, à des politiques aux effets souvent diamétralement opposés. Ceci rend aléatoire le projet d'une coopération internationale permanente, pourtant indispensable pour résoudre les problèmes complexes qui transcendent les frontières. Cette difficulté est tout particulièrement aggravée dans des pays comme le Guatemala, le Honduras et Haïti où les capacités de l'État restent encore très faibles. Tous ces éléments font que leurs relations internationales sont intrinsèquement différentes de celles des nations d'Amérique du Sud.

Le Brésil, septième ou huitième économie mondiale à l'heure actuelle, ayant de fortes chances de devenir la cinquième économie la plus puissante d'ici 2050 ou même plus tôt – après les États-Unis, la Chine, l'Inde et le Japon – et fort d'une population de plus de 190 millions d'habitants, devient ainsi de plus en plus influent sur la scène internationale. Le pays a largement ouvert ses portes à la concurrence internationale en matière économique, a modernisé de façon spectaculaire son vaste secteur agricole, a développé des industries à l'échelle des marchés continentaux et mondiaux et a étendu la compétitivité globale de son ingénierie, de sa finance et de nombreux autres services. Lentement mais sûrement, le Brésil a aussi renforcé ses institutions publiques ou non gouvernementales et su forger un consensus centriste de plus en plus ferme autour de quelques grands objectifs macroéconomiques et sociaux: le besoin urgent de réduire les inégalités flagrantes et d'atténuer l'extrême pauvreté; la poursuite de l'élargissement d'une classe moyenne influente et nombreuse, qui représente actuellement près de 100 millions d'individus; l'amélioration de la qualité et de l'accès à l'éducation; l'essor de la productivité, des infrastructures et de la sécurité des citoyens. Si la réalisation de ces objectifs est loin d'être aisée, notamment parce que le pays souffre de la fragmentation de son système de partis et de ses institutions de gouvernance, il n'en existe pas moins un large consensus national sur la direction dans laquelle le Brésil doit s'engager. Par conséquent, ce pays joue et jouera un rôle croissant dans les négociations internationales sur le commerce, le changement climatique, l'environnement, la santé publique, la sécurité alimentaire et la propriété intellectuelle. Leader actif de l'hémisphère sud, Brasilia travaille en étroite collaboration avec la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud dans plusieurs domaines et cultive également des relations avec le monde musulman et l'Afrique. Il représente aussi l'une des nations les plus influentes du groupe des BRICS – Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud –, pays convoités par les investisseurs internationaux et adulés par les analystes géopolitiques. Le Brésil est ainsi en passe de gagner un leadership évident parmi les pays sud-américains, joue un rôle de premier plan dans les efforts déployés par l'ONU afin de stabiliser Haïti et fait entendre sa voix sur d'autres scènes du multilatéralisme comme celle du G20 réunissant les économies les plus puissantes de la planète.



À ce stade, le défi fondamental dans les relations entre le Brésil d'une part, les États-Unis et les pays membres de l'Union Européenne (UE) d'autre part, est de surmonter les contradictions marquant certains impératifs de politique interne et le poids de certains intérêts particuliers afin de construire une plus grande synergie autour de quelques grands enjeux mondiaux: le renforcement des règles régissant le commerce, les finances et les investissements, l'élaboration et la mise en œuvre des mesures destinées à faire face au changement climatique et à développer d'autres sources d'énergie renouvelables, la prévention et la lutte contre les pandémies, la lutte contre la prolifération nucléaire et la réforme des accords internationaux de gouvernance. Ce vaste programme exigera une vision claire des objectifs poursuivis, la mise en œuvre d'une diplomatie constructive, ainsi que du tact et de la cohérence parmi toutes les parties concernées.

Les pays du cône sud ne sont ni aussi connectés ni aussi intégrés avec les États-Unis que ses plus proches voisins et ne jouissent pas d'une influence aussi importante sur la scène mondiale que celle du Brésil. Pays latino-américain le plus pleinement inséré dans l'économie mondiale, le Chili compte avec des institutions politiques solides et des pratiques démocratiques désormais bien ancrées, mais n'en demeure pas moins un pays de petite taille ou de taille moyenne. Fondée sur un *soft power*, son influence internationale est toutefois nettement plus importante que ne le laisseraient croire cette taille, sa puissance militaire ou son poids économique pris séparément dans la mesure où il présente des opportunités, à la fois pour les États-Unis et pour les pays européens, comparables à celles offertes par des pays alliés de longue date et fondées sur des intérêts largement partagés. L'Argentine, en revanche, a démontré depuis longtemps ses énormes difficultés à construire un large consensus interne, à fortifier ses institutions, à ouvrir pleinement son économie à la concurrence internationale et à atteindre la stabilité nécessaire pour dépasser une vision de court terme (*cortoplacismo*), pour faciliter le développement économique et pour s'engager de manière durable et cohérente au niveau international. À égale distance de l'Europe et des États-Unis, Buenos Aires leur est toujours apparue comme un partenaire naturel, mais qui les a presque toujours déçus. L'Uruguay, qui peut apparaître sous certains aspects comme une réplique de l'Argentine, est plus comparable au Chili sur le plan international du fait, notamment, du niveau de développement de ses institutions politiques.

À des degrés divers, les pays andins – Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela – souffrent, quant à eux, de graves problèmes de gouvernance et doivent relever le défi d'intégrer un grand nombre de citoyens traditionnellement exclus et vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté – notamment les peuples indigènes et les Afro-descendants. La Colombie, qui peut s'appuyer sur une tradition de gouvernements démocratiquement élus et sur une bonne gouvernance, doit toutefois faire face à des insurrections prolongées et à une corrup-

tion généralisée affaiblissant ses institutions. Le Pérou semblait avoir atteint une forme de stabilité politique au travers de plusieurs élections présidentielles consécutives, mais ses partis politiques se sont peu à peu affaiblis; cette situation a ouvert la possibilité qu'un outsider anti-système arrive au pouvoir, ce qui s'est produit à trois reprises lors des 20 dernières années avec Alberto Fujimori, Alejandro Toledo et Ollanta Humala qui ont conquis le pouvoir grâce à leur charisme et à la mobilisation des régions les plus défavorisées. Dans l'ensemble de ces pays, on observe actuellement une tendance au renouvellement des acteurs de la vie politique et économique, à une remise en question des élites et des institutions traditionnelles et à la mise en œuvre de politiques de « refondation » dans une perspective populiste dénigrant les partis et les institutions traditionnels pour s'en remettre directement au peuple.

Quelles implications pour l'Amérique du Nord et pour l'Europe ?

Ces éléments étant posés, il semble clair en premier lieu que les États-Unis et le Canada doivent prendre davantage au sérieux l'accélération du processus d'intégration fonctionnelle entre eux et leurs plus proches voisins, à savoir le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes. Afin de gérer au mieux cette interdépendance complexe et hautement asymétrique, il convient de promouvoir de nouvelles approches politiques et institutionnelles permettant de répondre aux nombreuses questions pendantes.

Deuxièmement, les pays de l'Amérique du Nord et l'Europe doivent s'adapter à la nouvelle puissance du Brésil en développant une coopération globale avec ce pays sur un vaste ensemble de questions qui ne sauraient être pensées dans le cadre restreint de l'hémisphère occidental.

Troisièmement, les pays andins posent aux États-Unis et à l'Europe des problèmes importants parmi lesquels figurent notamment la nationalisation des ressources, le trafic de stupéfiants, la gouvernance autoritaire, les violations des droits de l'homme et des législations du travail, ainsi que les tensions internationales découlant de la relation que certains de ces pays ont développée avec des pays adversaires des États-Unis et de l'Europe. L'objectif clé dans la région andine, mais aussi en Amérique centrale, est donc d'aider les pays vulnérables à renforcer leurs institutions afin de leur permettre de résister au crime organisé et aux organisations liées au trafic de drogue, mais également afin de pouvoir résister à la voie promue par l'ALBA. En ce sens, il est important que Washington et les membres de l'UE établissent de soigneuses distinctions entre les pays de l'ALBA et cherchent au cas par cas un terrain d'entente afin de répondre aux problèmes communs: les débuts prometteurs montrés par les gouvernements de Juan Manuel Santos en Colombie, d'Ollanta Humala au Pérou et de Mauricio

Funes au Salvador méritent ainsi sympathie et soutien de la part de l'Europe et des États-Unis, mais ces derniers ne doivent pas négliger pour autant la coopération avec la Bolivie, l'Équateur, le Venezuela, le Nicaragua et Cuba. La manière dont les relations internationales de ces pays se joueront dans les années à venir dépendra non seulement de leur évolution interne, mais aussi de la volonté et de la capacité des divers acteurs internationaux à établir des rapports avec eux de manière individuelle et constructive.

Quatrièmement, les États-Unis, le Canada et les pays européens auraient avantage à penser les pays d'Amérique latine et des Caraïbes non pas seulement comme des réservoirs de matières premières, des destinations pour leurs investissements, des marchés pour leurs exportations et des fournisseurs de main-d'œuvre, mais aussi comme des partenaires potentiels pour faire face de manière conjointe à un agenda global touchant à des sujets aussi variés que le changement climatique, la santé publique, la non-prolifération nucléaire ou le combat contre le crime organisé. D'autres nombreuses synergies peuvent également être promues, par exemple dans le domaine du développement des infrastructures latino-américaines et dans celui des capacités éducatives et technologiques.

En dernier lieu, les États-Unis, le Canada et l'UE auraient intérêt à inviter tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes – quelle que soit leur orientation politique – à se joindre à eux pour relever des défis globaux sur lesquels les premiers ont autant à apprendre qu'à enseigner: développer la recherche, lancer des efforts concertés pour freiner la violence et la corruption que produit le trafic de la drogue; améliorer la sécurité des citoyens en mettant l'accent sur les leçons qui peuvent être tirées à partir d'autres expériences menées à travers le monde et démontrant les liens entre sécurité d'une part, prospérité économique, équité sociale, participation politique, police communautaire ou réforme judiciaire et pénale d'autre part; explorer et mettre en œuvre, enfin, tous les moyens possibles pour comprendre et répondre au changement climatique et à ses conséquences de façon efficace. Si ces défis ne sont pas propres au monde latino-américain et caribéen, celui-ci a une place pleine et entière dans les réponses qu'on est susceptible de leur apporter.

(Traduit de l'anglais par Olivier Compagnon et Adriana Ortega Orozco)

DOSSIER

Le Chili « déconcerté »

Dossier coordonné
par Georges Couffignal
et Sébastien Velut

Georges Couffignal* et Sébastien Velut**

Introduction

L'élection de l'homme d'affaires Sebastián Piñera à la présidence de la République du Chili, au mois de janvier 2010, a marqué pour la plupart des observateurs la fin d'un cycle inauguré avec le retour de la démocratie, l'élection de Patricio Aylwin porté par la *Concertación* au début des années 1990. Cette coalition de centre gauche, rassemblant la Démocratie chrétienne, le Parti socialiste et le Parti populaire pour la démocratie, a donc gouverné pendant plus de deux décennies, une longévité exceptionnelle, imputable sans doute à de fortes personnalités capables de rassembler au-delà de leur camp, comme les anciens présidents Ricardo Lagos et Michelle Bachelet, à un système de partage du pouvoir et des responsabilités entre les partis membres de la coalition et, surtout dans les premières années, à la nécessité de réaliser une transition démocratique sous diverses contraintes.

Contrainte politique d'abord. La Constitution chilienne de 1981 a été rédigée sous la dictature du général Pinochet, de manière à préserver des « enclaves autoritaires » telles que l'existence de sénateurs à vie, la présence des militaires dans les plus hauts organes de l'État, ou la désignation du chef des forces armées par celles-ci. Ces « enclaves » n'en ont été expurgées qu'en 2005, et le général Pinochet, jusqu'à son décès en 2006, a pesé sur la politique chilienne. Enfin la *Concertación* n'a jamais disposé d'une forte majorité dans les deux chambres, le Sénat restant la plupart du temps contrôlé par les partis de droite (Union Démocratique indépendante et Rénovation Nationale). Contrainte économique ensuite. Les partisans du général Pinochet soulignaient à l'envi que les équipes de technocrates formés aux États-Unis, les *Chicago Boys*, avaient placé l'économie

* Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine/CREDA-UMR 7227.

** Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine/CREDA-UMR 7227.

chilienne sur un sentier de croissance durable, grâce à des réformes libérales – une thèse critiquée notamment par Ricardo Ffrench Davis dans ce dossier. La *Concertación* devait faire au moins aussi bien pour rester légitime – et de fait les taux de croissance sont restés élevés pendant toute la période, et même supérieurs à ceux de la seconde moitié des années 1980, inaugurant un nouveau type de développement. Mais aussi parce que les grandes options économiques constituant le « modèle chilien » faisaient l'objet sinon d'un consensus, du moins d'un fort soutien idéologique rendant difficiles des changements importants.

Le Chili a connu vingt ans de succès qui ont été couronnés par son entrée à l'OCDE en 2010. La démocratie s'est consolidée, avec la tenue régulière des élections et la soumission des forces armées au pouvoir civil. Elle s'est approfondie grâce à la décentralisation permettant l'élection des conseils municipaux et des maires. L'économie s'est diversifiée, avec le développement de nouveaux secteurs exportateurs qui, sans arriver au niveau du cuivre, le complètent, tels l'aquaculture, la viticulture ou les services financiers. La croissance a permis une réduction significative de la pauvreté, malgré la persistance des inégalités. Des politiques ciblées ont été dirigées vers les populations vulnérables, notamment dans le domaine de la santé (plan Auge) et du logement (*Un techo para Chile*, puis *Chile solidario*). Les services publics ont été concédés ou privatisés mais restent contrôlés par des régulateurs publics (« Superintendances ») qui imposent aux entreprises le respect de leurs obligations. Les Chiliens ont pu accéder à de nouveaux emplois mieux rémunérés dans des activités modernisées, des mines au commerce de détail en passant par les services aux entreprises, et ils ont accédé à davantage de biens de consommation grâce à la généralisation du crédit. Même si les organisations internationales telles que l'OCDE ont pointé un certain nombre de problèmes inhérents à ce mode de développement, notamment la persistance de profondes inégalités de revenu, celles-ci pensaient que les responsables politiques des coalitions dominantes devaient pouvoir être résolus graduellement par des réformes techniques, le renforcement des institutions existantes, la négociation.

Ces deux décennies ont été aussi deux décennies de changement. La croissance économique a eu pour effet de consolider et d'élargir la classe moyenne salariée, désormais très engagée dans différentes formes de consommation et aspirant pour ses enfants à une poursuite de l'ascension sociale grâce aux diplômes. Les paysages et les milieux ont été profondément transformés par les investissements publics et privés, l'extension des infrastructures, la construction immobilière, les nouvelles activités qui accroissent les pressions d'usage sur les ressources naturelles, à commencer par l'eau (voir l'article de Sébastien Velut et Alexandra Poignant). À mesure que s'éloigne la dictature de Pinochet, les revendications sociales et politiques se font plus fortes, moins contraintes par la menace d'un retour en force du régime autoritaire en cas de dérapage ou de désordre. Même si



l'État chilien s'affiche comme le gardien musclé de l'ordre public, n'hésitant pas à faire usage de la force envers les protestataires, les espaces d'expression démocratique existent, notamment dans la presse alternative ou sur internet, mais la grande presse nationale demeure inféodée aux intérêts économiques dominants.

La société chilienne doit donc faire face à de nouveaux défis auxquels elle ne pourra pas répondre en continuant simplement sur sa lancée: cela ne suffira pas à faire du Chili un pays développé à moyen terme, objectif affiché par les gouvernements successifs. L'entrée dans l'OCDE a, d'une certaine façon, fait du « premier de la classe » latino-américaine le « petit nouveau devant progresser » du club des pays dits développés. Tout d'abord parce que la croissance économique chilienne reste encore très dépendante des exportations de cuivre et donc de la capacité des marchés mondiaux à absorber ce métal. Or la diversification est d'autant plus difficile que l'appétit des marchés pour le cuivre amène à une surévaluation de la monnaie et pénalise les autres exportations. D'autre part, parce que la dégradation de l'environnement par les activités économiques n'est pas soutenable en soi, et qu'elle est la cause de conflits sociaux d'intensité croissante. Enfin et surtout parce que le passage à une société développée suppose un saut qualitatif, une redistribution effective des richesses et un élargissement des possibilités offertes à tous les citoyens. Comme le montrent dans ce dossier Emmanuelle Barozet et Vicente Espinoza, même si la classe moyenne s'est étoffée, la structure sociale reste rigide. Il est très difficile d'accéder à la classe aisée et les classes moyennes sentent que leur position est fragile.

Les manifestations étudiantes, qui ont secoué les villes et paralysé universités, collèges et lycées pendant toute l'année 2011, sont un signe fort de demande de changement politique : les étudiants et collégiens réclamaient non pas des ajustements mineurs au système existant, mais une remise à plat complète ouvrant à tous l'accès à une éducation gratuite de qualité. De même, les revendications des Mapuches témoignent d'une lutte de longue durée contre l'accaparement de leurs terres, lutte étouffée par la dictature qui permit à ses amis d'en prendre possession. La *Concertación* n'avait pas répondu à leurs demandes, se contentant de mesures formelles en faveur des populations indigènes, tant que celles-ci restaient dans le cadre légal, comme le montre ici José Bengoa.

Non seulement le gouvernement de Sebastián Piñera n'a pas apporté de réponses à ces questions, mais certains de ses membres se sont lancés dans des diatribes contre les fauteurs de trouble, étudiants ou Indiens. Plus généralement les partis politiques d'opposition, qui avaient mis en place le système existant, avaient bien peu de choses à leur proposer. Le système politique stable et polarisé issu de la transition est-il capable d'innover? On peut en douter tant le système électoral binominal favorise les grandes coalitions au détriment des petits partis qui pourraient apporter un renouveau, et porter le message d'une partie de la population qui, faute d'être représentée, renoncerait à s'inscrire sur les listes

électorales (voir l'article de Georges Couffignal). De ce point de vue, le vote tant attendu, en janvier 2012, de la loi réformant le système électoral, avec désormais inscription automatique des adultes sur les listes électorales et abandon du vote obligatoire, changera-t-il la donne ? Nul doute que la scène politique se trouvera devant une inconnue pour les prochains scrutins, puisqu'il y aura près de cinq millions d'électeurs supplémentaires. Voteront-ils ? Pour qui ? Pour l'une des deux coalitions ou pour de nouvelles formations ? L'abstention, désormais possible, devra être analysée de très près : nombre de ceux qui votaient autrefois parce qu'ils y étaient obligés pourraient, tout comme les nouveaux inscrits, manifester par leur refus de voter leur lassitude d'un système de coalitions politique figé qui a peu de chances de changer tant que le système binominal inventé par Pinochet demeura en place. Renovación Nacional et la Démocratie Chrétienne semblent désormais vouloir le changer. Mais l'UDI s'y oppose avec vigueur et le PS comme le PPD ne semblent pas désireux de changer un système qui leur garantit – au-delà des mouvements de l'opinion – un nombre confortable d'élus.

Ainsi, la victoire de Sebastián Piñera est bien plus qu'une alternance. La *Concertación* est arrivée à l'élection avec une présidente sortante très populaire, Michelle Bachelet, mais peu d'idées nouvelles à proposer aux électeurs, et un candidat, Eduardo Frei, âgé de 68 ans qui avait déjà été président de 1994 à 2000. Les électeurs ont préféré un candidat de droite, mais proche de la démocratie chrétienne et qui, de surcroît, avait pris position en faveur du « non » lors du référendum de 1988 par lequel Pinochet espérait demeurer au pouvoir. Or si le président élu a pu assumer son statut présidentiel lors du tremblement de terre du 27 février 2010, puis en supervisant l'opération de sauvetage des mineurs de San José, il n'a pas pris de positions fortes sur les grandes questions qui se posent aujourd'hui au Chili (modèle de développement, environnement, fiscalité, éducation, inégalités, etc.). Symétriquement, on ne sent pas plus dans les partis défait du centre gauche de propositions fortes.

Cependant le Chili s'est affirmé en Amérique latine et dans le monde comme un partenaire stratégique, dont l'ascension n'a été éclipsée que par celle du Brésil. Comme le rappelle Gabriel Valdés dans son article, la signature d'accords de libre-échange avec plusieurs pays et grands ensembles, qui a ouvert le marché chilien, a constitué une option fondamentale de la politique étrangère dans le cadre du « régionalisme ouvert » promu par la CEPAL. Ainsi plus de 90 % des marchés d'exportation sont concernés et les entreprises chiliennes ont investi à l'étranger, notamment au Pérou et en Colombie. Le Chili a envoyé un contingent à Haïti dans le cadre de la mission des Nations unies. Pourtant, les relations de voisinage restent compliquées, particulièrement avec la Bolivie (pour la question séculaire d'accès à la mer qu'elle revendique), le Pérou (différend sur les eaux territoriales porté à la Cour internationale de justice de La Haye), et même avec l'Argentine du fait des problèmes d'irrégularité de livraison du gaz argentin.



Dans le beau documentaire *Nostalgia de la Luz* (2010), Patricio Guzman établit un parallèle entre le travail de l'astronome et celui de l'archéologue et de l'historien, qui tous scrutent le passé, entre la quête des origines de l'univers avec les grands observatoires astronomiques du désert d'Atacama, et celle des mères de disparus qui recherchent des traces de leurs ossements dans l'immensité de ce désert. Quêtes identiques d'un passé révolu, quête de l'infiniment petit dans l'infiniment grand. Le film prend son temps pour faire découvrir les différentes populations qui ont habité le désert depuis plusieurs millénaires, jusqu'aux astronomes d'aujourd'hui et aux mères et épouses de victimes de la dictature. Il montre que derrière les images se dissimulent des histoires multiples que l'on a souvent voulu ignorer. Il semble qu'il soit nécessaire pour le Chili de mieux prendre en compte cette diversité, ces aspirations, ces conflits, pour aller de l'avant, plutôt que de continuer à refuser de reconnaître certains faits et d'écouter certaines demandes. Il ne s'agit pas seulement de mettre en place des politiques publiques palliatives, qui permettent au fond de pérenniser les situations, mais de faire des choix plus radicaux, de trouver de nouvelles alliances politiques nationales et internationales. Il sera sans doute nécessaire de rouvrir certains thèmes délicats identifiés par les auteurs de ce dossier pour surmonter cette crise de croissance qui laisse, pour le moment, les Chiliens déconcertés.

Juan Gabriel Valdés*

La politique extérieure du Chili : le retour aux origines

Deux objectifs de base

La politique extérieure du Chili des vingt dernières années se fonde sur deux points centraux. Tout d'abord, il s'agissait, pour un pays de niveau de développement moyen comme le Chili, de profiter du processus de mondialisation pour signer des accords commerciaux, laborieusement négociés, afin de réduire la distance avec les principaux centres économiques. En second lieu, il fallait que la participation dans les schèmes d'intégration régionale soit progressive, afin de conserver le plus d'autonomie possible en matière de développement économique et de politique interne, et en matière d'intégration à l'international. Le Chili a, par ailleurs, su préserver ses principes traditionnels de respect des traités et du droit international, c'est-à-dire « l'éthos » juridique de sa politique extérieure. Il a pu le faire en participant activement aux processus multilatéraux, en adoptant une politique d'équilibre avec les alliances politiques présentes dans la région, en pratiquant aussi toujours la modération en ce qui concerne son association avec l'Argentine et le Brésil.

D'autres sujets ont, bien sûr, retenu l'intérêt du Chili, mais aucun d'eux n'a pu acquérir la prééminence de ces deux objectifs fondamentaux. En politique intérieure, ils n'ont cessé de donner lieu à des débats houleux et à des interprétations variées tant au sein des gouvernements de la Concertation que dans le pays en général. Il en a été de même de la question récurrente du rôle de l'Amérique latine dans la politique extérieure. Or les deux principes de base que sont l'inser-

* Université catholique du Chili.

tion internationale et régionale du Chili semblent avoir acquis l'envergure d'une politique « d'État », régie par le principe de « régionalisme ouvert ». La notion d'ouverture se base sur une économie compétitive qui profite des avantages de la mondialisation pour alimenter l'élan exportateur. Considérée comme essentielle, l'intégration régionale est subordonnée au caractère d'« exception » du Chili en matière économique et politique. Cette « exception chilienne » admet pour principales vertus la stabilité institutionnelle et l'ordre démocratique et, *a contrario*, rejette tout ce qui peut être qualifié de « populiste ».

La hardiesse de cette politique ne peut être ignorée. Le Chili a négocié individuellement des accords de libre-échange avec toutes les économies développées, y compris avec les États-Unis, le Canada et l'Union européenne, indépendamment des négociations menées parallèlement par les organisations subrégionales du MERCOSUR. Dans le même temps le pays a intégré des organismes régionaux tout en se réservant le droit de signer des formes particulières d'association avec des partenaires mondiaux. Les accords commerciaux les plus récents avec la Chine, le Japon et d'autres pays asiatiques, de même que la recherche de relations plus étroites avec les *like minded countries*, spécialement l'Australie et la Nouvelle-Zélande, montrent sa forte volonté de s'insérer dans l'économie du Pacifique, en renforçant son statut de membre de l'APEC depuis 2005. En réalité, le Chili a saisi l'occasion de démontrer que son insertion dans les courants de l'économie mondiale ne requerrait pas l'aval latino-américain. Il n'a pas non plus abandonné l'idée d'intégrer ses partenaires latino-américains à la logique des accords bilatéraux ou multilatéraux de libre-échange commercial.

L'agenda du Chili dédié à l'Amérique latine n'a pas été moins dense que celui consacré au reste du monde. Il a négocié et souscrit des accords commerciaux avec tous les pays latino-américains, y compris Cuba. Il s'est associé au MERCOSUR et il a réintégré la Communauté andine des nations (CAN) comme membre associé. En matière politique, il a rejoint l'UNASUR et participé activement à tous les forums latino-américains dont, bien sûr, ceux de l'OEA et des autres organisations de l'hémisphère. Le caractère exceptionnel de sa relation avec les marchés internationaux ne s'est pas fait à l'aune d'une prise de distance avec ses voisins mais, au contraire, par l'affirmation publique d'une militance particulière du Chili en Amérique latine, ou, si l'on préfère, d'un droit à « l'exception chilienne » dans la région.

On ne s'étonnera pas si certains auteurs ont qualifié l'effort international du Chili de « tentation insulaire » [Pérez Llana, 2008, p. 73]. La posture chilienne provoqua au début des frictions avec ses partenaires latino-américains, mais c'est



peut-être la preuve tangible d'un succès que personne ne conteste aujourd'hui¹. L'ancien président du Brésil, Fernando Henrique Cardoso avait un jour qualifié le rôle régional du Chili de « leadership conceptuel ». C'était précisément reconnaître un modèle de développement tourné vers l'extérieur, défendant les principes juridiques et commerciaux multilatéraux, et se proposant de définir un type d'intégration régionale augmentant sa capacité d'action au niveau mondial. Sur le plan international, cette façon de faire semblait au début davantage inspirée par l'exemple des pays nordiques et des pays anglophones du Pacifique que par la vision classique de l'intégration latino-américaine. Avec le temps et l'adoption de la même stratégie internationale par de nombreux pays de la région, cette politique est désormais normalisée et plus personne ne s'en étonne aujourd'hui.

La viabilité de cette situation tient au fait que les gouvernements de la Concertation ont systématiquement évité une « idéologisation » du « modèle chilien » et ont délibérément évité de construire des alliances politiques sur la base d'identités économiques communes. En général, les conceptualisations idéologiques du « modèle chilien » provenaient de l'étranger ou d'économistes dont les orientations étaient contraires à celles des gouvernements de centre-gauche qui dirigeaient le pays. La *Concertación de Partidos por la Democracia* était l'alliance gouvernementale qui avait vaincu Pinochet et sa dictature. La gestion conservatrice de l'économie se combinait avec des politiques sociales avancées, la transition chilienne était donc capable d'allier stabilité et justice. Ricardo Lagos et Michelle Bachelet étaient considérés comme des personnalités internationales du monde progressiste. Le caractère socio-démocrate des gouvernements chiliens fut un facteur déterminant dans la perception du pays à l'étranger et a permis une projection internationale qui, sous d'autres gouvernements, aurait pu générer un degré de résistance régionale plus important. En d'autres termes, les gouvernements de la Concertation ont su trouver un équilibre à une politique extérieure tournée vers des objectifs économiques et qualifiée de ce fait de « diplomatie pour le développement ».

De plus on notera que si l'innovation et la créativité institutionnelle furent plus le fait de la diplomatie économique que de l'action politique à proprement parler, il n'en demeure pas moins que les politiques internationales adoptées par le Chili ont accru sa renommée et son prestige. Elles se sont particulièrement exprimées dans la sphère multilatérale. En refusant, au Conseil de Sécurité de l'ONU, de soutenir la guerre que voulaient mener en Irak les États-Unis et leurs alliés, le pays a réaffirmé sa tradition d'indépendance et de défense du droit inter-

1. La presse brésilienne et la presse argentine critiquèrent durement la décision du président Lagos de démarrer des négociations pour un TLC avec les États-Unis, ceci au moment où des négociations étaient en cours pour approfondir l'association du Chili au Mercosur. Dans de nombreux cas, ces articles reflètent le climat interne dans les gouvernements des deux pays.

national, ainsi que la volonté de ne pas subordonner ses obligations multilatérales à ses relations bilatérales, aussi importantes soient-elles². Sa participation aux missions de paix – spécialement à Haïti, où le Chili fut le premier pays de la région à concourir lors de la crise de 2004 – rehaussa son soutien aux Nations unies et à leur rôle de garant de la sécurité internationale. La transcription à l'international de sa politique intérieure, de ses pratiques démocratiques, de ses politiques économiques et sociales, de la conduite équilibrée de son économie, lui a permis d'intégrer l'OCDE, traduisant le projet d'une nation qui se rapproche du développement.

Tous ces facteurs se développèrent sur un terreau d'identité et de conviction. Le Chili « savait » ce qu'il voulait faire sur le plan international. En général, les thèmes des relations extérieures étaient consensuels et le pays célébrait la signature des accords commerciaux avec les pays centraux comme autant de succès nationaux sur le chemin prédéterminé du développement socio-économique. C'est dans ce cadre que la chancellerie et le gouvernement considérèrent que le traitement de la question la plus sensible de sa politique extérieure, à savoir ses relations « de voisinage », ne devait pas échapper à ces considérations.

La politique extérieure du Chili s'est donc également tournée vers la sphère économique, sauf lorsqu'il s'est agi des questions portant sur les limites territoriales et les frontières. Dans ce cas précis, la traditionnelle approche strictement juridique a été maintenue. Dans une région sans cesse confrontée à des litiges sur les limites terrestres et maritimes, le Chili a décidé de traiter la question par la stricte application des traités signés et par le lancement de politiques de développement conjoint, induisant l'idée d'un rapprochement des sociétés civiles, surtout en matière d'investissements et de commerce.

Les gouvernements de la Concertation – surtout les deux premiers – ont délibérément cherché à traiter tous les dossiers en suspens et à mener une politique d'intégration génératrice d'intérêts communs et d'espaces de confiance mutuelle. C'est pourtant sur ce terrain que les thèmes internationaux ont acquis une complexité majeure, voire un aspect irréductible. Les relations avec la Bolivie et le Pérou présentent ainsi un contraste flagrant avec les aspects les plus aboutis de l'insertion internationale. Après plus de vingt ans d'une politique extérieure cherchant à intégrer le Chili dans les thèmes globaux, il est déconcertant de voir

2. Le Chili devait signer, deux semaines plus tard avec Washington, un traité de libre-échange dans lequel il avait investi dix ans de dialogue et de lobbying. La signature s'est réalisée sans aucune conséquence. L'épisode mit en évidence que le « consensus » interne du Chili, quant à sa politique intérieure, se fondait plus sur la nécessité de la diplomatie économique que sur l'approche de l'indépendance politique. Des semaines durant, la presse conservatrice chilienne critiqua « l'esprit gauchiste » qui mettait en danger l'accord commercial le plus important signé par le Chili dans toute son histoire.



que les questions limitrophes continuent à être prégnantes pour le gouvernement chilien.

La décision récente du président Evo Morales de porter le différend maritime bolivien avec le Chili devant la Cour internationale de Justice – annulant ainsi le dialogue qui se poursuivait avec le gouvernement de Sebastián Piñera – sera un écueil important dans la politique internationale de chacun des deux pays³. Durant les vingt dernières années, les gouvernements chiliens successifs avaient trouvé des formules d’arrangement avec la Paz. Si celles-ci n’avaient pas conduit au rétablissement complet des relations diplomatiques, interrompues depuis 1978, elles avaient néanmoins permis, en ce qui concerne la « méditerranéité » bolivienne, de créer un *modus vivendi* pour les négociations et de construire un rapport de confiance susceptible de trouver une solution acceptable pour les deux pays.

La plupart des analystes chiliens interprétèrent la décision de Morales comme un retour à la tradition bolivienne se servant de la revendication maritime comme d’un instrument de politique interne. Sur la question des frontières est toutefois venue s’ajouter la plainte déposée le 16 janvier 2008 devant la Cour internationale de Justice contre le Chili par le président du Pérou Alan García. Cette controverse concerne une zone maritime d’une superficie approximative de 37 900 km² sur l’océan Pacifique. Le Pérou considère que la délimitation maritime entre les deux pays est encore à déterminer, tandis que pour le Chili il n’y a rien à délimiter puisque des traités internationaux en vigueur statuent sur cette question. Le démarrage de cette procédure à la Haye, dont l’issue sera connue dans le courant de l’année 2013, a introduit irritation et incertitude dans sa relation avec le Pérou, alors que les deux pays avaient précédemment atteint un rythme d’intégration économique et sociale très dynamique.

Le Chili est ainsi en litige avec deux pays sur sa frontière nord et ce sujet est d’une extrême sensibilité au sein des trois pays en question. Aucune analyse de ces différends ne peut faire abstraction de la Guerre du Pacifique de 1879, élément central, historique, inscrit dans la mémoire collective et l’identité même des trois nations voisines. La victoire remportée par le Chili lors de cette guerre a signifié pour la Bolivie la perte de son littoral, et pour le Pérou – dont la capitale, Lima, avait été occupée par l’armée chilienne entre 1881 et 1884 – la perte d’importants territoires, mais surtout un motif d’humiliation qui a opéré une césure dans son histoire.

Pour bon nombre de Chiliens, les positions du Pérou et de la Bolivie donnent le sentiment d’une régression du débat international dans le passé.

3. Morales annonça, dans un discours du 23 mars 2011, que la Bolivie aurait recours aux tribunaux et aux organismes internationaux, le Chili étant jugé responsable de la fin de sa « méditerranéité ». Selon lui, la phase des pourparlers avec le Chili est épuisée.

Incrédules, ils constatent qu'un pays comme le Chili, entré dans le XXI^e siècle avec un tel niveau de développement économique et institutionnel, doit se consacrer à des thématiques jugées d'un autre temps. Le Chili ressemble ainsi à un riche commerçant qui, au moment de prendre l'avion pour un voyage d'affaires, serait retenu dans le pays par d'anciens créanciers qui, mécontents, demanderaient l'annulation de dettes déjà prescrites. L'image peut néanmoins avoir quelque fondement si l'on considère l'importance que l'investissement chilien a acquise à l'étranger. Selon une étude gouvernementale, les capitaux chiliens investis à l'étranger atteignent la somme de 56 789 millions de dollars, le Pérou étant ces dernières années une des destinations privilégiées. Durant les trois dernières années la présence chilienne dans ce pays a augmenté tant en nombre de projets qu'en volume d'investissement. En 2010, 42 % de l'investissement total du Chili à l'étranger lui ont été destinés (1 829 millions de dollars), faisant de ce pays le principal récepteur de capitaux chiliens cette année-là⁴.

Néanmoins, cette situation s'avère en partie trompeuse. Dans la pratique, les gouvernements de la Concertation ont toujours privilégié le maintien d'étroites relations avec leurs voisins du nord et avec l'Argentine. À la fin des années 1990, certains épisodes difficiles de l'histoire étaient encore vivants dans les esprits. Il en était ainsi de la période durant laquelle la dictature de Pinochet, isolée internationalement, avait été au bord de la guerre avec l'Argentine et avait craint un conflit militaire avec ses trois voisins en même temps. À partir des années 1990, le Chili a réglé tous ses litiges limitrophes avec la République argentine, rouvert le dialogue politique avec la Bolivie et proposé de résoudre avec le Pérou les questions en suspens dans l'application des traités.

La première tâche internationale de la démocratie

Les gouvernements démocratiques qui ont succédé à la dictature militaire donnèrent d'emblée une définition très claire de la politique extérieure qu'ils entendaient mener durant la période de transition. Il s'agissait de réinsérer le Chili au sein de la communauté internationale, de sortir de l'isolement politique auquel le régime de Pinochet avait été soumis, et de consolider un processus de développement économique fondé sur une économie ouverte aux marchés internationaux et tournée vers l'exportation. Ces deux objectifs requerraient non seulement une réactivation diplomatique, capable d'obtenir des soutiens pour le processus de transition démocratique, mais aussi, plus concrètement, une structure d'accords économiques et politiques internationaux, tant avec son environnement

4. Durant les 20 dernières années, les capitaux chiliens à l'extérieur se sont principalement dirigés vers le secteur des services (40 %), de l'énergie (28,8 %) et de l'industrie (23,1 %). Voir Ministerio de Relaciones Exteriores de Chile [2011].



immédiat que sur le plan international. La politique extérieure a été ainsi totalement liée au projet de développement national qui voulait à tout prix éviter les retours en arrière, tant sur le plan politique qu'économique. D'un côté, la « diplomatie démocratique » développée à partir du gouvernement de Patricio Aylwin contribuait à empêcher le retour des troubles politiques ou de putschs militaires, un risque pas encore totalement écarté puisque Augusto Pinochet était toujours le Commandant en chef des armées. De l'autre, la signature d'accords et de traités économiques et commerciaux prémunissait contre les possibles retours en arrière en ce qui concerne le modèle économique que le Chili voulait développer. « Accrocher » l'économie chilienne à des partenaires comme le Canada et les États-Unis, par la signature de traités commerciaux qui avaient la même valeur juridique qu'une loi interne, donnerait un signe fort de stabilité économique et contribuerait à maintenir une certaine intangibilité de l'orientation économique libérale.

En dépit de ces objectifs, les gouvernements de Patricio Aylwin et d'Eduardo Frei durent se consacrer en priorité aux relations avec les trois voisins limitrophes. Les différends frontaliers non résolus étaient en contradiction avec un processus d'intégration riche en opportunités matérielles et en possibilités de signer des accords de coopération. Cependant garantir la paix et une bonne entente politique avec l'Argentine, le Pérou et la Bolivie, non seulement relevait d'une nécessité de sécurité nationale, mais était également facteur de stabilité politique. La moindre agitation sur l'un de ces trois fronts aurait accru le rôle des Forces armées dans un contexte politique qui avait précisément pour objectif de les subordonner définitivement au pouvoir civil.

À ces conditions immédiates devait s'ajouter la volonté de faire entrer le Chili dans l'ère de la mondialisation. La Concertation a visiblement tenté de se « défaire » du handicap historique causé par les différents frontaliers et de mener une politique extérieure à vocation mondiale, voulant faire du Chili un acteur du développement et de l'intégration dans la région, un pôle d'attraction pour les investissements, et un « pont » latino-américain avec la zone de l'Asie Pacifique.

Argentine : des accords enchanteurs

Des trois relations « frontalières » – appelées depuis le retour à la démocratie relations « de voisinage » –, celle avec l'Argentine fut considérée comme étant, sans aucun doute, la plus urgente⁵. Le Chili et l'Argentine héritaient

5. « *Se comenzó a hablar de una 'política vecinal' precisamente para describir una política que apuntaba a la solución de antiguas cuestiones limítrofes pendientes, con pleno apego a los principios tradicionales mantenidos en ese ámbito, y que pretendía proporcionar un nuevo marco a las relaciones de creciente interdependencia con el entorno natural de Chile* » [Van Klaveren, 2011].

d'une relation historique marquée par l'insécurité et la défiance réciproque en raison de différends frontaliers anciens. En 1978, sous les dictatures de Videla et de Pinochet, ces deux pays avaient été au bord d'un conflit armé, suite à la non-reconnaissance par l'Argentine d'un jugement arbitral pour le contrôle de deux îles sur le Canal de Beagle, dans le Détroit de Magellan. Finalement, le Saint-Siège intervint au plus fort de la crise, à la demande des évêques des deux pays. La médiation du pape, obtenue dans le climat extrêmement tendu de janvier 1979, évita *in extremis* la guerre et s'acheva, non sans difficultés, par la signature d'un traité de paix et d'amitié en 1984.

Le retour à la démocratie dans les deux pays transforma radicalement la nature de leurs relations. En 1990, les deux présidents Aylwin et Menem se réunirent avec une liste de 24 points limitrophes non résolus. Le 2 août 1991, à Buenos Aires, une Déclaration présidentielle conjointe sur les frontières solutionna 22 problèmes. Le différend concernant la *Laguna del Desierto* fut soumis à un arbitrage international, conformément à ce qui avait été établi par le Traité de paix et d'amitié de 1984. Trois ans plus tard, un tribunal *ad hoc* donna raison à la République argentine dans un jugement que le Chili accepta dans sa totalité. La délimitation entre le Mont Fitz Roy et le *Cerro Daudet*, plus connue sous le nom de *Campos de Hielo Sur* au Chili et *Hielos continentales* en Argentine, est encore de nos jours en suspens, en dépit d'un accord de 1998 qui en réglemente l'utilisation dans l'attente de la solution définitive.

Le retour à la démocratie a donc permis de dépasser les querelles historiques et de faciliter un développement notable des relations entre le Chili et l'Argentine. Dans les 20 années qui ont suivi, les facteurs d'interdépendance ont pris le pas sur un passé de méfiance. La coopération entre les Forces Armées des deux pays a conduit à l'éradication des hypothétiques conflits militaires et à une série d'opérations conjointes, dont celles des missions de paix des Nations unies. Celles-ci ont récemment été consolidées par la création de la force intégrée *Cruz del Sur* qui regroupe des officiers et des soldats des deux pays. Durant deux décennies un plan cadre sur les passages frontaliers a permis l'augmentation des investissements et des communications. Il a également développé les services fiscaux destinés aux échanges touristiques et commerciaux. Les progrès sont étudiés annuellement par des comités bilatéraux qui examinent également les possibilités d'associations régionales transfrontalières.

Actuellement les gouvernements de Buenos Aires et de Santiago envisagent la construction de tunnels transandins de grande envergure, visant à faciliter les exportations de l'Argentine et des autres pays par les ports chiliens du Pacifique. Un Traité d'Intégration Minière, signé en 1998, ouvre la possibilité de l'exploitation minière andine côté argentin, grâce à l'octroi de services d'exploitation, de transit et portuaires chiliens.



L'association du Chili au MERCOSUR a conduit à une importante augmentation du commerce bilatéral, même si les chiffres demeurent modestes (c'est une des caractéristiques du commerce intrarégional en Amérique latine)⁶. L'Argentine a été, en revanche, durant plus de dix-neuf ans, le premier pays destinataire des investissements directs chiliens, atteignant le chiffre de 15 671 millions de dollars, soit 30 % de l'ensemble des investissements chiliens à l'étranger. En outre, les immigrants chiliens – presqu'un million de personnes dans les régions argentines limitrophes – ont vu leur situation migratoire régularisée. Enfin, sur tout le territoire chilien, le tourisme argentin se développe chaque jour d'avantage.

Cet ensemble de signes positifs ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu des points de divergence entre ces deux gouvernements. En 2003, la fameuse « crise du gaz » – durant laquelle le gouvernement du président Kirchner a coupé, sans prévenir, les ravitaillements en gaz du Chili – a introduit momentanément un élément de perturbation dans l'étroite coopération qui avait caractérisé les relations durant les années précédentes. Il a fallu un certain temps avant que le ton présidentiel de complicité réciproque ne se rétablisse complètement. En revanche, la crise a montré combien les choses avaient avancé : la défiance ancestrale et le langage hostile, qui avaient caractérisé les relations entre les deux pays au siècle précédent, n'ont pas réapparu. En 2009, dans le cadre de la préparation conjointe des célébrations du Bicentenaire de l'indépendance des deux nations, les gouvernements de Michelle Bachelet et de Cristina Fernandez de Kirchner ont signé un nouveau Traité d'intégration et de coopération destiné à « projeter, dans le futur, la dynamique du mécanisme d'intégration binationale » [Ministerio de Relaciones Exteriores, 2010, p. 10].

Les relations du Chili avec l'Argentine ont ainsi correspondu, avec plus ou moins de bonheur, à la formule envisagée par la Concertation depuis le début pour l'entente entre les deux voisins. Cette forme d'intégration est le modèle que le Chili aurait souhaité suivre avec ses deux voisins du nord, le Pérou et la Bolivie. Or, dans ces deux cas précis, l'évolution des relations bilatérales a été très différente.

Bolivie et Chili : la question de la mer à fleur de peau

La question maritime a divisé le Chili et la Bolivie pendant plus d'un siècle. Des relations triangulaires litigieuses sont nées des conséquences de la Guerre du Pacifique qui avait opposé le Chili à la Bolivie et au Pérou en 1879. Lors de ce conflit, la Bolivie avait perdu son accès souverain sur l'océan Pacifique

6. L'Argentine est le quatrième partenaire commercial du Chili et occupe seulement la seizième position comme pays destinataire de ses exportations. L'échange commercial en 2009 a été de 5 423,3 millions de dollars américains.

au profit du Chili. Depuis lors, sa volonté de le récupérer ne s'est amoindrie ni au fil du temps, ni du fait de l'échec des dialogues bilatéraux entre la Paz et Santiago, ni de la vanité de ses tentatives de donner au litige une dimension multilatérale. Pour sa part, le Chili est resté sur sa position historique qui est de s'en tenir au traité de 1904 en vigueur : son voisin de l'altiplano lui a cédé « à perpétuité » la souveraineté de son littoral Pacifique en contrepartie d'un accès de plein droit aux ports chiliens d'Arica et d'Iquique, ainsi que de la construction et de l'entretien du chemin de fer Arica-La Paz.

À plusieurs reprises, surtout durant les vingt dernières années, le Chili a fait montre de ses bonnes dispositions à l'égard de la Bolivie. Il a manifesté son ouverture à la recherche de solutions qui lui permettent d'obtenir un débouché sur le Pacifique, à la condition qu'elle n'exerce pas un contrôle souverain sur ce territoire. Les gouvernements de la Concertation avaient en effet admis que, au côté de la « raison juridique » et de la « raison commerciale » une rationalité négociatrice pouvait voir le jour. Dès la fin du gouvernement de Eduardo Frei, le Chili a tenté une approche progressive du thème de la « méditerranéité » bolivienne. Cette approche a connu à la fois son paroxysme et sa chute sous le mandat du président Lagos, pour revenir ensuite sur le devant de la scène, visiblement grâce à la cordialité de l'entente politique entre la présidente Michelle Bachelet et son homologue bolivien Evo Morales. Il est évident que le dialogue entre les deux pays a été favorisé par l'éventualité d'une complémentarité énergétique. La découverte de gisements gaziers considérables en Bolivie a été une donnée de poids en faveur de négociations, le Chili manquant considérablement de production énergétique.

Pourtant, à chaque fois qu'il y a eu un rapprochement diplomatique entre la Paz et Santiago, celui-ci a été suivi d'une rupture, elle-même précédant, quelques années plus tard, une nouvelle phase de dialogue. C'est un cercle vicieux stérile et sans fin. Dans nombre de ces occasions manquées, le principe figurant dans le traité de 1929 qui délimite les frontières entre le Chili et le Pérou, a été un facteur décisif. Dans un protocole complémentaire, il établit que le Chili ne peut pas céder à un pays tiers – en l'occurrence la Bolivie – un territoire ayant appartenu au Pérou avant le conflit de 1879⁷. Cette clause affirme que toute résolution du problème maritime bolivien par la concession d'un territoire qui rompe l'unité territoriale chilienne – solution qui n'est de toute façon pas envisageable pour le Chili – requiert obligatoirement le consentement péruvien. En définitive, c'est ici que se trouve le premier nœud de complexité du problème.

7. L'article premier du protocole complémentaire (3 juin 1929) stipule : « *Los gobiernos de Chile y el Perú no podrán, sin previo acuerdo entre ellos, ceder a una tercera potencia la totalidad o parte de los territorios que, en conformidad al Tratado de esta misma fecha, quedan bajo sus respectivas soberanías, ni podrán, sin ese requisito, construir, al través de ellos, nuevas líneas férreas internacionales* » [Leiva, 2010, p. 164].



La question n'a jamais été mieux exposée que lors du fameux accord dit de « Charaña » entre les dictateurs militaires chilien et bolivien, Augusto Pinochet et Hugo Banzer. Le 19 décembre 1975, le Chili accepta de céder à la Bolivie une portion de côte maritime souveraine, reliée au territoire bolivien par une frange également souveraine, située « dans le nord d'Arica ». En échange de cela, la Bolivie lui accordait une portion de son propre territoire. Parallèlement, et en conformité avec le traité de 1929 signé avec le Pérou, le Chili a demandé à ce dernier s'il acceptait que des territoires lui ayant appartenu avant la Guerre du Pacifique soient attribués à la Bolivie en pleine propriété.

Les motivations de Pinochet étaient claires : menacé d'une attaque militaire de la part de l'Argentine, il craignait également une attaque du Pérou. Un accord avec la Bolivie permettait de s'assurer sa neutralité [Rodríguez Elizondo, 2004, p. 156-190]. La réponse péruvienne fit échouer le projet. Lima ne donnait son accord que si était créée une zone de souveraineté partagée entre sa frontière et la ville d'Arica, ainsi qu'une administration tripartite de ce port. Pour le Chili, cette solution était inacceptable. Les relations avec la Bolivie se détériorèrent à nouveau, au point d'en arriver, en 1978, à une nouvelle rupture des relations diplomatiques.

Si, après le retour de la démocratie au Chili, les relations diplomatiques demeurèrent suspendues, les changements politiques favorisèrent la création d'espaces de dialogue et les rencontres présidentielles. En 1994, les deux chancelleries créèrent un « Mécanisme Permanent de Consultation Politique » qui fonctionna jusqu'à la fin de la décennie. Le Chili proposa à la Bolivie un « Accord de complémentarité économique » qui lui octroyait des concessions tarifaires sans aucune contrepartie. Le pari chilien était que l'augmentation du commerce et des investissements favoriserait l'établissement d'un climat de confiance réciproque, indispensable pour envisager sérieusement une solution au problème maritime bolivien. Au sein de la Concertation, dans les gouvernements d'Eduardo Frei puis de Ricardo Lagos, certains secteurs étaient ouvertement favorables à la recherche de formules excluant la question de la souveraineté, ou ne l'incluant pas d'emblée.

Cela étant, ces bonnes intentions se heurtèrent à un obstacle aussi important que l'avait été la clause du traité de 1929 vis-à-vis du couloir d'Arica. Effectivement, toute tentative de négociation sur ce sujet se trouvait confrontée à des difficultés politiques internes, aussi bien en Bolivie qu'au Chili. En Bolivie, la classe politique utilisait fréquemment le thème maritime comme ressource politique d'unité interne. Au Chili, la réaction politique la plus répandue était l'indifférence, voire la marginalisation du sujet dans l'agenda gouvernemental sitôt que surgissait un écueil. Dans les deux pays l'opinion publique – majoritairement hostile à toute concession – s'opposait à toute hypothèse de modification

(même minime) des positions traditionnelles, ou encore à toute idée de faire des concessions dans un sens ou dans un autre⁸.

C'est pour cette raison que les dialogues officiels demeurèrent toujours secrets. Dès le gouvernement d'Aylwin, plusieurs délégués présidentiels officieux, sous couvert d'activités académiques ou participant à des rencontres de la société civile, tentèrent d'explorer les attentes boliviennes et de trouver des solutions possibles au problème⁹. Au début de l'année 2000, à la fin du mandat du président Eduardo Frei, de notables progrès furent accomplis avec la signature (en Algarve au Portugal) par les chanceliers chilien et bolivien d'un accord pour entamer « sans conditions préalables ni exclusions » l'examen d'un agenda en treize points dans lequel figurait la demande bolivienne pour un accès souverain sur l'océan Pacifique. Le tabou semblait avoir été brisé.

Le gouvernement de Ricardo Lagos y vit la possibilité de prendre les initiatives les plus ambitieuses, depuis l'accord de Pinochet et de Banzer, pour trouver une solution au problème bolivien. Mais à cette époque un élément essentiel de l'équation avait changé : la découverte de réserves gazières considérables en Bolivie. La sortie de cette manne par le Pacifique et les opportunités qu'elle ouvrait à la Bolivie pouvaient bouleverser le panorama géopolitique de la région. Même si elles n'avaient jamais fait l'objet d'échanges officiels, les propositions du Chili à la Bolivie semblaient inclure la concession d'une servitude de passage gratuite, pour 99 ans, jusqu'au port chilien de Patillo, afin qu'elle puisse acheminer son gaz et le faire transformer par son industrie bolivienne, en employant du personnel bolivien régi par les lois boliviennes [Rodríguez Elizondo, 2004, p. 156]. Mais aucune suite n'a été donnée pour diverses raisons : décès de Banzer, offre péruvienne d'octroyer des facilités à la Bolivie pour exporter son gaz par le port de Ilo, instabilité politique qui fit se succéder six présidents en six ans à la tête de la Bolivie. Cette proposition, qui cherchait à tirer profit des conditions économiques favorables pour sortir de ce marasme historique, s'est finalement réduite à une équation qui rassemblait autant de soutiens que de rejets dans les deux pays, à l'image du slogan « La mer pour le gaz »¹⁰. Deux faits mirent fin à

8. Comme l'a écrit Gustavo Fernández, ancien chancelier de Bolivie, « les enquêtes montrent la rancœur des Boliviens et le ressentiment des Péruviens envers le Chili ». Il faut ajouter qu'au Chili les enquêtes montrent le mépris des Chiliens envers les demandes de leurs voisins du nord [Grebe, 2007].

9. Pour les éléments du débat public qui accompagnent ces conversations particulières, voir Centro de Estudios Estratégicos para la Integración Latinoamericana [2001 et 2002].

10. Suite au décès de Hugo Banzer, le mandat présidentiel fut confié à Gonzalo Quiroga qui, un an plus tard, le céda à Gonzalo Sánchez de Losada. Après le renversement de ce dernier par une révolution populaire, la Bolivie connut deux présidents : Carlos Meza et José Luis Rodríguez à qui revint d'organiser les élections qui menèrent Evo Morales au pouvoir. En assistant à la prise de fonction de Morales, le président chilien Ricardo Lagos avait précédemment connu successivement six présidents boliviens durant son mandat, soit un par an.



cette nouvelle phase de dialogue : le président Sánchez de Losada fut renversé par la mobilisation des organisations syndicales boliviennes, qui avaient fait de la lutte contre l'exploitation du gaz par le Chili l'une de leurs grandes revendications, et les présidents Ricardo Lagos et Carlos Mesa s'affrontèrent publiquement lors du Sommet des Amériques de Monterrey, en janvier 2004.

Le gouvernement de Michelle Bachelet, première femme présidente du Chili, démarra sous de bons auspices. Evo Morales, qui était, de son côté, le premier indigène élu à la présidence de son pays, fit une visite officielle au Chili. En Bolivie, la stabilité politique que garantissait l'énorme soutien populaire obtenu par le nouveau président fit supposer à de nombreux observateurs que le dialogue avec le Chili cesserait d'être subordonné aux aléas de la politique interne et que cette fois-ci l'examen du thème maritime pourrait aboutir à une solution satisfaisante pour les deux parties.

Un agenda commun en 13 points fut mis au point et permit d'opérer une hiérarchisation dans les priorités des deux pays. Plusieurs points étaient très substantiels : l'intégration physique, l'intégration frontalière, la libre circulation des personnes, un plan de réouverture du chemin de fer Arica-La Paz, le développement du Couloir interocéanique reliant, à travers le territoire bolivien, les ports brésiliens de Santos et le Mato Grosso avec les ports chiliens d'Arica et d'Iquique. Le rapprochement entre les deux pays se manifesta en particulier avec la signature de nouveaux accords commerciaux, et avec une entente inédite en matière de Défense qui s'accompagna d'un hommage chilien rendu aux héros boliviens de la guerre qui avait opposé les deux pays. Enfin, lorsque Evo Morales demanda à Michelle Bachelet de jouer, en tant que présidente de l'UNASUR, le rôle de médiatrice dans le cadre du conflit qui opposait la Paz aux préfets de certaines régions du pays, la défiance réciproque semblait être reléguée à l'histoire [Ruz, 2011, p. 155-162].

Pourtant, le thème maritime continua d'occuper le devant de la scène sans que les parties s'engagent. Michelle Bachelet fit une nouvelle proposition officieuse de dernière minute à la Bolivie : un accès à la mer à travers une concession non souveraine du territoire chilien. Cette proposition, dévoilée par la presse après l'intronisation de Sebastián Piñera, aurait été rejetée par l'actuel gouvernement chilien. Mais avant cela, un nouvel obstacle était venu s'ajouter au traitement de ce thème : la nouvelle Constitution de l'État bolivien. Promulguée en 2009, elle déclare « son droit inaliénable et imprescriptible » sur le territoire qui lui donne accès à l'océan Pacifique et à son espace maritime. Elle précise de plus que, dans un délai de quatre ans – donc avant 2013 –, la Bolivie doit soit dénoncer soit renégocier les traités internationaux « contraires à la Constitution ». C'est une allusion directe au Traité de 1904 qui a mis fin à la Guerre du Pacifique entre le Chili et la Bolivie. Dans la pratique, ce durcissement institutionnel complique grandement la poursuite des propositions chiliennes aux autorités boliviennes,

qu'il s'agisse d'un accès à la mer avec une perspective non souveraine, ou même d'un accès à la mer avec une perspective future de souveraineté.

Le Chili et le Pérou, un nœud dans le passé et le futur

Des relations du Chili avec ses trois voisins, la plus paradoxale est sans doute celle avec le Pérou. Unis sous le Vice-royaume du Pérou, voire depuis l'époque inca, les peuples des territoires qui forment le Chili et le Pérou actuels ont maintenu jusqu'à nos jours des relations à la fois étroites et tendues, pleines de projets communs comme de ressentiments. Malgré une volonté d'intégration indéniable de dynamisme, la guerre du Pacifique, considérée d'un côté comme un mythe et de l'autre comme une punition, continue de faire planer son ombre. Liés de façon croissante par le commerce, les investissements et l'immigration, le Chili et le Pérou ne parviennent toujours pas à tourner la page de leur deuil passé.

Après le retour de la démocratie, le gouvernement chilien réessaia de mettre en application le protocole complémentaire du traité de 1929 qui avait mis fin à la guerre du Pacifique avec trente ans de retard. Ce protocole engageait le Chili à réaliser des travaux pour le Pérou. Or ces derniers étaient suspendus depuis près de soixante ans, en raison d'un problème d'interprétation concernant l'administration¹¹. Durant tout ce temps, les deux pays n'avaient pu parvenir à un accord sur la conception, la construction et la livraison de ces travaux, en raison de l'intérêt économique décroissant au fil du temps qu'ils représentaient pour le Pérou, et en raison du lobby des ultranationalistes péruviens qui considéraient que l'inaccomplissement des engagements chiliens était bénéfique pour eux. De ce point de vue, un traité « non appliqué » ouvrait une fenêtre d'ambigüité à l'égard du port d'Arica, donnant éventuellement une plus grande possibilité de revendication pour le Pérou.

Les premières négociations entre les gouvernements de Patricio Aylwin et d'Alberto Fujimori promettaient une résolution rapide du problème. Cependant, l'*« autogolpe »* péruvien d'avril 1992 détériora la relation du gouvernement de Fujimori avec la région, et donc avec le Chili. Le débat péruvien sur les « Conventions de Lima » tendit à se politiser. La signature d'un accord en mai 1993 demeura sans suite, Fujimori ayant décidé de le retirer du Congrès péruvien un peu plus d'un an plus tard, en août 1994.

Suite au conflit de 1995 entre l'Équateur et le Pérou, les négociations reprirent lorsque le président Fujimori annonça sa volonté de mettre fin à toutes

11. Les travaux qui devaient être mis à la disposition du Pérou étaient une jetée d'amarrage, un bâtiment pour les douanes et une gare terminus pour le chemin de fer relié à la ville de Tacna. Pour un récit détaillé des négociations sous le mandat du président Aylwin lire Rodríguez Elizondo [2004, p. 193-233].



les questions non résolues en matière de frontières. Le Chili, avec l'Argentine, le Brésil et les États-Unis, s'était porté garant des négociations interétatiques dans ce conflit qui s'acheva en 1998. Son rôle avait été apprécié par le gouvernement de Lima. Après de brèves négociations, le Chili et le Pérou signèrent le 13 novembre 1999 un accord selon lequel les protocoles encore en suspens du traité de 1929 devaient être définitivement appliqués. Comme l'a dit à cette occasion le chancelier péruvien,

« la signature de l'Acte d'exécution des points en suspens du Traité de 1929, auquel nous venons d'assister il y a quelques minutes, met fin aux dernières séquelles d'un conflit entre le Pérou et le Chili, qui a eu lieu 120 ans auparavant, et qui est aujourd'hui, fort heureusement, totalement surmonté¹² ».

Pourtant ce propos ne reflétait pas complètement la réalité. Depuis 1986 la chancellerie péruvienne avait commencé à préparer une argumentation contre le Chili à propos des eaux limitrophes. Cette même année, le Pérou communiqua à Santiago qu'il considérait que les limites maritimes entre les deux pays n'avaient pas été fixées. Il niait de ce fait l'interprétation chilienne des accords maritimes de 1952 et de 1954 – ces derniers étant considérés comme des traités internationaux parfaitement valides par le Chili – ainsi que les actes des nombreuses commissions mixtes chiléno-péruviennes enregistrées depuis lors.

Selon le Chili, cette approche s'avérait surprenante, puisque ces cinquante dernières années le Pérou avait appliqué la limite parallèle établie par ces accords en matière de navigation, de survol, d'exercice de juridiction et de recours devant les tribunaux. Pour toutes ces raisons les gouvernements de Ricardo Lagos puis de Michelle Bachelet refusèrent d'ouvrir des négociations sur cette question. Fort de sa solide identité légaliste, le Chili resta attaché à la thèse de l'intangibilité des traités. Ce thème parut avoir été oublié sous le mandat d'Alberto Fujimori. Il revint avec force sous celui d'Álvaro Uribe. En 2005, le Congrès péruvien approuva la *Loi des fondements de la souveraineté maritime* qui modifia unilatéralement les frontières entre les deux pays. Les protestations diplomatiques du Chili, une suite de notes devant les Nations unies, accompagnées de quelques actes peu heureux des deux parties, ont culminé en janvier 2008 avec le dépôt par le gouvernement du président Alan García d'une plainte contre le Chili devant le Tribunal de la Haye [Rodríguez Elizondo, 2004 ; Leiva, 2010]. Au moment où est écrit cet article¹³, les deux pays se trouvent dans la phase de présentation de leurs arguments devant ce tribunal.

Ces rencontres infructueuses en matière limitrophe ne doivent cependant pas faire oublier les remarquables avancées dans plusieurs domaines des

12. *El Peruano*, 14 novembre 1999.

13. Septembre 2011.

relations bilatérales. Le Chili est en effet devenu un important pays d'accueil pour les immigrants péruviens, et le Pérou a été le principal destinataire des investissements chiliens à l'étranger. La régularisation de dizaines de milliers d'immigrants illégaux péruviens par le gouvernement de Michelle Bachelet a été une importante preuve d'amitié vis-à-vis de son voisin. Au Pérou, la création par le gouvernement d'Alan García d'un cadre institutionnel favorable à l'investissement étranger, a été accueillie par l'entrepreneuriat chilien comme un signe exceptionnel de progrès dans les relations bilatérales et dans une perspective d'intégration des économies.

Le nouvel intérêt latino-américain du Chili

L'évolution des différents avec la Bolivie et le Pérou n'ont en rien modifié la position historique du Chili sur ces questions. D'une part, avec la Bolivie, les gouvernements de Michelle Bachelet puis de Sebastián Piñera ont adopté la même attitude que ces 20 dernières années. Ils ont maintenu un dialogue ouvert et centré sur l'agenda de 13 points sur lequel le président Evo Morales a beaucoup travaillé depuis le début de son mandat. Cet agenda, on l'a vu, englobe notamment le thème maritime bolivien. D'autre part, l'attitude du Chili vis-à-vis du Pérou a été « d'envisager de développer un agenda commun plus large, actif et créatif, dans lequel le jugement de la Haye ne peut pas être ignoré mais ne peut pas non plus constituer un obstacle pour sa continuité » [Leiva, 2010, p. 148]. Derrière le maintien de bonnes relations, on peut lire en filigrane, en accord avec la ligne de conduite du pays, une raison juridique qui n'admet ni la révision des traités internationaux ni la non-reconnaissance du droit international. Ce consensus, au sein du Chili, constitue sa meilleure ligne de défense et par conséquent, le jugement de la Cour de la Haye sera accepté dans sa totalité.

D'un point de vue politique, deux lectures opposées se développent au sein du spectre partisan. Pour un secteur, les différents limitrophes avec le Pérou et la Bolivie semblent être sous-jacents à la politique subrégionale et continueront, par conséquent, à exister dans le futur. De ce fait, le Chili ne doit pas faire miroiter des attentes de changement de ses positions traditionnelles. Ce secteur s'oppose catégoriquement à la concession d'un accès souverain sur la mer pour la Bolivie et a tendance à critiquer l'inclusion du thème maritime dans le dialogue entre les deux pays puisqu'il génère des illusions irréalisables. L'idée d'une position « de fermeté » avec ses voisins du Nord, en ce qui concerne des incidents limitrophes réels ou éventuels, découle de cette même ligne de pensée. Dans cette optique, le dépôt d'une plainte devant la Cour de justice de la Haye par le Pérou démontre qu'il n'est pas possible de mettre fin à ses revendications revanchardes et laisse entrevoir que d'autres réclamations plus ambitieuses suivront la publication du jugement. Il faudra adopter une position « claire » face à ces revendications, qui



inclus inévitablement la question d'un équilibre stratégique. Cette position n'est pas incompatible avec la volonté d'accroître les relations économiques avec le Pérou, en proposant des actions conjointes en direction de l'Asie, du Pacifique, de l'économie internationale.

Un autre secteur, de plus en plus influent, souligne la nécessité, pour un pays comme le Chili, complètement dédié au commerce extérieur, de recomposer ses relations de voisinage, pour favoriser le développement d'un climat de bonne volonté dans la région. Puisque la Bolivie possède des richesses naturelles considérables, principalement du gaz naturel, ce secteur suggère de trouver une solution maritime qui satisfasse les deux parties. L'idée d'offrir à la Bolivie un accès à la mer « avec une perspective de souveraineté » a d'ailleurs été publiquement évoquée par des figures influentes de la vie politique chilienne¹⁴. L'incorporation au scénario de l'investissement étranger chilien comme un facteur important des relations de voisinage, contribue à favoriser l'optique négociatrice de façon déterminante.

Cette optique correspond davantage à ce qu'a été la politique extérieure modernisatrice et tournée sur le monde de ces vingt dernières années. Mais son adoption suppose la réalisation d'un facteur politique inatteignable pour le moment : la transformation de l'opinion publique chilienne et l'existence de conditions politiques nécessaires en Bolivie et au Pérou qui puissent aboutir à un accord tripartite. Il est clair que ces points de vue contradictoires vont manifestement continuer à coexister au Chili jusqu'à la publication du jugement de la Cour internationale de Justice. À ce moment-là s'ouvrira une période décisive pour permettre de reformuler les relations entre les trois pays.

(Article traduit de l'espagnol par Claudine Tamayo
et Georges Couffignal)

14. Cf. par exemple, l'entrevue de l'ex-Chancelier Mariano Fernández, *La Segunda On Line*, 25 de Abril de 2011.

Bibliographie

- **CENTRO DE ESTUDIOS ESTRÁTÉGICOS PARA LA INTEGRACIÓN LATINOAMERICANA**, *Hacia un enfoque trinacional de las relaciones entre Bolivia, Chile y Perú*, La Paz / Lima / Santiago, 2 vol., 2001 et 2002.
- **GREBE Horst**, « La relación entre Bolivia y Chile. Situación y Perspectivas », in **ARTAZA Mario, MILET Paz** (éd.), *Nuestros Vecinos*, Santiago de Chile, RIL Editores, 2007.
- **LEIVA Patricio** (éd.), *Diálogos sobre la Haya. El límite marítimo entre Chile y Perú*, Santiago de Chile, Universidad Miguel de Cervantes, 2010.
- **MINISTERIO DE RELACIONES EXTERIORES**, « Hitos de la Política Exterior durante el Gobierno de la Presidenta Michelle Bachelet, 2006-2010 », Santiago de Chile, 2010.
- **MINISTERIO DE RELACIONES EXTERIORES DE CHILE**, « La inversión directa de capitales chilenos en el mundo, 1990-2010 », Santiago de Chile, 2011.
- **PÉREZ LLANA Carlos**, « Modelos Políticos y Alianzas Externas », in **LAGOS Ricardo** (comp.), *América Latina: ¿Integración o Fragmentación?*, Buenos Aires, Edhsa Editorial, 2008.
- **VAN KLAVEREN Alberto**, « La política exterior de Chile durante los gobiernos de la Concertación (1990-2010) », *Estudios Internacionales* (Santiago), n° 169, mayo-agosto 2011, p. 155-172.
- **RODRÍGUEZ Elizondo José**, *Chile-Perú. El Siglo que vivimos en peligro*, Santiago de Chile, La Tercera / Mondadori, 2004.
- **RUZ María Inés**, « Relaciones Chile-Bolivia », in **ENSIGNIA Jaime, FUENTES Cristián, FERNÁNDEZ María de los Ángeles** (éd.), *Política Exterior en el Chile post Concertación: ¿Quo Vadis?*, Santiago de Chile, Friedrich Ebert Stiftung, 2011.

RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

Cet article propose une analyse de la politique extérieure chilienne depuis le retour à la démocratie du début des années 1990, en soulignant les deux principales lignes directrices qui la caractérisent, indépendamment des alternances politiques : d'une part, la nécessité de multiplier les accords commerciaux dans le contexte global de la mondialisation ; d'autre part, celle d'approfondir le dialogue en matière d'intégration régionale tout en gardant ses principes traditionnels de respect des traités et du droit international. Toutefois, en analysant successivement les relations avec l'Argentine, la Bolivie et le Pérou, l'auteur rend compte de l'ambition modernisatrice et multilatérale de la politique extérieure chilienne depuis une vingtaine d'années en même temps que la

permanence d'héritages anciens dans un certain nombre de relations bilatérales.

Este artículo propone un análisis de la política exterior chilena a partir del retorno a la democracia a principios de los años 1990, subrayando los dos grandes rasgos que la caracterizan, independientemente de las alternancias políticas : por una parte, la necesidad de multiplicar los acuerdos comerciales en el contexto global de la globalización ; por otra parte, la de profundizar en el diálogo a propósito de integración regional, sin renunciar a sus principios tradicionales de respeto a los tratados y al derecho internacional. Sin embargo, analizando sucesivamente las relaciones con Argentina, Bolivia y Perú, el autor da cuenta de la voluntad de modernización y de multilateralización de la política exterior chilena desde hace veinte años así como de la permanencia de



antiguas herencias en ciertas relaciones bilaterales.

This article offers an analysis of Chile's foreign policy since the return of democracy in the early 1990s, highlighting the two main guidelines that characterize it, regardless of changes in government : firstly, the necessity of increasing trade agreements in the context of globalisation, and secondly, the necessity of deepening

dialogue on regional integration while adhering to its traditional principles of respect for treaties and international law. However, by successively examining relations with Argentina, Bolivia and Peru, the author reports the modernising and multilateral ambition of Chilean foreign policy in the last two decades, together with the permanence of ancient legacies in a number of bilateral relations.

MOTS CLÉS

- Chili
- politique extérieure
- concertation
- Argentine
- Bolivie
- Pérou

PALABRAS CLAVES

- Chile
- política exterior
- concertación
- Argentina
- Bolivia
- Perú

KEYWORDS

- Chile
- foreign policy
- concertation
- Argentine
- Bolivia
- Peru

Ricardo Ffrench-Davis*

L'économie chilienne depuis la crise globale

Malgré les progrès économiques et sociaux incontestables obtenus dans les années 1990 avec le retour à la démocratie, le Chili est encore loin d'être un pays développé et, ces dernières années, sa trajectoire a subi d'importantes vicissitudes. Par exemple, en 1973, le PIB par habitant atteignait 27 % de celui des pays du G7; en 1989, à la fin de la dictature de Pinochet, il était à peine à 23 % après un important recul lors de la terrible crise de 1982-83. Par la suite, grâce aux corrections apportées au fonctionnement de l'économie pendant les années 1990, il atteint 36,5 % en 2009. La situation distributive, qui s'était améliorée dans les années 1990, compensant la profonde détérioration consécutive aux réformes extrêmement néolibérales de la dictature, ne progresse pas de façon significative dans les années 2000.

En 2009, l'activité économique chilienne, touchée par la crise financière internationale, subit un ajustement récessif important. Le large éventail des politiques publiques mises en place pour répondre à l'urgence inclut une augmentation substantielle des dépenses publiques, avec des mesures en faveur de l'emploi et de l'investissement, et des transferts financiers vers les secteurs les plus défavorisés. La crise globale fait irruption dans un Chili dont le système bancaire est bien régulé et bien capitalisé, dont le fisc est un créancier net du reste du monde et où, avant la crise, il existait un excédent significatif de la balance des paiements courants. Lors du dernier trimestre de 2009, l'économie se trouve à nouveau dans une vigoureuse période de relance.

Une partie du défi que pose la relance, après une chute récessive comme celle de 2009, est relativement facile à relever. En réalité, lorsqu'en mars 2010 une

* Université du Chili.

nouvelle coalition politique arrive au pouvoir, le Chili possède une capacité disponible importante permettant pendant plusieurs trimestres une augmentation du PIB réel beaucoup plus rapide que la création de PIB potentiel. Cependant, au fur et à mesure que le fossé qui sépare le PIB réel du PIB potentiel se réduit, les mesures permettant de corriger le fonctionnement de l'économie nationale, comme l'intégration des secteurs de revenus moyens et faibles dans le développement productif, se font plus urgentes. La réduction des écarts de production est essentielle pour le développement économique et pour le développement social [Bourguignon et Walton, 2007; Ffrench-Davis, 2010].

Nous ferons tout d'abord un bref résumé de l'évolution de l'économie chilienne pendant les 16 ans de dictature (1973-1989) et les quatre gouvernements démocratiques (1990-2010). Nous analyserons ensuite l'effet de contagion de la crise de 2008-2009. Nous proposerons un bilan des réponses de la politique économique et expliquerons enfin les effets des politiques de stimulation¹. La dernière partie expose nos réflexions finales.

Bref retour sur le développement de l'économie chilienne depuis 1973

Le Chili est souvent cité comme un cas exemplaire de réformes économiques couronnées de succès malgré des régimes politiques aux orientations très différentes. La perception erronée d'« un modèle chilien » responsable du succès durable de ces dernières années, s'est généralisée. À partir de 1973, lorsque démarrent les profondes réformes néolibérales imposées par la dictature d'Augusto Pinochet, on peut distinguer plusieurs périodes régies par des optiques politiques substantiellement différentes, des contextes internationaux hétérogènes et présentant des résultats économiques et sociaux très dissemblables. On ne peut donc pas parler d'un modèle unique ni d'un seul résultat [Ffrench-Davis, 2010].

La première vague de réformes (1973-1981), lancée après le coup d'État militaire de 1973, se caractérise par l'implantation d'un modèle néolibéral dans sa version la plus extrême. L'adoption de mesures de libéralisation commerciale totale et unilatérale et une forte libéralisation financière sans régulations de prudence et sans caractère contracyclique s'accompagnent de privatisations massives. Vers 1981, on note des progrès dans le contrôle de l'inflation et l'élimination du déficit fiscal, au détriment de la balance extérieure et au prix de l'accumulation d'une énorme dette extérieure privée (avec un coefficient d'investissement productif vraiment bas). Ces déséquilibres de l'économie réelle aboutissent à l'effondrement de 1982, avec une chute de 14 % du PIB, un taux de chômage de 30 % et une importante augmentation de la pauvreté et des inégalités.

1. Pour ce faire, nous avons utilisé en partie des données issues de Ffrench-Davis et Heresi [2011].



La deuxième étape (1982-1989) correspond à un virage, pris par la dictature elle-même, vers des politiques plus pragmatiques imposées par l'obligation de sortir de la crise profonde. Elle correspond à une série d'interventions publiques, celles-là mêmes qui avaient été fortement critiquées lors de la première phase, comme l'augmentation des droits de douane à l'importation et l'instauration de stimulants « sélectifs » aux exportations, l'établissement de régulations sévères sur les marchés financiers et le sauvetage des banques privées en faillite. Celles-ci seront reprivatisées, lorsque les comptes seront repassés dans le bleu, grâce aux aides publiques fournies aux institutions et aux débiteurs, ce qui représentera un coût de près de 35 % du PIB. Pendant la phase de récupération, entre 1986 et 1989, le PIB effectif augmente vraiment, mais si l'on tient compte de la récession de 1982 on s'aperçoit que la croissance annuelle moyenne tourne autour d'un médiocre 2,9 % alors que la répartition des revenus subit une nouvelle détérioration.

Le retour à la démocratie en 1990 correspond à l'inauguration d'une troisième variante du modèle économique. La démarche de la Concertation Démocratique, coalition de centre gauche, de socialistes et de démocrates chrétiens, consiste à promouvoir « le changement dans la stabilité et la croissance dans l'équité ». Les réformes importantes du modèle dont elle hérite consistent, entre autres, en une restauration des droits du travail, une réforme fiscale pour augmenter les ressources publiques et financer une augmentation des dépenses sociales, et une profonde réforme de caractère contracyclique des politiques macroéconomiques (voir encadré 1).

Ces réformes macroéconomiques touchent la politique des changes et la politique monétaire, la régulation financière et le compte de capital, en mettant en avant le rôle crucial de l'équilibre de l'économie réelle pour obtenir une croissance équitable. C'est dans ce contexte que le Chili augmente de manière soutenue sa capacité productive durant les années 1990, enregistrant une augmentation du PIB de 7,1 % par an entre 1990 et 1998, une amélioration de la répartition des revenus et un recul notoire de la pauvreté.

Une caractéristique importante de cette période réside dans la régulation du compte de capital par une obligation de dépôt non rémunéré ou taxation flexible (*encaje*) sur les capitaux financiers entrant au Chili dans ces années où l'offre de flux financiers aux pays émergents est conséquente. Les régulations drastiques contracycliques contribuent à maintenir les flux de capitaux sous contrôle, en modifiant leur composition au profit de capitaux à long terme destinés à des investissements productifs, dans un effort couronné de succès pour éviter une fausse appréciation du taux de change et les excès de la demande intérieure. L'instauration d'une stabilité macroéconomique de caractère global est finalement avantageuse pour l'économie réelle et se traduit par le rythme de croissance dont nous avons parlé, accompagné d'une amélioration de la répartition des ressources. Il faut souligner

que le secteur privé, bien qu'il soit alors soumis à une charge fiscale plus lourde et à une réglementation du travail et des salaires plus contraignante, augmente notamment son taux d'investissement qui passe de 14 % du PIB en 1982-1989 à 20 % en 1990-1998. La stabilité macroéconomique réelle est un facteur fondamental de cette période : elle s'accompagne d'une demande intérieure importante en phase avec la capacité productive disponible, et d'un taux de change « d'équilibre durable ».

Garantie de valeur des flux financiers au Chili

En 1990, à peine revenu à un régime démocratique, le Chili reçoit une offre de financement externe supérieure (en fonction de son PIB) à celle reçue par d'autres nations d'Amérique latine grâce à son meilleur développement économique, à sa plus faible dimension économique et à sa transition politique. Cette offre est perçue comme un excès déséquilibrant pour la macroéconomie (particulièrement la demande globale et sa relation avec le PIB potentiel et une balance externe équilibrée) et pour la stratégie exportatrice. En réaction, le pays met en place une obligation de dépôt non rémunéré ou taxation flexible (*encaje*) sur des capitaux financiers entrant au Chili. Le taux de cette garantie, la durée de rétention à la Banque centrale et sa couverture sont modulés en fonction de l'importance de l'offre de fonds externes, de façon à ce que le flux net concorde avec les volumes absorbables tout en soutenant les équilibres macroéconomiques ; la flexibilité de maniement du taux et de sa couverture a permis de profiter des vertus des mécanismes de contrôle via les prix relatifs et les restrictions quantitatives.

Entre 1991 et 1995, les niveaux du taux de change et du déficit du compte courant (en proportion du PIB) sont inférieurs à la moyenne de la région. La taxation des entrées à court terme permet des politiques de change et des politiques monétaires contracycliques actives. Le Chili peut ainsi contrôler la composition des revenus, réduisant de manière significative les flux à court terme et en liquide. Associé à une intervention stérilisatrice sur les marchés des devises, ces mesures ont empêché une appréciation déséquilibrée du taux de change en maintenant, jusqu'au milieu des années 1990, la demande globale à des niveaux conciliables avec le PIB potentiel, et le déficit du compte courant dans des limites soutenables.

Une autre dimension dynamique lie le présent et le futur : une économie qui possède un taux élevé d'utilisation de la capacité productive, et des flux stables à long terme, aura tendance à avoir des taux d'investissement productif plus élevés. À leur tour, les flux persistants ont tendance à se



diriger davantage vers l'investissement productif que vers la consommation. De ce fait, l'économie nationale se caractérise entre 1990 et 1995 par un taux d'investissement productif croissant. L'ambiance macroéconomique obtenue est ainsi favorable au développement de l'économie réelle.

En résumé, il est évident que 1) les contrôles des capitaux mis en place au Chili ont modifié la structure de maturité des flux de capitaux, réduisant la participation du composant spéculatif; 2) ils ont permis le maintien d'un différentiel variable entre le taux d'intérêt interne et les taux internationaux, fournissant ainsi un espace pour une politique monétaire active, permettant à l'économie de rester continuellement aux bords de sa frontière productive; 3) ils ont évité une appréciation déséquilibrante du taux de change [Magud et Reinhart, 2006; Edwards et Rigobon, 2009]. De plus 4) la régulation des flux de capitaux financiers a permis de modérer l'augmentation du stock de passifs externes, d'améliorer son profil et de maintenir la macroéconomie réelle en équilibre.

Sources: Ffrench-Davis [2010, chap. VIII];
Le Fort et Lehmann [2003]; Williamson [2003].

La croissance de 7,1 % de ces années correspond à une augmentation de 9,9 % des exportations et un dynamique 6,5 % du reste du PIB (voir tableau 1). Dans les années qui suivent (1999-2008), l'augmentation du PIB rétrocède à 3,7 % avec une baisse des exportations à 6,1 %, mais la plus grande part de la détérioration est concentrée sur le reste du PIB, dont la croissance passe de 6,5 % à 3,0 %. Le recul de la qualité des politiques macroéconomiques enregistrée ces années-là joue un rôle fondamental dans cette récession.

TABLEAU 1. EXPORTATION ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE, 1974-2010
(TAUX DE CROISSANCE, MOYENNE ANNUELLE EN %)

	PIB	Exportations	PIB non exporté
1974-1989	2,9	10,7	1,6
1990-1998	7,1	9,9	6,5
1999-2008	3,7	6,1	3,0
2009	-1,7	-6,4	0,0
2010	5,2	1,9	6,3
1990-2010	5,0	6,8	4,5

Sources: Ffrench Davis [2010], actualisé à partir de données de la Banque centrale.

Sur le plan commercial, le Chili entame un processus de négociation de nombreux accords d'échanges commerciaux: la libéralisation des importations passe d'un système unilatéral à un système qui implique des préférences commerciales en échange d'une baisse des droits de douane en faveur des partenaires. Actuellement la majorité des importations et exportations du Chili se font à travers des accords de libre commerce [DIRECON, 2009]. Au départ c'était une façon de se rapprocher de l'Amérique latine revenue à des régimes démocratiques. Les exportations de la région devaient être intensifiées, notamment en ce qui concerne les produits non traditionnels ayant une plus grande valeur ajoutée.

Grâce à cette politique, des accords de coopération économique ont été signés avec les pays de la Communauté andine (Bolivie, 1993; Venezuela, 1993; Colombie, 1994; Équateur, 1995; Pérou, 1998). En 1996, est signé l'accord d'association avec le Mercosur (Marché commun du Sud) qui est le principal marché d'Amérique latine et qui, à l'époque, comprenait l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Un large accord est conclu avec le Mexique en 1991, puis élargi en 1999. L'intensification des liens avec les pays développés et les différentes régions du monde est un autre ingrédient de la politique extérieure. En 1994, le Chili entre au Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC, pour ses initiales en anglais). En 1997, il conclut un large accord avec le Canada. Il faut souligner que cet accord comporte une clause spéciale pour permettre au Chili d'avoir un système de contrôle sur les flux de capitaux. En 2003 commencent à fonctionner des accords commerciaux avec l'Union Européenne et en 2004 avec les États-Unis. Tout de suite après vient une longue série de nouveaux traités avec, entre autres, la Corée, la Chine et le Japon. Dans tous ces accords, les restrictions et les droits de douane à payer pour les exportations chiliennes sont revus à la baisse de façon importante [DIRECON, 2009].

Les accords commerciaux ouvrent de nouvelles possibilités aux exportations chiliennes, en particulier dans des domaines non traditionnels. Cependant tout cela entraîne des coûts que l'on commence à voir apparaître: perte de revenus douaniers et chômage, au moins transitoire, résultant de l'éviction de producteurs locaux. L'intensification de la libéralisation à travers des accords commerciaux fait que le droit de douane nominal effectivement payé par les importateurs est notamment inférieur au taux unique de 6 % en place depuis 2003. En 2010, les droits effectivement payés sont, en moyenne, de moins de 1 %. Naturellement la réduction des droits de douane, associée à une appréciation réelle du taux de change depuis 2005, ralentit la production de biens importables (substitution d'importation), alors que les coûts des équipements importés pour la fabrication de produits exportables et leurs coûts de production sont réduits.

Tout cela ainsi que les régimes préférentiels dont elles bénéficient dans les pays de destination devaient favoriser la croissance des exportations et leur diversification. Hélas, cela s'arrête à la fin des années 1990 à cause de la récession enregis-



trée dans l'environnement macroéconomique et dans la politique de change. En conséquence, les possibilités offertes par les traités n'ont pas été bien exploitées.

Paradoxalement, le Chili – la Banque centrale autonome à proprement parler – installe progressivement un changement de direction à la fin des années 1990, choisissant le point de vue néolibéral à la mode : libéralisation du compte de capital et du taux de change, et politique monétaire centrée exclusivement sur le problème de l'inflation. De cette façon, l'évolution de la demande intérieure et l'évolution du taux de change deviennent dépendantes des flux financiers et se convertissent en victimes de la globalisation de la volatilité financière. On adopte donc petit à petit une économie « financiarisée », aux dépens de la croissance soutenue et de l'équité.

Le côté positif, contracyclique, de tout cela est que l'autorité économique instaure une politique fiscale fondée sur la règle de l'équilibre structurel, qui permet d'isoler les effets cycliques du niveau d'activité économique et du prix du cuivre, définissant ainsi le niveau des dépenses publiques en fonction des revenus structureaux [voir Ffrench-Davis, 2010, cap. IX. 6].

Malgré tout, le travail réalisé par les quatre gouvernements de la *Concertación* est nettement supérieur à celui de la dictature : l'accroissement du PIB moyen par habitant est de 3,6 % entre 1990 et 2008, contre 1,3 % entre 1973 et 1989. D'autre part, la politique sociale voit son pouvoir augmenter. Néanmoins l'inégalité est toujours honteusement élevée, principalement à cause des caractéristiques régressives du marché du travail et du marché financier, des faiblesses persistantes de la qualité de l'éducation publique et des reculs enregistrés dans les politiques macroéconomiques.

Après les progrès obtenus par la démocratie, l'agenda économique exige la matérialisation de profondes réformes supplémentaires pour « assurer » un financement à long terme qui soutienne un développement basé sur les petites et moyennes entreprises, la formation professionnelle et l'innovation technologique. Il faut également retrouver le chemin d'une macroéconomie en faveur du développement donnant la priorité aux régulations plutôt qu'aux flux de capitaux spéculatifs et à l'évolution du taux de change réel (TCR).

L'impact de la crise : quatrième trimestre 2008-2009

Au début de la crise globale, le Chili profite du choc positif sur le prix international des matières premières. Il bénéficie donc d'un excédent extérieur (malgré l'augmentation faramineuse des importations), d'une diminution de sa dette publique, d'excédents fiscaux avec d'importants fonds souverains placés à l'étranger et d'importantes réserves internationales de la Banque centrale. Dans le même temps, l'envol des prix internationaux des combustibles et des aliments donne lieu à une augmentation permanente des prix intérieurs qui dépassent de

beaucoup les prévisions de la Banque centrale. Celle-ci persiste dans le maintien de son attitude de limitation de l'inflation, provoquant une détérioration de l'objectif de croissance. En effet, jusqu'à la fin de 2008, alors qu'apparaissent des signes évidents de récession avec des taux d'inflation mensuelle négative, le taux d'intérêt de la politique monétaire se maintient à plus de sept points au-dessus du taux de la FED.

En réponse aux chocs commerciaux et financiers externes, en septembre 2008, commence une contraction de la demande globale, suivie d'une chute de la production, de l'emploi et de la formation de capital. Nous allons expliquer maintenant les principaux effets sur le secteur extérieur, la demande globale et le marché du travail.

Le secteur extérieur

Au second semestre de 2008, le compte courant de la balance des paiements souffre d'un déficit de 6 % du PIB à cause de la chute des prix et du volume des exportations, auquel vient s'ajouter un retard excessif, qui traîne depuis des trimestres, au niveau du taux de change.

La globalisation de la volatilité financière explique que la crise touche même le marché des produits de base qui sont de plus en plus exposés à la spéculation des marchés financiers internationaux. Le prix du cuivre, par exemple, après avoir atteint le niveau historique de 4 dollars US la livre, chute brutalement à 1,4 dollar au plus fort de la crise. Les prix des importations suivent la même tendance, surtout à cause de la diminution du prix des combustibles (un cinquième des importations est constitué par le pétrole et ses dérivés). Finalement, le quantum des exportations chute de 6,4 % en 2009, contrastant avec l'augmentation annuelle de 7,9 % entre 1990 et 2008.

Les ajustements internes sont très importants du côté des volumes importés. La chute des revenus disponibles, ajoutée à la dévaluation du peso et au climat d'incertitude qui déprime les investissements, provoque une chute de 14 % du quantum des importations en 2009.

Pendant les mois de plus grande récession (novembre 2008 à août 2009) le gouvernement procède à un rapatriement significatif de fonds souverains pour financer le déficit fiscal. Ce comportement clairement contracyclique coexiste avec de spectaculaires sorties de résidents, principalement associées aux AFP (sociétés privées d'administration des fonds prévisionnels). Ainsi, en 2009, on enregistre des sorties nettes de capitaux correspondant à 2,1 % du PIB. Il est intéressant de constater que l'IED enregistre des flux nets positifs, mais avec une perte de participation de l'IED nouvelle qui est celle qui crée directement la capacité productive (voir tableau 2).



TABLEAU 2 – INDICATEURS FISCAUX, 2001-2010

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PIB efectivo (tasa anual real, %)	3,4	2,2	3,9	6,0	5,6	4,6	4,7	3,2	-1,5	5,4
PIB tendencial (%) (consulta ex-ante)	4,1	3,9	4,0	4,2	4,9	5,0	5,3	5,0	4,9	4,2
Precio efectivo del cobre (US\$/Lb)	72	71	81	130	167	305	323	316	234	320
Precio tendencial del cobre (US\$/Lb)	90	91	88	88	93	99	121	137	199	213
Variación del ingreso fiscal (%,\$ 2009)	6,4	0,7	5,2	20,3	19,1	23,1	10,3	-9,5	-20,4	25,9
Variación del gasto fiscal (%,\$ 2009)	5,7	4,1	1,5	6,3	6,6	6,8	9,2	8,2	16,9	7,5
Balance fiscal efectivo (% PIB, \$ corrientes)	-0,5	-1,2	-0,5	2,1	4,6	7,7	8,2	4,3	-4,4	-1,0
Balance estructural (% PIB, \$ corrientes)	1,2	0,9	0,9	1,1	1,1	1,1	0,5	0,0	-1,2	n.d.
Meta fiscal (% PIB)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,5	0,5	0,0	n.d.
Ingreso (% PIB, \$ corrientes)	21,8	21,1	20,7	22,0	23,8	25,8	27,0	25,7	20,1	22,6
Gasto (% PIB, \$ corrientes)	22,3	22,3	21,1	19,9	19,3	18,1	18,8	21,3	24,5	23,6

Source : Ffrench-Davis [2010] et actualisations à partir des données de la Direction du budget (DIPRES).

Le déclenchement de la crise a un fort impact sur le marché financier local. Les banques augmentent leurs préférences pour les liquidités, ce qui provoque une forte augmentation des taux d'intérêt. Pour cette raison, la Banque centrale réagit en favorisant les liquidités en pesos et en dollars : grâce à ces mesures et à l'amélioration des marchés financiers globaux, le marché interbancaire local recommence rapidement à fonctionner avec une relative normalité, en particulier avec les grandes entreprises.

Niveau d'activité et demande globale

Le PIB et la demande intérieure se sont paralysés au quatrième trimestre 2008 et ont fortement chuté au premier trimestre de 2009. Après avoir grimpé à des taux dépassant les 8 % par an entre 2004 et 2008, la demande intérieure s'effondre de 8 % dans les trois premiers trimestres de 2009, comparativement à 2008. De la même façon, le PIB passe d'une croissance de 5 % à un 2,7 % annuel.

Le ralentissement de l'économie locale se manifeste plus fortement dans les domaines les plus sensibles aux conditions de crédit, c'est-à-dire la consommation durable et la formation de capital. Du début de 2004 jusqu'au troisième trimestre de 2008, la consommation durable croît en moyenne de 19 % par an, puis elle

chute de 14 % dans les quatre trimestres qui suivent. Pour sa part, la formation brute de capital qui augmentait d'environ 14 %, chute de 15 % en 2009, surtout à cause du secteur des machines et des équipements (principalement importés) réduit de 24 %.

Marché du travail et indicateurs sociaux

La situation du marché du travail souffre une détérioration intense. Le taux officiel de chômage augmente de 8,3 % en 2008 à 10,7 % en 2009. En ce qui concerne la pauvreté, le processus soutenu qui lui avait permis de passer de 45 % en 1987 à 13,7 % en 2006 est interrompu. En 2009, on enregistre une augmentation de la population en situation de pauvreté qui atteint les 15,1 %. Cette augmentation peut s'expliquer par deux facteurs conjecturaux: d'abord, il faut souligner le bond enregistré par le prix du panier alimentaire de la ménagère qui sert de norme pour définir la limite de l'indigence et que l'on multiplie par deux pour trouver la limite de la pauvreté. Cette limite augmente de près de 20 % réels en 2009 à cause de la hausse internationale du prix des aliments. Si les prix de 2009 avaient eu cours en 2006, le taux de pauvreté aurait été de 19 % au lieu de 13,7 %.

Deuxièmement, l'enquête (CASEN) a été faite en novembre 2009, quand le marché du travail était profondément déprimé par les effets de la crise internationale. En effet, le taux de chômage du quintile le plus pauvre de la population (27,4 %) était presque sept fois supérieur à celui du quintile le plus riche (4,2 %). Grâce aux politiques sociales mises en place, les effets négatifs sur la population la plus vulnérable ont pu être atténués, et le taux de pauvreté se situe alors à 15,1 %. Il est clair que, sans les mesures politiques de réactivation et de mitigation mises en place par la présidente Bachelet pendant la crise, la récession transitoire dans la lutte contre la pauvreté aurait été beaucoup plus sévère.

Les réponses de politique économique depuis 2008

Suite aux effets de la crise internationale, les autorités économiques sont confrontées à un double défi: d'une part, stabiliser le marché financier interne pendant la période de plus grande incertitude internationale et, d'autre part, empêcher un ralentissement significatif de la croissance économique, des indicateurs sociaux et de l'emploi.

Les autorités monétaire et fiscale mettent en place des mesures d'aide en matière de liquidité en monnaie étrangère et en pesos et d'augmentation des collatéraux acceptables par la Banque centrale. Bien que le marché financier intérieur retourne rapidement à la tranquillité, une augmentation du prix des conditions de crédit subsiste pendant plusieurs mois. Cependant, la Banque maintient le taux de politique monétaire (TPM) à 8,25 % jusqu'à fin 2008, en partie par peur



d'accentuer la dévaluation du peso pendant les mois de plus grande incertitude, ce qui aurait pu nuire au taux d'inflation à court terme. Fin 2008, le changement de tendance inflationniste est évident. Après le passage par le point d'infexion statistique, commence un processus de relâchement monétaire pour ajuster le taux de référence à un niveau correspondant mieux à l'état de l'économie. En janvier 2009, démarre une réduction du TPM qui s'achève en juillet 2009, quand il se situe à 0,25 %. Ensuite, à cause de l'augmentation de la perception de risque dans les institutions financières, on assiste à un lent transfert de la baisse des taux aux usagers du crédit, avec le maintien d'un taux de rendement des banques très élevé.

Au cours de l'année 2009, une fois passés les moments de plus forte incertitude sur les marchés financiers, le Chili profite d'un accès relativement rapide au crédit externe, ce qui lui permet de normaliser le financement du commerce extérieur et du secteur privé.

En 2009, le pays récupère ses excédents extérieurs grâce à l'augmentation du prix du cuivre et au fort ajustement interne de la demande d'importations. Le prix du métal retourne à un niveau historiquement élevé (dépassant les quatre dollars la livre) à cause d'une forte demande de la Chine et d'une amélioration des perspectives économiques globales.

En 2009, la politique fiscale devient la principale force compensatrice du choc externe négatif. En effet, on passe d'une vision initiale cycliquement neutre, qui implique de maintenir la tendance des dépenses, à une vision définitivement contracyclique. En 2009, le fisc augmente ses dépenses de 17 %, bien que les recettes chutent de 20 %, avec un déficit effectif de 4,4 % du PIB (tableau 3).

Le gouvernement utilise largement les dispositifs construits dans les années précédentes, signe d'une attitude fiscale responsable, pour mener une politique fermement contracyclique, pro-emploi et pro-crédit. En effet, comme on peut le voir dans le tableau 3, la règle de l'excédent structurel implique l'accumulation, au cours des années précédentes, d'une quantité équivalente à 27 % du PIB en excédents fiscaux, faisant passer le fisc de débiteur à créiteur net.

Parmi les mesures de réactivation, l'accent est mis sur la construction de logements sociaux et les travaux publics, avec notamment un grand plan d'investissement routier. Les impôts de certains secteurs clés comme les combustibles, les crédits et les petites et moyennes entreprises sont momentanément réduits. En particulier, en 2009 un impôt pouvant atteindre 1,2 % sur les opérations de crédit est temporairement supprimé. De plus, les acomptes mensuels de l'impôt sur le revenu, versés par les entreprises, sont réduits.

Une des principales mesures palliatives de ce plan d'urgence est l'attribution de deux bons d'environ 80 dollars par membre non actif des familles appartenant aux 40 % les plus pauvres de la population. De plus, il est décidé d'intensifier les énormes efforts entrepris pour améliorer et élargir les systèmes de retraite

à travers une réforme prévisionnelle mise en place en 2008, avant le début de la crise². Les premières pensions de solidarité (allocation mensuelle en liquide que l'État attribue aux personnes de 65 ans ou plus, et aux handicapés ne percevant pas d'autre pension et faisant partie des deux quintiles les plus pauvres de la population) sont distribuées en 2008. En 2009, il est décidé d'anticiper l'élargissement de la couverture du système de pensions de solidarité qui passe de 40 % à 50 % de la population. C'est ainsi qu'une mesure de caractère structural est anticipée dans un but de réactivation. De plus démarre la distribution d'apports solidaires couvrant toute pension qui ne dépasse pas un certain seuil de revenus.

TABLEAU 3. FLUX NETS DE CAPITAUX PAR SECTEUR, 2003-2010
(EN POURCENTAGE DU PIB)³

FLUJOS NETOS	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Inversión Extranjera Directa	3,3	3,7	5,9	4,1	3,5	6,1	4,2	3,0	3,1
IED nueva	-2,3	3,5	4,1	3,5	1,4	4,1	1,6	1,0	n.d.
Fusiones y adquisiciones	5,6	0,1	1,8	0,6	2,1	2,0	2,5	2,0	n.d.
Gobierno general	0,9	1,2	0,1	-0,8	-5,3	-7,0	-2,8	4,7	-0,7
Banco Central	-0,3	0,4	0,2	-1,5	-1,4	2,0	-3,8	-0,4	-1,5
Bancos	3,5	2,6	0,6	0,7	-0,6	1,2	2,2	2,1	2,3
Fondos de pensiones	-2,3	-5,2	-2,6	-2,4	-0,3	-2,2	-1,5	-10,2	-2,8
Fondos mutuos y cías. de seguros	-0,5	-0,2	-0,4	-0,8	-1,4	-1,7	0,0	-0,9	-3,0
Otros sectores	-2,5	-0,3	-5,7	0,5	1,5	-2,6	3,0	-0,4	-1,9
Entrada neta de capitales	2,1	2,0	-1,9	-0,1	-3,8	-4,3	1,3	-2,1	-4,4
PIB en millones de US\$ corrientes	67 266	73 990	95 653	118 250	146 773	164 315	170 741	161 270	203 390

Source: Ffrench-Davis et Heresi [2011] à partir de données de la Banque centrale.

Dans le monde du travail, des aides à l'embauche des jeunes ayant de faibles revenus sont mises en place. Les bénéficiaires perçoivent un subside équivalant à 20 % de leur rémunération et l'employeur touche 10 %. Cette mesure favorise

2. En 2008, on ajoute un soutien solidaire important à la réforme de 1981 sur le remplacement du système par répartition par un système à capitalisation individuelle. Le caractère régressif dû au fait que les comptes individuels subissent la précarité du marché du travail est ainsi compensé en partie par le soutien solidaire financé par l'État.
3. Les chiffres négatifs impliquent des sorties nettes de capitaux.



l'embauche d'un secteur de la population qui souffre de manque d'expérience dans le monde du travail et qui est très vulnérable en période de crise. D'autre part, la principale entreprise d'État, CODELCO, reçoit un milliard de dollars du gouvernement pour financer ses projets d'investissement. Dans le même temps, le capital de *Banco Estado* (principale banque d'État) est augmenté de 50 %. Cette mesure permet l'attribution de crédits aux petites et moyennes entreprises et aux personnes des classes moyennes.

La récupération fin 2009 et en 2010

Au cours de l'année 2009, le gros choc externe négatif de la crise internationale est progressivement compensé par les effets positifs des politiques publiques de réactivation. La fracture récessive de 2008 et la chute de 1,7 % du PIB en 2009 ouvrent, en dépit de la destruction provoquée par le tremblement de terre du 27 février 2010, un espace significatif pour une augmentation du PIB basée sur la récupération, au-delà de la création d'un nouveau PIB potentiel.

Au cours du dernier bimestre 2009, la réactivation prédomine avec une récupération de l'activité économique passant d'un plancher de -2,7 % annuel (en octobre 2009) à une valeur proche du 4 %. Cette progression est interrompue, de façon temporaire mais significative par le séisme (l'activité économique de mars 2010 chute de 2,3 %). Au cours des trois trimestres suivants de 2010, la demande interne augmente de deux chiffres, soutenant ainsi la récupération du PIB qui atteint une vitesse annuelle de 7 %. Cependant, malgré la reprise économique enregistrée, en juin 2011 il existe toujours un écart entre le PIB réel et le PIB potentiel.

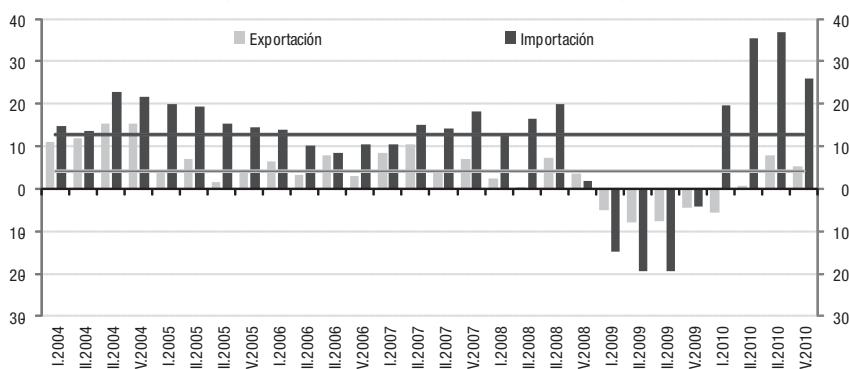
Le tableau 1 montre que la chute du PIB en 2009 correspond principalement à une diminution des exportations, avec une plus faible répercussion sur l'économie intérieure, contrairement à ce qui s'est passé lors des récessions antérieures où les chocs externes ont eu des effets multiplicateurs négatifs importants sur l'économie intérieure. En 2010, alors que les exportations se récupèrent lentement, la production destinée au marché intérieur est le secteur qui soutient la récupération.

La récupération de l'activité économique implique une augmentation de la formation de capital, en particulier par l'importation d'équipements et de matériel industriel, compensant les chutes enregistrées pendant la récession. En général, toutes les importations enregistrent une augmentation importante, répondant à l'élargissement de la demande globale et à un énorme retard d'appréciation du taux de change.

Depuis le début du boom de l'augmentation des prix des ressources naturelles, le retard du taux de change est récurrent dans une économie qui présente des symptômes évidents de la maladie hollandaise. En effet, comme le montre le graphique 1, entre 2004 et 2010, le dynamisme des volumes exportés diminue de façon continue et cette tendance est encore plus marquée dans le domaine indus-

trie. Pour cette raison, et malgré la prolifération de clauses commerciales préférentielles des nombreux accords de libre commerce en opération, la diversification des exportations stagne. Cependant, entre 2004 et 2010, le volume des importations croît deux fois plus vite que les exportations. Les erreurs de la politique de change sont en grande partie responsables de ces mauvais résultats, empêchant le pays de profiter du développement de la production offert par les clauses commerciales préférentielles.

GRAPHIQUE 1. CROISSANCE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS, 2004-2010
(TAUX DE VARIATION SUR QUATRE TRIMESTRES)⁴



Source : élaboration propre à partir de données de la Banque centrale.

Une grande partie du problème réside dans l'internalisation croissante de la « maladie hollandaise ». Face à la persistance du choc externe positif concernant les termes de l'échange, l'économie a de plus en plus souvent mis en place un taux de change réel, en rapport avec un prix du cuivre en augmentation, supérieur à sa moyenne historique, et probablement supérieur à son niveau durable à long terme. Les prix en hausse ont été internalisés explicitement dans les comptes fiscaux structurels, en procédant à des augmentations du prix à long terme, pris en compte dans le budget⁵. De plus, il est probable que le taux de change soit soumis à de nouvelles appréciations à cause de l'influx de capitaux, induit par un différentiel croissant entre les taux d'intérêt interne et externe.

La vision économique la plus néolibérale est convaincue que l'autorité économique ne peut pas influencer le taux de change car ce serait aller « contre le

4. Les exportations et importations correspondent au volume ou quantum de biens et de services. Les lignes horizontales correspondent à la moyenne simple des taux de variation au cours de la période 2004(I)-2010(IV).

5. Housse de 114 % nominale entre les budgets de 2006 et 2010.



marché ». La principale vision opposée affirme au contraire qu'il existe différents segments dans le marché et qu'il faut agir en faveur de celui qui est le plus important pour le développement productif (c'est-à-dire des producteurs de biens exportables et de substitutions des importations) en évitant ainsi que des agents à courts termes ou des chocs transitoires en termes d'échange conduisent le taux de change à court terme à des niveaux insoutenables à moyen terme. Cela implique donc une intervention totalement en faveur (et non pas contre) du marché le plus important pour la croissance économique.

En résumé, la permanence d'une politique de taux libre et de compte de capital ouvert implique de renoncer à une politique macroéconomique constante, comme nous l'avons définie dans ces lignes et dans Ffrench-Davis [2005, chap.I] : avec une demande régulée à des niveaux proches de la frontière productive et des macroprix « corrects » ou bien alignés. Dans un contexte de flux de capitaux massifs et volatils et de termes d'échange très variables, un taux de change totalement libre subit de fortes fluctuations et ne peut se stabiliser autour d'une valeur proche de son niveau de tendance durable.

Dans la réalité, le taux de change fait preuve d'une grande volatilité. Cette volatilité décourage 1) la production de valeur ajoutée sur les ressources naturelles, 2) la participation des PME à l'effort d'exportation, 3) la survie et la préservation des emplois de l'industrie nationale qui entre en compétition avec les importations, 4) l'investissement productif dans les domaines des biens exportables et des substitutions d'importations, 5) la mise à profit des possibilités offertes par les accords commerciaux, et elle accentue ses risques et ses coûts. Pour récupérer une croissance équitable, il est absolument indispensable que le Chili retrouve sa capacité à maintenir les équilibres de la macroéconomie réelle. Pour cela, la Banque centrale doit revenir à une politique de change intermédiaire, de flexibilité dirigée [Williamson, 2003; Rodrik, 2008] et doit réintroduire la régulation contracyclique du compte des capitaux.

Réflexions finales

L'économie chilienne a eu une croissance inédite pendant une grande partie des années 1990, soutenue par une expansion notable de la formation du capital et par une augmentation de la capacité productive. Parallèlement, l'emploi et les salaires ont progressé de façon soutenue. Les années suivantes, la croissance économique s'est considérablement ralentie, mais les améliorations des programmes sociaux ont été particulièrement novatrices, contribuant à un développement plus inclusif.

Cependant le solide programme social ne coïncide pas avec le programme de développement productif et le développement économique modeste durant toute la période post-crise asiatique, à cause des reculs des politiques macroéconomiques et des faiblesses et contradictions des politiques microéconomiques.

Après avoir su éviter à son économie d'être dévastée par les chocs externes pendant la majeure partie des années 1990, le Chili adopte, les années suivantes, une attitude passive devant la globalisation de la volatilité financière. Pendant tout un quinquennat (1999-2003) le PIB augmente à peine de 2,6 % annuels, suivant la tendance récessive prédominante dans d'autres économies émergentes. Son taux de change et sa demande globale, composantes essentielles des équilibres macroéconomiques, sont alors dominés par les fluctuations externes des termes de l'échange et des marchés financiers à court terme. Par la suite, dans la période d'expansion (2004-2008), les politiques monétaire et fiscale freinent de manière excessive l'espace de récupération.

Le progrès soutenu vers un développement convergent implique une politique macroéconomique active axée sur l'économie réelle (« productivisme »), c'est-à-dire fonctionnant en général 1) dans une zone proche du PIB potentiel, avec une demande interne en accord avec celui-ci, et 2) une régulation contracyclique du compte du capital, du taux de change et de la politique fiscale.

Pour que le taux de change remplisse efficacement son rôle d'assignataire de ressources dans le contexte commercial choisi par le Chili – multiples associations commerciales avec différents blocs et nations – il est essentiel de donner aux investisseurs et aux producteurs les signes d'une certaine stabilité réelle à moyen terme. Il est nécessaire que les producteurs actuels de denrées exportables s'intègrent de mieux en mieux à l'économie nationale à travers une demande de biens et de services intermédiaires, de capital et d'innovation, et que beaucoup de nouveaux producteurs entrent dans le système.

La correction des manières de faire de la macroéconomie doit être accompagnée de profondes réformes micro et méso-économiques. Elles sont associées à des réformes structurelles des marchés de capitaux, privilégiant les segments à long terme sur ceux à court terme, développant des canaux de financement pour les PME et les nouveaux entrepreneurs⁶. L'innovation et la recherche en I+D avaient fait des progrès encourageants grâce à la décision du gouvernement de la présidente Bachelet de privilégier les politiques de développement productif en une sélection de “clusters”, associés aux exportations des ressources naturelles, pour leur ajouter de la valeur et approfondir leur influence sur le reste de l'économie nationale ; cette mesure vient d'être annulée par le nouveau gouvernement⁷.

6. Plusieurs réformes ont été mises en place sur le marché des capitaux afin d'améliorer l'accès des PME aux financements et aux microcrédits. Cependant le marché est toujours intensif à court terme et l'accès des PME est toujours notablement réduit.

7. En 2007, il a été décidé qu'une partie des revenus obtenus d'un « royalty », impôt récent appliqué aux minerais, serait destinée à ces groupes d'entreprises interconnectés (*clusters*). Ce nouveau pas était un rejet du critère appliqué jusque-là, qui favorisait la neutralité dans l'assignation de ressources (*Consejo Nacional para la Innovación*, 2007). Malheureusement le nouveau gouvernement est revenu en arrière, retournant à la « neutralité ».



En résumé, le Chili a peu à peu glissé vers une tendance financiarisée, s'éloignant du chemin qui lui avait permis une croissance soutenue et plus équitable dans les années 1990. La crise mondiale, liée de façon évidente à la volatilité financière, devrait pousser à corriger l'architecture du système financier international et à ce que les économies émergentes, comme celle du Chili, conçoivent de nouvelles politiques macroéconomiques réellement contracycliques et même procroissance – incluant la régulation du compte des capitaux – et corrigent l'agenda de développement.

(Article traduit de l'espagnol par Pasquale Lubello et Sébastien Velut)

Bibliographie

- **BOURGUIGNON François, WALTON Michael**, “Is Greater Equity Necessary for Higher Long-Term Growth in Latin America?”, in **FFRENCH-DAVIS Ricardo, MACHINÉA José Luis** (éd.), *Economic Growth with Equity: Challenges for Latin America*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007.
- **Consejo Nacional de Innovación para la Competitividad**, *Hacia una Estrategía Nacional de Innovación*, Santiago de Chile, Gobierno de Chile, 2007.
- Direcon**, *Chile: 20 años de negociaciones comerciales*, Ministerio de Relaciones Exteriores, Santiago, 2009.
- EDWARDS Sebastian, RIGOBON Roberto**, “Capital controls on inflows, exchange rate volatility and external vulnerability”, *Journal of International Economics*, 78, 2009.
- FFRENCH-DAVIS Ricardo**, « Le retour à la démocratie au Chili : héritages et défis économiques », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 97, Paris, 1990.
- FFRENCH-DAVIS Ricardo**, *Reformas para América Latina: Después del fundamentalismo neoliberal*, Buenos Aires, Siglo XXI Editores/CEPAL, 2005.
- FFRENCH-DAVIS Ricardo**, *Economic reforms in Chile: from dictatorship to democracy, deuxième édition*, Londres et New York, Palgrave Macmillan, 2010.

FFRENCH-DAVIS Ricardo, HERESI Rodrigo,

« La economía chilena frente a la crisis financiera: respuestas contra-cílicas y desafíos pendientes », in **LEÓN José Luis** (coord.), *La gran recesión. Respuestas en las Américas y Asia del Pacífico*, Mexico 2012.

LE FORT Guillaume, LEHMANN Sergio, “El encaje y la entrada neta de capitales: Chile en el decenio de 1990”, *Revista de la CEPAL*, n° 81, déc. 2003.

MAGUD Nicolas, REINHART Carmen, “Capital controls: an evaluation”, in **EDWARDS Sebastian** (éd.), *Capital controls and capital flows in emerging economies: policies, practices and consequences*, Chicago, University of Chicago Press, 2007.

OCDE, *Economic Survey of Chile*, OCDE, Paris, 2005.

RODRÍK Dani, “The Real Exchange Rate and Economic Growth: Theory and Evidence”, *Brookings Papers on Economic Activity*, Washington DC, 2008.

WILLIAMSON John, “Overview: An Agenda for Restarting Growth and Reform”, in **KUCZYNSKI Pedro-Pablo, WILLIAMSON John** (éd.), *After the Washington Consensus: Restarting Growth and Reform in Latin America*, Institute for International Economics, Washington, DC, 2003.

RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

Après avoir rappelé les grandes lignes de l'évolution économique chilienne pendant les années de la dictature militaire (1973-1990) puis pendant les quatre gouvernements démocratiques qui l'ont suivie (1990-2010), cet article analyse la contagion de la crise de 2008-2009, ses effets sociaux et économiques et les réponses de politique économique qui furent apportées, ainsi que les effets de celles-ci. Il met notamment l'accent sur les logiques récentes de financiarisation de l'économie chilienne, qui tendent à rompre avec la voie qui avait conduit à une croissance durable et à une réduction des inégalités dans les années 1990.

Luego de una breve reseña de la evolución de la economía chilena durante la dictadura militar (1973-1990) y los siguientes cuatro gobiernos democráticos (1990-2010), en este artículo se analizan

el contagio de la crisis de 2008-2009, sus efectos sociales y económicos, las respuestas de política económica y sus consecuencias. Se enfatiza críticamente el que Chile se haya deslizado hacia una tendencia financierista, alejándose del rumbo que lo llevó a un crecimiento sostenido y más equitativo en los años 1990.

After reviewing the broad outline of the Chilean economic evolution during the military dictatorship (1973-1990) and the following four democratic governments (1990-2010), this article analyzes the contagion of the 2008-2009 crisis, its social and economic effects, the policy responses to it and their consequences. It emphasizes critically the financialization of Chilean economy, abandoning the road that had led to sustained growth and reduced inequality in the 1990s.

MOTS CLÉS

- Chili
- politique économique
- crise économique
- financiarisation

PALABRAS CLAVES

- Chili
- política económica
- crisis económica
- financiarización

KEYWORDS

- Chili
- political economics
- crisis economics
- financialization

Emmanuelle Barozet*

Vicente Espinoza**

Que sont les classes sociales devenues ? Stratification, inégalités et mobilité sociale au Chili¹

Le Chili, petit pays émergent de presque 17 millions d'habitants, a mis en place à partir de 1976 un système néolibéral très avancé, avant même que la Grande-Bretagne ou les États-Unis n'entre-prennent leurs grandes réformes des années 1980. L'économie du pays s'ouvre alors au commerce international et oriente sa structure productive vers la consolidation de l'exportation des *commodities* et la modernisation de sa production agricole et piscicole, alors que le secteur financier et commercial se développe très rapidement. Cette transformation s'est déroulée dans le cadre d'un régime dictatorial de longue durée, raison pour laquelle les conséquences sur la structure économique et sociale ont été profondes et durables, d'autant que les gouvernements qui ont succédé à la dictature ne sont pas véritablement revenus sur les

* Université du Chili, département de Sociologie.

** Université de Santiago, Institut d'Études Avancées.

1. Nous remercions tout particulièrement la *Comisión Nacional de Investigación Científica y Tecnológica de Chile (CONICYT)*, qui a permis la réalisation du Proyecto Desigualdades (Anillo SOC 12), *“Procesos emergentes en la estratificación chilena: medición y debates en la comprensión de la estructura social”* (2009-2012), www.desigualdades.cl. Nous remercions également nos collègues de l'équipe pour les échanges soutenus sur la double question de la stratification et de la mobilité sociale au Chili. L'expression « Que sont les classes sociales devenues ? » est un emprunt au RT5 de l'Association Française de Sociologie dans son appel à communication pour le congrès de 2011.

principes fondamentaux de ces nouvelles formes de production et d'organisation socio-économique.

Malgré le maintien des lignes générales de la politique économique des années 1980, d'importants progrès ont été réalisés au cours des années 1990 et 2000, en particulier une baisse du taux de pauvreté de 45 % à moins de 20 %, une augmentation du revenu *per capita* à près de 14 500 dollars, grâce à un ensemble de politiques de « focalisation » et surtout à la dynamique de la croissance économique, qui ne ralentira que durant de brèves périodes au cours des vingt dernières années. Toutefois, malgré ces résultats positifs dont peu de pays de la région ont bénéficié, des inégalités sociales patentées démontrent que le développement reste toujours problématique.

Les conséquences des années Pinochet (1973-1990) sur la structure sociale ont été étudiées de manière détaillée, que ce soit la paupérisation d'une partie des classes moyennes, la précarisation du marché du travail et l'augmentation des inégalités, mais qu'en est-il des vingt dernières années ? La consolidation de l'économie chilienne et son insertion internationale, de même que les investissements publics dans le domaine de l'éducation et de la santé, ou la « focalisation » sur la pauvreté ont-elles changé la donne sociale et modifié la structure de classe léguée par la dictature ?

Dans cet article, nous rendrons compte des travaux d'une équipe interdisciplinaire et interinstitutionnelle, qui s'attache à la compréhension des tendances émergentes de la structure sociale chilienne. Nous mettrons en lumière non seulement l'agencement actuel des classes sociales² chilien, mais aussi ses évolutions récentes, ainsi que les régimes de mobilité sociale³. Nous démontrerons que la croissance économique et les politiques publiques des vingt dernières années n'ont pas profondément altéré la structure sociale chilienne : dans un pays où les inégalités sont ancrées historiquement, les transformations récentes de la structure sociale, qui semblaient favoriser la mobilité au sein des secteurs populaires et des classes moyennes au cours des années 1990, tendent aujourd'hui à une

2. Nous reprendrons ici le terme « classe sociale » dans sa double – et classique – acception à la fois marxiste (la classe est définie sur la base d'une même situation économique par la relation aux moyens de production) et webérienne (sur la triple base d'un intérêt matériel, d'un destin commun et de l'accès différencié à certains biens et services). D'autre part, le concept de classe sociale se réfère aux inégalités d'origine socioéconomique, raison pour laquelle il s'agit du terme le plus adéquat pour étudier ces dernières.

3. La mobilité sociale correspond aux mouvements – qu'ils soient absolus ou relatifs – ascendants, descendants ou stationnaires que connaissent les individus et les groupes sociaux entre deux instants, que ce soit deux moments de la vie de l'individu (mobilité intragénérationnelle) ou entre deux générations (mobilité intergénérationnelle). Elle est plus généralement mesurée en fonction de la catégorie socioprofessionnelle et du niveau d'éducation en sociologie ou en fonction des revenus en économie. Pour mesurer la mobilité sociale, on utilise des tables de mobilités à deux entrées, l'une correspondant à l'origine et la seconde à la position finale [Berhman, 1999 ; Hout, 1983].



plus grande rigidité, alors que la distance entre les pôles extrêmes de la structure sociale continue à se creuser.

Dans une première partie, nous verrons en quoi la structure des inégalités au Chili est tributaire de l'histoire, et pas seulement de l'ancrage du néolibéralisme dans cette région du monde. Puis nous reviendrons sur les plus importantes transformations socio-économiques depuis le retour à la démocratie au début des années 1990, avant d'analyser la structure actuelle de la société chilienne. Dans une troisième partie, nous explorerons les régimes de mobilité sociale pour comprendre les modes dynamiques de structuration de la société chilienne. Nous conclurons par une réflexion sur la tolérance aux inégalités et à la prégnance des classes sociales dans le cas du Chili, élément subjectif, mais non moins important pour comprendre l'enracinement profond des formes de différenciation dans le tissu social et les mentalités.

Une société historiquement inégalitaire : le legs commun des pays latino-américains

Un des mythes les plus courants au Chili consiste à croire que les inégalités de la structure sociale actuelle sont l'héritage de la dictature du général Pinochet et de l'École des *Chicago Boys* (1973-1990). Certes, les transformations profondes qu'impose le régime dictatorial auront un impact durable sur la structure de classes, mais il ne faut pas oublier que, tout comme dans la plupart des pays d'Amérique latine, les inégalités au Chili se cimentent au moment de la colonisation européenne durant les XVI^e et XVII^e siècles ; elles sont dues à la mise en place d'un système économique fondé d'une part sur l'exploitation agricole, ce qui génère une structure sociale organisée autour du *latifundio* et, d'autre part, sur l'exploitation minière – le salpêtre d'abord, puis le cuivre – en échange de l'importation de produits manufacturés. L'insertion du Chili dans l'économie mondiale à partir de la *Conquista* se fait donc dans le cadre de la dépendance vis-à-vis des grandes métropoles européennes [Gunder-Frank, 1966 ; Pinto, 1972], ce qui donnera lieu en termes d'interprétation, et sur la base d'une généralisation à l'ensemble de la région, à la théorie classique de la dépendance [Cardoso et Faletto, 1969].

Cette structure sociale initiale se diversifie et se consolide avec les flux migratoires qui proviennent en particulier d'Europe, puis avec l'indépendance des pays latino-américains au début du XIX^e siècle. Cependant, les relations de production ne connaissent pas de transformations drastiques au cours de ce siècle. Les capitaux ibériques sont peu à peu remplacés par des capitaux anglais puis nord-américains, sans altérer profondément ni la structure de l'oligarchie agro-exportatrice ni celle de la bourgeoisie financière, qui est à la fois très concentrée et fragile, du fait de sa dépendance des capitaux étrangers [Castells, 1972 ; Salazar, 2009].

À l'autre extrémité de la pyramide sociale, outre l'univers bien décrit des *peones et campesinos* [Bengoa, 1988, 1990; Salazar, 1986], qui vivent dans la dépendance des maîtres et sont à la base de l'activité agro-exportatrice, apparaît dans la deuxième moitié du xix^e siècle un « prolétariat » de mineurs hautement concentré dans les diverses zones d'exploitation⁴, les ports et les secteurs liés aux activités d'exportation, formant ainsi une classe ouvrière relativement hétérogène [Salazar, 1986]. Cette « sédimentation » sociale, née à partir de 1850, produira un renforcement des inégalités socio-économiques au cours des années 1870-1920, au moment où s'intensifie l'internationalisation des économies de la région [Coatsworth, 2008; Bértola et al, 2009]. La distance entre le monde rural et le monde urbain, en particulier la prédominance du premier sur le second jusque dans les années 1930, sera un frein puissant aux tentatives de transformation des équilibres sociaux.

Cette histoire du « développement du sous-développement », selon le terme de Gunder-Frank sera l'objet d'importantes réflexions au cours du xx^e siècle et de recherche de solutions pour sortir de la situation de dépendance, en particulier suite aux guerres mondiales et à la grande dépression ; ceci montre les limites du développement que peut atteindre la région et le Chili en particulier. Les différents modèles sociaux et économiques mis en place au cours du xx^e siècle, sous la houlette de l'État, avec tour à tour leurs orientations populistes, militaristes, sociales-démocrates, puis démocrates-chrétiennes, permettront la cooptation d'une partie des secteurs populaires et leur accès aux classes moyennes au rythme de l'exode rural, de la modernisation de l'appareil de production [Pinto, 1962, 1972], de l'amélioration de l'accès à l'école et de la redistribution de prébendes de la part de l'État fonctionnant comme une sorte d'amortisseur des conflits sociaux [Castells, 1972; Barozet, 2002]. En effet, la migration des campagnes vers les villes signifie une amélioration du niveau de vie, en particulier grâce à l'accès à l'emploi ouvrier et salarié, avec des politiques sociales plus avancées et de meilleures conditions sanitaires, ainsi que l'accès à l'école publique pour les enfants, donc la promesse d'un avenir meilleur, sinon pour soi-même du moins pour ses enfants. Cette forme de développement économique et social semblait apporter une certaine stabilité et surtout justifiait l'acceptation d'une position subordonnée, en échange de la promesse de mobilité sociale pour la génération suivante [Espinoza, 2006].

Au cours du xx^e siècle, c'est la classe moyenne qui bénéficiera le plus des nouvelles conditions, grâce surtout aux investissements de l'État dans les domaines de l'éducation, de la santé, et du système de retraites, non pas dans le cadre d'un État Providence européen, mais de son application plus limitée en Amérique latine, connue sous le terme de *Estado benefactor*. Ces nouveaux

4. Les mines d'or et d'argent dans le grand nord, le salpêtre dans le désert d'Atacama, les mines de cuivre dans plusieurs régions du pays, le charbon dans le sud, etc.



secteurs non seulement obtiendront des postes plus stables et mieux rémunérés, mais leur implantation au sein de l'appareil d'État et leur forte représentation par les partis politiques du centre [Lomnitz, 1994; Barozet, 2002] leur permettront de conforter leur statut et leur prestige, consolidant ainsi des formes de différenciation fortement revendiquées vis-à-vis des secteurs populaires, sous la protection d'un État « paternaliste » [Barozet, 2006]. Cette classe moyenne représentera quasiment un tiers de la structure sociale au début des années 1970 même s'il est clair qu'à partir des années 1950 les limites du modèle de développement et le retour de la crise économique laissent peu de marge à la croissance de ce groupe.

Toutefois, cette première « moyennisation » ne pourra rompre les grandes distances sociales propres à l'ensemble du continent, ni contenir la pression démographique, sociale et politique croissante des secteurs populaires au cours des années 1950 et 1960. Alors que l'échec du modèle de substitution des importations est patent, le système politique a de plus en plus de mal à absorber de nouveaux changements [Martínez et Tironi, 1985]. Au cours des années 1960, les demandes sociales des secteurs les plus défavorisés débouchent sur l'élection de Salvador Allende et l'Unité Populaire (1970-1973). Les réformes mises en place par ce gouvernement socialiste, tant dans le domaine économique que social, avorteront rapidement en raison du manque de majorité et de l'opposition déclarée des groupes conservateurs, puis elles seront liquidées par le coup d'État du 11 septembre 1973. S'installe alors un nouveau système économique, qui se caractérise par une privatisation massive d'amples secteurs de l'économie (en particulier la santé, l'éducation, mais aussi les entreprises publiques) et donc l'expulsion vers le secteur privé de nombreux travailleurs [Wormald et Ruiz-Tagle, 1999]. Parallèlement, l'agriculture traditionnelle décline définitivement⁵, de même que le secteur ouvrier. Ce que l'on a nommé « l'ajustement structurel » a, en fait, déplacé le centre de gravité de l'appareil de production de l'État vers le marché, ce qui a conduit très rapidement à la disparition des processus de mobilité sociale structurelle soutenus par l'appareil public, mais aussi à la suppression des mécanismes de représentation politique en tant que forme de médiation entre la société et l'État. Il s'agit de l'utopie d'une société d'où la politique a été éliminée car elle est considérée comme non pertinente, puis remplacée par une société atomisée qui résout les problèmes des individus par le biais des mécanismes du marché [Garretón, 1987].

Les conséquences sur la structure sociale de cette *desburocratización* [Martínez et Tironi, 1985] ne seront visibles – et mesurables – qu'à partir des années 1980,

5. Le déclin de l'agriculture traditionnelle commence dans les années 1870, avec la perte des marchés européens du blé et s'oriente alors vers l'agriculture de subsistance. Dans les années 1960, au moment de la réforme agraire, l'agriculture chilienne du *latifundio* est improductive. Avec la vente des terres à des chefs d'entreprise, la dictature modernise le secteur agricole et l'oriente vers les exportations.

la bureaucratie des services se recomposant rapidement dans le secteur privé [Torche et Wormald, 2004]. Les réformes menées par la dictature auront un certain nombre de conséquences sur la structure sociale du pays, qualifiées de « rupture » par rapport au système antérieur [Martínez et Tironi, 1985].

Tout d'abord, on note une augmentation importante des chômeurs et des populations précarisées au moment de la crise financière et économique des années 1982-1985⁶, un éclatement de l'ancienne classe moyenne, ainsi que l'apparition d'une classe d'entrepreneurs (PME) et d'indépendants liés aux secteurs émergents : commerce, finance, santé, éducation privée ou encore secteur agricole industrialisé tourné vers l'exportation. Apparaît alors une nouvelle classe moyenne, dont les droits sociaux sont remplacés par le pouvoir d'achat : l'éducation et la santé sont maintenant payantes et on ne les reçoit que si l'on peut les financer. La structure sociale devient plus hétérogène, du fait de la différenciation des strates au sein de la classe moyenne [Barozet, 2002 ; Méndez, 2008 ; Barozet et Espinoza, 2009] et de la diversification de l'appareil de production. Les transformations financières qui affectent le Chili liquident aussi les petits actionnaires au profit des grandes corporations. La privatisation du secteur public servira donc les intérêts des grandes entreprises, ainsi que la concentration des ressources économiques, contribuant ainsi à l'augmentation des inégalités. Les études sur la structure sociale chilienne au cours de ces années deviennent bien évidemment limitées et euphémistiques, le terme « classes sociales » étant banni du langage spécialisé du fait de sa forte symbolique marxiste. Dans le même temps, les bases de données se réduisent aux enquêtes sur l'emploi et le chômage ou aux recensements [Martínez et Tironi, 1985]. Les transformations que subit la structure sociale seront donc passées sous silence durant près de vingt ans.

Les transformations socio-économiques des dernières décennies et leur impact sur la structure sociale

Une étude détaillée de la structure sociale chilienne au cours des vingt dernières années ne permet pas de conclure à de grands changements par rapport aux années 1980, mais on peut toutefois constater des tendances émergentes qui contribuent à une plus grande différenciation sociale et à la sédimentation du

6. Lors de la privatisation très rapide des entreprises publiques entre 1974 et 1976, beaucoup de nouveaux acquéreurs se sont endettés alors que l'accès au crédit ne connaissait pratiquement pas de limites ; en outre certains d'entre eux ne possédaient pas une expérience suffisante dans le domaine productif ou financier. La crise de la dette de 1982 affecte aussi le Chili, lorsque le prix du dollar commence à augmenter et que l'accès au crédit se réduit, ce qui multiplie la dette des entreprises et des institutions locales. Les marchés financiers chiliens s'écroulent, créant une spirale de crise dans l'ensemble du système économique, ce qui oblige le gouvernement à intervenir en 1983 pour éviter l'effondrement du système bancaire.



niveau modèle économique [Wormald et Torche, 2004], dans ce qui constitue aujourd’hui un régime néolibéral en phase de maturité [Espinoza, 2011b].

Avec le retour à la démocratie, la préoccupation initiale des nouvelles autorités consiste à juguler la pauvreté, qui atteint 45 % de la population en 1988. On sait en effet qu’au cours des années 1990, les gouvernements de la *Concertación* ont mis en place des politiques économiques favorisant l’accès au marché du travail ainsi que des politiques sociales centrées sur la réduction de la pauvreté et la « focalisation » sur les secteurs sociaux les plus défavorisés [Raczynski, 1994]. Ce type de politiques, établies durant une période de croissance soutenue – en moyenne 5 % au cours des vingt dernières années – explique en grande partie l’importante réduction de la pauvreté au Chili sur la même période. Les quatre gouvernements de centre-gauche qui se sont succédé au pouvoir entre 1990 et 2010 n’ont profondément modifié ni la structure productive, ni la structure économique du Chili de Pinochet, mais ont toutefois permis un mince filet de protection sociale pour les plus démunis, à l’efficacité très relative cependant.

La réappropriation partielle par l’État de son rôle social ne permet pas toutefois de renouer avec les années de mobilité structurelle⁷ propre aux deux premiers tiers du xx^e siècle. En effet, à la fin des années 1990, il devient évident que la « focalisation » ne permet pas de rompre le cercle vicieux de la pauvreté la plus persistante. Au cours des années 2000, cette dernière atteint un plancher de 15 % et dix ans plus tard, on peut constater que les investissements dont ont bénéficié l’éducation et la santé publique ne permettent pas aux classes défavorisées de rattraper des secteurs sociaux plus aisés. Celles-ci voient en outre leur position sociale consolidée par l’expansion du secteur universitaire et des formations techniques, ce qui est l’un des éléments qui différencie le Chili de ses voisins [Wormald et Torche, 2004]. En effet, la distance entre les plus riches et les plus pauvres se maintient, ce qui signifie que l’augmentation des revenus n’a pas seulement touché les secteurs populaires, mais bien l’ensemble de la société, étirant ainsi l’échelle des revenus vers le haut [Contreras, 2003]. Le tableau suivant offre une vision diachronique des grands groupes sociaux chiliens, sur la base des secteurs de production.

7. La mobilité structurelle correspond aux différences de la distribution des catégories socioprofessionnelles entre deux moments particuliers, en général entre deux générations, différences qui sont dues aux changements de la structure sociale entre ces deux instants (mobilité forcée). Elle s’oppose à la mobilité nette, qui correspond à l’échange de positions entre individus (mobilité de circulation).

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DE LA STRATIFICATION SOCIALE EN FONCTION DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (1971-2000), EN POURCENTAGE⁸

	Catégorie sociale ¹	1971	1980	1990	1995	2000
I.	AGRICULTURE ET PÊCHE	18,3	14,4	18,8	15	13,8
II.	EN DEHORS D'AGRICULTURE ET PÊCHE	81,7	85,6	80,3	84,4	84,7
	Chefs d'entreprise	1,3	1,4	3,0	2,7	2,4
	2. Classes moyennes	26,2	33,5	31,3	36,2	37,2
	a. Salariés du public	18,4 ²	9,0	6,9	6,8	7,4
	b. Salariés du privé	-	15,0	18,2	21,3	21,6
	c. Indépendants	7,8	9,0	6,3	8,1	8,2
	3. Artisanat traditionnel	6,2	5,2	5,2	5,4	5,5
	4. Classe ouvrière	34,5	20,3	28,0	28,9	28,6
	a. Mines	1,3	1,3	1,0	0,9	0,0
	b. Industrie et BTP	25,8	11,1	12,1	13,1	12,2
	c. Commerce et services	7,4	7,9	14,9	15,0	15,9
	5. Groupes marginaux	9,6	10,4	12,5	11,2	11,0
	a. Service domestique	5,4	5,7	6,5	5,5	4,9
	b. Commerçants marginaux	2,0	3,0	3,3	3,2	3,4
	c. Travailleurs marginaux du secteur services	2,2	1,7	2,8	2,5	2,7
III.	AUTRES ³	3,9	14,7	1,0	0,6	1,4
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Wormald et Torche, 2004, p. 15.

1. Cette classification répond bien au cas chilien et correspond aux travaux de l'équipe formée par Arturo León, Eugenio Tironi et Javier Martínez au cours des années 1980 et 1990. Les séries correspondant aux années 1971, 1985, 1990 et 1995 ont été élaborées par Arturo León et Javier Martínez. La série correspondant aux années 2000 a été élaborée par Arturo León à la demande de Florencia Torche et de Guillermo Wormald, afin d'obtenir l'évolution complète entre 1970 et 2000, comme point de départ pour leurs propres analyses avec une autre classification (*cf. plus loin*). Ces chiffres ont été élaborés sur la base des enquêtes nationales sur l'emploi et la main-d'œuvre, menées par l'Institut National de la Statistique (INE).

2. Inclut salariés du public et du privé.

3. Inclut les personnes qui cherchent un emploi pour la première fois et les emplois non classés ou qui font partie des plans pour les chômeurs.

Toutefois, malgré les informations que l'on obtient de ces données secondaires, elles sont assez peu comparables du point de vue international, ce qui a poussé certaines équipes de recherche à appliquer des enquêtes nationales spécifiques, en utilisant des données plus variées que celles produites par l'appareil public, orientées vers la planification des politiques publiques et non vers la compréhension scientifique de la stratification sociale. Ce nouvel engouement

8. Du point de vue méthodologique, la mesure de la stratification sociale peut se faire grâce à l'utilisation d'enquêtes appliquées par l'État, par l'intermédiaire de l'Institut National de la Statistique (INE) ou les ministères économiques et sociaux. Les enquêtes les plus utilisées dans ce domaine sont les Enquêtes Nationales sur l'Emploi, qui prennent en compte les secteurs d'activité et les catégories socioprofessionnelles, comme c'est le cas dans ce tableau.



ment répond aussi à un changement de cap dans la politique publique et les milieux universitaires : en effet, durant les années 1980 et 1990, la plupart des travaux ont porté sur des groupes sociaux spécifiques, en particulier ceux qui sont l'objet de politiques publiques : les pauvres, les foyers qui ont à leur tête une femme seule, les marginaux, les populations précarisées, etc. Mais à partir du moment où il devient évident que le taux de pauvreté atteint un plancher structurel que les interventions de l'État n'arrivent plus à flétrir, il apparaît que le problème de la pauvreté ou de la précarité au Chili n'est pas simplement dû aux pauvres ou aux populations précarisées elles-mêmes, mais bien à la structure de la société chilienne qui concentre les richesses en haut de la pyramide sociale. La Commission Économique pour l'Amérique latine (CEPAL) des Nations unies se fera l'écho de ce constat à partir de la fin des années 1990 [Portes, Hoffman, 2003], date à partir de laquelle de nouvelles approches seront mises en place, dans le but de revenir à une vision globale de la stratification et donc à la compréhension des différents groupes sociaux en fonction des relations qui existent entre eux et avec l'ensemble de la structure sociale [Barozet et Espinoza, 2009].

La première équipe qui recentre la question de la stratification sociale au Chili appliquera une enquête nationale en 2001⁹, sur la base du schéma classique de Goldthorpe, Erikson et Portacarrero (EGP), qui s'ajuste relativement bien à la réalité chilienne, bien que celle-ci ne corresponde pas à un système industriel avancé [Torche, 2005]¹⁰. Cette approximation méthodologique est sans doute l'une des plus fiables et l'une des plus reconnues sur le plan international, ce qui permet des comparaisons entre pays. Le schéma de classes développé par Goldthorpe, Erikson et Portacarrero [1992] consiste en une échelle permettant de caractériser la structure sociale dans les sociétés industrielles (ce qui suppose un fonctionnement fondé sur la rationalité technique et économique) sur la base de classes sociales clairement différenciées les unes des autres, par opposition aux schémas qui définissent la structure sociale comme un continuum. Elle est considérée comme l'une des meilleures au monde – elle est l'une des échelles les plus appliquées – du fait de son grand pouvoir explicatif. Elle s'inspire à la fois

9. Enquête de mobilité sociale, ISUC, 2001 ; l'échantillon représente les ménages où la personne de référence est un homme de 24 à 65 ans ; les femmes sont exclues du fait 1) d'un argument théorique : un grand nombre d'auteurs, dont Goldthorpe (1983), considère que l'on peut subsumer le cas des femmes à celui de leur conjoint, car elles ne sont pas majoritairement la personne de référence du ménage, encore moins en Amérique latine (au Chili, seulement 40 % des femmes ont un emploi rémunéré) 2) d'un argument pragmatique : leur inclusion aurait doublé le prix de l'enquête.

10. Malgré ses avantages, cette classification implique aussi un certain nombre de limites quant à la compréhension de la structure sociale chilienne, en particulier la situation des personnes qui ne font pas partie de la population active et aussi l'informalité du marché du travail, ce qui n'est pas une moindre question en Amérique latine.

de la double tradition marxiste et webérienne. Elle distingue d'abord la relation aux moyens de production, puis classe les individus en fonction de leur situation au travail (en particulier leur statut contractuel et leur autonomie), leur position en termes d'autorité et d'accès à certaines ressources. Ce schéma possède trois grandes classes, qu'il est possible de subdiviser en onze classes sociales, selon le détail que l'on souhaite donner à l'analyse.

En 2009, notre équipe a appliqué à son tour une enquête nationale, qui inclut cette fois dans son échantillon les femmes et l'ensemble des régions chiliennes, ainsi qu'un ensemble de variables moins classiques dans les études quantitatives sur la stratification sociale (origine ethnique, sexe, âge, lieu de résidence, capital social, patrimoine, dettes), en plus des variables traditionnelles (catégorie socio-professionnelle, niveau d'éducation, revenus)¹¹. En termes généraux, à pratiquement dix ans de distance, elles permettent non seulement d'approfondir nos connaissances sur la stratification sociale chilienne, mais aussi d'établir des comparaisons internationales, du fait de la diffusion du modèle EGP¹². Elles permettent également de mieux comprendre les tendances actuelles de la mobilité sociale, les deux enquêtes comportant des informations sur les parents des personnes interrogées. En termes de résultats généraux, ces deux enquêtes permettent de visualiser ainsi la structure sociale chilienne, ainsi que son évolution sur les dix dernières années :

11. L'Enquête Nationale de Stratification Sociale 2009 (ENES en espagnol) a pour but de produire des données sur la manière dont se structure la société chilienne aujourd'hui, en utilisant à la fois des variables classiques et des variables non conventionnelles. L'univers de l'enquête correspond à la population de 18 ans et plus résidant sur le territoire national. L'échantillon comprend **3 365 foyers**, avec une erreur maximale de **1,6 % au niveau national** – sur la base d'une variation maximale – et un niveau de confiance de 95 %, avec un effet d'échantillon estimé à 0,9 (*deff*). L'échantillon total comprend **6 153 personnes**, avec une erreur maximale de **1,3 % au niveau national** – sur la base d'une variation maximale – et un niveau de confiance de 95 %, avec un effet d'échantillon estimé à 0,9 (*deff*). Pour plus de détail, cf. <http://www.desigualdades.cl/encuesta-nacional-de-stratificacion-social/?lang=fr>.

12. Bien sûr, au-delà de cette première approche, l'apparition ou la consolidation de certaines transformations de la société chilienne au cours des vingt dernières années mérite une approche plus diversifiée. La mise en place de nouveaux instruments de mesure plus complexes permet l'inclusion dans les modèles de nouvelles variables [Bourdieu, 1979]. En ce sens l'application du modèle EGP peut être rendu plus flexible et plus nuancé, ce que notre équipe aborde en ce moment.



TABLEAU 2 : COMPARAISON DE LA STRUCTURE DE CLASSES, 2001, 2009, EN POURCENTAGE

Catégorie sociale	2001	2009
Classe de service	20,8	25,8
Classe de routine non manuelle	7	10,9
Petite bourgeoisie	22,2	17,1
Petits propriétaires agricoles	4,2	6,3
Travailleurs manuels qualifiés	19,2	14,2
Travailleurs manuels non qualifiés	18,7	19,7
Travailleurs agricoles	8,1	6,1
Total	100	100

Source : Wormald et Torche, 2004, p. 18 (chiffres 2001) et ENES 2009 (chiffres 2009)¹³.

De cette classification comprenant sept « classes », on peut résumer la structure sociale chilienne actuelle de la manière suivante : la classe aisée (qui inclut dans ce schéma la classe moyenne aisée), appelée aussi « classe de service », est l'une des plus nombreuses (environ 20 %) et serait en phase de croissance. Elle regroupe chefs d'entreprise, diplômés et secteurs les plus aisés en général. Les travailleurs non manuels représentent aujourd'hui 10 % de la structure sociale, à cause d'une augmentation de trois points au cours des dernières années. L'autre groupe important, qui représente également un quart de la structure socioprofessionnelle chilienne est composé des travailleurs manuels non qualifiés (environ 20 %), en légère augmentation au cours des dix dernières années. Les petits propriétaires agricoles (6,3 %), très minoritaires, ont eux aussi connu une faible augmentation. Quant aux autres classes sociales (petite bourgeoisie, travailleurs manuels non qualifiés et travailleurs agricoles), elles ont toutes subi une légère baisse¹⁴.

Si l'on souhaite obtenir une vision plus générale de la structure sociale, on peut considérer que les groupes sociaux les plus aisés représentent aujourd'hui environ 25 % de la structure sociale¹⁵. La classe moyenne, qui inclut la classe de routine

13. Les chiffres correspondent aux chefs de famille hommes, de 24 à 65 ans. L'enquête ENES 2009 a été appliquée aux hommes et aux femmes de plus de 18 ans, mais pour obtenir une comparaison valide avec les données de 2001, pour cette analyse nous n'incluons que les chefs de famille hommes, de 24 à 65 ans. Bien évidemment, la même analyse pour l'ensemble de l'échantillon permet d'obtenir des résultats moins restrictifs et plus variés.

14. Nos premières analyses nous ont conduits à prendre en compte le fait que certaines divergences entre les deux enquêtes peuvent être dues à des différences dans les échantillons respectifs ou aux critères de codification de la profession des enquêtés. Nous avons toutefois procédé à une série de comparaisons avec l'enquête CASEN 2009 (*Encuesta de Caracterización Socioeconómica*, appliquée tous les trois ans depuis 1988), l'une des plus fiables au Chili, qui ont confirmé nos résultats pour 2009. Il est toutefois important de souligner que l'ENES 2009 tend à surestimer la classe de service et à sous-estimer les paysans, alors que l'enquête de 2001 tend à sous-estimer la classe de gestion non routinière et à surestimer les petites et moyennes entreprises et les ouvriers qualifiés.

15. Rappelons que les enquêtes de ce type reflètent assez mal l'élite du fait que cette dernière est très peu accessible pour les enquêteurs. Il s'agit donc plutôt des groupes aisés.

non manuelle, la petite bourgeoisie et les travailleurs indépendants, représente environ 43 % de la population. Finalement, les classes populaires, composées des travailleurs manuels non qualifiés, des petits propriétaires et des travailleurs agricoles¹⁶, regroupent environ 32 % de la population. Cette pyramide sociale ne semble pas caractéristique de certains pays de la région, où les secteurs populaires représentent une grande partie de la population, avec une classe moyenne exiguë et une élite encore plus réduite. Effectivement, le Chili a connu un effet important de « moyennisation » au cours des deux dernières décennies [CEPAL, 2000; Wormald et Torche, 2004], contrairement à beaucoup de pays de la région, mais il faut souligner que le revenu moyen est faible au Chili comparativement aux pays européens, ce qui tend à limiter fortement la distance entre secteurs populaires et classes moyennes. En effet, selon des chiffres de 2006, le revenu moyen des familles au Chili est de l'ordre de 800 euros, alors que le revenu médian¹⁷ est de 625 euros, ce qui est fréquent dans les pays où les inégalités de revenus sont très prononcées [Barozet, Espinoza, 2009]. C'est en raison de ces faibles revenus des ménages qui se situent autour du revenu médian que peu d'entre eux se considèrent comme faisant partie d'une classe moyenne stable [Espinoza, 2011b], ressentant la précarité de leur position sociale, qui peut basculer rapidement sous les effets du chômage, de la maladie ou de la vieillesse.

Tendances actuelles de la mobilité sociale : une structure sociale devenue plus rigide au cours des dernières années

Pour une compréhension plus détaillée des formes de structuration de la société chilienne, il est sage de s'attarder sur les processus dynamiques qui l'animent, et dont rendent compte les études de mobilité sociale. En effet, pour connaître réellement les opportunités qu'une société donne à ses citoyens, il est important de savoir qui bénéficiera d'une amélioration de son sort au cours de sa vie, et surtout au cours de la vie de ses enfants – les véritables distances sociales

16. Au Chili, les petits propriétaires agricoles possèdent en général des exploitations familiales réduites, sans employés et de faible rendement. La réforme agraire des années 1960 et le régime dictatorial ont favorisé l'installation de petits propriétaires peu aisés, d'une part, et de grandes entreprises agricoles très modernes tournées vers les marchés mondiaux, d'autre part. Les employés agricoles travaillent en général de manière saisonnière pour les grandes entreprises, résident dans des petites villes ou des villes de taille intermédiaire, se déplaçant selon la demande. Leurs conditions de vie sont en général précaires et difficiles. C'est pour cette raison que l'on tend à assimiler les conditions de vie des petits propriétaires et celles des travailleurs agricoles.

17. Le revenu moyen se calcule en divisant la somme totale des revenus par le nombre de ménages. Le revenu médian est en revanche le revenu qui se trouve au centre de l'échantillon, de telle sorte que chacun des deux secteurs délimités regroupent chacun 50 % des ménages. Dans les pays aux fortes inégalités, la mesure de la médiane permet de limiter l'effet des très hauts revenus sur la moyenne et d'obtenir une vision plus « réaliste » que la moyenne arithmétique de la distribution des revenus.



sont parcourues entre générations plus qu'au cours d'une seule vie –, et qui n'en bénéficiera pas, ainsi que les caractéristiques de chacun de ces deux groupes. Les données utilisées dans ce genre d'analyse ne sont pas les mêmes que celles concernant les travaux de stratification sociale, car elles impliquent non seulement l'information disponible sur la population actuelle, mais aussi sur la ou les générations antérieures, pour comprendre l'évolution synchronique et diachronique des différents groupes sociaux, c'est-à-dire les mouvements ascendants, descendants ou stationnaires de la population en termes de destin individuel ou de groupe. Les questions centrales de ce domaine d'étude sont les suivantes : qui change de place au sein de la structure sociale ? Ces changements sont-ils structurels ou individuels ? Sont-ils dus à des facteurs sur lesquelles les personnes ont une influence [Kerbo, 1999, Espinoza, 2006] ?

Dans la mesure où, depuis les années 1980, un frein a été mis aux mouvements ascendants structurels caractéristiques d'une grande partie du xx^e siècle, les membres des classes moyennes ne peuvent plus espérer faire carrière au cours de leur existence dans une même institution, en raison de la transformation rapide de l'économie, phénomène bien connu pour un certain nombre de pays industriels depuis cette époque. De même, les secteurs populaires ne peuvent plus compter sur le mouvement structurel ascendant qui leur donnait l'espoir que la position sociale de leurs enfants serait plus favorable que la leur. Les mouvements enregistrés au sein de la structure sociale montrent alors qu'ils sont davantage le résultat de trajectoires individuelles ou familiales que de déplacements de grands pans de la société. La « lutte des classes » a aussi fait place à la « lutte des places » au Chili [De Gaulejac, 1997].

À partir des années 2000, une série d'études [Cepal 2000, Garretón, 2001, Espinoza, 2002, Gurrieri et Sainz, 2003; Atria, 2004; Wormald et Torche, 2004; Kessler et Espinoza, 2007], dont quelques-unes comparatives, renoue avec un domaine de recherche délaissé dans la région depuis la fin des années 1970. Elles permettent de mettre en lumière l'impact des politiques de lutte contre la pauvreté et d'intégration sur le marché du travail grâce à l'étude de la mobilité socioprofessionnelle. Ces travaux montrent par comparaison avec les années 1960, que la mobilité générale est plus faible, en particulier la mobilité structurelle descendante, alors que la mobilité ascendante est de plus en plus individuelle. Les femmes sont susceptibles de connaître un parcours descendant plus que les hommes, en particulier les femmes des secteurs populaires [Espinoza, 2006¹⁸] du fait d'une plus grande discrimination sociale vis-à-vis de ce groupe et de l'absence de politique de soutien à l'emploi pour les femmes d'âge fertile. Les professions techniques et les diplômés augmentent au rythme de la modernisation de l'économie et de l'expansion de

18. Cette étude a été réalisée à Buenos Aires, Santiago et Montevideo, raison pour laquelle les conclusions ne sont pas valides pour l'ensemble du territoire national.

l'éducation, sur la base d'une certaine perméabilité de la classe moyenne aisée, mais les groupes qui occupent le centre de la distribution sociale sont aussi susceptibles de perdre leur statut, plus que les générations antérieures. On note toutefois, du fait de la diminution de la classe ouvrière au cours des dernières décennies, un accroissement des classes moyennes des services et du commerce, en particulier grâce à l'augmentation des professions non manuelles [Espinoza, 2006]. Ceci signifie une rupture d'une génération à l'autre, parents et enfants ne partageant plus la même culture professionnelle, ce qui limite les possibilités d'action collective. Ce qui tend à confirmer que les efforts individuels valent plus que les mouvements structurels pour accéder à des positions sociales plus favorables, selon l'hypothèse de la « lutte des places », dans le cadre d'une politique privilégiant l'insertion sur le marché du travail et non la mise en place de mesures de protection sociale permettant aux individus de maintenir leur position sociale dans une forme de capitalisme « flexible » [Sennett, 2000].

Dans leur étude, Wormald et Torche explorent l'une des contradictions apparentes de la structure et de la mobilité sociales [Torche, 2005] : les fortes inégalités de revenus au Chili ne seraient pas accompagnées – comme on pourrait le croire – par une mobilité socioprofessionnelle stagnante, mais bien au contraire par une forte mobilité sociale. Dans cette analyse, qui se fonde sur l'utilisation du modèle de fluidité constante d'Erikson et Goldthorpe [1992], pour le cas chilien les auteurs testent l'affirmation selon laquelle dans les sociétés modernes et industrialisées (ce que le Chili n'est pas et ce qui fait d'ailleurs l'objet d'une importante discussion), il existe un modèle commun de mobilité socioprofessionnelle. Les résultats montrent que la situation du Chili peut se résumer par l'expression « inégale mais fluide » [Torche, 2005] en termes de mobilité socioprofessionnelle : on note une forte mobilité de courte distance dans la partie basse de la pyramide sociale. Toutefois, dans le domaine de l'économie, d'autres auteurs démontrent que d'une génération à l'autre les revenus stagnent pratiquement [Nuñez et Miranda, 2010; Nuñez et Tartarowski, 2009]. Que signifie cette apparente contradiction¹⁹? Le Chili offrirait aujourd'hui une meilleure situation professionnelle à ses habitants, mais les niveaux de revenus stagneraient d'une génération à l'autre? Il peut s'agir d'une des clefs de la mobilisation sociale de 2011.

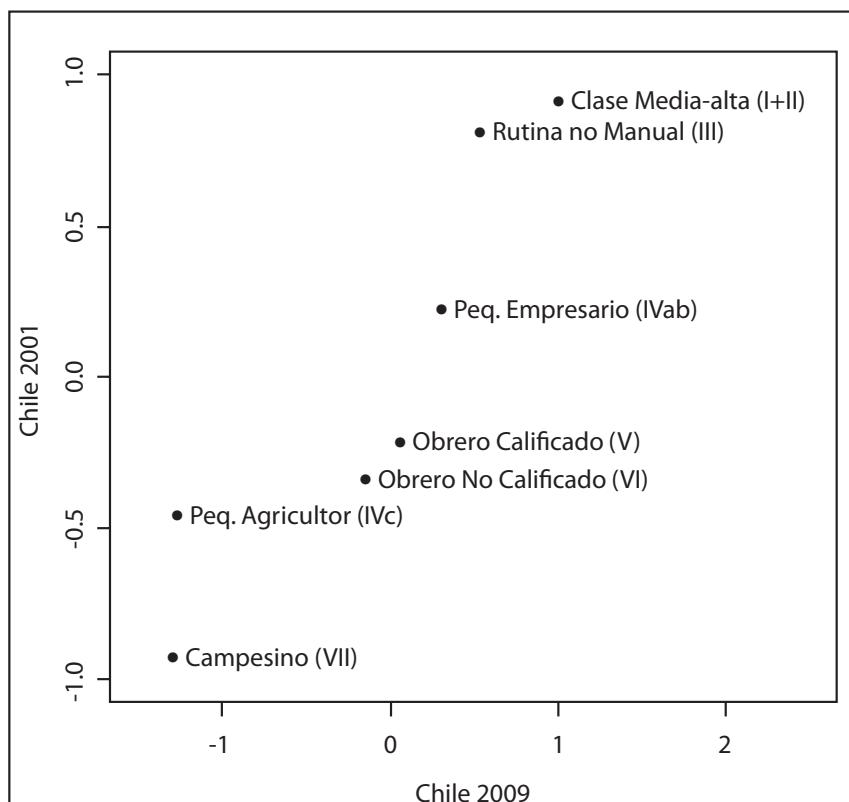
Les données de l'Enquête Nationale de Stratification Sociale appliquée en 2009 par notre équipe permettent de mettre en lumière l'évolution récente de la mobilité sociale au Chili. L'une des premières conclusions concerne une plus grande rigidité de la structure sociale. En effet, il est plus difficile qu'il y a dix ans de se trouver dans un autre secteur d'activité que ses parents et la mobilité de longue distance est plus limitée à cause d'un effet de hiérarchie plus marqué.

19. Pour une révision des méthodes et des prémisses de l'analyse de la mobilité professionnelle et de la mobilité économique, *cf.* Espinoza, 2011b.



D'autre part, la mobilité de courte distance (entre positions socioprofessionnelles proches) semble aussi plus faible, surtout pour les individus des secteurs ouvriers et des classes moyennes [Espinoza, 2011b]. Toutefois un des résultats les plus intéressants dans le cas chilien est le suivant: la transmission entre générations de la catégorie socioprofessionnelle est toujours fluide, beaucoup plus qu'en Europe. Le graphique suivant permet de comparer les résultats de l'année 2001 (ordonnée) et ceux de l'année 2009 (abscisse):

GRAPHIQUE 1 : ASSOCIATION ENTRE LA DISTRIBUTION DE CLASSE (SCHÉMA EGP)
DES ANNÉES 2001 ET 2009



Source, Espinoza, 2011a.

On y voit clairement que la classe de service en 2001 occupe la partie supérieure de la pyramide sociale, étant séparée de la classe suivante – employés non manuels – par une distance importante, distance qui se réduit en 2009. De

même, à l'autre extrémité de la structure sociale, on remarque l'isolement des paysans en 2001, bien que les petits agriculteurs soient plus proches de cette position en 2009, alors qu'en 2001 ils partageaient davantage la condition des travailleurs (qualifiés ou non). Les autres groupes ne connaissent pas d'importantes transformations au cours de la dernière décennie [Espinoza, 2011b]. En résumé, en 2009, les positions extrêmes au sein de la structure sociale sont plus isolées et plus distantes des autres groupes qu'une décennie plus tôt, ce qui souligne la plus grande difficulté actuelle de passer des positions inférieures aux positions médianes d'une part et des positions médianes aux positions supérieures d'autre part. Ceci indique une plus grande fermeture des extrémités et dément la thèse selon laquelle le passage par la classe moyenne serait une étape sur le chemin de l'ascension sociale pour les groupes les plus défavorisés [Espinoza, 2011b]. On peut donc une fois de plus confirmer certaines études antérieures qui montrent que les sociétés latino-américaines, dont la chilienne, tendent à générer un pôle de richesse et un pôle d'exclusion ou de marginalité [Filgueira, 2000; Gurrieri et Sáinz, 2003].

Pour l'ensemble des groupes sociaux, la situation en termes de mobilité peut se résumer de la manière suivante au cours de la dernière décennie : la structure sociale semble avoir perdu une partie de sa fluidité, avec la fermeture de la mobilité de certains canaux de courte distance, alors que la hiérarchie générale n'a pas changé, ce qui montre les limites des politiques publiques qui tendent à favoriser d'une part l'insertion sur le marché du travail – comme ce fut le cas durant les années 1980 à 2000 – et d'autre part la mobilité sociale, en particulier par le biais de l'éducation et des politiques de redistribution. Le cycle de mobilité collective de l'année 2011 démontre parfaitement du point de vue de l'opinion publique ce que l'on note du point de vue structurel depuis déjà quelques années.

Conclusion

Retenant la question qui ouvre ce document, « Que sont les classes sociales devenues ? », nous pouvons affirmer que le Chili possède une structure de classe relativement mobile et perméable dans sa partie médiane, mais qui présente une forte polarisation aux extrémités, les distances sociales continuant à augmenter malgré la croissance économique. En outre, la structure sociale chilienne se caractérise par une « moyennisation » de longue durée, mais relativement fragile, du fait de l'absence de filet de protection sociale et de politiques de redistribution sociale. Ce dernier sujet, vaguement abordé au cours de la dernière campagne présidentielle par l'un des candidats de centre gauche, ne fait cependant pas l'unanimité au sein de l'opinion chilienne en raison de la forte implantation du modèle néolibéral. En effet, les politiques sociales destinées au plus défavorisés



sont financées par les excédents produits par les ventes de cuivre à l'étranger, le prix du métal rouge ayant augmenté de manière continue au cours des dernières décennies, du fait de la demande mondiale soutenue par la demande chinoise. Pays rentier par excellence, suite aux mobilisations de 2011, le Chili commence tout juste à voir dans la réforme de son système fiscal une solution à l'augmentation des inégalités, mais les propositions sont timides.

Au cours des 20 dernières années, malgré les inégalités criantes et le maintien des distances sociales, il ne semblait pas exister de revendications sociales généralisées pour une nouvelle forme de redistribution sociale. En effet, il existait bien des mouvements récurrents de travailleurs qui luttaient pour la défense de leur pouvoir d'achat, les étudiants qui demandaient depuis 2006 une profonde réforme du système éducatif²⁰, des populations indigènes lésées par la modernisation économique ou d'habitants de province qui s'opposaient à l'extrême centralisation du pays²¹, mais aucun d'entre eux n'avait pu obtenir au cours des vingt dernières années la construction d'une alternative aux politiques menées par les derniers gouvernements, qu'ils soient de centre-gauche entre 1990 et 2010 ou de centre-droit depuis l'avènement de Sebastián Piñera en 2010. Les mobilisations de 2011 semblent avoir battu en brèche ce constat. Cependant, lorsqu'on y regarde de plus près, les mouvements de 2011 sont des mouvements de classes moyennes, en particulier des jeunes qui souhaitent accéder à une meilleure situation, soutenus par leurs parents endettés. Lors des manifestations de l'an dernier, ni les travailleurs précaires, ni les secteurs populaires n'étaient présents ni n'ont été pris en compte dans le discours ou dans la recherche de solutions. Le discours étudiant a bien demandé la transformation du système économique, ainsi que la redistribution des richesses du pays, mais un an après le début des mobilisations, rien n'a vraiment changé en termes structurels.

20. Comme le mouvement des *Pinguinos*, forme de manifestation prolongée des étudiants du secondaire en 2006.

21. Cf. manifestations dans la région de Magallanes, à l'extrême sud du pays pour lutter contre la hausse du prix du gaz en 2011. Le corollaire en sera en 2012 le mouvement dans la région d'Aysen, non seulement du fait du prix des combustibles, mais de la mauvaise qualité des services publics et de l'abandon de la partie de l'État.

Bibliographie

- **ATRIA Raúl**, *Estructura ocupacional, estructura social y clases sociales*, Santiago, CEPAL, 2004.
- **BAROZET Emmanuelle**, *L'échange de faveurs au sein des couches moyennes chiliennes : de l'entraide informelle à la régulation sociale*, Paris, EHESS, thèse de doctorat non publiée, 2002.
- **BAROZET Emmanuelle**, "El valor histórico del pituto : clase media, integración y diferenciación social en Chile", *Revista de Sociología* nº 20, diciembre de 2006, Universidad de Chile, p. 69-96.
- **BAROZET Emmanuelle**, **ESPINOZA Vicente**, *¿De qué hablamos cuando decimos "clase media"? Perspectivas sobre el caso chileno*, Universidad Alberto Hurtado-UDP-Expansiva, 2009.
- **BEHRMAN Jere R.**, *Social Mobility: Concepts and Measurement*, in **BIRDSELL Nancy**, **GRAHAM Carol** (éd.), *New Markets, New Opportunities? Economic and Social Mobility in a Changing World*, Washington, DC, Carnegie Endowment for International Peace y Brookings Institution Press, 1999.
- **BENGOA José**, *Historia social de la agricultura chilena, Tomo I: El poder y la subordinación*, Colección Estudios Históricos, Santiago, Ediciones SUR, 1988.
- **BENGOA José**, *Historia social de la agricultura chilena, Tomo II: Haciendas y campesinos*, Colección Estudios Históricos, Santiago, Ediciones SUR, 1990.
- **BÉRTOLA Luis et al.**, "Income Distribution in the Latin American Southern Cone during the First Globalization Boom and Beyond", *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 50, nº 5-6, 2009, p. 452-485.
- **CARDOSO Fernando Henrique**, **FALETTO Enzo**, *Dependencia y desarrollo en América Latina*, México, Siglo XXI, 1969.
- **CASTELLS Manuel**, *Clases sociales y aparato político ideológico : su especificidad histórica en la sociedad chilena II*, Documento de trabajo nº 55-A, CIDU, PI/DT, Santiago, 1972.
- **COATSWORTH John H.**, "Inequality, Institutions and Economic Growth in Latin America", *Journal of Latin American Studies* nº 40, 2008, p. 545-569.
- **CEPAL**, *Panorama social de América Latina 1999-2000*, CEPAL, Santiago, 2000.
- **CONTRERAS Dante**, "Poverty and Inequality in a Rapid Growth Economy: Chile 1990-96", *Journal of Development Studies* 39 (3), 2003, pp. 181-200.
- **DE GAULEJAC Vincent**, *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.
- **ERIKSON Robert**, **GOLDTHORPE John H.**, *The constant flux : a study of class mobility in industrial societies*, Oxford, Clarendon Press, 1992.
- **ESPINOZA Vicente**, "La movilidad ocupacional en el Cono Sur, Acerca de las raíces estructurales de la desigualdad social", *Proposiciones* 34, Santiago, 2002.
- **ESPINOZA Vicente**, "La movilidad ocupacional en el Cono Sur. Oportunidades y desigualdad social", *Revista de Sociología* nº 20, Universidad de Chile, 2006, p. 131-146.
- **ESPINOZA Vicente**, **KESSLER Gabriel**, "Movilidad social y trayectorias ocupacionales en Buenos Aires, Continuidades, rupturas y paradojas", in **FRANCO Rolando**, **ATRIA Raúl**, *Estratificación y movilidad social en América Latina. Transformaciones estructurales de un cuarto de siglo*, LOM, CEPAL, GTZ, 2007, p. 259-300.
- **ESPINOZA Vicente**, "Desigualdades, estratificación y movilidad social en Chile : ¿Qué podemos decir hoy de la movilidad social en Chile?" *Fundación Dialoga*, 2011a, en cours de publication.
- **ESPINOZA Vicente**, "Movilidad ocupacional en Chile 2001-2009. ¿Desigualdad de ingreso con igualdad de oportunidades", 2011b.
- **FILGUEIRA Carlos**, *La actualidad de viejas temáticas: Sobre los estudios de clase, estratificación y movilidad social en América Latina*, CEPAL, Santiago, 2000.



- **GARRETÓN Manuel Antonio**, *Reconstruir la política, Transición y consolidación democrática en Chile*, Santiago, Andante, 1987.
- **GOLDTHORPE John**, "Women and class analysis. In defence of the conventional view", *Sociology*, vol. 17, n° 4, Sage, Thousand Oaks, 1983.
- **GUNDER-FRANK André**, "The Development of Underdevelopment", *Monthly Review*, 1966, p. 17-30.
- **GURRIERI Adolfo, SÁINZ Pedro**, "Empleo y movilidad estructural. Trayectoria de un tema prebischiano", *Revista de la CEPAL* 80, 2003, p. 141-164.
- **HOUT Michael**, *Mobility Tables (Quantitative Applications in the Social Sciences)*, Sage Publications, 1993.
- **KERBO Harold**, *Estratificación social y desigualdad: el conflicto de clases en perspectiva histórica y comparada*, Boston, Mac Graw Hill, 1999.
- **LOMNITZ Larissa**, *Redes sociales, cultura y poder. Ensayos de antropología latinoamericana*, México, Miguel Angel Porrúa, 1994.
- **MARTÍNEZ Javier, TIRONI Eugenio**, *Las clases sociales en Chile. Cambio y estratificación, 1970-1980*, Santiago, Ediciones SUR, 1985.
- **MÉNDEZ María Luisa**, "Middle Class Identities in a Neoliberal Age: tensions between contested authenticities", *The Sociological Review*, London, 2008.
- **NUÑEZ Javier, TARTAKOWSKI Andrea**, "The relationship between Income Inequality and Inequality of Opportunity in a high-inequality country: the case of Chile", *Applied Economics Letters*, 2009.
- **NUÑEZ Javier, MIRANDA Leslie**, "Intergenerational Income Mobility in a Less-Developed, High-Inequality Context: The Case of Chile", *The B.E. Journal of Economic Analysis & Policy* 10(1), 2010.
- **PINTO Aníbal**, *Chile: un caso de desarrollo frustrado*, Santiago, Editorial Universitaria, 1962.
- **PORTES Alejandro, HOFFMAN Kelly**, *Las estructuras de clase en América Latina: composición y cambios durante la época neoliberal*, Santiago, CEPAL, 2003.
- **RACZYNSKI Dagmar**, *Políticas sociales y programas de combate a la pobreza en Chile: Balance y Desafíos*, in Colección Estudios CIEPLAN 39, 1994.
- **SALAZAR Gabriel**, *Labradores, peones y proletarios: formación y crisis de la sociedad popular chilena del siglo XIX*, Santiago, Ediciones Sur, 1986.
- **SALAZAR Gabriel**, *Mercaderes, empresarios y capitalistas (Chile, siglo XIX)*, Santiago, Sudamericana, 2009.
- **SENNETT Richard**, *Le travail sans qualité: les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel, 2000.
- **TORCHE Florencia, WORMALD Guillermo**, *Estratificación y movilidad social en Chile: entre la adscripción y el logro*, Santiago, CEPAL, 2004.
- **TORCHE Florencia**, "Unequal but Fluid Social Mobility in Chile in Comparative Perspective", *American Sociological Review* 70 (3), 2005, p. 422-450.
- **WORMALD Guillermo, RUIZ-TAGLE Jaime**, *Exclusión social en el mercado del trabajo: el caso de Chile*, OIT, Fundación Ford, n° 106, 1999.

RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

Au cours des vingt dernières années, au-delà de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, le Chili a connu une sédimentation de la structure de classes née des transformations économiques des années 1970 et 1980 et de la réorientation de l'économie vers les secteurs d'exportation de matières premières et de produits agricoles et piscicoles. Les résultats de l'Enquête Nationale de Stratification Sociale appliquée en 2009 permettent de mettre en lumière de manière à la fois synchrone et diachronique le renforcement de la « moyennisation » de la société chilienne, grâce à la consolidation des couches moyennes très diverses entre elles, mais aussi – et paradoxalement – grâce à la polarisation des extrémités de la pyramide sociale, accompagnée d'une plus forte rigidité des processus de mobilité sociale.

Durante los veinte últimos años, más allá del crecimiento económico y de la reducción de la pobreza, se ha dado en Chile una sedimentación de la estructura de clases heredada de las transformaciones económicas de los años 1970 y 1980, así como de la reorientación de la economía hacia los sectores de exportación de

materias primas y de productos agrícolas y de la piscicultura. Los resultados de la Encuesta Nacional de Estratificación Social aplicada en 2009 permiten desvelar de manera a la vez sincrónica y diacrónica la consolidación de la « mesocratización » de la sociedad chilena, mediante el fortalecimiento de las clases medias muy heterogéneas entre sí, pero también – y de manera paradojal – la polarización de los extremos de la pirámide social, acompañada de una mayor rigidez en los procesos de movilidad social.

During the last twenty years, beyond the economic growth and of the reduction of poverty, Chile has gone through sedimentation of the structure of classes arisen from the economic transformations of the 1970s and 1980 and from the reorientation of the economy towards the sectors of export of raw materials, farm produces and fish. The results of the National Survey of Social Stratification applied in 2009 allow to bring to light at the same time in a synchronic and diachronic way the strengthening of the middle classes of the Chilean society, thanks to the consolidation of the very diverse middle class layers, but also – and paradoxically – the polarization of the extremities of the social pyramid, accompanied with a stronger rigidity of the processes of social mobility.

MOTS CLÉS

- stratification
- classes sociales
- inégalités
- mobilité
- Chili

PALABRAS CLAVES

- estratificación
- clases sociales
- desigualdad
- movilidad
- Chile

KEYWORDS

- stratification
- social classes
- inequality
- mobility
- Chile

José Bengoa*

Los Mapuches : historia, cultura y conflicto

Miércoles 6 de octubre de 2010

¿Son chilenos los mapuches?

Señor Director :

Llama la atención que los medios de comunicación, personeros de gobierno y en general todos los ciudadanos, cuando se refieren al conflicto mapuche sistemáticamente olvidan vincular a estos ciudadanos con la nacionalidad que les corresponde ostentar. Sólo nos referimos a ellos como “pueblo mapuche”, “pueblo originario” o “pueblo indígena”.

Con el mayor respeto que nos merece el pueblo mapuche, creo que ha llegado la hora de referirse a ellos como “chilenos” de origen mapuche, y no olvidar que la casi totalidad de los ciudadanos de este país también tenemos sangre indígena y estamos repartidos en todo el territorio nacional.

Miguel García Huidobro¹

Los lectores del diario *El Mercurio* de Santiago de Chile, el más tradicional y conservador del país, se dividían entre quienes decían que los Mapuches eran exclusivamente ciudadanos chilenos y quienes accedían a otorgarles una especificidad histórica, cultural e

* Universidad Academia de Humanismo Cristiano de Santiago de Chile, Escuela de Antropología. Director del programa de investigaciones Fondecyt 109 50 24 (Conmemoraciones y Memorias Subalternas).

1. Aparecida en “Cartas al Director”, *El Mercurio*, 6 de octubre del 2010.

incluso política². Estos eran una minoría. En esos días se conmemoraban los doscientos años de Independencia de la República de Chile con fuegos artificiales, marchas militares y muchos días de fiestas, y en las cárceles del sur de Chile 34 jóvenes presos políticos acusados de terrorismo, completaban casi 80 días de huelga de hambre que tenía al conjunto del país de un hilo. La Iglesia católica realizó una mediación entre el Gobierno y los huelguistas y ellos depusieron su acción. La denominada “cuestión mapuche” se puso en el centro de la agenda política del Chile del Bicentenario. Paradojalmente para un país que se cree moderno, es uno de los asuntos políticos de mayor dificultad de resolver.

La emergencia mapuche

Los Mapuches son el pueblo indígena más numeroso de Chile. Casi un millón de personas se consideran miembros de esa cultura³. La historia del país es inseparable de la historia mapuche. Los españoles los denominaron araucanos y la voz la hizo famosa en el poema de La Araucana, del poeta Alonso de Ercilla y Zúñiga. Habitaban a la llegada de los españoles un enorme territorio desde los valles al norte de lo que hoy es la capital de Chile, Santiago, hasta donde comienzan las islas del Sur, el Archipiélago de Chiloé. Hoy, habitan en comunidades rurales en el sur de Chile y en menor medida en el sur de Argentina y muchos han migrado a las ciudades. Es un pueblo con una fuerte identidad y que mantiene vivas la mayor parte de sus tradiciones y su lengua.

2. Un tal Andrés Abarca señalaba respondiendo a la carta anterior : “no son chilenos, son indios. Hagamos un «refugio» para los indios o limpiemos de una vez el sur”. Otro señalaba : “no sé si tengo sangre mapuche o no, pero si tengo muy en claro que no soy terrorista ni delincuente, que nunca he pedido ni exigido que me regalen tierras ni ningún bien, que siempre he trabajado y he ganado mi dinero con el debido esfuerzo y honradez”. Finalmente una carta irónica le decía al autor de la nota, de ilustres apellidos hispánicos : “me puede decir Sr. García-Huidobro cuantos apellidos mapuches hay en su árbol genealógico y descendencia ? Por favor !!!” (*El Mercurio*, 10 de octubre del 2010).
3. El Censo del año 1992 entregó la cifra de 928 060 personas mayores de 14 años que se autoreconocieron como pertenecientes a la “cultura” mapuche. Esto habría implicado casi un millón y medio de personas, contando a los menores de 14 años, que se consideraban parte de ese pueblo y cultura. En el último Censo del año 2002 la pregunta cambió precisando la “pertenencia” a un pueblo indígena. La cifra se redujo a 604 349 personas que declararon su pertenencia mapuche. En esos 10 años se había aplicado la Ley Indígena (1993) en que se define con precisión jurídica quien puede, y no, ser considerado indígena y por tanto recibir beneficios del Estado en esa calidad. Por ejemplo ninguna persona que no sea jurídicamente indígena puede adquirir tierras indígenas o por ejemplo estudiar con una “beca indígena”. En cambio la Encuesta Casen de nivel y valor nacional, establece el año 2006 que la población mapuche sería de 925 005 personas. En este caso la pregunta es diferente a la del Censo y posiblemente establece una vinculación menos jurídica que la anterior. Por tanto la cifra entre quienes son jurídicamente mapuches y quienes se sienten parte de ese pueblo, oscila entre los setecientos mil y el millón de personas. De ellos alrededor de 320 000 habitan en las zonas rurales concentradas en el sur de Chile y el resto en las ciudades [Instituto Nacional de Estadísticas, 2010].



La sociedad chilena del siglo veintiuno no ha resuelto aún su relación con la sociedad mapuche. El pueblo originario de Chile sigue siendo el grupo social más discriminado, pobre y marginalizado del país. El Estado y la sociedad se encuentran en una encrucijada, o continuar con la política de intolerancia y conflicto que ha caracterizado largos períodos de la Historia de Chile y concretamente los últimos diez años, o encaminarse a superarlo por la vía del diálogo, del respeto mutuo, del reconocimiento, de la reparación del daño histórico cometido. La sociedad chilena, sobre todo conservadora, no tiene una mirada apreciativa de la cuestión indígena, tal como se lee en el epígrafe de este artículo. Se valora la “platería araucana”, ciertos tejidos y artículos de valor arqueológico, pero no se acepta siquiera la idea de que se trate de un pueblo con derechos específicos y diferenciados a los de los chilenos. La política y actuación del Estado no hace más que expresar esta incomprensión profunda de la sociedad criolla.

Los Mapuches, por su parte, han tratado de obtener un espacio en la sociedad y se han opuesto a los intentos reiterados de asimilación que han intentado las políticas del Estado. Durante todo el siglo veinte se organizaron para mantener vivas sus costumbres, formas de vida y cultura heredadas de sus antepasados. En los últimos veinte años, como parte de la redemocratización y modernización del país, la sociedad mapuche ha adquirido renovadas energías y demanda cada vez más un sitio en la sociedad. Se ha producido una suerte de “emergencia mapuche”, sobre todo en el sur del país, la cual no es siempre comprendida por el resto de la sociedad chilena. Nuevos liderazgos, conflictos ambientales, exigencias de participación y protagonismo, revitalización de costumbres, introducción de la educación bilingüe en las escuelas y la salud intercultural en los hospitales, municipalidades en manos de alcaldes mapuches, gran cantidad y presencia de profesionales, intelectuales y poetas mapuches, son algunas de las expresiones de esta emergencia indígena. Es un proceso de enorme vitalidad que contribuye a aumentar el respeto y valor la diversidad en Chile, un elemento indispensable para una democracia moderna.

El proceso de “emergencia mapuche” no está exento de contradicciones. Hay una larga historia de conflictos y podríamos jugar con las palabras diciendo que es también un conflicto que tiene una larga historia. Los mapuches sufrieron el despojo de sus tierras. Despojo es, según el diccionario, “lo que se ha perdido”. Es igualmente, “la presa y el botín del vencedor”. Es también la acción de desposeerle a una persona o grupo de personas “un bien con violencia”. A fines del siglo diecinueve fueron “reducidos” y buena parte de la tierra del sur de Chile, se entregó a colonos. Durante el siglo veinte hubo relaciones, en muchos momentos, tensas entre los mapuches y el Estado. Momentos de violencia, de discriminación abierta, de intentos de cooptación y asimilación, momentos de esperanza y otros de frustración. Esta es por tanto la historia que quisiéramos relatar. Una historia larga que acompaña a Chile desde su descubrimiento por los españoles y

Conquista y una historia corta, de este siglo veinte que terminó y de las últimas décadas en que se ha renovado el conflicto. Es una historia necesaria para entender lo que pasa en la actualidad.

La Historia larga

En el sur de Chile la lluvia es permanente. La vida humana es inseparable del tintineo de la lluvia sobre los tejados, las ropa de lana para abrigarse, los “ponchos” para que el agua corra hasta el suelo, las sopas calientes con ají picante para lograr retomar el calor perdido. Probablemente los primeros humanos temieron, en muchos inviernos de temporales desatados, que nunca más surgiera la luz del sol, que el agua subiera hasta cubrir todos los cerros, que la lluvia no parará y que el mar y los ríos se desbordarán en un cataclismo. Ha ocurrido tantas veces que la fe bien podría perderse. Pero año tras año el ciclo de la vida y de la muerte retomaba su cauce normal. Al invierno caudaloso le sigue el verano plácido, soleado, donde puede bañarse en las aguas dulces de los ríos y las lagunas, sin temor a ser arrasado hasta las profundidades. Los mitos de origen de los mapuches muestran hasta el día de hoy esa lucha despiadada entre la tierra y el agua, entre la lluvia y las montañas, siempre refugio para los humanos.

Allá en el fondo del mar
en lo más profundo,
vivía una gran culebra que se llamaba
Kai kai.
Las aguas obedecían a las órdenes de la
culebra
y un día comenzaron a cubrir la tierra.

Había otra culebra tan poderosa como
la anterior
que vivía en la cumbre de los cerros.
El Ten Ten aconsejó a los mapuches
que se subieran a los cerros,
cuando comenzaron a subir las aguas.

El agua subía y subía
Y el cerro flotaba y también subía,
los mapuches se ponían cantaritos
sobre la cabeza



para protegerse de la lluvia y el sol,
 y decían cantando
 Kai, Kai, Kai,
 y respondía,
 Ten, Ten, Ten,
 Hicieron sacrificios y se calmó el agua,
 y los que se salvaron
 bajaron del cerro y poblaron la tierra⁴.

Los volcanes son venerados por los mapuches. Allí habitan los espíritus positivos y benéficos. Al volcán Villarrica le denominaban Ruca Pillán, “la casa de los espíritus” en una traducción literaria y textual a la vez. Los cerros altos comunican a la tierra con el cielo y las nieves altas comunican las aguas de arriba con el mar. Son vasos comunicantes físicos y espirituales que van marcando a los hombres y sus territorios. En la rogativa o Nguillatún, la Machi golpea un tambor, denominado Cultrún, en el que están marcados los cuatro puntos cardinales. Pone banderas de color azul y pinta con azul añil las caras de los participantes, el color de las aguas tranquilas. De este modo se predisponen a re establecer los equilibrios rotos.

El centro de la cultura mapuche antes de la llegada de los españoles se encontraba alrededor de los grandes ríos del sur de Chile. Podemos denominarla como una “sociedad ribereña”, ya que transcurría a las orillas de los ríos y lagunas que abundan en esa parte del territorio. Por sus aguas remaban en sus canoas, algunas muy grandes, se reunían en hermosos parajes, denominados “aliwenes”, donde realizaban sus fiestas interminables. Era una sociedad opulenta. Una “sociedad sin Estado” donde la cortesía permitía que se mantuviera la paz. Los jefes, llamados “lonkos” o cabezas, dictaban justicia sentados en amplios asientos de madera bajo los árboles. Sus sentencias eran inapelables. Enormes familias poligámicas permitían que se relacionaran todos con todos y que la sociedad mapuche fuera una red entrelazada de parientes⁵.

Todo cambió terriblemente con la Conquista. Ha sido sin duda una de las situaciones más duras y brutales que ha existido en la historia humana : mundos, sociedades, culturas, seres humanos que no se conocían, ni tenían idea siquiera de su existencia. Lo que ocurrió es conocido. Los conquistadores españoles demostraron un ímpetu vertiginoso. En unas pocas décadas cruzaron desde el mar Caribe hasta el estrecho de Magallanes en el extremo sur americano. Su

4. Este relato mitológico fue recogido por el autor en la localidad de Lumaco.

5. Esta hipótesis está desarrollada ampliamente en Bengoa [2007].

pasar no fue suave sino apasionado, revuelto, codicioso, habría que decir también tormentoso.

En el sur de Chile vivía una población cercana al millón de personas. En menos de cuarenta años se produjo una catástrofe humana y poblacional. Los mapuches fueron diezmados y la población quedó reducida a menos de doscientas mil personas. No se levantará de esa cifra hasta fines del siglo veinte. Las pérdidas por el lado hispánico no fueron pocas y entre ellos sucumbió el Gobernador y Conquistador de Chile, Pedro de Valdivia. El joven guerrero, conocido como Lautaro, lo venció en Tucapel, en el sur del territorio.

La historia de guerras y batallas es interminable. Pasa un siglo y un nuevo gobernador cabalga hasta los llanos de Quilín en 1641, y por primera vez firma las paces en ese histórico lugar. El Rey de España reconoce las fronteras y respeta la vida independiente de la sociedad indígena⁶.

La paz obtenida en los Parlamentos significó un período muy largo de independencia de los mapuches o araucanos. Desde 1598 hasta 1881 van a vivir sin estar dominados a gobierno externo y se regirán por sus propias normas y leyes. Su territorio se extendió desde el río Bío Bío por el norte, hasta las islas de Chiloé por el sur y cruzando la Cordillera por las pampas argentinas dominaron un territorio que se extendía hasta el Océano Atlántico⁷.

La paz trajo enormes transformaciones en la sociedad indígena. De ser una sociedad de horticultores y agricultores se transformó en una sociedad ganadera. La adquisición del caballo transformó a la sociedad indígena en una sociedad ecuestre. En las Pampas del lado atlántico de la Cordillera de los Andes, se había multiplicado una masa gigantesca de animales vacunos y caballares en estado salvaje. El tráfico de animales, vacunos y caballos, desde las Pampas Argentinas los transformó en comerciantes. Arreaban miles de animales hasta las ferias que se habían establecido en la frontera del Bío Bío. Estos animales convertidos en carne seca, “charqui”, eran embarcados de modo de abastecer los mercados del Pacífico y luego a la reciente California, la Polinesia francesa, Australia y el resto del Océano Pacífico. De este período “mercantil globalizado”, es la enorme y hermosa “platería araucana”, expresión de la riqueza que alcanzó esta sociedad indígena.

La élite chilena va a compartir durante el siglo diecinueve la idea que las migraciones europeas eran la fuente de civilización y progreso que necesitaban nuestros países jóvenes. Con esta idea y considerando que existían “terrenos baldíos” en el sur del país, se fomentó la migración. En la década del cincuenta llegan los primeros colonos alemanes a Valdivia, más al sur del territorio más densamente poblado por los mapuches. En 1866 se hace un intento de avanzar

6. Ver los documentos facsimilares de este tratado en Bengoa [2009].

7. Sobre este período, ver Boccaro [1998] y Zabala [2000].



las fronteras por el norte, desde el río Bio Bio, cincuenta kilómetros hacia el sur hasta el río Malleco, con el resultado de años muy sangrientos de guerras entre el Ejército chileno de La Frontera y los indígenas. Entre 1866 y 1881 hay un período de guerras fronterizas muy agudo tanto desde el lado chileno como argentino. En Chile se construyó una línea de fortines que separaba el centro del país del sur y otra que separaba el territorio indígena del enclave alemán de Valdivia, que se había fundado en la década anterior. Fue un largo período de violencia y una de las páginas más vergonzosas de la Historia de Chile.

La “Pacificación de la Araucanía”, como se denominó esta operación, se realizó en el marco pleno de la legalidad republicana. Decisiones tomadas en el Congreso nacional, presupuestos aprobados, regimientos del ejército regular de la República, coroneles y generales profesionales, etc... No es como puede creerse una historia de aventureros desalmados. Por el lado chileno dirigía las operaciones el Ministro del Interior Señor Manuel Recabarren y por el lado Argentino el entonces Coronel y próximo Presidente de la República Julio A. Rocca. Una operación pinzas, concertada, coordinada, terminó con la oposición “araucana”.

El 24 de febrero de 1881 es fundado el Fuerte Temuco en medio de la Araucanía y el 1 de enero de 1883 se refunda la ciudad de Villarrica que había sido destruida por los mapuches o araucanos hacía casi tres siglos antes. A partir de 1884 comienza el proceso de radicación de indígenas en reservaciones. A las agrupaciones mapuches se les entregan “Títulos de Merced” por esas propiedades. Un promedio de 6 hectáreas por persona. En total se les entregó quinientas mil hectáreas a un poco menos de cien mil indígenas, dejando a muchos sin tierra. Tres mil comunidades o reservaciones fueron constituidas entre 1884 y 1927, en que concluyó el proceso. La rica sociedad ganadera fue reducida a un pequeño espacio, empobreciéndose mediante la fuerza. A partir de esta situación comienza un complejo conflicto indígena en el sur de Chile que dura hasta el día de hoy.

La Historia corta

Los mapuches vivieron en estado de libertad hasta 1881. Eran ganaderos y comerciantes de animales. Por lo general eran muy ricos. Los mapuches se empobrecieron por la fuerza del Estado y colmaron su memoria de recuerdos y nostalgias del pasado que habían sido obligados a dejar. Allí se constituye la cultura mapuche moderna. Combinación de nostalgia, resentimientos, y afirmación de su propio futuro e identidad. Se originan sin duda los odios primordiales. Los mapuches son convertidos en campesinos pobres. Entre 1881 y 1927 se produjo este proceso de expropiación de las tierras indígenas y sometimiento a reducciones. Durante buena parte del siglo veinte, los líderes “araucanos”, que así se autodenominaban, luchan por una “integración respetuosa” a la sociedad

chilena. Participan activamente en política, llegan al Congreso nacional, donde denuncian el despojo de que son objeto, buscan por todos los medios institucionales obtener un lugar en la sociedad. Son rechazados.

En la década del cincuenta del siglo veinte se producirá el movimiento más amplio mapuche de integración a la sociedad chilena. Venancio Coñoepán, líder indigenista de la época llegará a ser ministro del Presidente Carlos Ibáñez del Campo y numerosos líderes mapuches ilustrados serán elegidos en el Congreso nacional. Este movimiento se unirá a la derecha política chilena. No conseguirá grandes cosas. No se lograría detener el robo de tierras, las denominadas “usurpaciones”, ni tampoco la pobreza en las comunidades. Como todas las cosas de la vida, ante la discriminación y el rechazo, el péndulo se carga hacia el otro lado y los mapuches buscan a través de los hechos obtener sus reivindicaciones : es el final de la década del sesenta y los años de la Unidad Popular del Presidente Salvador Allende. Se produce una masiva “toma de fundos”, invasión de las comunidades a las tierras que se le habían quitado cuarenta años antes, esto es, a la generación anterior. Hay en ese momento, especialmente el año 1971, una verdadera insurrección de las comunidades mapuches del sur de Chile. Los mapuches vieron en la izquierda política un aliado y en el proceso que ocurría un espacio adecuado para lograr sus reivindicaciones territoriales históricas. El Golpe Militar de 1973 fue extremadamente duro en el mundo mapuche y ahí está la lista de detenidos desaparecidos y exiliados como mudo testimonio. Luego de un período altamente represivo, la dictadura de Pinochet el año 1978 procedió a la división de las comunidades indígenas. Durante esos años, se dividen todas las tierras comunales, entregándose a cada familia un certificado de “propiedad privada”. Se pensaba que con la liquidación de las comunidades y la entronización de la propiedad privada se debilitaría esa sociedad y perdería su energía y combatividad. La cuestión fue justamente la contraria. En los años ochenta en medio de la dictadura, surgen nuevas organizaciones y se incuba, por primera vez quizá con claridad y fuerza, una ideología que afirma la identidad mapuche en su *etnicidad* y cultura, relativamente separada de la chilena. La transición a la democracia en Chile se desenvuelve en el sector indígena en el marco político del Acuerdo de Nueva Imperial entre la Concertación de Partidos por la Democracia y las organizaciones representativas de los pueblos indígenas. Este acuerdo fue solemnemente firmado el año 1989, en Nueva Imperial, pequeña ciudad en medio del territorio mapuche, por el entonces candidato a la Presidencia de la República Patricio Aylwin, el primer presidente del período post-pinochetista. Estaba presente una multitud indígena y prácticamente todas sus organizaciones representativas. En ese acuerdo los indígenas aceptaban transitar a la democracia que se reconstruía por el camino institucional, esto es, canalizar sus demandas por las vías institucionales y no de hecho, como las tomas de tierras, y el nuevo gobierno



se comprometía a reformar la Constitución de la República reconociendo la existencia de los Pueblos Indígenas de Chile y dictar una nueva legislación.

No cabe duda y así es reconocido por todos los sectores indígenas que el año 1990 se abrieron muchas expectativas de que el nuevo proceso democrático incorporaría las demandas indígenas y abriría espacios para una nueva relación entre estos y el Estado. En 1993 se dictó una nueva ley Indígena pero la Reforma Constitucional fue rechazada en el Congreso Nacional. Un enorme conflicto a raíz de la construcción de una represa hidroeléctrica, *Ralco*, vino a debilitar enormemente la capacidad institucional de la nueva legislación y cientos de familias finalmente fueron trasladadas de sus tierras históricas como parte de la construcción de este proyecto hidroeléctrico [Namancura, 2003]. La expansión de las empresas forestales hacia los territorios donde habitan las comunidades abrió otro frente de enorme conflictividad, lo que condujo a que en el año 1997 comenzaría a quebrarse seriamente la vía institucional convenida en el acuerdo de la localidad de Nueva Imperial. Numerosas organizaciones de indígenas jóvenes sobrepasan el marco institucional dado por el Acuerdo y comienza un período de movilizaciones, conflictos y represión estatal. Este es el conflicto mapuche actual.

Expansión Forestal y Conflicto

“Fortín Mininco” tituló el diario *El Mercurio* en el mes de Abril de 1999 un ataque, según el periodista, realizado en la noche por una turba de indígenas al campamento en que dormían los obreros forestales de la empresa Forestal Mininco⁸, en el Fundo Santa Rosa de Colpi. La televisión mostró escenas en que la comunidad mapuche de Temulemu se dirigía a invadir las faenas de la Empresa Forestal. Jóvenes mapuches, viejos caciques, mujeres y mucha gente entraban en la madrugada al Fundo. Había neblina y ambiente de película de John Ford, con indios y vaqueros. Las comunidades de Temulemu y el Pantano demandaban cincuenta y ocho hectáreas que habrían sido usurpadas hace muchos años, y que luego pasaron de mano en mano hasta llegar a la actual empresa forestal propietaria. El corresponsal del diario *El Mercurio* habló de un nuevo “Chiapas en el sur de Chile”⁹. Los fantasmas recorrieron el imaginario nacional y en Santiago

8. Forestal Mininco es una de las tres más grandes empresas del sector forestal chileno. Controla casi medio millón de hectáreas con las que abastece a la empresa manufacturera de papeles y cartones (“La papelera”, emblemática empresa chilena de propiedad de la familia Matte, una de las más adineradas del país y en la lista de las más adineradas del mundo según los ranking especializados. Junto a eso tiene varias plantas de celulosa y exporta madera al Asia. En Argentina tiene bosques por más de cien mil hectáreas.
9. El Embajador de los Estados Unidos señala en los Wikileaks desclasificados durante diciembre del 2010, que este periódico conservador habría “construido” una imagen falsa de lo que ocurría en la Araucanía. Critica la acusación de “terrorismo” y acusa de “chapuceras” las políticas indígenas de los últimos gobiernos de la Concertación de Partidos por la Democracia.

tocaron campanas a vuelo, anunciando una nueva insurrección araucana. Las mismas campanas coloniales que por siglos han visto venir al enemigo desde el sur. Un Ministro en campaña es enviado al igual como fueron muchos gobernadores, enviados con anterioridad.

Por cierto que las cosas se caldearon en el sur, como se habían caldeado muchas otras veces a lo largo de siglos. Se incendiaron bosques de pinos, vino la policía. El Estado los acusó de “terroristas” y apresó a los cabecillas y los sometió a juicio. Fue un juicio inicuo. El Juzgado de Angol, pueblo en medio de la Araucanía, donde se estaba produciendo el alegato, determinó que no procedía que el Cacique Aniceto Curín y su gente fueran sentenciados por terrorismo. Los absolvio. El querellante era dueño del fundo invadido, profesor de la Escuela de Derecho de la Universidad de Chile, ex Ministro de Agricultura del Presidente Aylwin y Presidente de la Fundación Pablo Neruda, expresión casi absurda del carácter transversal de este tipo de conflictos. Acudió a la Corte Suprema la que anuló el juicio y obligó a repetirlo. Es la primera vez que en Chile se utilizaron “testigos sin rostro”. Fueron condenados. Estos recurrieron a la Comisión Interamericana de Derechos Humanos la que declaró en el año 2006 “admisible” el caso, señalando que debería pasar a la Corte Interamericana de Justicia¹⁰. Era evidente para los jueces internacionalistas que no se había cumplido el “devido proceso” y que las acusaciones eran torcidas. En diciembre del 2007, hubo una larga Huelga de Hambre de estos técnicamente “presos políticos mapuches” la que se repitió como se ha dicho en medio de los festejos del Bicentenario de la República, el año 2010.

La expansión forestal ha sido el foco que desató el conflicto reciente. Se dice que lo único que se puede hacer en esas regiones, es forestar. Sin embargo, el tipo de plantación de pino o eucaliptos que hoy se utiliza en el sur del país es incompatible con los caseríos, con las comunidades y poblaciones humanas. Se prepara

10. La sentencia es la siguiente : “El 13 de abril de 2005 la Comisión Interamericana de Derechos Humanos recibió una denuncia presentada por Juan Patricio Marileo Saravia, Florencio Jaime Marileo Saravia, Patricia Roxana Troncoso Robles, José Huenchunao Mariñan y Juan Ciriaco Millacheo Lican («las presuntas víctimas»), en contra del Estado de Chile, en la que se alega la violación de los artículos 8(1), 2 y 24 de la Convención Americana sobre Derechos Humanos, durante el juicio criminal seguido en su contra, que resultó en la condena de los 5 peticionarios como autores del delito de incendio terrorista. Con respecto a la admisibilidad los peticionarios argumentan que se agotaron los recursos de jurisdicción interna, con la sentencia que desechó el recurso de nulidad, dictada 13 de octubre de 2004 por la Corte de Apelaciones de Temuco. El Estado controvierte la admisibilidad porque considera que, de conformidad al artículo 47(b y c) de la Convención Americana, la denuncia es infundada pues no contiene hechos que caractericen una violación de los derechos garantizados en la Convención Americana. Aduce también que la petición fue presentada de manera extemporánea y que lo que los peticionarios pretenden, que la Comisión actúe como cuarta instancia. En consecuencia, solicita a la Comisión Interamericana que declare inadmisible la denuncia. Tras el análisis de la petición, la CIDH declara la admisibilidad de la petición con respecto a las presuntas violaciones de los artículos 8, 9 y 24, La Comisión Interamericana decide igualmente notificar a las partes, publicar esta decisión e incluirla en su Informe Anual a la Asamblea General de la Organización de los Estados Americanos.”



el terreno para las plantaciones limpiándolo de todo otro vegetal y muchas veces bombardeándolo con plaguicidas, insecticidas y mata malezas. Sobre ese suelo desertificado se plantan los pequeños árboles muy juntos unos de otros. El bosque crece tupido y nada se desarrolla junto o dentro de él. Por si las liebres y conejos se comiesen los brotes, muchas veces se los envenena para que así en el contacto envenenen a los otros animales. Si durante el crecimiento se descubre alguna plaga, se fumiga con aviones. En fin el predio está cerrado con alambres de púas y los portones con gruesos candados.

Las comunidades aledañas a esas gigantescas plantaciones no obtienen beneficio alguno y por el contrario perjuicios múltiples. Las napas de agua que sirven para sus vertientes y pozos se pierden ya que esas gigantescas masas vegetales exigen mucho líquido para su rápido crecimiento. Son una suerte de esponja que chupa agua a kilómetros a la redonda. Los campos de los campesinos se secan y cada día les es más difícil realizar sus labores agrícolas. Múltiples otras consecuencias tiene este tipo de plantación para las comunidades vivientes ya que es un sistema ideado para espacios desertificados.

En el sur las empresas han plantado bosques en lugares donde hasta hacía poco se realizaba agricultura. Hoy día en esas tierras crecen calmadamente millones de eucaliptos y pinos que no dan trabajo a nadie, salvo algún guardia, y que tampoco darán trabajo a “la cosecha” ya que la actividad está mecanizada.

El discurso de la emergencia mapuche

En el origen del conflicto indígena están los elementos históricos que hemos resumido más atrás, la Historia Larga, y estos nuevos antecedentes que aquí estamos consignando, la Historia Corta. A ello se agregan otros elementos de la mayor importancia.

La expansión de la educación escolar en las comunidades es determinante a la hora de comprender el fenómeno que estudiamos. Las generaciones anteriores de los abuelos prácticamente no manejaban la lectura y escritura del castellano. La generación de los actuales “jefes de hogar”, esto es, quienes manejan en forma directa sus predios agrícolas campesinos, tiene un promedio de 3.7 años de escolaridad. Esto es producto que durante casi todo el siglo veinte las escuelas rurales solamente tenían cuatro años de estudio y muy pocas llegaban a seis. El año 1965 se amplió la enseñanza básica a ocho años pero esto llegó tarde al campo. En cambio la generación de jóvenes, sobre todo después del noventa se vió ante una gigantesca oferta de becas indígenas, no solamente para cursar

educación básica y media, sino para acceder a las Universidades¹¹. Como consecuencia de ello estamos en presencia de una “juventud indígena ilustrada”, que por una parte ha tenido acceso en su niñez a las enseñanzas tradicionales de su hogar y comunidad y por el otro lado también al conocimiento de elementos de la cultura occidental moderna. A ello debemos agregar el uso de Internet que se ha generalizado en la juventud mapuche y sus organizaciones, la relación con lo que ocurre en otras partes del mundo, los viajes de los dirigentes, en fin, la globalización que también ha llegado a las comunidades¹².

Porque estos *jóvenes ilustrados*, comienzan a retomar ideas también antiguas pero de manera diferente. Hablan de autogobierno, de autonomía, de autodeterminación de los Pueblos Indígenas. Es un discurso nuevo y desafiante. Los conflictos específicos por las tierras y demandas territoriales se van uniendo de manera compleja con las propuestas de autonomía que surgen de las más diversas fuentes, tanto del propio pasado como de otras experiencias que hoy existen por doquier.

El año 2001 el Presidente Ricardo Lagos ante la situación que tomaba el conflicto mapuche del sur, formó una “comisión”. Se la denominó “Comisión de Verdad histórica y Nuevo trato” y la presidió el ex Presidente de Chile Patricio Aylwin. Se trataba de revisar la historia del país en su relación con los indígenas, no solo los mapuches, para lo que se convocó ampliamente a muchos sectores, quienes gustosos participaron en esos trabajos. Finalmente se pretendía entregar ideas de lo que debería ser el “Nuevo Trato” entre Estado y los Pueblos Indígenas. En ese informe se proponían diversas medidas para entregar a los indígenas y en particular a los mapuches, cuotas superiores de “soberanía” y autodeterminación. Se planteaban sistemas de participación directa en el parlamento chileno, mediante cuotas especiales, territorios en que hubiese formas de autogobierno, una suerte de doble ciudadanía. Era un importante avance en términos de derechos políticos indígenas. Lamentablemente no había en Chile condiciones para “escuchar” o

11. El año 1991 se inició un Programa con 300 becas universitarias para indígenas. Este programa se amplió a Enseñanza básica, media, residencias universitarias y estudios universitarios. Ya el 2005 había llegado a la cifra de 33 000 becas equivalentes a 10 millones de dólares. El año 2008 la cifra se elevó a 43 895 becas y el 2009 a 45 000. En este momento hay más de cinco mil estudiantes universitarios indígenas becados por el Estado [Junaeb, 2009].

12. Nuestro estudio realizado en las Comunas de Alto Bio Bio, Cholchol y Puerto Saavedra muestra que la conexión domiciliaria a Internet es aún baja, pero no inexistente, 18 %. La conexión en las escuelas es muy alta y en los pueblos hay “infocentros” públicos que están ocupados permanentemente ; al igual han proliferado los “cibercafé” en los pueblos. A esto hay que agregar que la telefonía celular alcanza casi al 80 % de los hogares mapuches rurales y la televisión al 97 %.



“leer” estas propuestas. Las élites miraron con desconfianza los resultados¹³. El inicio del siglo veintiuno comenzó con una nueva Comisión fracasada.

Pero estos asuntos étnicos no son fáciles ni en Chile ni en ninguna parte. Los jóvenes mapuches han ido adquiriendo conciencia de ser un pueblo diferente al chileno. No significa que al mismo tiempo no sean chilenos, pero marcan su diferencia. El conflicto étnico del sur de Chile está provocando un proceso de endurecimiento creciente de las fronteras étnicas. Muchos intelectuales mapuches discuten hoy día si una demarcación radical de las fronteras étnicas no es una “*conditio sine qua non*” de un proceso de descolonización. Este proceso de endurecimiento de las fronteras simbólicas va acompañado de una suerte de cultura indígena sacrificial. No es extraña a la cultura mapuche desde sus orígenes. La valentía va unida al sacrificio personal. Pero a ello se une a una cultura cristiana y en particular evangélica pentecostal en que el sacrificio es el camino de la salvación¹⁴. El Pentecostalismo ha tenido y tiene una enorme presencia en las comunidades mapuches. En muchos casos se lo puede comprender como una suerte de “modernización” de la comunidad antigua y tradicional. No pareciera extraño por tanto que en el lenguaje del radicalismo indígena mapuche actual se combinen desde expresiones que tienen sus orígenes en el marxismo revolucionario de los años ochenta, a otras que proviniendo del pasado indígena se combinan con formas espirituales propias de las comunidades evangélicas que como es bien sabido llevan ya muchas décadas de influencia en medio de las comunidades mapuches, en particular en la provincia de Arauco.

Un dirigente de la organización Coordinadora de Comunidades en conflicto Arauco Malleco, más conocida como CAM, señalaba lo siguiente :

“Todo esta interrelacionado. La lucha por la reconstrucción del Pueblo Mapuche, es la lucha por el RAKIDUAM y el KIMUN. La resistencia en contra de la devastación del “medio natural”, es por el rescate del ITROFIL MOGEN y es, a la vez, la única forma de fortalecer la espiritualidad mapuche. En la medida que se vaya recomponiendo nuestro mundo, nos iremos reencontrando con la esencia mapuche, el ser mapuche. Esto dará mayores grados de identificación, consecuencia y compromiso hacia lo nuestro, lo que en definitiva hará nacer nuevos guerreros. Nuevos guerreros, de la misma calidad de aquellos antiguos, que estén dispuestos, como ayer, a defender el territorio, la independencia y la cultura. Sólo así GNECHEN estará cada vez más presente.”

13. Informe de la Comisión de Verdad Histórica y Nuevo Trato. Fue publicado inicialmente por el Diario *La Nación* en forma íntegra. Durante el Gobierno de la Presidenta Michelle Bachelet fue nuevamente publicado en dos tomos. Puede verse en Internet en el sitio del Fondo Indígena de América Latina. www.fondoindigena.bo

14. Esta tesis está desarrollada largamente en el libro : José Bengoa, *La Comunidad Fragmentada*, Editorial Catalonia. Santiago, 2009.

Un complejo proceso de reconstrucción del lenguaje se encuentra presente en estas organizaciones. Se combinan propuestas, como la cuestión medio ambiental, con otras que provienen de una relectura urbana de conceptos mapuches, tales como, Nguechén, una suerte de traducción del Dios Creador, que da nuevas fuerzas a la lucha de los Weichafe, los guerreros mapuches. Los mismos estereotipos de la sociedad chilena hacia la sociedad mapuche (en este caso araucana), se revuelven en su contra. Se ha dicho hasta la saciedad patriota que la bandera chilena está “teñida de rojo” por la “sangre araucana” derramada contra España. Las estatuas en bronce de Caupolicán y otros guerreros mitificados están en todas las plazas. Los jóvenes se las apropián y las redefinen. Muchas veces así son las cosas.

Reencontrarse con la “esencia mapuche” obviamente es una aventura compleja. Podría ser sospechosa de fanatismos, esencialismos, y hasta fundamentalismos. ¿Qué sería esa esencia mapuche? Hay sin duda tendencias espiritualistas y tradicionalistas que señalan una suerte de retorno a una cultura esencializada. Hablan con un lenguaje hermético en el que muchos conceptos mapuches se han transformado en elementos teóricos de un sistema cognitivo reconstruido no pocas veces a través de lecturas de una cierta antropología estructuralista¹⁵. Una tendencia opuesta de carácter laico y democrático que reivindica con igual fuerza los derechos indígenas está también presente y trata de levantar una alternativa política¹⁶.

La postura política de un grupo de intelectuales, ante las elecciones presidenciales del año 2009, es la siguiente :

“Desde que asumió la Concertación la administración del Estado, [...] se han transformado en los administradores del modelo económico neoliberal heredado de la Dictadura militar. Este modelo depredador exige la expansión de las plantaciones forestales en desmedro de nuestras comunidades, nos impone los megaproyectos que desfiguran el País Mapuche, y permiten el saqueo de nuestros recursos naturales. En el terreno económico, que el próximo presidente sea Eduardo Frei o Sebastián Piñera no será más que la continuidad de dicho modelo neoliberal, con todo lo que ello implica en particular para nosotros los *mapuche*.”

“Sin embargo, en el terreno político y de los derechos humanos los gobiernos de la Concertación tenían, para vastos sectores *mapuche*, una legitimidad democrática frente a la derecha pinochetista. Por otra parte, la Leyindígena de 1993, que reemplazó la legislación de la Dictadura, fue vista

15. La revista *Azkintuwe* se puede visitar en Internet : www.azkintuwe.cl

16. Un sector de estas tendencias trata de levantar un partido político nacionalista mapuche, denominado *Almapuwen*, que se ha creado recientemente en la Araucanía ; en su constitución (2011), estaban presentes algunos vascos y catalanes (Ezquierda Republicana), lo que expresa el carácter globalizado del conflicto y a la vez su curiosa composición.



por muchos como un progreso y como una vía para solucionar los graves problemas de pobreza y marginación que nos afectan como pueblo. Pero todo ello es ahora parte del pasado¹⁷.”

A diferencia de los sectores más “nativistas”, estos sectores “políticos” ven diferencias y matices en las políticas chilenas. A pesar de ello llamaron a votar nulo, sin mayor éxito, ya que en la Araucanía el 2009, arrasó el voto favorable al candidato de la derecha Señor Sebastián Piñera. El actual Presidente de Chile, prácticamente en todos sus discursos oficiales tiene tras de sí a varios personajes del pueblo y siempre entre ellos a una mujer vestida de mapuche. Es la imagen antigua de sumisión y respeto colonial. En Chile es evidente el proceso de “emergencia mapuche” en que se ha producido una ruptura de esa imagen colonial y folklórica : el joven mapuche de hoy no asiente “respetuoso” al llamado de la autoridad y levanta la voz, reivindica sus derechos¹⁸.

Economía y política de los Pueblos Indígenas

El debate en la sociedad chilena y que se refleja en las políticas públicas es relativamente sencillo : para una gran mayoría de chilenos y de las élites del poder, los mapuches son “*chilenos pobres*”. La causa de la etnicidad está en las malas condiciones de vida que allí existen. La etnicidad sería fruto de la ignorancia y se mejora con “desarrollo y educación”. No es casualidad que el Estado y los partidos políticos de manera transversal han sido tan generosos en los programas educativos hacia los pueblos indígenas y en las becas de ayuda asistencial. Muchos de ellos creen que de este modo se disolverán las fronteras étnicas, las identidades y sus demandas. Para un sector mucho mas reducido de las élites, la etnicidad es una realidad factual. Esto le confiere singularidades y por tanto un tratamiento específico al interior de la Nación y su territorio. No es muy diferente a la discusión que ocurre en casi todos los países que tienen en su interior grupos minoritarios concientes de su especificidad.

La política de la Concertación transitó entre ambas visiones. Tímidamente constituyó comisiones para que le propusieran caminos de acción y cada vez que éstos fueron expresados con la solemnidad del caso, no hubo capacidad ni contexto para su implementación. La Reforma Constitucional enviada el año 1991 por el Presidente Aylwin al Congreso Nacional ha sido rechazada una y otra vez y aún (2011) no ha sido aprobada. No solamente la ausencia de mayorías en el

17. Comunicado del 10 de diciembre del 2010 (enviado por, wallmapuwen@gmail.com).

18. La vocera de los huelguistas de hambre en Septiembre del 2010 fue la joven estudiante mapuche Natividad Llanquileo, hermana de uno de los huelguistas. Dotada de una enorme capacidad e imagen mediática, inteligente, moderna en el pensar y en el vestir, provocó una ruptura en las imágenes estereotipadas que tienen los chilenos frente a los mapuches.

Congreso explican esta situación. En las filas de la coalición que gobernó durante 20 años el país tampoco había un convencimiento pleno de esta reforma, más aún, muchos congresistas de las regiones indígenas se oponían de modo soterrado. El Convenio 169 de la OIT después de veinte años de tramitación fue aprobado en las postrimerías del gobierno de la Presidenta Michelle Bachelet, presionado sin duda, por las movilizaciones mapuches de las que hemos dado cuenta en este artículo.

La acción del Estado sin embargo se concentró en medidas de carácter económico y de entrega de tierras a los mapuches¹⁹. La brecha de escolaridad entre la población indígena y no indígena se acortó considerablemente estando en la actualidad en 8.7 para los mapuches y en 10.3 para el resto de la población chilena. Al nivel de población rural equivalente se ha igualado. Por su lado la brecha de pobreza entre ambas poblaciones, mucho más comparable, disminuyó entre el 2003 y el 2006 de 11.3 a 5.7 %, lo cual expresa un relativo éxito de esas políticas, en particular de subsidios directos. En un largo trabajo de terreno realizado en el año 2010 nos llamó la atención por ejemplo, que prácticamente todas las viviendas rurales de las comunidades mapuches son nuevas, producto de un ambicioso plan de subsidios habitacionales. Los planes de electrificación rurales han sido masivos, contando con esos servicios prácticamente todas las comunidades. Hace veinte años la imagen de los indígenas alrededor del fogón en sus “rucas” de techos de paja era una realidad y no solamente un estereotipo. Hoy se las construye exclusivamente para el etnoturismo.

No cabe duda que la acción de desarrollo contra la pobreza indígena es un objetivo en sí mismo. Lo complejo y equivocado es considerar que a mayor desarrollo habrá menor grado de reivindicación étnica. La experiencia de estos veinte años muestra exactamente lo contrario. Los jóvenes mapuches ilustrados no solamente no se asimilan a la cultura generalizada sino que asumiéndola expresan con mayor convicción sus reivindicaciones étnicas. Como ya tantas veces se ha

19. El Fondo de Tierras y aguas indígenas fue establecido en la Ley Indígena del año 1993. El Estado, a través de la Corporación nacional de Desarrollo Indígena, CONADI, adquiere a precio de mercado un predio que ha estado en disputa y se lo entrega sin costo a la comunidad que lo reclama. Al mismo tiempo el Estado ha procedido a entregar tierras fiscales que pertenecían a los indígenas. Las compras de tierras alcanzan casi las cien mil hectáreas y los traspasos de tierras a medio millón de hectáreas. Si se considera que el total de tierras mapuches era al 1990 de aproximadamente medio millón de hectáreas lo que se ha transferido y comprado equivale a otro tanto. Las compras de tierra equivalen a un tercio de la tierra real arable mapuche.



dicho y probado, la “*etnicidad activa*”, es una consecuencia de la modernidad y no del atraso²⁰.

Conclusiones y preguntas

Chile se ha visto a sí mismo como una excepción en América latina y es quizás una de las constantes de su Historia. Incluso el afamado Libertador Simón Bolívar en su Carta de Jamaica, le regalaba a la oligarquía criolla de ese tiempo su carácter excepcional. Los veinte años de democratización política y alto crecimiento económico chileno no han hecho otra cosa que reafirmar este carácter y no son pocos quienes se perciben, y desde fuera los perciben, altamente diferentes al resto de los países latinoamericanos. “No somos indios”, se dice comúnmente cuando algún extranjero mira en menos a algún connacional. La cuestión indígena es por tanto un anclaje no deseado en América latina. Muestra a un importante sector de la población y de las élites que esta sociedad no está exenta de estos asuntos provenientes del más profundo y controvertido pozo de la Historia.

Así como para las élites criollas la cuestión indígena y mapuche en particular, es un asunto no deseado, para los jóvenes y sectores progresistas del país es un tema de la mayor importancia. Es remarcable que las banderas mapuches, las consignas y símbolos son recuperados por sectores juveniles, bandas de música, y grupos que han transformado a los mapuches en una suerte de vanguardia que se opone a las políticas y sistemas neoliberales imperantes. Los días de la Huelga de hambre de los presos mapuches del sur, fueron acompañados de multitudinarias marchas en las calles de casi todas las ciudades del país.

Es posible una convivencia en Chile, de una sociedad criolla moderna, o que se autoconsidera camino a una modernidad avanzada, y formas de expresión autónomas de la sociedad indígena mapuche ? ¿ O cómo dicen los párrafos del epígrafe, se los obligará a la pertenencia a la común ciudadanía sin apelación ? ¿ O simplemente, como dice otro comentarista también anotado, se los deberá reprimir y “encerrar” hasta que se extingan ? Si los mapuches no se movilizan, por cierto que la cuestión étnica desaparece. Es lo que ha ocurrido cada vez que se llega al límite de las presiones como han sido estas huelgas de hambre prolongadas. La sociedad

20. El actual gobierno de la coalición de derecha presidido por Sebastián Piñera no ha logrado diseñar, a un año de su mandato una política indígena mínimamente coherente. El denominado Plan Araucanía, que sería esta política, consiste en construir caminos, electrificación, etc... obras que benefician tanto a indígenas como no indígenas de esas regiones. Durante el primer año no se ocupó el Fondo de Tierras Indígenas debiendo devolver la Corporación encargada de la compra de tierras la suma de 35 mil millones (75 millones de dólares aproximadamente). En terreno se percibe que continúan los planes contra la pobreza y de desarrollo agropecuario. Frente a la Huelga de Hambre de los presos mapuches el Gobierno debió ceder en materia de acusaciones de terrorismo, desdiciéndose de sus promesas de campaña electoral que ofrecían “mano dura”.

vuelve a olvidarse de su existencia y la “normalidad” se apodera de los satisfechos. Pero la historia que resumidamente hemos relatado en este artículo, y por eso vale el recurso a la Historia, muestra que no ha sido así. Cada cierto tiempo, en una suerte de ciclos trágicos, se rearticulan las demandas, se levantan las movilizaciones y la reacción del Estado vuelve por sus mismos caminos.

Chile en medio de su modernidad, auto-atribuida, tiene en la cuestión mapuche una “asignatura pendiente”. Esta no se reduce solamente a la brecha económica, sino que se refiere centralmente al ejercicio de derechos colectivos a los que apela cada día con mayor fuerza un importante sector indígena.

Bibliographie

- **BENGOA José**, *Historia de los antiguos mapuches del sur*, Santiago, Editorial Catalonia, 2007 (2^a ed., 2009).
- **BENGOA José**, *El Tratado de Quilín*, Santiago, Editorial Catalonia, 2008.
- **BENGOA José**, *La Comunidad Fragmentada*, Santiago, Editorial Catalonia, 2009.
- **BOCCARA Guillaume**, *Guerre et ethnogenèse mapuche dans le Chili colonial : l'invention de soi*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- **NAMUNCURA Domingo**, *Ralco : ¿Represa o Pobreza?*, Santiago, Editorial Lom, 2003.
- **PINTO RODRÍGUEZ Jorge**, *La formación del Estado y la Nación y el Pueblo Mapuche. De la Inclusión a la exclusión*, Santiago, Editorial Dibam, 2003 [2000].
- **ZABALA José Miguel**, *Les Indiens mapuche du Chili. Dynamiques inter-ethniques et stratégies de résistance. XVIII^e siècle ?*, Paris, L'Harmattan/Éditions de l'IHEAL, 2000.

RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

À partir d'une approche de temps long, cet article propose un bilan sur la « question mapuche » dans le Chili du début du XXI^e siècle – en particulier dans le contexte de la célébration du Bicentenaire de l'indépendance qui conduit à l'émergence de nouveaux questionnements identitaires. Il met l'accent sur la tension fondamentale qui existe entre la modernité avancée que revendent les élites chiliennes et les dynamiques d'expression d'une identité propre que porte le monde mapuche, ainsi que sur les divers refoulements dont la part indienne du Chili est l'objet.

Desde una perspectiva de larga duración, este artículo propone un balance sobre la "cuestión mapuche" en el Chile de principios del siglo XXI – especialmente en el contexto de la celebración del Bicentenario de la Independencia que

conduce a la emergencia de nuevas interrogaciones identitarias. Pone énfasis en la tensión fundamental que existe entre la modernidad que reivindican las élites chilenas y las dinámicas de expresión de una identidad propia que reclama el mundo mapuche, así como en las diversas formas en que el componente indio de Chile es silenciado.

Taking a longitudinal approach, this article makes an assessment of the « Mapuche question » in early 21st century Chile – particularly in the context of the celebration of the Bicentenary of independence which led to the emergence of new identity dilemmas [ou claims]. It emphasizes the fundamental tension between the advanced modernity boasted by Chilean elites and the dynamics of expression of Mapuche's own identity, as well as the various ways in which the identity of the Indian part of Chile is repressed.

**MOTS CLÉS**

- Chili
- Mapuches
- modernité
- communautés indigènes

PALABRAS CLAVES

- Chile
- Mapuches
- modernidad
- comunidades indígenas

KEYWORDS

- Chili
- Mapuches
- modernity
- indigenous communities

Georges Couffignal*

Stabilité politique et crise de la représentation au Chili

Comparée aux bouleversements qu'ont connus la plupart des systèmes partisans d'Amérique latine depuis le retour de la démocratie, l'exemplarité de la stabilité du système politique chilien a souvent été soulignée. Depuis 1990 en effet, deux coalitions, l'une de centre gauche, l'autre de droite, occupent quasiment la totalité de l'espace politique.

La *Concertación (de partidos para la democracia)* est née de partis ayant décidé de s'allier pour voter non au référendum par lequel en 1988 le général Augusto Pinochet espérait pouvoir se maintenir au pouvoir. Elle regroupe le Parti socialiste (PS), le Parti pour la démocratie (PPD), la Démocratie chrétienne (DC) et le Parti radical social démocrate (PRSD). Cette coalition n'allait pas de soi, sachant l'opposition que la DC avait pratiquée au gouvernement de Salvador Allende, et le soutien que certains de ses membres avaient apporté au coup d'État de Pinochet en 1973. Une partie importante des militants et de la direction du PS était elle-même très réticente à toute compromission avec un parti qui était perçu comme ayant favorisé la rupture du système démocratique que connaissait le Chili depuis des décennies. Constituée à l'origine pour un scrutin (voter « non » au référendum), cette coalition a perduré. Aux élections présidentielles de décembre 1989 son candidat, Patricio Aylwin (DC), est élu dès le premier tour¹. Quatre ans plus tard, un autre

* Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine / CREDA – UMR 7227.

1. Le mode de scrutin pour l'élection présidentielle est inspiré du modèle français d'élection au suffrage universel à deux tours. Pour pouvoir se présenter, les candidats doivent réunir un certain nombre de signatures. Il faut la majorité absolue des suffrages exprimés pour être élu au premier tour, qui a lieu en décembre. Au second tour, en janvier, seuls restent en lice les deux candidats arrivés en tête au premier tour.

démocrate chrétien, Eduardo Frei, lui succède, également élu au premier tour. En 2000 c'est un socialiste, Ricardo Lagos, qui est élu au second tour, après un ballottage difficile. Il laisse la place en 2006 à une socialiste, Michelle Bachelet, elle aussi élue au second tour². Les deux premiers présidents disposaient d'une confortable majorité au Parlement. Ce ne sera pas le cas des deux derniers : le ballottage qu'ils ont subi s'est traduit dans la composition de la chambre des députés, les deux blocs gauche-droite ayant un nombre de sièges très proche. Il n'en demeure pas moins qu'avec 20 années de gouvernement d'une même majorité partisane, le Chili constitue un cas unique en Amérique latine.

Face à la *Concertación* (Concertation), la coalition de droite est composée de deux partis, l'UDI (*Unión Demócrata Independiente*) et *Renovación Nacional* (RN). Elle a changé de nom plusieurs fois : *Democracia y Progreso* (1989-1992), *Participación y Progreso* (1992-1993), *Unión por el Progreso* (1993-1996), *Unión por Chile* (1996-2000), *Alianza por Chile* (2000-2009), Coalición por el Cambio (2009-). Elle est connue sous le vocable *Alianza* (Alliance) que nous utiliserons désormais.

L'UDI a été fondée en 1983 par Jaime Guzmán Errazuriz, un juriste, professeur à l'Université catholique de Santiago, qui fut l'idéologue de Pinochet et l'un de ses très proches collaborateurs. Étudiant à la faculté de droit de l'Université catholique du Chili, il avait, en 1967, pris la tête de l'opposition à une réforme universitaire et avait créé un mouvement corporatiste (*movimiento gremial*, qui se développera sous le générique de *gremialismo*), fondamentalement opposé à la démocratie libérale et prônant l'autonomie et la dépolitisisation des corps intermédiaires³. Ce mouvement fournira une grande partie des cadres de l'administration de la dictature militaire. Guzman fut, de plus, l'un des principaux rédacteurs de la constitution actuellement en vigueur, approuvée par référendum en 1980. En dépit du fait que la légitimité de ce référendum ait été maintes fois dénoncée (absence de registres électoraux, liberté de la presse inexistante, interdiction des partis politiques), la fin de la dictature n'a pas entraîné l'abandon de cette constitution. Le Chili est le seul pays d'Amérique latine à n'avoir pas rédigé de nouvelle constitution après le retour de la démocratie.

2. Une réforme constitutionnelle adoptée en 2005 a réduit le mandat présidentiel de six à quatre ans.

Le premier président, P. Aylwin, n'avait été élu que pour un mandat de quatre ans, en application des dispositions de la constitution de 1980. Cette constitution prévoit que le mandat présidentiel est renouvelable, mais pas de manière consécutive. E. Frei fut ainsi à nouveau candidat en 2009.

3. Curieusement, peu de travaux ont été consacrés à l'un des intellectuels majeurs de la période Pinochet. Signalons les deux meilleurs ouvrages à notre avis : Renato Cristi, *El pensamiento político de Jaime Guzmán. Autoridad y libertad*, Editorial LOM, Santiago de Chile, 2000, et Belen Moncada Durruti, *Jaime Guzmán el político. Una democracia contrarrevolucionaria 1964-1980*, Universidad Santo Tomas, Editorial Ril Editores, 2006.



L'UDI regroupe des conservateurs traditionnels liés aux groupes religieux catholiques, des nostalgiques du régime de Pinochet, des ex-militaires, des membres des milieux populaires cooptés par des réseaux locaux d'un parti de masse très bien organisé sur tout le territoire. Alors qu'aux premières élections démocratiques, en 1989, l'UDI n'avait obtenu que 14 députés et deux sénateurs, ce parti est devenu, après deux décennies de croissance régulière, le premier en termes de suffrages recueillis. Aux élections de 2009, l'UDI a obtenu 39 sièges de députés (groupe le plus important à la chambre) et huit de sénateurs.

Renovación Nacional (RN) regroupe des ex-collaborateurs du régime militaire acceptant le changement démocratique et des libéraux ouverts aux expressions modernes du libéralisme, tant économique que sociétal. Se situant au centre droit, ses leaders historiques sont Andrés Allamand et Sebastián Piñera. Ce dernier, homme d'affaires richissime, ancien sénateur RN, n'était pas suspect de nostalgie de l'ancien régime, car il avait voté non au référendum de 1988 par lequel Pinochet espérait pouvoir se perpétuer au pouvoir. Propriétaire, entre autres, du principal canal de télévision (*Chilevisión*), de la principale équipe de football (*Colo Colo*), de la compagnie d'aviation *Lanchile*, il s'était présenté en 2006 en même temps que Joaquin Lavin et Michelle Bachelet. Ayant devancé Lavin au premier tour il échoua face à M. Bachelet au second, mais cela lui permit de s'imposer comme leader de la droite et d'être son seul candidat – victorieux – en 2010.

Comment expliquer la très longue domination de la coalition de centre gauche, au-delà de l'art politique dont ont fait preuve, en particulier, les deux derniers présidents ? Comment interpréter l'alternance en 2010, alors que la présidente sortante, Michelle Bachelet, bénéficiait d'une popularité (plus de 80 %) inégalée à la fin de son mandat et qu'elle mit tout son poids pour tenter de faire élire Eduardo Frei, candidat de la *Concertación* ? La même année les deux présidents sortants au Brésil et en Colombie, Lula da Silva et Armando Uribe, qui bénéficiaient eux aussi de forts taux de popularité, réussirent à faire élire leurs candidats, respectivement Dilma Rousseff et Juan Manuel Santos. Comment analyser enfin, la crise de la représentation que connaît le système partisan chilien, au-delà de l'explication classique (et fondée) de la crise généralisée des partis, au-delà aussi de cette caractéristique de nos sociétés démocratiques modernes que Pierre Rosanvallon a qualifiée « d'âge de la défiance »⁴ ? Il est bien évident qu'une grande quantité de facteurs doivent être pris en compte pour répondre à ces questions qui, de surcroît, ont donné lieu à nombre de travaux récents. Le présent article voudrait mettre l'accent sur une variable peu étudiée dans ses effets

4. Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006.

sur le système politique, à savoir la législation électorale chilienne⁵. Négliger cette variable est en effet, à notre sens, méconnaître l'un des ressorts premiers à la fois de la « gouvernabilité » du Chili durant deux décennies et de la crise de représentation qu'il connaît aujourd'hui. Cette législation présente deux caractéristiques toutes deux inscrites dans la constitution de 1980 : le « système binominal » pour l'élection des représentants (députés et sénateurs), et le vote obligatoire avec inscription libre sur les registres électoraux. L'une comme l'autre sont aujourd'hui timidement en débat au Chili, mais indépendamment l'une de l'autre. Nous nous proposons de montrer que c'est la conjugaison de ces deux données qui est l'une des clés majeures de compréhension de la crise de la représentation politique que connaît le Chili aujourd'hui.

Système binominal et crise de la représentation

Députés et sénateurs sont élus au suffrage universel direct majoritaire à un tour, selon un mode de scrutin « binominal » qui a été précisé dans une « loi organique constitutionnelle » en 1988⁶. Inspiré de dispositions ayant autrefois existé dans certains Länder allemands, le système électoral est qualifié de « binominal » car dans chaque circonscription (elles sont distinctes pour les sénateurs et les députés) sont élus deux représentants. Les partis ou alliances de partis y présentent une liste fermée de deux noms. Ce n'est pas une liste bloquée : il peut y avoir un vote préférentiel au sein de la liste retenue. Celui qui arrive en tête au sein de la liste ayant obtenu le plus de voix est élu. Le second siège est en général attribué au candidat ayant le plus de voix au sein de la liste arrivée en seconde position. En effet, pour conquérir les deux sièges, la liste arrivée en tête doit avoir deux fois plus de voix que la liste arrivée en second⁷. Par exemple si la liste A obtient 52 % des suffrages,

5. Signalons cependant Arturo Fontaine, Cristián Larroulet, Jorge Navarrete, Ignacio Walker (éd.), *Reforma del sistema electoral chileno*, Santiago, PNUD, 2009, notamment les chapitres de Ena Von Baer « Sistema binominal: consensos y disensos » (chap. 6) et « Demandas por reformas al sistema electoral chileno: la visión desde la opinión pública » (chap. 7) et, pour une vision plus politique, Edgardo Boeninger, « La visión política del sistema electoral chileno » (chap. 5). Alfredo Joignant, « Modelos, juegos y artefactos. Supuestos, premisas e ilusiones de los estudios electorales y de sistemas de partidos en Chile (1988-2005) », *Estudios Públicos*, n° 106, 2007, p. 205-271. Cet ouvrage est consultable en ligne sur le site du Cieplan : www.cieplan.org.
6. Ce type de loi, pour être modifiée, nécessite l'approbation des 4/7^e des députés et sénateurs (art. 63 de la constitution).
7. Article 109 bis de la loi organique constitutionnelle sur les élections (loi n° 18.700/88, actualisée en septembre 2009) : « *En el caso de elecciones de Parlamentarios, el Tribunal proclamará elegidos Senadores o Diputados a los dos candidatos de una misma lista, cuando ésta alcancare el mayor número de sufragios y tuviere un total de votos que excediere el doble de los que alcancare la lista o nómina que le siguiere en número de sufragios. Si ninguna lista obtuviere los dos cargos, elegirá un cargo cada una de las listas o nóminas que obtengan las dos más altas mayorías de votos totales de lista o nómina, debiendo el Tribunal proclamar elegidos Senadores o Diputados a aquellos candidatos que, dentro de cada lista o nómina, hubieren obtenido las más altas mayorías.* »



la liste B 28 % et la liste C 20 %, les listes A et B auront chacune un siège. Dans ce cas de figure, pour que la liste A remporte les deux sièges, il faudrait qu'elle ait obtenu 56 % des voix, contre 28 % à B et 20 % à C. Une bonne illustration de ce type de scrutin est fournie par la première élection démocratique de sénateurs en 1989, dans la 7^e circonscription, où se présentaient plusieurs « poids lourds » de la politique chilienne : pour la *Concertación* Andrés Zaldívar (ancien président de la DC, futur président du Sénat) et Ricardo Lagos (PPD, qui deviendra président de la République), pour l'*Alianza* Jaime Guzman (UDI) et Miguel Otero (RN), ainsi qu'une troisième liste. Les résultats furent les suivants :

Candidat	Parti	Nombre de voix	%	Résultat
Andrés Zaldívar Larraín	FDC	408 227	31.27	élu
Ricardo Lagos Escobar	FPD	399 721	30,62	
Jaime Guzmán Errázuriz	UDI	224 396	17,19	élu
Miguel Otero Lathrop	RN	199 856	15.31	
Sergio Santander Sepúlveda	ILE	59 834	4.58	
Rodrigo Miranda	ILE	13 435	1.03	

Dans un système majoritaire classique, le second siège aurait été attribué à R. Lagos qui avait obtenu 175 000 voix (soit 13,4 % des suffrages exprimés) de plus que J. Guzmán. Or c'est ce dernier qui obtint le second siège⁸.

Ce système électoral produit deux effets importants sur la structuration du système de partis⁹. En premier lieu, il élimine les petites formations de toute représentation parlementaire, sauf à être membre d'une des deux coalitions dominantes (ou à négocier des places avec elles). En second lieu, il favorise les alliances de partis pour former des blocs à la chambre. Il se rapproche sur ce point du système uninominal majoritaire à un ou deux tours, comme le connaissent l'Angleterre ou

8. J. Guzman sera assassiné en 1991 par des militants d'une organisation armée fondée dans la clandestinité pour lutter contre la dictature Pinochet, le « Front patriotique Manuel Rodriguez ».
9. Cette question a longuement été abordée par Alfredo Joignant dans son article, *op. cit.*, « Modelos, juegos y artefactos. Supuestos, premisas e ilusiones de los estudios electorales y de sistemas de partidos en Chile (1988-2005) », p. 222-238. On pourrait citer de très nombreux travaux sur le système binominal, par exemple FLACSO, « *Una Reforma necesaria: efectos del sistema Binominal* », Santiago, 2006 ; José Miguel Cabezas, Patricio Navia, « Efectos del sistema binominal en el número de candidatos y de partidos en elecciones legislativas en Chile, 1989-2001 », *Política*, vol. 45, p. 29-51 ; Eugenio Guzmán, « Reflexiones sobre el Sistema Binominal », *Estudios Públicos*, 51 (1993), p. 29-47. Très peu abordent la question des effets de ce système sur la qualité de la représentation. Citons néanmoins Samuel Valenzuela, « ¿ Hay que eliminar el sistema binominal ? Una propuesta alternativa », *Política*, 45, 2005, p. 53-66.

la France. Mais les effets en termes de représentation sont beaucoup plus amples au Chili que dans ces deux derniers pays. En effet, la société civile chilienne est fort peu structurée, là encore en raison d'héritages de la période Pinochet. Le droit d'association (*corporación*) est juridiquement extrêmement difficile à exercer, et la pratique du droit syndical est entravée par une législation très restrictive. Il n'y a donc pas, comme dans la plupart des « vieilles » démocraties, de canaux alternatifs aux partis pour exprimer les demandes sociales. De plus, ce système aboutit à ce que le Parlement soit composé tendanciellement de deux forces équivalentes (c'est le cas depuis 1999), avec pour conséquence l'extrême difficulté à réunir la majorité qualifiée de « nécessaire »¹⁰ pour adopter des lois organiques ou réformer la constitution. Ce n'est qu'en 2005, après 15 années de débats parlementaires, qu'une réforme constitutionnelle a pu abroger la plupart des dispositions que Manuel Antonio Garreton avait qualifiées d'« enclaves autoritaires » (sénateurs nommés, sénateurs à vie, membres de l'armée dans les organes supérieurs de l'État comme la Cour Suprême et le Tribunal constitutionnel, absence de possibilité pour le président de choisir le chef des forces armées, etc.)¹¹.

Une réforme constitutionnelle adoptée en août 2005 a enlevé le caractère constitutionnel au système binominal, qui peut désormais être modifié par une loi organique. Mais, de fait, aucune des deux forces politiques présentes au Parlement ne semble désireuse de modifier rapidement une législation qui lui garantit un nombre substantiel de sièges, indépendamment de ses résultats électoraux.

Les effets positifs de ce système pour la stabilité politique et la bonne gouvernance sont nombreux. Les mouvements amples de balancier politique, comme en connaissent les systèmes de scrutin uninominal, sont inconcevables. Au Chili, il est quasiment impossible que le Président dispose d'une majorité confortable aux deux chambres. Le cas de figure le plus fréquent est celui de majorités parlementaires très faibles, voire de « gouvernement divisé » (*gobierno dividido, divided government*), ce que l'on a appelé en France *la cohabitation* : un président face à une ou deux chambres de couleur politique distincte de la sienne¹². En contrainquant les forces en présence à constamment rechercher le consensus, à trouver

10. Selon les domaines (art.116), 3/5 ou 2/3 des voix dans chaque chambre.

11. Manuel Antonio Garreton a progressivement défini ce concept dans divers travaux depuis la fin des années 1980. Signalons les principaux : *La posibilidad democrática en Chile*, Cuadernos de Difusión, FLACSO, Santiago, 1989, p 51-63 ; *Hacia una nueva era política. Estudio sobre las democratizaciones*, Fondo de Cultura Económica, Mexico, 1995 ; *La sociedad en que viví(r)emos. Introducción sociológica al cambio de siglo*, LOM, Santiago, 2000, chap. 5, *Política y sociedad entre dos épocas. América Latina en el cambio de siglo*, Homo Sapiens, Rosario, 2000, chap. 4, *Incomplete Democracy, Political Democratization in Chile and Latin America*, The University of North Carolina Press, chap. 3 et 11.

12. Les chambres élues en 2009 en sont une illustration. Les sièges de la Chambre des députés sont répartis ainsi : Concertation 53, Alliance 55, PC 3, divers : 9. Pour le Sénat (renouvelé partiellement), la nouvelle répartition est : Concertation 19, Alliance 16, indépendants 2.



des terrains d'entente, à passer des compromis, ce système garantit l'effectivité de l'application des décisions¹³ et réduit les risques de polarisation politique. Il interdit toute législation de circonstance et donne un contrepoids considérable au parlement face à un président qui dispose constitutionnellement de nombreux pouvoirs. Pendant la première décennie de retour à la démocratie, alors que A. Pinochet demeurait chef d'État-major des forces armées (il le fut, en application de la constitution, jusqu'en 1998) et conservait un ascendant considérable sur ces dernières, cette modération imposée – qui exaspérait nombre d'exilés de retour dans leur pays (*retornados*) – fut assurément une des clés du succès de la transition chilienne. Les gouvernements de la Concertation (1990-2010) durent constamment négocier avec l'opposition de droite le rétablissement progressif de la normalité démocratique et les réformes qu'elles souhaitaient entreprendre. Mais l'Alliance savait de son côté que le temps des régimes autoritaires, tant au Chili que dans le reste de l'Amérique latine, était révolu. Son espace politique dépendait donc de sa capacité à modérer les ardeurs de certains de ses militants, nostalgiques de la période passée. Nul doute que cette nécessité, à la fois institutionnelle et politique, de devoir rechercher des compromis ait été l'une des clés de la stabilité chilienne durant vingt ans.

Ce système a aussi entraîné une très grande lenteur quant au travail du législateur, dès qu'il s'agissait de domaines politiquement ou socialement sensibles. Les exemples abondent, dans tous les domaines. Ainsi des textes furent adoptés après avoir été discutés durant deux ou trois législatures successives. Cela peut être un gage pour l'élaboration de bonnes règles. Ce peut être aussi gage de paralysie. On l'a vu par exemple en matière fiscale. Les deux derniers gouvernements de la *Concertación*, en dépit de leur souhait, n'ont jamais pu mettre en œuvre une grande réforme des impôts. On l'a vu plus encore en matière civile. Le poids des conservatismes religieux et leur influence sur les deux grandes coalitions¹⁴ ont abouti à maintenir pendant longtemps des dispositions législatives obsolètes au regard de l'évolution de la société et des mœurs. Le Chili fut ainsi le dernier pays d'Amérique latine à légaliser le divorce, en 2005, après 15 années de débats parlementaires dans les chambres qui se sont succédé. La libre commercialisation des

13. Georges Couffignal, « Les démocraties latino-américaines sont-elles gouvernables » ? in Pierre Favre, Jack Hayward, Yves Schemel (dir.), *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, p. 225-242.

14. À droite, l'UDI, on l'a vu, regroupe beaucoup de catholiques traditionalistes militants, grands promoteurs du libéralisme en économie et profondément conservateurs en matière sociale. Mais à gauche, la Concertation se garde bien de heurter les sentiments religieux des Chiliens. Dans ce pays constitutionnellement laïc, les présidents élus depuis le retour de la démocratie ont tous, dès leur prise de fonctions, assisté à un *Te Deum* prononcé par le cardinal de Santiago en sa cathédrale, puis à un *Te Deum* Evangélique dans la cathédrale évangélique de Santiago. Ils répètent ces cérémonies lors des fêtes patriotiques du 18 septembre, tandis que de nombreux intendants (équivalent des préfets français) font de même en province.

moyens contraceptifs est récente et se heurte à quantité d'obstacles. La question de l'interruption de grossesse, toujours interdite, n'est pas réglée. Cette lenteur, acceptée tant que le péril de l'armée demeurait, ne l'est plus aujourd'hui, et les conséquences négatives du système binominal apparaissent au grand jour.

Les effets pervers de ce système sont nombreux et cumulatifs. En imposant une gouvernance au centre, en empêchant de fait toute législation novatrice, ce système conduit l'exécutif à un risque d'immobilisme en dehors des domaines pour lesquels existe un consensus entre les deux coalitions (comme par exemple pour le modèle d'économie ouverte sur l'extérieur). S'il veut agir vite, sans passer par les lenteurs parlementaires, le président doit donc privilégier le rapport direct à la population, pour tenter d'imposer ses projets aux parlementaires via l'opinion publique. Ce fut le cas sous le gouvernement Lagos à propos de la réforme du système de santé : l'adoption par le parlement d'une couverture universelle pour les pathologies les plus fréquentes (Plan AUGE)¹⁵ ne fut acquise que grâce à la très forte médiatisation de ce projet. À l'inverse, mais de la même manière, c'est l'importance des soutiens de l'opinion publique aux mouvements étudiant et lycéen, qui se sont développés à partir de mai 2011, qui a contraint le président Piñera à recevoir leurs leaders en septembre. Ce n'est qu'après qu'il ait changé de ministre, en novembre, après six mois de manifestations, que des rencontres furent organisées pour la première fois entre représentants étudiants et parlementaires de la Concertation.

Le résultat inévitable de ce type de pratique politique est une distance croissante entre les représentants et les représentés, et une indifférence des citoyens vis-à-vis du travail de leurs élus. Alfredo Joignant, dans une étude très fouillée des coalitions chiliennes de 1989 à 2005¹⁶, a élaboré un « index de désaffection électorale » à partir de l'écart entre l'évolution de la population en âge de voter et les inscriptions sur les listes électorales. Cette désaffection a plus que doublé en 16 ans, passant de 22,53 % en 1989 à 57,42 % en 2005¹⁷. Certes, le Chili n'est pas, en la matière, un cas isolé, et cette distance entre gouvernants et gouvernés est tout aussi observable dans nos « vieilles » démocraties¹⁸. Mais encore une fois, dans celles-ci, les demandes nouvelles disposent d'une innombrable quantité de canaux institutionnels pour se faire entendre, à la différence du Chili, qui est

15. *El Plan de Acceso Universal de Garantías Explícitas* (Plan AUGE) prévoyait cet accès gratuit pour 40 pathologies en 2005, portées progressivement à 69 en 2010.

16. Alfredo Joignant, « Political Parties in Chile : Stable Coalitions, Inert Democracy », in Kay Lawson et Jorge Lanzaro, *Political Parties and Democracy. Vol. 1. The Americas*, Santa Barbara, California, Praeger, 2010, p. 127-147.

17. *Ibid*, p. 142.

18. Les travaux abondent sur cette question. Outre *La contre-démocratie* de P. Rosanvallon (*op. cit.*) ou son plus récent *La société des égaux*, Paris, Seuil, 2011, on se reportera avec profit à l'ouvrage de Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Calmann-Lévy, Paris, 1995 ; ou encore au stimulant petit essai de Jacques Julliard, *La reine du monde*, Paris, Flammarion, 2008.



pourtant l'un des pays d'Amérique du Sud ayant le plus tôt adopté, dès le début du xx^e siècle, le modèle démocratique.

Par ailleurs en éliminant, de fait, les petites formations et en assurant quasiment les grandes coalitions d'un monopole de représentation, dans un pays où la société civile est peu structurée et la presse peu diversifiée, *ce système binominal ferme totalement l'espace politique*. Les demandes minoritaires n'ont pas de possibilité d'expression politique via le système représentatif. Soit elles réussissent à conquérir un espace corporatif et pourront émerger via les lobbies. Soit elles trouvent le moyen d'interpeller directement le pouvoir, ce qui passe souvent par la rue. Dans les démocraties consolidées, la manifestation n'est que l'un des éléments – important – d'une palette variée de modes d'expression des demandes¹⁹. Elle est au Chili un passage obligé et quasi exclusif pour toute demande nouvelle. Non seulement les partis des deux coalitions verrouillent l'espace politique, mais leur mode de fonctionnement n'est pas propice au renouvellement interne. Le monopole des appareils partisans dans la désignation des candidats, les arrangements entre partis d'une même coalition pour confectionner les listes et positionner des individus sûrs d'être élus ou battus (en fonction des rapports de force internes à chaque coalition), rendent aléatoire l'émergence de figures nouvelles. Le risque est donc grand d'avoir des représentants peu perméables aux demandes sociales, ou à celles de groupes minoritaires, surtout lorsque celles-ci bousculent l'ordre établi ou les comportements politiques issus d'une transition opérée sous la tutelle pesante de Pinochet et de l'armée pendant plus d'une décennie.

Certes l'introduction de la pratique des primaires à l'intérieur de chaque coalition dans les années 2000, d'abord au sein de la Concertation puis au sein de l'Alliance, a permis à R. Lagos en 1999, à M. Bachelet en 2005, et à S. Piñera, en 2010, de s'imposer au sein de leurs coalitions respectives. Mais la désignation des candidats éligibles aux législatives, députés et sénateurs, a continué la plupart du temps à obéir strictement aux logiques des appareils partisans. Celles-ci furent d'ailleurs prépondérantes pour la désignation du candidat de la Concertation aux présidentielles de 2009, provoquant une candidature dissidente, celle de Marco Enríquez Ominami, un jeune député démissionnaire du parti socialiste, très en phase avec la modernité sociale d'une jeunesse de plus en plus ouverte aux évolutions de la planète. Il a recueilli 20,1 % des suffrages au premier tour²⁰, un score considérable. Il espérait pérenniser ce succès en créant un parti. À la date où paraît cet article, début 2012, il était loin d'avoir gagné son pari et les jeunes qui l'avaient suivi en 2009 l'avaient complètement oublié dans leurs manifestations

19. On se reportera sur cette question à l'excellent petit ouvrage de Olivier Fillieule et Danielle Tartakowsky, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

20. Les résultats globaux du premier tour furent Jorge Arrate (PC et divers gauche) 6,21 %, Marco Enríquez Ominami 20,13 %, Eduardo Frei 29,6 %, Sebastian Piñera 44,05 %.

en 2011. On est bien en présence d'une crise profonde de la représentation, avec un système binominal qui ferme d'autant plus l'espace politique qu'il se conjugue avec le vote obligatoire assorti de l'inscription libre sur les registres électoraux.

Le débat vote obligatoire *versus* vote libre, ou vote fonction *versus* vote droit, est bien connu. Les tenants du premier système, le plus répandu en Amérique latine, soutiennent que, dans une démocratie, il est essentiel de participer à la vie politique, que le vote est un acte constitutif de la citoyenneté, et que donc nul ne peut s'y soustraire. Ceux qui prônent le second système, pratiqué aux États-Unis et le plus répandu en Europe, considèrent qu'en démocratie tous doivent être en mesure de voter, ce que garantit le suffrage universel, mais que le principe de liberté inhérent au régime démocratique doit aller jusqu'au bout de sa logique, et que l'on ne doit pas contraindre à voter celui qui ne souhaite pas participer au suffrage.

Le Chili, depuis toujours, pratiquait le vote obligatoire. Mais qui votait ? Les électeurs inscrits sur les registres électoraux. Cette inscription résultait d'une démarche volontaire, elle n'était pas automatique. Que se passe-t-il si, une fois inscrit, l'électeur ne vote pas sans justification plausible ? Les systèmes sont variés en Amérique latine, allant quasiment de l'inexistence de sanction, comme au Costa Rica, à des sanctions pécuniaires théoriquement lourdes, comme c'était le cas au Chili (mais de fait les sanctions y étaient de moins en moins appliquées). Le résultat, en période de doute sur la capacité des partis à représenter les attentes de la population, ou d'augmentation de la distance gouvernants-gouvernés, était que les jeunes ne s'inscrivaient pas sur les registres électoraux. Au vieillissement du corps électoral venait s'ajouter, depuis dix ans, une augmentation régulière de l'abstention, en dépit des sanctions²¹. Comme le notait A. Joignant dans l'étude citée plus haut, il y a actuellement de nombreux sénateurs élus avec les suffrages de moins de 15 % du potentiel d'électeurs, ce qui « pose de sérieux problèmes au regard de la légitimité des représentants élus »²².

Mouvement étudiant et revendication mapuche

Deux questions sont particulièrement illustratives de la crise de représentation que connaît le système politique chilien. Celle des revendications des *Indiens Mapuches* tout d'abord. Depuis des décennies, ils demandent la reconnaissance de leurs droits coutumiers. Ils sont d'autant moins disposés à accepter l'immobilisme des gouvernements successifs qu'au cours des 20 dernières années, des avancées considérables ont été acquises en matière de reconnaissance de droits coutumiers

21. Voir sur ce point Patricio Navia, « Participación electoral en Chile, 1988-2001 », *Revista de Ciencia Política*, vol. XXIV, (2004) 1, p. 81-103.

22. Alfredo Joignant, « Political Parties in Chile : Stable Coalitions, Inert Democracy », *op. cit.*, p. 144.



Indiens, tant à l'ONU, à l'UNESCO, que dans la plupart des autres pays d'Amérique latine (soit dans les constitutions, soit dans des législations spécifiques)²³. Depuis la fin des années 1990, les Mapuches ont régulièrement occupé la première place des médias, utilisant un répertoire varié d'actions, violentes ou non. Ainsi, en juillet 2010, 34 Mapuches détenus en application d'une loi antiterroriste datant de Pinochet mais largement utilisée par les gouvernements successifs depuis 20 ans, entamèrent une grève de la faim qui dura 82 jours, sans résultats notables. Seule leur absence d'organisation nationale²⁴ les a, jusqu'à présent, empêchés de poser un problème politique dont le pouvoir en place ne puisse s'abstraire. Mais leur malaise demeure. Qu'il s'agisse du rapport à la terre, de l'exercice et du respect des droits coutumiers, de la justice, des programmes de développement ne respectant pas l'environnement, rien dans la politique menée depuis la colonisation espagnole jusqu'à nos jours n'a favorisé une prise en compte des demandes de ces populations²⁵. D'où leur mal-être croissant, dans un régime démocratique par définition théoriquement attentif à tous...

Le second domaine où cette crise de représentation est patente est celui des *jeunes*, qui réclament une réforme globale du système éducatif (du primaire au supérieur), pour le rendre à la fois *plus juste, de meilleure qualité et accessible au plus grand nombre*. Ce qui est en apparence paradoxalement, sachant que la Concertation a considérablement investi dans ce secteur durant ses 20 années de gouvernement²⁶, et que le rendement du système éducatif chilien est considéré par l'OCDE comme le meilleur d'Amérique latine. Mais ce système est profondément inégalitaire et reproductif des inégalités, en raison du poids considérable qu'y exerce le secteur privé, ceci depuis une législation adoptée en 1982 sous Pinochet. Depuis

23. Cf. José Bengoa, *La emergencia indígena en América Latina*, Fondo de Cultura Económica, 2000, Christian Gros et Marie-Claude Strigler (dir.), *Être Indien dans les Amériques*, éd. Institut des Amériques, Paris, 2006. Sur la question Mapuche, voir l'article de José Bengoa dans cette revue, ainsi que ses nombreux travaux notamment *Historia de un conflicto. El Estado y los Mapuches durante el siglo XX*, Planeta, 2^e ed., 2002 ; *Historia de los antiguos Mapuches del sur*, Editorial Catalonia, 2007.

24. Pour comprendre cette spécificité du cas chilien avec d'autres pays comme la Bolivie, l'Équateur, le Pérou, le Mexique, où les populations indiennes ont réussi plus ou moins bien à s'organiser, on se reporterà à l'excellente étude de José Manuel Zavala, *Les Indiens Mapuche du Chili*, Paris, l'Harmattan-Iheal, 2000.

25. On se reporterà avec profit sur ces questions à l'excellent rapport de l'*Instituto d'Estudios Indígenas (Universidad de la Frontera de Temuco)* publié par les éditions LOM : *Los derechos de los pueblos indígenas en Chile. Informe del Programa de Derechos Indígenas*, Santiago, 2003.

26. Cet investissement a été principalement l'amélioration des salaires des enseignants dans le primaire et le secondaire, la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, l'élaboration de nouveaux programmes dans le secondaire et un système de prêts bancaires pour le supérieur qui s'est massivement développé. Ces prêts, à 6 %, sont garantis par l'État. Ils ne commencent à être remboursés que lorsque l'étudiant obtient un emploi à la fin de ses études, et ils doivent le faire durant de nombreuses années. Il y avait environ 200 000 étudiants en 1990 et plus d'un million en 2010 (sur une population totale de 17,1 millions d'habitants), 70 % des étudiants de 2011 ayant des parents qui n'avaient pas fait d'études supérieures.

cette date en effet, quiconque peut investir dans l'éducation, à quel que niveau que ce soit, en vertu du principe constitutionnel de liberté d'enseignement qui se décline en liberté « d'ouvrir, gérer, fermer » des établissements éducatifs. La seule condition est que cet investissement soit à but non lucratif (*sin fin de lucro*). Mais l'État n'a pas créé les instruments juridiques lui permettant de contrôler le respect de cette législation, et cette condition a aisément été détournée : les fondations ou associations (*corporaciones*) qui gèrent les établissements scolaires ou les universités privées louent très cher les bâtiments qu'elles occupent à des entreprises ou entités privées propriétaires du sol et des bâtiments. Ainsi les mêmes personnes se retrouvent fréquemment dans les organes dirigeants des universités, des écoles, et des entités propriétaires de l'immobilier. De plus les subventions étatiques sont données aux établissements secondaires en fonction du nombre d'élèves qu'ils reçoivent. D'où une compétition féroce entre ces établissements pour capter la clientèle scolaire, ces derniers pouvant de surcroît recevoir des donations d'entreprises (qui les déduisent de leurs impôts).

À l'université la situation est encore plus « privatisée ». Le secteur privé a massivement investi ce secteur depuis trente ans. Outre les universités dont l'objectif est purement économique, de nombreuses entités se sont créées sur des bases idéologiques ou confessionnelles. L'OCDE concluait en ces termes une étude très fouillée publiée en 2004 : « L'éducation chilienne est influencée par une idéologie qui donne aux mécanismes du marché un poids qu'ils ne devraient pas avoir dans l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage²⁷ [...]. Le taux de rendement économique des études universitaires est parmi les plus élevés d'Amérique latine. En même temps, ce pays octroie moins de financements publics à l'Université que n'importe quel autre pays de la région »²⁸. Les chiffres sont éloquents. Le Chili est un des pays dont le taux d'investissement dans l'éducation est l'un des plus bas du monde : 3,4 % du PIB (l'OCDE recommande 5,2 % et la moyenne des pays de l'UE 19 est de 5,3 %).

Comment le « privé » a-t-il pu prendre une telle place par rapport au « public » ? L'enseignement public est gratuit dans le primaire mais la plupart du temps est payant dès le secondaire, certes avec un important système de bourses. L'État, faute de ressources fiscales, manque de moyens pour répondre à l'importance de la demande éducative, et surtout pour contrôler l'application de ses directives ou programmes. Les parents ont la totale liberté de choix de l'établissement où ils mettent leurs enfants et le secteur privé a massivement investi ce domaine. Celui-ci s'est donc considérablement développé, sous forme

27. Les italiques sont dans le texte de l'OCDE.

28. OCDE, *Examen des politiques nationales d'éducation : Chili*, 2004, p. 302 et 311. Les « recommandations » de ce rapport (chap. 8, p. 301-313), qui proposaient diverses mesures pour augmenter la qualité de l'enseignement et le rendre plus égalitaire, n'ont, pour la plupart, pas été suivies d'effet...



de contrats avec l'État permettant aux établissements d'être subventionnés, ou sur leur simple accréditation par le ministère de l'éducation. Dans le même temps, le secteur public s'est progressivement détérioré. Plus encore que dans le secondaire, c'est dans le primaire, qui a été « municipalisé », que la détérioration a été la plus importante, les communes n'ayant pas les moyens financiers de lutter face au privé. Les classes aisées et classes moyennes ne mettent donc pas leurs enfants dans l'enseignement public, et le système éducatif est entré dans une logique de reproduction des inégalités, ceci dans un pays où elles sont très élevées (indice de Gini: 52 en 2010). Les classes pauvres, quant à elles, savent que leurs enfants ne pourront pas bénéficier de l'ascenseur social que devrait assurer l'éducation comme l'a maintes fois prôné la Concertation pendant vingt ans. Enfin dans le supérieur, à côté des 25 universités « traditionnelles », qui existaient avant le coup d'État de 1973 et continuent à être subventionnées par l'État (tout en étant payantes et avec des frais de scolarité identiques, voire parfois plus élevés que ceux des universités privées), 34 universités privées ont été créées²⁹, avec souvent de nombreuses antennes en province, ce qui porte leur implantation à plus de 60 lieux géographiques...

Michelle Bachelet avait dû faire face en 2006 à une révolte des collégiens³⁰, qui protestaient contre le coût et la structure de l'enseignement secondaire³¹. Bien que très attentive à leurs demandes, elle n'avait pas pu ou pas su procéder à une réforme du système. Sebastián Piñera retrouve ce dossier en 2011, étendu cette fois à l'ensemble du système éducatif, du primaire au supérieur, avec un très fort soutien de la population, y compris de la centrale syndicale CUT. Or son gouvernement peut difficilement accéder à des demandes qui remettent en cause son

29. Avant 1982, le secteur privé était avant tout confessionnel. Depuis, bien que la loi interdise la recherche de profit aux institutions éducatives, celles-ci sont des investissements très rentables, comme l'a montré l'achat, au milieu des années 2000, de deux importantes universités privées non confessionnelles, l'Université *Andrés Bello* et l'Université *de las Américas*. Un fonds de pension a créé l'Université *Santo Tomás*, qui a de nombreuses antennes en province. Les objectifs idéologiques ne sont pas en reste. L'Université *Adolfo Ibáñez* avait dans son directoire Von Hayek et Milton Friedman. L'Université *Arcis* a été créée par le PC. Celle du *Desarrollo* a été fondée à Concepción par le premier ministre de l'éducation de Piñera, Joaquim Lavin, pour faire pièce à l'Université *de Concepción*, à la fois traditionnellement haut lieu de la franc-maçonnerie et berceau du MIR à l'époque d'Allende. Enfin, le secteur confessionnel se livre à une concurrence ouverte. À côté des deux universités catholiques « traditionnelles » (de Santiago et de Valparaíso), qui continuent à être subventionnées par l'État, ont été créées des universités de l'*Opus Dei* (*Los Andes*), des Légionnaires du Christ (*Finis Terrae*), des Jésuites (*Alberto Hurtado*), des catholiques sans plus (*Academia de Humanismo Cristiano*, *Católica Cardenal Raúl Silva Henríquez*), des Évangélistes (*Adventista de Chile*), etc.

30. Révolte des « pingouins » (*pinguinos*), ainsi appelée au Chili en raison des uniformes scolaires que portaient les collégiens qui manifestaient.

31. On trouvera une très bonne analyse de cette révolte de collégiens et lycéens sous la plume de Mary Rose Kubal, in Silvia Borzutzki, Gregory B. Weeks (éd.), *The Bachelet Government : Conflict and Consensus in Post-Pinochet Chile*, Gainesville University Press of Florida, 2010, p. 117-135.

credo envers les bienfaits du marché pour réguler de système éducatif. La plupart des dirigeants du l'UDI et de RN sont issus d'établissements scolaires et d'universités privées³². Quant aux partis de la Concertation, ils sont longtemps demeurés aphones, car ils ne voulaient pas remettre fondamentalement en cause un système qu'ils avaient cautionné et tardaient à comprendre que c'était l'ensemble du modèle éducatif qui était en jeu. Courant novembre 2011, après plus de six mois de manifestations et d'occupation des établissements secondaires et universitaires, et avec un début perceptible de lassitude de l'opinion, des tentatives de compromis commençaient à se faire jour, le gouvernement acceptant de réduire les taux des prêts (à 2 % puis peut-être à 0 % dans certains cas), augmentant le nombre de bourses, proposant de créer une instance de contrôle et de régulation (« Super Intendance ») du secteur. De même, les leaders étudiants nouaient pour la première fois le dialogue avec les parlementaires de la Concertation³³.

On est bien en présence d'une incapacité des partis qui exercent conjointement le pouvoir depuis le retour de la démocratie à prendre en charge des demandes qui bouleversent radicalement les schémas traditionnels et trouvent d'ailleurs leur origine dans le succès de la politique éducative qu'ils ont menée³⁴. N'est-il pas significatif que deux des trois leaders charismatiques du mouvement étudiant de 2011 soient des militants communistes, un parti la plupart du temps absent de l'hémicycle (du fait du système binominal), mais qui a, en 2010, réussi à conquérir trois sièges (sur 120), au prix d'une alliance électorale avec la Concertación qui l'a obligé à présenter ses candidats dans une liste Concertación ? Et n'est-il pas significatif que ces jeunes manifestants, dans leur lot de revendications, demandent *l'abrogation du système binominal* et *l'élaboration d'une nouvelle constitution* qui garantisse l'égal accès pour tous à une éducation gratuite et de qualité ?

32. On se reporterà sur ce point à l'importante enquête menée en 2007, auprès de 1000 cadres des cinq principaux partis, par Stéphanie Alenda et José Ignacio Sepúlveda « Pensar el cambio en las organizaciones partidistas : Perfiles dirigenciales y trayectorias de moderación en la Concertación y la Alianza ». Plus de 60 % dans le cas de l'UDI, près de 60 % dans le cas de RN ont effectué toute leur scolarité dans le privé, souvent des écoles ou collèges religieux subventionnés. Pour le PS et le PPD, les chiffres vont de 70 à 80 % dans le public. Ils sont de plus de 60 % pour la DC (tableaux 3, 4 5), in *Economía, Instituciones y Política en Chile*, SEGPREs, Serie Estudios, vol. IV, 2009, p. 135-180.

33. L'un des slogans des manifestations étudiantes était jusqu'alors *El pueblo unido avanza sin partidos...*, clin d'œil au célèbre *El pueblo unido jamás será vencido*, de l'époque Allende.

34. La même analyse peut être faite pour le secteur de la santé.



Les partis des deux coalitions, nous l'avons vu, n'ont pas intérêt à modifier le système binominal et renâclent à s'engager dans cette voie³⁵. En revanche, ils sembleraient avoir perçu le danger de la non-inscription des jeunes sur les registres électoraux puisqu'ils ont adopté en 2008, à la fin du mandat de Michelle Bachelet, le principe du vote libre avec inscription automatique sur les listes dès l'âge de la majorité atteint³⁶.

Il aura fallu attendre trois années, dont une de manifestations étudiantes, pour que fin décembre 2011, le Sénat approuve finalement le projet de loi consacrant l'inscription automatique des majeurs sur les listes électorales, assortie du vote volontaire. Ce nouveau système entrera en vigueur pour les élections municipales de 2012. On évalue à 4,5 millions le nombre d'électeurs supplémentaires, ce qui pourrait marquer profondément l'évolution politique du pays. Mais le risque est de voir une forte abstention, en particulier de la part de ces jeunes qui ne s'inscrivaient pas et qui peuvent désormais voter. Quel intérêt pour eux de participer à des scrutins « verrouillés » par deux coalitions auxquelles le système binominal garantit une confortable représentation et qui, de ce fait, sont peu perméables aux demandes nouvelles ?

La Concertación et la Alianza ne semblent pas mesurer les risques que fait courir à la stabilité du système chilien un système électoral qui amplifie les effets de la crise de représentation que connaissent toutes les démocraties. Pour la première fois au Chili depuis 1989, le thème de l'élaboration d'une nouvelle constitution, grâce aux jeunes, commençait à prendre consistance dans les débats politiques. En Amérique latine comme en Europe au cours des trente dernières années, on a pu observer que les systèmes politiques fermés, comme l'est actuellement le système chilien, ouvraient la voie à quantité de dérives « anti-parti », qu'il s'agisse d'« outsiders » ou de dérives populistes, à la Berlusconi ou à la Chávez. Puisse le Chili éviter ces dérives...

35. Signalons cependant l'admonestation envoyée au Président Piñera par deux députés PS Alfonso de Urresti y Marcelo Díaz : « *“Creemos que hay que superar el binominal y hay que avanzar en un sistema de elección proporcional. Así como se presentó un proyecto de primaria necesitamos, queremos saber si el gobierno va enviar un proyecto para terminar con el sistema actual”* », a coté De Urresti. (...) *El diputado Marcelo Díaz comparte los dichos de Urresti y agrega que “si el Presidente quiere hacerse cargo de esa crisis que también lo afecta, porque nunca antes un Presidente había contado con tanto rechazo, entonces tiene que mandar un proyecto al Parlamento modificando la principal causa que genera el empate político, el sistema binominal, que impide que este parlamento sea expresión de los anhelos ciudadanos”* ». *La Tercera*, 8 août 2011.

36. Un des rares politistes chiliens à avoir perçu clairement les dangers pour la représentation politique de la conjonction système binominal – vote obligatoire avec inscription libre – est Carlos Hunneus dans une note publiée en ligne par l'Institut d'études juridiques de la UNAM (Mexico), « *Reforma electoral en Chile* », www.juridicas.unam.mx, notamment p. 27-28.

RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

Le Chili a souvent été loué pour sa stabilité politique. Deux coalitions y structurent le système partisan et gouvernent depuis deux décennies, l'une de centre gauche, la *Concertation* (PS, DC, PPD), au pouvoir de 1990 à 2010, l'autre de droite (UDI et RN), depuis cette date. Cette situation résulte en grande partie d'un système électoral singulier, le « système binominal », qui garantit à chaque coalition un nombre de sièges à peu près équivalent au Parlement. Parfaitement fonctionnel pour assurer une bonne gouvernance durant la longue période de transition, ce système connaît aujourd'hui une crise profonde, comme l'illustrent la désaffection de la jeunesse ou nombre de conflits sociaux. Les partis de gouvernement semblent pour l'heure incapables de prendre en charge des demandes qui bouleversent radicalement leurs schémas traditionnels. Ils ne pourront pourtant longtemps différer la question de la réforme de la loi électorale.

Con frecuencia se elogia la estabilidad política de Chile. Dos coaliciones estructuran desde hace dos décadas partidos y gobierno, una de centro izquierda que es la *Concertación* (PS, DC, PPD) en el poder entre 1990 y 2010 y otra de derecha (UDI y RN). Esta configuración resulta en buena medida de un singular sistema electoral, el « sistema binominal », que garantiza a cada coalición un número de escaños

en el Parlamento casi equivalente. Fue un sistema perfectamente funcional para asegurar una buena « gobernanza » durante el largo periodo de la transición, pero que hoy conoce una grave crisis, como lo demuestran el desinterés de la juventud o los numerosos conflictos sociales. Los partidos de gobierno parecen incapaces de hacerse cargo, al menos por el momento, de las demandas que alteran radicalmente sus esquemas tradicionales. Pero no podrán diferir mucho tiempo más la cuestión de la reforma del código electoral.

Chile has often been praised for its political stability. Two coalitions structure the party system and have governed for two decades: the centre left *Concertación* (PS, DC, PPD) had been the ruling party from 1990 to 2010, the other right wing coalition (UDI and RN) have been governing since. This situation results largely from a peculiar electoral system, a « binominal system », which guarantees each coalition roughly the same number of seats in the Parliament. But if this system assured a good governance during the long period of transition, it is going through a deep crisis today, as illustrated by the disaffection of the youth or the numerous labor disputes. The government parties seem incapable to meet requests which upset radically their traditional patterns. They will not be able to postpone any longer the reform of (the) electoral law.

MOTS CLÉS

- Chili
- crise de la représentation
- mouvement étudiant
- Mapuches
- système de partis
- système binominal

PALABRAS CLAVES

- Chile
- crisis de la representación
- movimiento estudiantil
- Mapuches
- sistema de partidos
- sistema binominal

KEYWORDS

- Chile
- crisis of representation
- student movement
- Mapuches
- party system
- binominal system

Sébastien Velut* et Alexandra Poignant**

Un cycle de politiques environnementales

L'arrivée au pouvoir des premiers gouvernements de la *Concertación* coïncide avec le sommet de Rio de Janeiro, dit sommet de la Terre, tenu en 1992, qui a marqué un tournant important dans les politiques environnementales dans le monde et particulièrement en Amérique latine avec la diffusion de la notion de développement durable et la signature de conventions internationales. Si la question environnementale a bien été posée avant cette date, la façon de l'aborder change sur au moins sur trois plans. Tout d'abord la compréhension des problèmes environnementaux tend à s'appuyer sur une approche systémique qui insiste sur les interdépendances et mobilise un vocabulaire issu de l'écologie (biodiversité, écosystème) à l'opposé des approches sectorielles ou normatives. Symétriquement, la façon d'envisager des solutions à ces questions et, par conséquent, de concevoir des politiques publiques passe d'une approche par les normes et les sanctions à une approche incitative s'appuyant sur des principes de gouvernance et faisant des différents acteurs et des groupes sociaux les principaux partenaires – une façon de voir qui s'exprime notamment dans l'Agenda 21. Enfin, l'environnement devient un enjeu mondial et non plus seulement local ou national, ce que viennent sceller les trois grandes conventions internationales issues du sommet de Rio¹: les États vont devoir rendre des

* Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine/CREDA – UMR 7227.

** Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine/CREDA – UMR 7227/Pontificia Universidad Católica de Chile.

1. La convention sur la diversité biologique ratifiée par le Chili dès 1994, la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique ratifiée par le Chili en 2002 et la convention de lutte contre la désertification ratifiée en 1998.

comptes à la communauté internationale sur la façon dont ils respectent leurs engagements environnementaux.

Or, dans les années 1990, le Chili normalise ses relations internationales et revient dans la communauté des nations après la fin du régime autoritaire. Il connaît aussi une forte croissance économique grâce à sa stratégie d'insertion commerciale internationale, l'attraction des investissements étrangers et la libéralisation du commerce. Les conditions favorables offertes aux investisseurs, notamment l'absence de restrictions fortes sur les plans sociaux et environnementaux, font partie des ingrédients du succès.

Les politiques environnementales de la *Concertación* cherchent à articuler ces deux dimensions apparemment contradictoires: construire l'image d'un État capable de répondre aux défis environnementaux grandissants posés par le développement économique et, d'autre part, ne pas entraver la croissance par des régulations ou des restrictions trop fortes. Cette gageure devait être relevée en respectant un principe d'intervention minimale de l'État dans la société et l'économie, dont l'action, conformément à l'idéologie dominante, ne pouvait se justifier que pour remédier aux insuffisances des marchés. Il fallait pour cela développer des instruments spécifiques d'évaluation et d'intervention.

Or les transformations de la société et de l'économie dans les années 1990 mettent ces principes à l'épreuve. D'une part, l'accroissement du PIB s'appuie sur des investissements destinés à l'exploitation et à la valorisation des matières premières, qui viennent transformer les milieux et accroître les pressions habituelles sur les ressources naturelles, à commencer par l'eau. D'autre part, la société chilienne voit s'élever son niveau de vie, ce qui entraîne aussi de nouveaux usages, ou des usages plus intensifs des milieux – par exemple par le développement immobilier – mais cette société s'exprime aussi davantage, réclame notamment des mesures de protection de l'environnement et s'oppose à des projets emblématiques de la croissance, comme les grands barrages de Patagonie ou la mine d'or de Pascua Lama.

La politique environnementale doit enfin composer avec des contraintes spécifiques de l'environnement chilien, à commencer par la diversité des milieux et des contraintes qui en résultent. Cette « folle géographie », célébrée il y a plus de cinquante ans par Benjamin Subercaseaux, a puissamment contribué à former la société chilienne et a été invoquée pour servir de fondement à une identité nationale historiquement incertaine. Comme le montre Rafael Sagredo Baeza [2006], le recours à des éléments tirés du milieu naturel a servi à justifier le projet national, organisé autour de symboles naturels exceptionnels et de l'idée que la Nature elle-même avait fixé avec les Andes les frontières du pays [Velut, 2009]. Sans revenir ici sur les mécanismes de ces justifications nationalistes, on voudrait cependant souligner le caractère sensible de l'environnement par rapport aux fondements même de la nationalité. Ses modifications affectent non seulement



la qualité de vie des habitants mais menacent même très directement la survie de certains groupes sociaux, comme par exemple les populations mapuches présentes dans ce dossier par José Bengoa. Les inégalités écologiques aggravent les inégalités de revenu et de statut déjà exceptionnellement fortes [Romero].

Les deux décennies de la *Concertación* coïncident avec un cycle dans les politiques environnementales chiliennes qui débute avec le vote de la loi fondamentale sur l'environnement en 1994 qui crée la Commission Nationale de l'Environnement et se clôt avec la création du Ministère de l'environnement au début de l'année 2010. Cette période a été celle de l'expérimentation d'une série d'outils de gestion de l'environnement qui ont montré leurs avantages et leurs limites. Il faut, pour comprendre ce cycle, présenter dans un premier temps l'intensification des usages de l'environnement au Chili depuis les années 1990, pour montrer ensuite comment les différents instruments politiques ont tenté de les accompagner.

L'intensification des usages de l'environnement

Même si la mise en œuvre de politiques environnementales s'inscrit dans l'équilibre complexe du pouvoir de l'État chilien on ne peut les comprendre sans préciser d'abord les usages des milieux et leur évolution. L'affirmation d'une conscience environnementale va de pair avec un accroissement des usages des ressources naturelles et une modification des milieux, dans un pays extrêmement divers par son extension en latitude – du Tropique au Cap Horn – et en altitude – des fosses marines du Pacifique aux sommets des Andes. Trois caractéristiques principales peuvent être soulignées: d'une part le poids historique des risques d'origine naturelle, d'autre part l'importance de la valorisation des ressources naturelles dans l'économie et enfin la grande diversité des milieux.

La sismicité, brutalement rappelée par l'événement majeur du 28 février 2010 (séisme de magnitude 8,8) marque l'histoire chilienne. Le pays a été, à plusieurs reprises, touché par des tremblements de terre d'une extrême violence dont témoignent les chroniques tenues à partir de la conquête espagnole². Le plus fort séisme jamais enregistré au monde s'est produit à Valdivia en 1960 et a atteint une intensité de 9,5. Ces séismes provoquent des tsunamis – affrontements de la terre et des eaux – qui apparaissent dans la mythologie mapuche, d'autant plus meurtriers que la population vit près de la côte [Lagos et Cisternas, 2008]. La sismicité, associée au volcanisme, n'a pas fait historiquement autant de victimes que les tremblements de terre, mais menace certaines régions. Ainsi, en 2008, la localité de Chaitén, en Patagonie, a dû être évacuée puis déplacée à la suite de l'éruption du volcan du même nom. De même, les sites touristiques de la région

2. Liste des principaux événements sismiques depuis 1570 sur <http://ssn.dgf.uchile.cl/seismo.html>

des lacs, sont dominés par des volcans qui confèrent au paysage son caractère majestueux, mais constituent aussi des menaces permanentes. La station balnéaire de Pucon, bâtie sur les coulées de lave du volcan Villarica, expose ses luxueuses villas aux conséquences d'une éruption. Des blocs rocheux transportés par des lahars rappellent à qui sait ou accepte de les voir, l'intensité des phénomènes dévastateurs. L'éruption du volcan Puyehue de juin 2011, qui n'a heureusement pas fait de victimes, a rejeté des nuages de cendres qui ont paralysé les aéroports jusqu'à Buenos Aires et transformé les rivières en torrents visqueux et brûlants (*La Tercera*, 10 juin 2011). Ainsi, au Chili plus qu'ailleurs peut-être, l'environnement fait d'abord peser des menaces sur la population, même si ce problème est abordé avant tout par l'existence de normes pour les constructions officielles et de la capacité de répondre à des situations de crise bien plus que d'une politique intégrée aux autres dimensions environnementales. Le développement urbain sur des espaces inadaptés, et particulièrement celui de l'habitat informel, se fait sans prendre en compte cette contrainte environnementale fondamentale. Il ne semble pas que le tremblement de terre de février 2010 ait entraîné de changements majeurs dans l'appréhension du risque.

La richesse du Chili repose sur les ressources naturelles, principalement les mines exploitées dès l'époque précoloniale et l'agriculture de la région centrale qui a fait du pays un fournisseur relativement important de blé pour l'Amérique du Nord à la fin du XIX^e siècle et est aujourd'hui devenue la région par excellence de l'exploitation agricole modernisée et exportatrice [Faliès et Velut, 2011]. Malgré les tentatives de diversification des productions et d'industrialisation, l'économie chilienne reste très fortement dépendante des activités extractives et agricoles. L'exploitation des ressources minérales a justifié le peuplement des régions extrêmes, comme les déserts de la région d'Antofagasta où les populations se sont installées d'abord pour exploiter le salpêtre puis les grands gisements minéraux, particulièrement ceux du cuivre. Le Chili disposerait en effet, d'après le service géologique des États-Unis, des premières réserves mondiales de cuivre et de lithium, ce qui justifie des investissements considérables [Romero *et al.*, 2008]. Au cours des deux décennies de gouvernement par la *Concertación*, la production de cuivre a été multipliée par 3,5 et celle de lithium par 7,5 [*Anuario Minero*, 2010]. Cet accroissement passe par l'ouverture de nouveaux gisements, le déplacement de cubages de terrains considérables (d'autant que les nouveaux gisements présentent des teneurs plus faibles en minéraux), le convoiement de produits chimiques jusqu'aux mines et de minéraux jusqu'aux ports, la mobilisation de ressources en eau et d'énergie, autrement dit de bouleversements majeurs des milieux. Ainsi la ville minière modèle de Chuquimata, construite par la compagnie nationale CODELCO pour héberger les mineurs, a été abandonnée pour permettre l'extension de l'exploitation des filons de cuivre qui se poursuivent sous le site urbain et ses habitants ont été transférés à Calama.



Il en va de même pour le grand développement de la pêche et de l'agriculture, deux autres piliers du développement économique qui requièrent la mobilisation croissante des ressources naturelles telles que le sol et l'eau. La forte croissance de l'aquaculture débute dans les années 1990 et se poursuit pendant 16 ans à un taux moyen de 20 % par an [Furci et Pinto, 2008], posant, dès la fin de la décennie, de nombreux problèmes : dégradation de la qualité des eaux, traitement des déchets, épidémies. Les grandes entreprises y ont répondu en utilisant des quantités massives d'antibiotiques pour traiter les saumons, occasionnant des pollutions des eaux et l'apparition de germes résistants. En 2007, le virus ISA frappe la filière et, faute de traitement, conduit les éleveurs à déplacer leurs élevages vers de nouveaux sites aux eaux plus propres... avec le risque que le problème se reproduise à plus ou moins brève échéance. Dans le domaine de l'agriculture, l'accès au sol et surtout à l'eau devient un sujet de tensions, particulièrement dans les régions semi-arides du Chili central où l'irrigation est indispensable. Ainsi, l'ensemble du développement économique repose sur un usage intensif des ressources naturelles avec, à la clé, d'inévitables conséquences sur l'environnement et des conflits pour l'accès aux ressources.

L'un des points sensibles est la dégradation de la qualité de l'air dans les grandes villes et particulièrement à Santiago, provoquée par la combinaison des émissions d'un nombre croissant de véhicules – particulièrement des transports en commun – de l'industrie, du chauffage urbain favorisant la circulation de particules minérales [Simioni, 2004]. La situation de cuvette montagnarde de Santiago crée en hiver une inversion thermique qui bloque les polluants, ce qui place Santiago parmi les villes dont l'air est le plus pollué en Amérique latine. Ce phénomène, qui affecte directement ses habitants, a été l'un des déclencheurs de la mise en place d'une politique environnementale, cette situation étant insupportable pour les habitants de la métropole.

La troisième caractéristique des milieux est leur extrême diversité, liée à l'allongement en latitude et à l'étagement du Pacifique à la Cordillère des Andes avec, pour corollaire, la multiplication des écosystèmes dont la richesse est accentuée par le fort endémisme de la faune et de la flore [CONAMA, 2008]. De ce fait, la protection de la biodiversité doit se décliner en fonction de la variété des écosystèmes, inégalement connus, et de l'évolution de leurs usages. Il est donc difficile d'imaginer une politique environnementale uniforme pour l'ensemble du pays : des adaptations régionales sont indispensables, ce qui pose des problèmes pour un État aussi centralisé que l'État chilien.

L'expérience de la commission nationale de l'environnement

La question environnementale a été posée avant l'arrivée au pouvoir de la *Concertación*, à propos notamment des problèmes de pollution industrielle par les activités minières et elle avait été inscrite dans la Constitution de 1980 qui affirme le droit de vivre dans un environnement libre de pollution (art. 8). En 1984, le général Pinochet avait mis en place une commission nationale pour l'écologie destinée à proposer des mesures de protection de l'environnement et à envisager des politiques. Le projet de loi soumis en 1985 par cette commission ne fut pas voté, du fait notamment de l'opposition des intérêts miniers [Folchi, 2009]. Si l'on peut voir là une figure classique consistant à énoncer des principes généraux pour ne pas les appliquer au nom du réalisme, il s'agit aussi de reconnaître que la discussion sur l'environnement n'a pas débuté avec la démocratie. En revanche, c'est bien la *Concertación* qui a avancé dans ce domaine avec le vote de la loi fondamentale sur l'environnement en 1994.

La loi 19 300 de 1994, votée dans les dernières semaines de la présidence de Patricio Aylwin, met en place la principale institution environnementale : la CONAMA - Commission nationale de l'environnement³. Cette décision répond à des demandes nationales mais aussi à la volonté de normaliser les institutions pour redonner au Chili un statut international. Le Chili est signataire des grandes conventions environnementales, ce qui crée des obligations. Par ailleurs, la signature du premier traité de libre-échange avec le Canada en 1997 a été liée à la signature d'un accord de coopération environnementale calqué sur les dispositions similaires de l'ALENA. De même, l'accord d'association signé en 2003 avec l'Union Européenne cite l'environnement comme l'un des champs privilégiés de la coopération pour écarter le risque du *dumping* environnemental. Dans tous les cas, le Chili devait mettre en place des institutions susceptibles de prendre en charge les questions environnementales.

Or là où la plupart des États latino-américains ont opté pour la mise en place de ministères ou de secrétariats d'État à l'environnement, le Chili choisit la figure d'une commission nationale aux compétences et aux budgets bien plus réduits. La CONAMA est dirigée par un conseil présidé par le Ministre secrétaire général du gouvernement, qui joue le rôle de coordonnateur, et comprend dix ministres ou leurs représentants (loi 19 300, art. 71). Un directeur exécutif assume la gestion pratique de l'organisme. Dans les régions, un directeur est nommé par le directeur exécutif, sur proposition du gouvernement régional, et s'entoure d'une commission régionale (COREMA) présidée par l'intendant régional, représen-

3. Le Brésil dispose aussi d'une commission nationale de l'environnement, mais il s'agit d'un organe délibératif qui accompagne les politiques du Ministère de l'environnement et non pas, comme au Chili, d'une institution censée mener ces politiques.



tant en région du président de la république, des représentants des ministères ainsi que des élus du conseil régional. La décentralisation n'en est donc pas une : elle consiste à reproduire dans chaque région une structure calquée sur celle du gouvernement national, un conseil régional ayant d'abord une légitimité politique venue d'en haut puisque ses membres répondent aux directives de leurs ministères respectifs. Il n'a pas de compétences techniques, même s'il peut demander des avis à des spécialistes, et dispose d'une faible légitimité démocratique puisque les conseillers régionaux qui en font partie sont minoritaires.

Selon certains analystes, la création d'une commission nationale a été privilégiée pour ne pas heurter des sensibilités politiques peu favorables à la création de nouveaux ministères et, plus généralement, pour ne pas donner l'impression de faire grossir l'État en créant de nouvelles institutions avec un personnel permanent et des budgets. Les arguments alors mis en avant par le gouvernement insistaient sur le caractère transversal de la question environnementale, qui intéressait tous les ministères sectoriels existants, de l'agriculture à l'équipement, en passant par le logement et le budget. De cette façon, les responsabilités environnementales se trouvaient réparties, sinon diluées, entre plusieurs ministères gardant chacun leurs prérogatives mais devant se coordonner entre eux. Mais dans un régime présidentiel, le fait de ne pas donner à l'environnement le rang hiérarchique d'un ministère a montré le peu de cas qu'on en faisait.

Ainsi le ministère du logement continue à élaborer et à valider les plans d'aménagement locaux et régionaux du territoire, qui déterminent l'usage du sol, avec des impacts évidents sur l'environnement (évolution des surfaces bâties, implantations industrielles par exemple). Les plans d'aménagement doivent cependant être approuvés par la CONAMA pour entrer en vigueur. Le ministère de l'agriculture garde la tutelle de la CONAF – *Corporacion nacional forestal* – qui gère les aires publiques protégées indépendamment de la CONAMA et est l'autorité responsable pour la convention internationale sur la désertification. Le même ministère contrôle également le SAG (*servicio agricola y ganadero*) chargé de la gestion des ressources vivantes, autrement dit de la faune et de la flore, de la protection des espèces protégées, de la régulation de la chasse. C'est le SAG qui doit notamment faire respecter les interdictions de chasser ou contrôler les prélèvements de plantes faites par les populations dans le milieu naturel. Les services d'eau et de traitement des eaux usées sont supervisés par la *Superintendencia de Obras Sanitarias* qui vérifie le respect des normes d'émissions relatives aux eaux usées urbaines ou industrielles. On pourrait allonger considérablement cette liste qui témoigne de l'extrême dispersion des compétences environnementales. D'après Luis Cordero (2009) 14 ministères et 25 services publics auraient des compétences ou une incidence sur l'environnement. L'idée selon laquelle ils devraient, par l'intermédiaire de la CONAMA, coordonner leurs actions sur le plan environnemental a fait long feu, chaque ministère souhaitant conserver son autonomie et ses prérogatives.

De fait, la CONAMA dispose d'un budget réduit qui n'a que très rarement dépassé 0,1 % du budget total de l'État chilien et n'a par conséquent que très peu de personnel et pratiquement aucun moyen d'action. Ses équipes sont généralement recrutées, selon l'usage, dans la fonction publique chilienne, sur des contrats temporaires, et les postes de direction sont pourvus en fonction des affiliations politiques. Elle ne dispose pas, en particulier, des moyens d'intervention sur le terrain qui permettraient de réaliser des inspections ou des travaux, mais doit pour cela s'en remettre à d'autres services dotés non seulement des moyens techniques mais aussi de pouvoirs de sanction comme le SAG. Cela étant, ses équipes restreintes sont jeunes et bien formées, capables d'insuffler des idées nouvelles dans l'action et dans la politique environnementale chilienne, et de les défendre auprès des ministères et des institutions internationales, notamment des bailleurs de fonds. Ces équipes ont dû par ailleurs se créer une légitimité d'intervention sans qu'aucun domaine leur appartienne exclusivement, à l'exception de la gestion des études d'impact environnemental, devenue la principale mission de la Commission.

La CONAMA s'est efforcée de faire avancer les réflexions sur les politiques environnementales du Chili en coordonnant les ministères. Autrement dit, faute de disposer d'un domaine d'action propre, de fonds conséquents et d'un poids politique consistant, la CONAMA a cherché à se créer un espace de légitimité par la négociation et des propositions techniques. Ainsi, dans le domaine des espaces protégés, c'est la CONAMA qui a avancé sur le dossier de création d'aires protégées privées, s'ajoutant aux aires protégées de l'État et devant progressivement former un seul système national d'aires protégées. Cette réflexion, qui a débouché sur l'élaboration d'une stratégie nationale d'aires protégées s'est appuyée sur un réseau d'alliés et d'experts provenant des différents ministères concernés mais aussi de la société civile. Des études spécifiques permettant de mieux caractériser les milieux naturels et les enjeux de leur conservation ont été produites, comme par exemple l'actualisation des listes d'espèces menacées ou la caractérisation des écosystèmes. Elles ont amené la CONAMA à empiéter sur le domaine en principe réservé à la CONAF, organisme gestionnaire des aires protégées de l'État.

Dans un registre un peu différent, la CONAMA a cherché à mettre en place des actions pédagogiques ou pilotes pour renforcer la présence de la thématique dans les débats. Ainsi, le projet pilote de conservation du massif de Cantillana, au sud de Santiago, a été porté par la CONAMA avec un financement du Fonds Mondial pour l'Environnement (Global Environment Facility - GEF). D'autres projets comparables, comme celui de la création d'une aire protégée sur le modèle des parcs régionaux français dans la région d'Aysén, ont également été lancés et pilotés par la CONAMA avec le soutien du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). C'est dire que la CONAMA a aussi constitué sa légitimité



en démontrant sa capacité à monter des projets qui doivent, pour fonctionner, rassembler différents acteurs publics ou privés apportant chacun une part de financement que viennent compléter les fonds internationaux. Par rapport aux institutions existantes qui fonctionnent de façon sectorielle et verticale, n'abordant qu'une seule thématique et répondant aux injonctions du ministre concerné, la CONAMA a joué la carte de la gouvernance et de la mise en relation des acteurs, en phase avec les principes prônés par les organismes internationaux. L'obtention de financements, parfois importants, fonctionne alors comme une validation de la démarche et renforce la légitimité de l'organisme vis-à-vis de ses différents interlocuteurs.

La CONAMA s'inscrit donc sinon dans une logique de renouveau de l'action publique, du moins dans un modèle d'action fondé sur l'intermédiation avec des bailleurs de fonds et la coordination entre acteurs pour des initiatives de portée limitée. Cette façon de procéder concerne plus largement tout l'appareil public chilien, de l'État aux régions et pose deux problèmes bien connus : celui de la continuité dans l'action une fois un projet terminé et celui de la difficulté de certains acteurs sociaux ou de certains territoires à formuler des projets. Dans le domaine environnemental, elle pose par exemple le problème du devenir d'initiatives lancées avec un appui financier important mais qui ne trouvent pas les moyens de perdurer une fois les fonds utilisés.

La principale tâche de la commission nationale de l'environnement a consisté en l'administration du système d'étude d'impact environnemental mis en place par la loi de 1994. Celle-ci oblige le porteur d'un projet d'investissement au-delà d'un certain seuil monétaire de faire effectuer une évaluation préalable des conséquences environnementales de son projet. Ce mécanisme a été mis en place pour limiter les effets destructeurs de grands projets sur l'environnement et pour encourager les entreprises à planifier leurs actions en minimisant les impacts environnementaux. Il a contribué à faire émerger un corps de techniciens spécialisés dans la réalisation des études d'impact, documents publics, accessibles à tous de manière à faciliter le débat sur l'environnement.

Quelles que soient les critiques adressées à ce système, il a eu le mérite de chercher à préciser les effets potentiels des projets. Entre 1994 et 2005 près de 7000 projets ont été soumis au système d'évaluation d'impact environnemental. Ils ont présenté pour la plupart une simple déclaration d'impact et pour moins de 10 % d'entre eux une étude d'impact environnemental, document résultant d'une étude plus approfondie. Environ 20 % des dossiers ont été rejetés, ce qui paraît faible pour certains détracteurs du mode de développement actuel. Des projets âprement critiqués ont été autorisés, comme celui de l'usine de pâte à papier de Celco à Valdivia, et le président Eduardo Frei déclarait en 1997 lors de l'inauguration d'une centrale hydro-électrique qu'« aucun investissement ne serait bloqué pour des raisons environnementales » ce qui sapait la légitimité même du

système d'évaluation d'impact. Cependant, la nécessité de l'étude impact conduit à modifier les projets dès leur formulation pour en limiter les conséquences négatives sur l'environnement.

L'un des problèmes du système d'évaluation d'impact et d'autorisation préalable est qu'il n'introduit pas la question environnementale de façon centrale dans l'action gouvernementale ou de l'entreprise, mais met en place un contrôle au cas par cas. Une fois un projet décidé, on en évalue les impacts possibles et, si nécessaire, on y remédie, à la différence d'une évaluation environnementale stratégique comme celle que préconise l'Union Européenne (Directive 2001/42/CE). D'autre part, il manque une évaluation des effets cumulés des projets concernant une même région. On peut voir ainsi se construire des séries de centrales thermiques, qui toutes répondent aux normes de l'évaluation, mais dont les effets cumulés affectent significativement la qualité de l'air. De même la multiplication des lotissements touristiques sur le littoral central, alors que chacun d'entre eux respecte des principes de qualité environnementale, mène à la disparition progressive des milieux naturels littoraux. Autrement dit, il manque un niveau de coordination, qui pourrait être territorial, mais qui n'est pas assumé par les commissions régionales.

D'autre part, les études sont financées et réalisées sous la responsabilité des porteurs de projet, qui peuvent orienter l'expertise d'une façon favorable à leurs fins, ou tenter de minimiser les dommages susceptibles de se produire. Même si les thèmes abordés sont imposés et que les données fournies doivent être certifiées par des experts indépendants, les dossiers présentent généralement un bilan global positif pour les projets. À partir d'une liste disparate, fixée par le règlement, et comprenant les effets sur les sols, les eaux, la faune, la flore, les populations, l'archéologie, etc., les entreprises spécialisées dans l'étude d'impact proposent des matrices de synthèse qui comparent des dimensions incomparables entre elles... et aboutissent généralement à la conclusion que le projet proposé à un impact positif sur l'environnement⁴. Enfin, au moment de l'étude du dossier par les commissions régionales, celles-ci privilégient les initiatives porteuses de « développement » c'est-à-dire les projets d'investissement susceptibles d'apporter activités et emplois.

L'ensemble du dispositif a été sévèrement jugé. Pour le juriste Luis Cordero, c'est « un modèle hautement inefficace du point de vue du dessein et de l'application de la politique publique d'environnement tout comme dans la mise en œuvre des instruments de gestion » [Cordero, 2009, p. 117]. La tentative de mettre en

4. Un sondage sur les dossiers déposés à la COREMA de la région de Valparaiso montre par exemple, pour les projets immobiliers, que la plantation d'espaces verts est considéré comme une compensation suffisante à la destruction de la végétation naturelle. Si, bien souvent, il y a effectivement des surfaces plantées pour l'agrément des lotissements, ce n'est pas la même végétation que celle qui croît naturellement sur le littoral : l'équivalence n'est donc pas recevable.



place une gestion environnementale par bassin versant, en s'inspirant notamment des expériences française et brésilienne, avait été annoncée dans le programme de gouvernement de Michelle Bachelet (2006-2010). Il s'agissait notamment de faire reposer la gestion environnementale sur des entités pertinentes d'un point de vue physique et d'organiser, à ce niveau, la négociation entre les acteurs. Malgré l'impulsion initiale donnée à ce projet en 2006, il s'est peu à peu affaibli, d'autant que la question centrale de la gestion des ressources en eau a été progressivement évacuée du débat, car trop sensible. De même le durcissement des normes de qualité de l'air à Santiago a permis de mettre en place un meilleur système d'alerte pour tenter de réduire la circulation, mais parallèlement le nombre de véhicules immatriculés s'est considérablement accru.

La transformation de la CONAMA en ministère de l'environnement a été présentée sous le gouvernement de Michelle Bachelet comme une réforme nécessaire pour donner plus de poids à l'environnement dans les politiques publiques. Dès 2007, avant même la création du ministère, la directrice exécutive de la CONAMA, Ana Lia Uriarte, a été élevée au rang de ministre et chargée de préparer cette réforme. Celle-ci a suscité un important débat politique, même s'il existait un consensus sur la nécessité de créer un ministère et de rationaliser les fonctions relatives à la protection de l'environnement.

Préparée à la fin du mandat de Michelle Bachelet, elle a été appliquée par son successeur, Sebastian Piñera, qui a mis en place le Ministère de l'environnement⁵, le service d'évaluation environnementale et la super-intendance d'inspection environnementale, trois entités qui doivent reprendre les différentes tâches assumées par la CONAMA avec une plus grande efficacité. Cette création s'est accompagnée d'un élargissement des missions : le ministère a compétence pour traiter des problèmes de changement climatique et d'émission de gaz à effet de serre, le transport des matières dangereuses. Il doit également mettre en œuvre les procédures d'évaluation environnementale stratégique et publier régulièrement un état de l'environnement au Chili. Cet élargissement répond aux critiques faites au fonctionnement de la CONAMA. Toutefois, la gestion des aires protégées reste confiée à la CONAF, alors qu'il avait été fortement question de la transférer au ministère qui garde la mission de concevoir les politiques générales.

S'il est prématuré de dresser un bilan du fonctionnement du nouveau ministère, on peut souligner que sa création clôt le cycle inauguré par la loi 19 300. On peut souligner l'élargissement des compétences du ministère, présenté par sa titulaire dans une tribune publiée par *El Mercurio* [5/5/2010], comme un moyen de faire entrer le Chili dans le peloton de tête mondial pour ses institutions

5. La ministre nommée par Sebastian Piñera est María Ignacia Benítez Pereira, ingénierie, qui a fait une grande partie de sa carrière dans des cabinets de conseil en environnement.

environnementales⁶, autrement dit la principale vertu de la politique environnementale est sa capacité à faire figurer le Chili en bonne place dans les classifications internationales plus qu'une réponse à des problèmes sociaux. Ce n'est donc pas une coïncidence si la réforme mettant en place le Ministère de l'Environnement a été proposée après les conclusions de l'étude de l'OCDE (2005) concernant le développement de la gestion environnementale du Chili qui faisait de l'approfondissement de la protection environnementale une exigence majeure.

L'environnement et la société

Certains secteurs de la société chilienne réclament des politiques publiques plus efficaces de protection de l'environnement. Pourtant, l'une des premières questions est sans doute celle des inégalités environnementales.

Les modes de régulation mis en place donnent la priorité pour l'usage des ressources environnementales aux premiers qui en font la demande, même si l'étude d'impact est censée minimiser les dommages potentiels causés à l'environnement. La création du marché de l'eau est emblématique de ce fonctionnement puisque le code de l'eau promulgué en 1981 a mis en place un marché de l'eau disjoint du marché des terres. Les usagers peuvent faire inscrire des droits d'usage de l'eau auprès des services spécialisés de la direction des eaux qui leur accorde la possibilité de prélever dans les cours d'eau un volume fixé⁷. Cette procédure a favorisé les acteurs économiques les plus puissants capables de faire les démarches alors que les petits propriétaires les ont bien souvent négligées, puisqu'ils n'ont pas ou peu souvent été informés de ce changement de système lors de sa mise en place et donc n'ont pas pu réaliser les démarches nécessaires pour inscrire l'usage des ressources hydriques dont leur activité dépend. Ceci les place dans des situations difficiles lorsque l'eau vient à manquer ou qu'ils veulent étendre leurs activités, surtout dans les régions dans lesquelles les droits de l'eau sont épuisés et où la seule solution est le rachat à d'autres usagers. Dans toute la région centrale, l'expansion agricole passe en effet par l'irrigation et l'eau est un facteur limitant. En conséquence de cela les groupes agro-industriels sont privilégiés dans l'accès à l'eau car leurs ressources financières le leur permettent, alors que les petits agriculteurs n'ont pas le pouvoir d'acquérir de nouveaux droits de l'eau. De même, l'expansion minière dans le Nord aride demande des ressources hydriques considérables, que les compagnies minières se procurent au détriment des communautés agricoles exploitant les oasis [Romero *et al.*, 2008]. En

6. «La creación del Ministerio del Medio Ambiente, del Servicio de Evaluación Ambiental y de la Superintendencia del Medio Ambiente nos abre las puertas a las ligas mayores y pone al país en el primer orden mundial en institucionalidad ambiental», écrit la Ministre.

7. Dans un premier temps, les usagers pouvaient faire inscrire un droit d'eau sans l'utiliser, ce qui a été corrigé en 2005.



Patagonie, c'est l'usage de l'eau pour des concessions salmonicoles ou les grands barrages qui fait l'objet de toutes les convoitises. La pression sur les ressources hydriques a pour effet d'augmenter la spéculation sur cette ressource puisque de nombreuses activités économiques en dépendent. L'accès aux autres ressources environnementales tels que l'air et les sols est à l'origine d'inégalités supplémentaires. À Santiago, les différences sociales se doublent de différences de qualité environnementale puisque les groupes sociaux les plus aisés s'installent toujours plus haut sur les premières pentes de la Cordillère afin d'échapper à la pollution atmosphérique qui affecte les secteurs bas des communes populaires de l'ouest.

Des conflits socio-environnementaux médiatiques ont éclaté notamment à la fin des années 1990 et pendant les années 2000. Ces conflits portent davantage sur des grands projets emblématiques que sur ces inégalités au quotidien. Si l'on a pu voir des mobilisations contre des installations susceptibles de dégrader l'environnement d'un quartier ou d'une commune⁸, tels que des projets immobiliers ou des usines, elles ne dépassent que rarement le cadre du quartier. Les grandes mobilisations environnementales se font plutôt contre les projets d'intervention dans les régions isolées, autour d'espèces et d'espaces emblématiques. Ainsi, l'initiative de la Barrick Gold d'exploitation du gisement d'or de Pascua Lama, dans la haute Cordillère des Andes à la frontière entre le Chili et l'Argentine a donné lieu à des mobilisations importantes. De même, les grands barrages proposés par Endesa et Colbun sur les fleuves Baker et Pascua en Patagonie, dans la région d'Aysén, ont suscité une très forte opposition contre des interventions sur des fleuves jusqu'à présent non aménagés. Cette opposition a également porté sur la ligne de transmission à haute tension de plus de 2000 km, entre les barrages à réaliser et le réseau électrique interconnecté. En 2010, le président Piñera a suspendu, sous la pression des organisations de défense de l'environnement, un projet de centrale thermique à proximité d'une aire protégée, pour la replacer dans une région non-protégée où son installation sera moins polémique. Au cours de tous ces conflits, les mobilisations ont invoqué la Constitution chilienne qui affirme le droit de vivre dans un environnement sain.

Les premières organisations civiles de défense de l'environnement ont été créées au cours des années 1950 et 1960. Ainsi l'Union des Amis des Animaux créée en 1955 a donné naissance au Comité pour la Défense de la Flore et de la Faune (CODEFF) en 1968. Ces associations ont un caractère fortement « écocentriste », puisqu'elles donnent une valeur supérieure à la flore et à la faune, au-delà de leur utilité économique. En témoignent les travaux de l'avocat Stutzin qui chercha à donner certains droits à la nature, à travers des mécanismes légaux. Cela aura pour effet de remettre en question le développement du Chili basé sur l'exploitation de ses ressources naturelles. Le développement de ce courant,

8. L'ONG Sur tient à jour une carte de ces conflits : <http://mapadeconflictos.sitiosur.cl/index1.php>

confiné à l'univers académique, évolua ensuite vers une approche « environnementaliste », qui conduit Guillermo Geisse, de l'Université Catholique, à créer le Centre Interdisciplinaire de Développement Urbain et Régional en 1965. G. Geisse devint à partir de ce moment un acteur environnemental important et créa en 1979 une corporation : le Centre de Recherche et de Planification sur l'Environnement (CIPMA), qui existe encore aujourd'hui et réalise de nombreux travaux de recherche contribuant à la formulation de politiques environnementales intégrées au développement économique du Chili.

Au cours des années 1990, la préoccupation environnementale est devenue ainsi un sujet de débat politique national, et non plus seulement un thème académique. Cette conscience aboutit à la mobilisation de la communauté contre de grands projets, avec des associations telles que le CODEFF (Comité de défense de la faune et de la flore), TERRAM, SUR, Chile Sustentable. Ces organisations travaillent en coopération avec des organisations internationales, dont certaines sont bien implantées au Chili comme le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Greenpeace ou le WWF. Des financements internationaux leur permettent d'être plus efficaces en mettant en avant des causes d'intérêt mondial, telles que la protection d'espèces endémiques, de territoires uniques comme la Patagonie ou des conditions de vie des populations indigènes. Certaines sont ainsi devenues gestionnaires d'aires protégées privées. Dans ce domaine, les organisations de la société civile ne se contentent donc pas de s'opposer à l'État : elles s'y substituent ou le concurrencent et portent à sa place des initiatives d'intérêt général – ou plus exactement, ces organisations définissent l'intérêt général en s'appuyant sur leurs réseaux d'experts et de bailleurs de fonds, à la place de l'État chilien. Elles le font en général en mettant en avant des valeurs environnementales qui dépassent les intérêts nationaux et s'appuient sur le caractère exceptionnel de l'environnement chilien à l'échelle mondiale.

Conclusion : les points d'articulation des politiques environnementales

Les politiques environnementales sont d'abord un des points privilégiés d'observation des mutations de l'action publique avec la difficile émergence de dispositifs de gestion comportant des instruments, des outils de mesure, des procédures d'évaluation qui doivent trouver leur place dans l'ensemble de l'action publique mais aussi dans les relations entre l'État, la société et les entreprises. Les principaux efforts ont porté sur le système d'évaluation d'impact environnemental dont on a vu les apports et les faiblesses. Cette démarche est loin de couvrir l'ensemble de la problématique environnementale. Malgré la création du Ministère de l'environnement, les responsabilités environnementales restent dispersées, et l'environnement reste un domaine d'intervention hiérarchiquement



inférieur aux autres politiques gouvernementales. Faute de budget et de moyens, l'action collective environnementale mobilise toujours plus de partenaires différents dans une logique de projets ponctuels.

L'articulation entre le niveau mondial et les niveaux locaux et nationaux est l'un des points délicats de la politique environnementale. Le Chili souhaite donner l'image d'une nation performante sur tous les plans, notamment sur la protection de milieux exceptionnels à l'échelle mondiale. Cela devrait le conduire à jouer un rôle plus actif dans les instances internationales environnementales, ce que les institutions actuelles peinent à réaliser. Les changements accélérés des usages de l'environnement ne vont pas dans le sens d'une amélioration des conditions des écosystèmes et ce sont les populations les plus vulnérables qui sont les plus exposées à ces changements. Mais l'action de l'État reste trop souvent limitée par des principes favorisant d'abord les initiatives économiques privées au détriment d'une action effective de protection de l'environnement et des populations qui en dépendent, alors que le système politique interdit le développement de partis écologistes. Dans ce domaine comme dans d'autres, il semble que le perfectionnement des dispositifs existants ne soit pas une réponse suffisante à l'ampleur des problèmes rencontrés.

Bibliographie

- **ALISTE Enrique, URQUIZA Anahí (comp.),** *Medio ambiente y sociedad: conceptos, metodologías y experiencias desde las ciencias sociales y humanas*, Santiago de Chile, RIL Editores, 2010.
- **BAUER Carl**, « Represas y mercados : Ríos y energía eléctrica en Chile », *Ambiente y Desarrollo*, vol. XXIV/II, 2010, p. 5-9.
- **CONAMA**, *Biodiversidad de Chile. Patrimonio y desafíos*, Santiago, CONAMA, 2008.
- **CORDERO VEGA Luis**, « La ruta del rediseño de la institucionalidad ambiental », in **ALISTE Enrique et URQUIZA Anahí (comp.),** *Medio ambiente y sociedad: conceptos, metodologías y experiencias desde las ciencias sociales y humanas*, Santiago de Chile, RIL Editores, 2010, p. 111-152.
- **CUNILL GRAU PEDRO**, *Transformaciones geohistóricas del espacio latino americano 1930-1990*, México, Fondo de Cultura Económica, 1995.
- **FALIÈS Cécile, VELUT Sébastien**, « Quelle place pour les espaces ruraux au Chili ? » in **GUIBERT Martine et Jean Yves, Dynamiques des espaces ruraux dans le Monde**, Paris, Armand Colin, 2011, p. 339-359.
- **FOLCHI Donoso Mauricio**, La gestión de la política ambiental minera antes de la « revolución ambiental de los noventa », in **ALISTE Enrique et URQUIZA Anahí (comp.),** *Medio ambiente y sociedad: conceptos, metodologías y experiencias desde las ciencias sociales y humanas*, Santiago de Chile, RIL Editores, 2010, p. 177-207.
- **FURCI Giulina, PINTO Franciso**, *Crisis en la salmonicultura*, Fundación Terram, 2008.
- **GEISSE GROVE Guillermo**, *Economía Política de la Urbanización de Chile*, El Colegio de Mexico-PISPAL, (reedición) 2008.
- **LAGOS Marcelo, CISTERNAS Marcos**, « El nuevo riesgo de tsunami : considerando el peor escenario », *Scripta Nova. Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales*, vol. XII, n° 270 (29), 2008.

- **LARRAIN Sara, BRAVO Patricia, AEDO M. Paz, *Agua : ¿dónde está y de quién es ?*, Santiago, LOM Ediciones/Programa Chile Sustentable, 2004.**
- **OSSANDON Loreto, *Los nuevos movimientos sociales en Chile : El caso del movimiento ambiental*, Departamento de sociología, Facultad de ciencias sociales, Universidad de Chile, http://www.archivochile.com/tesis/02_tms/02tms0012.pdf.**
- **OCDE, *Evaluaciones del Desempeño Ambiental. Chile*, OCDE/CEPAL, Santiago, 2006.**
- **ROMERO Hugo, SMITH Pamela, VAZQUEZ Alexis, « Global changes and economic**
- globalization in the Andes. Challenges for developing Nations » *Alpine space Man & environment*, vol. 7, Innsbruck, University press, 2008, p. 69-90.
- **SABATINI Francisco, « Los Conflictos Ambientales en Chile », *Ambiente y Desarrollo*, déc. 1998, p. 6-12.**
- **SAGREDO BAEZA Rafael, « Chile, del orden natural al autoritarismo republicano », *Norte Grande* 36, 2006, p. 5-30.**
- **SIMIONI Daniela (éd.), *Air pollution and citizen awareness*, Santiago, CEPAL, 2004.**
- **SUBERCASEAUX Benjamin, *Chile o una loca geografía*, Santiago, Editorial universitaria, 2001 (1940).**

RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

Au début de leurs deux décennies de gouvernement, les partis de la Concertación avaient fait de l'environnement un champ privilégié d'action pour se distinguer de la négligence du gouvernement autoritaire et respecter les obligations internationales du Chili. Or le style de développement du Chili, qui repose sur l'exploitation des ressources naturelles, entraîne des modifications de l'environnement et les instruments mis en place, notamment les études d'impact environnemental, ne sont pas suffisants pour les prévenir. Ces études ont cependant permis d'installer des mécanismes de gestion mais restent en-dessous des attentes d'une partie de la société. La création du ministère de l'environnement permet de rationaliser en partie le dispositif et, surtout, d'afficher de bons indicateurs à l'international, sans nécessairement résoudre les principaux problèmes.

Al inicio de sus dos décadas de gobierno, la Concertación hizo del medio ambiente un campo privilegiado de acción, buscando diferenciarse de la negligencia del gobierno autoritario y cumplir con las obligaciones internacionales de Chile. Sin embargo, el estilo del desarrollo de Chile, que se apoya en la explotación de los recursos naturales, genera

profundos cambios ambientales que los instrumentos creados, como los estudios de impacto ambiental, no alcanzan a prevenir. Han permitido instalar mecanismos de gestión, pero se quedan debajo de las expectativas de parte de la sociedad. La creación del ministerio de medio ambiente permite racionalizar parte del dispositivo y sobre todo, lucir buenos indicadores internacionales, sin necesariamente resolver los principales problemas.

At the beginning of two decades of government, political parties from the Concertacion chose the environment as a privileged field of action. They wanted to differentiate themselves from the neglect of the authoritarian regime and respect Chile's international commitments. Chile's development style, one which relies on the exploitation of natural resources, causes deep modifications of the environment and the instruments, namely the study of environmental impact, are not sufficient to prevent them. Nevertheless, they settled mechanisms to deal with environmental issues, but still remain under the expectations of part of the society. The creation of the Ministry of the Environment allows to make the whole set of instruments more rational and show good results in international comparisons, but it does not solve the main problems.

MOTS CLÉS

- Chili
- environnement
- développement durable
- aires protégées
- études d'impact
- politiques publiques

PALABRAS CLAVES

- Chile
- medio ambiente
- desarrollo sustentable
- areas protegidas
- estudios de impacto
- políticas públicas

KEYWORDS

- Chile
- environment
- sustainable development
- protected areas
- impact study
- public policies

ÉTUDES

Robin Cavagnoud* et Jaris Mujica**

Prostitution adolescente et économie domestique dans le contexte portuaire de Pucallpa (Amazonie péruvienne)

La prostitution d'adolescentes et de femmes adultes est une pratique régulièrement observée dans les régions andines et amazoniennes du Pérou [Salazar et Silva, 2009]. Néanmoins la recherche ethnographique et les données empiriques sur le phénomène, en particulier en ce qui concerne les plus jeunes, sont rares. La plupart des études existantes relèvent de la littérature « grise » et s'appuient sur des sources diffuses non reconnues par les sciences sociales. Il s'agit notamment de statistiques, d'archives de police ou judiciaires, d'informations extraites des médias ou des normes en vigueur dans un but de divulgation [OIT/IPEC, 2007; CHS, 2010a, 2010b]. D'autres se concentrent sur la dénonciation de la situation d'abus et d'oppression que vivent les « victimes » [Mejía, 2003], sur les motivations de la demande [Villavicencio, 2004] ou sur le rapport du phénomène avec les systèmes de traite [OIM, 2006]. Ces travaux récusent la notion de prostitution et n'emploient que l'expression d'« exploitation sexuelle commerciale infantile » pour faire référence aux conditions de violation des droits des personnes à travers l'usure et le consentement forcé [ECPAT, 2005]. Ils indiquent en outre, sans

* Institut français d'études andines, UMIFRE 17 CNRS-MAEE.

** Pontificia Universidad Católica del Perú, département de sciences sociales.

preuve empirique reconnue, que le phénomène est le fruit de réseaux criminels articulant la traite de personnes et les mafias dans les régions andine et amazonienne, et qu'il génère des gains élevés grâce à un fonctionnement basé sur des formes modernes d'esclavage [Flora Tristán, 2010; CHS, 2010a, p. 11-15; OIT, 2007, p. 31-33; OIM, 2006, p. 27-28].

Du point de vue des sciences sociales, la prostitution adolescente se définit comme une activité consistant, pour des jeunes filles pubères de 11 à 18 ans environ, à échanger des relations sexuelles contre une rémunération qui peut être monétaire ou matérielle [Cavagnoud, 2009, p. 328]. Loin d'un fait individuel, elle implique des facteurs psychosociologiques [Ramos & Cabrera, 2001], des mécanismes de domination basés sur l'âge [Basili, 1990] et des éléments à la fois d'ordre économique, culturel, juridique et politique [Sorensen, 2005]. L'ensemble des acteurs qui entourent le rapport sexuel tarifé (proxénètes, patrons d'hôtel, de restaurant, de bar ou de discothèque, membres de la famille, petit ami, clients) conduit à employer le terme de « commerce sexuel » pour faire référence aux multiples interactions sous-jacentes à ces formes d'échange sexuel qui incluent, selon les cas, des situations d'exploitation [Cavagnoud, 2009, p. 329].

Cet article est le fruit d'une enquête ethnographique réalisée au cours d'une dizaine de mois en 2010 dans la ville de Pucallpa et sur le cours nord du fleuve Ucayalli, situé dans le bassin amazonien péruvien¹. À travers l'observation directe non participante, des entretiens approfondis et l'étude d'archives judiciaires, le travail de terrain a permis de recueillir des données de première main sur l'implication d'adolescentes dans des rapports sexuels tarifés. L'objectif de cet article est de déchiffrer les modes d'organisation et les structures économiques et de pouvoir qui sous-tendent la prostitution d'adolescentes dans les espaces proches du port de Pucallpa (restaurants, bars, gargotes, embarcations et scieries situées le long du fleuve). La première partie décrit la situation de Pucallpa dans l'Amazonie péruvienne, et présente les lieux et les modalités de prostitution adolescente dans le contexte portuaire de la ville. La deuxième partie analyse la mobilité occupationnelle caractérisant la prostitution adolescente à Pucallpa et la place de leur offre sexuelle dans l'économie domestique. La troisième partie approfondit le rôle et le statut des intermédiaires entre les adolescentes et les clients, qui sont ordinairement des femmes adultes ayant des liens de parenté ou d'affinité avec les jeunes filles engagées dans des relations sexuelles tarifées. Enfin la dernière partie montre le lien entre l'économie de l'exploitation sexuelle et l'économie du soin dans le contexte amazonien du Pérou.

1. L'enquête, dirigée par Jaris Mujica, a étudié les formes de commerce sexuel d'adolescentes et de femmes adultes dans le bassin amazonien péruvien. Elle a été financée par le Centre de promotion et de défense des droits sexuels et reproductifs (Pérou) avec l'appui de la fondation Hivos (Hollande) et AJWS (États-Unis).



Les lieux et les modalités de prostitution adolescente à Pucallpa

Pucallpa est à la fois la capitale et le seul ensemble urbain du département d'Ucayalli. Avec 333 890 habitants en 2007, elle rassemble 77,3 % de la population de ce département [INEI, 2009, p. 12]. Elle est une ville de transit pour l'exploitation du bois et des hydrocarbures et le passage d'entrepreneurs mobiliant de grandes quantités d'argent. Le fleuve Ucayali et les ports qui le longent ont une grande importance comme voies de communication et de transport de tous les produits commercés, ce qui entraîne la présence de centaines d'embarcations de toutes tailles (même si les petites sont les plus fréquentes) et d'arrimeurs, travailleurs portuaires et navigateurs. Les conditions de sous-emploi persistantes dans la région [MTPE, 2005] et les investissements croissants dans l'extraction du bois et des hydrocarbures provoquent une exacerbation des inégalités sociales entre populations riches et pauvres. Dans ce contexte, le commerce sexuel est devenu une activité fréquente dans la ville de Pucallpa et ses alentours. Les flux importants d'argent, l'économie portuaire et le positionnement de la ville comme espace de transit accompagnent l'absence de contrôle par la police et le développement d'un marché du divertissement adressé principalement aux travailleurs du bois et du pétrole (bars, restaurants, discothèques).

Les lieux de prostitution les plus connus de Pucallpa sont la place d'Armes dans le centre, le centre nocturne de Yarinacocha² et les ports qui entourent Pucallpa³. Si des femmes d'origine indigène (shipibas) et métisses parcouruent en majorité ces espaces, à la recherche de clients, ou se regroupent pour échanger des conversations, leur profil est assez différent. Sur la place d'Armes, celles-ci ont en moyenne entre 20 et 30 ans. Il s'agit d'une zone exposée au contrôle des autorités municipales et située à proximité des commerces et des principaux hôtels. Le même phénomène s'observe dans le secteur de Yarinacocha où les restaurants et discothèques renferment une offre de services sexuels pour les touristes, prise en charge par des entraîneuses et danseuses métisses adultes. Si la prostitution adolescente est négligeable sur les lieux cités, celle-ci est présente dans d'autres quartiers de Pucallpa en marge des zones touristiques. Dans les bars proches des ports et des scieries bordant le fleuve Ucayali, dans les gargotes pour pêcheurs et conducteurs d'embarcation qui entourent le marché de Yarinacocha (à 400

2. La lagune de Yarinacocha est un méandre du fleuve Ucayali situé à environ sept kilomètres du centre ville. Il constitue une zone de loisirs et de divertissement pour les habitants de Pucallpa et les touristes.

3. Pucallpa possède un port appelé Callao à quelques minutes de la place d'Armes et face à une place baptisée « l'horloge publique ». Il s'agit d'un port de passagers d'où partent les bateaux en direction d'Iquitos et les canots qui assurent le transport fluvial avec différentes localités proches. Il existe un port de bois dans la partie nord de Pucallpa, à 20 minutes environ du centre, utilisé pour le déchargeage du bois et d'autres produits.

mètres environ du secteur touristique), la situation est différente. L'offre de services sexuels de la part d'adolescentes est permanente, à partir de midi jusqu'à 2 à 3 heures du matin. Des jeunes filles et femmes adultes d'origine shipiba ou métisses, dont l'âge oscille entre 12 et 30 ans, s'attablent avec les clients pour leur servir des boissons alcoolisées et accompagner leurs conversations en proposant au passage des rapports sexuels. La prostitution adolescente est donc une pratique séparée spatialement de l'offre de tourisme sexuel adressée à des clients étrangers ou venant de Lima et d'autres villes du Pérou, occupés par des voyages d'affaires ou des séjours de découverte écologique.

Trois lieux concentrent la prostitution adolescente à Pucallpa : les bars situés dans la partie postérieure du marché de Yarinacocha, les alentours du port de passagers et les abords des scieries et du port destiné au bois. La caractéristique commune à ces espaces est la présence de points de vente d'alcool pour les travailleurs du port et des scieries, les arrimeurs, les conducteurs de canots et les commerçants de bois et de papaye. Il s'agit d'une économie de port, se caractérisant par un lieu permanent de circulation et de flux commerciaux, une offre diversifiée de biens et de la contrebande [Firth, 1939 ; 1946]. Cette particularité met en relief un espace de transit rythmé par les allées et venues constantes de personnes et, en particulier, de clients potentiels de prostitution adolescente. Dans ce contexte portuaire, on dénombre trois types d'interaction où se met en scène l'offre de services sexuels par des adolescentes et qui se juxtaposent à d'autres activités économiques : le service des clients à leur table dans un restaurant, la vente de friandises et de cigarettes dans les bars, et la vente ambulante de nourriture dans les ports, les scieries et sur les embarcations. De nombreuses adolescentes à partir de 12 ans travaillent dans les restaurants ou sur les points de vente ambulants de nourriture à proximité du port, des scieries et sur le marché de Yarinacocha. Leurs fonctions consistent à prendre les commandes, nettoyer les tables, les assiettes et les verres, encaisser et remettre la monnaie. Elles sont à la fois assistantes de cuisine et serveuses, et travaillent à partir de midi jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ces postes de restauration se transforment en points de distribution et de consommation d'alcool après l'heure du déjeuner et c'est à partir de ce moment que se présentent trois échanges possibles menant à la prostitution :

- les commensaux proposent eux-mêmes la possibilité de rapports sexuels avec les adolescentes serveuses ;
- la gérante du restaurant offre directement le service sexuel à la clientèle ;
- les adolescentes mettent à disposition leur « compagnie » aux clients.

L'échange sexuel se produit après un accord entre l'adolescente et le client, avec l'autorisation de la gérante du restaurant, ou après un accord entre la gérante et le client, avec la désignation de l'adolescente qui assurera le service.



« Les petites serveuses, ce sont des gamines de 12, 13, 14 ans, à 17 ans elles sont déjà vieilles [rires]. Là-bas tu vois tout ça. Toi, tu as vu comment elles sont, comment elles te parlent, avec leurs vêtements moulants, comment c'est à Pucallpa [...] c'est normal tout ça, tout le monde y va. Tu manges ton ceviche, tu prends ta bière et au passage tu te tapes une gamine. » (Edgar, 32 ans, travailleur du port)

On observe un cas de figure semblable dans la vente ambulante de friandises, cigarettes, boissons rafraîchissantes et autres aliments. Les adolescentes se déplacent de la zone où sont fournies les marchandises vers les quais de déchargement de bois, les abords des scieries ou sur les canots et embarcations, de plus grande taille, accostées au port. Elles offrent alors, dans certains cas, de la « compagnie » aux travailleurs et le revenu tiré des services sexuels est complémentaire à celui de la vente ambulante. Cette pratique les occupe tous les jours de la semaine, avec plus d'intensité le mercredi et le samedi, jours de paie des travailleurs, et après 18 heures, moment où la présence de travailleurs aux abords du port est plus massive en raison de la fin de la journée de travail.

« Les gamines d'ici qui te vendent de la nourriture, tu ne vois pas comment elles sont maquillées, depuis toutes petites [...] 13, 14 ans, mais parfois il y en a même de 10 ans, gamines... il y a aussi des plus grandes, de 17, 18 ans, de tous les âges [...] mais les gamines qui t'offrent leur service [sexuel] ça dépend de toi, elles viennent ici à l'heure du repas, avant aussi et tu peux les voir. [...] Ça se fait depuis toujours. » (Carlos, 28 ans, travailleur dans une scierie)

Par ailleurs, certaines adolescentes ont des rapports sexuels tarifés, parallèlement à leur activité dans la vente ambulante de nourriture, directement sur les canots et les bateaux à proximité du port. Les plats sont préparés par une femme adulte puis remis à une adolescente. Celles-ci se déplacent ensuite sur une pirogue ou une barque non motorisée vers les bateaux accostés près du port. L'adolescente offre les aliments puis éventuellement des services sexuels aux travailleurs qui paient le prix négocié à la personne adulte qui attend la fin de l'échange sexuel sur la pirogue.

« Celles qui conduisent les pirogues aussi, ce sont des gamines [...]. Ça tout le monde le sait, leurs propres mères sont celles qui préparent la nourriture et elles les emmènent... C'est toujours comme ça [...]. Elles t'apportent la nourriture et au passage le service. » (Isidro, 50 ans, travailleur du marché)

Ces modalités de prostitution adolescente se distinguent dans leur organisation mais comportent une même dynamique : la vente de nourriture et de boissons est assortie d'une offre de « compagnie ». La proposition donne lieu à une transaction avant l'échange sexuel qui se réalise ensuite dans les chambres à l'intérieur des bars, des restaurants ou des bateaux.

« Elles s'approchent de toi et elles te proposent un service [...] mais elles ne te le proposent pas directement car ces vendeuses t'offrent de la nourriture, des bonbons, des boissons gazeuses ou rafraîchissantes, et après elles te proposent de “t'accompagner”. » (Ernesto, 27 ans, travailleur du port)

« La “compagnie” est toujours là, elles te disent “tu veux de la compagnie? Moi, je peux t'accompagner” [...]. Ça, c'est quand elles t'offrent des boissons rafraîchissantes ou de la nourriture, ça dépend en fait mais tous savent bien... C'est pour ça que tu les voies bien arrangées, bien maquillées, bien habillées. » (Daniel, 29 ans, travailleur dans une scierie)

« C'est toujours la même chose, je viens là, je m'assieds, je demande une ou deux bières et la serveuse s'approche de moi pour me donner les bouteilles en me proposant de “m'accompagner”... Qu'est-ce que tu lui dis toi? Qu'elle parte? Non bien sûr... Donc tu t'assoies avec tes amis, tu prends ta bière, les gamines t'accompagnent et après ça dépend de toi si tu veux quelque chose en plus. » (Ricardo, 45 ans, gardien privé)

Ces témoignages montrent que les jeunes filles ne proposent pas systématiquement un service sexuel et qu'il est davantage question de pratiques qui s'inscrivent comme complément des économies de commerce au détail⁴.

La mobilité occupationnelle et l'activité d'appoint de l'offre sexuelle adolescente

Le caractère illégal des relations sexuelles tarifées par des filles de moins de 18 ans entraîne des peines particulièrement élevées [OIT, 2007, p. 28-29]. À la différence de la permissivité liée à la prostitution de femmes adultes dans les pays d'Amérique latine [Bozon, 2002], le commerce sexuel impliquant des adolescentes est un phénomène fortement rejeté par l'opinion publique locale et internationale [Cavagnoud, 2009, p. 346]. Un établissement se consacrant uniquement à ce commerce prendrait des risques importants quant aux dénonciations des habitants ou d'établissements concurrents sur le marché du sexe. Par conséquent, la possession d'un commerce d'une autre nature comme la vente d'aliments et de boissons permet de dissimuler les relations sexuelles tarifées des adolescentes face aux possibles interventions de la police et du ministère public ou de dénonciations d'organisations non gouvernementales (même si aucune action de ce type n'a été observée sur place depuis 2005). Pour faire face au caractère déviant de

4. En contrepoint à cette tendance, il existe quelques cas d'adolescentes qui se consacrent exclusivement au sexe commercial dans l'arrière-fond des bars de Yarinacocha.



leur activité, les adolescentes adoptent une stratégie de « mobilité occupationnelle », c'est-à-dire de passage entre différentes formes de revenu [Hubbard & Sanders, 2003, p. 76], afin de faire diversion sur leur pratique de la prostitution. Dans la même veine, le fait de partager un commerce sur la voie publique avec des personnes ayant un lien de parenté permet de passer outre les réprobations possibles des autorités. L'aide familiale des adolescentes pour assurer le service de repas est un phénomène répandu au Pérou et en Amérique latine. Elle sert dans ce cas à nier les accusations possibles d'exploitation sexuelle de la famille en objectant la fonction d'assistantes de cuisine, vendeuses ou serveuses des jeunes filles.

Par ailleurs, l'offre de services sexuels dans les situations décrites plus haut n'émerge pas comme une activité centrale en termes de rentabilité. Il s'agit davantage d'une occupation d'appoint aux revenus de la vente d'aliments et de boissons et, en particulier, d'une stratégie pour attirer les clients potentiels. Il existe un discours répandu invoquant les gains très élevés que génère la prostitution de jeunes filles et d'adolescentes, l'implication de proxénètes professionnels dans cette activité et l'association de ce phénomène à des mécanismes de crime organisé pour la traite de personnes [OIM, 2006]. L'enquête réalisée dans la ville de Pucallpa et sur les rives du fleuve Ucayalli montre que la situation est différente. Le coût d'une passe avec une adolescente sur les lieux étudiés oscille entre 3 et 15 sols (entre 0,75 et 3,75 euros), un montant qui dépend du temps, de l'horaire et du type de service (entre 3 et 5 sols en moyenne pour une fellation, et entre 5 et 15 sols pour une pénétration vaginale). Les passes durent entre 5 et 10 minutes au maximum et la plupart se réalise dans les chambres à l'arrière des bars. Les montants indiqués s'avèrent relativement conséquents pour les journaliers du port dont le revenu est compris entre 10 et 20 sols (2,5 et 5 euros) pour 10 à 12 heures de travail.

« Ça dépend mais normalement c'est 5 sols [1,25 euro], parfois jusqu'à 10 sols [2,50 euros] mais ça dépend. [...] Effectivement, les gamines sont comme ça, il y a de tout. [Sur la durée du service sexuel] ça dépend, ça peut être 10 minutes, c'est rapide, comme c'est de l'argent c'est rapide. » (Esteban, 29 ans, travailleur du port)

« [Rires] 5 ou 6 soles, plus ou moins, mais on ne sait pas car ça peut être plus ou moins. Ça, c'est pour ici, c'est assez rapide, 5 petites minutes ou une fellation. Si tu veux l'emporter, c'est plus cher, là je ne sais pas combien c'est mais c'est cher. » (Ricardo, 36 ans, fournisseur de bière)

S'il est délicat d'établir une moyenne, les cas étudiés montrent que chaque bar, restaurant ou point de vente d'aliments et de boissons compte environ deux adolescentes. Chacune réalise de façon intermittente au moins deux services sexuels par jour pour une durée de 5 à 10 minutes (sauf le mercredi et le samedi où elles peuvent

avoir jusqu'à quatre clients). On peut donc calculer une moyenne de dix-huit relations sexuelles par semaine soit un revenu de 360 sols (90 euros environ) par mois et par adolescente en se basant sur un tarif moyen de 5 sols par passe.

« C'est très irrégulier, parfois il n'y en a aucun, rien, d'autres jours ils sont 5, parfois 4, je ne sais pas vraiment en fait [...] normalement, une fois, deux fois... On vend plus que tout, c'est plus rentable, c'est plus stable. » (Natalia, 16 ans, vendeuse de nourriture sur le marché)

« Une fois en demandant à une fille, elle m'a dit que ce n'est pas autant que ce que les gens croient, qu'elles ne sont pas toute la journée en train d'avoir du sexe. C'est plus comme une manière d'attirer [le client] pour boire, et que normalement elles le font une à deux fois parce que sinon elles passent leur temps à le faire et elles perdent de la clientèle. » (Manuel, 45 ans, ex-fonctionnaire municipal)

À titre de comparaison, les revenus correspondant à la vente d'aliments, de friandises et de boissons sont beaucoup plus élevés. Le nombre de menus vendus dans un restaurant ou un point de vente d'aliments par jour sur le port atteint en moyenne 50 (à 3 sols chacun), soit un total d'environ 4 500 sols (1 125 euros) bruts par mois (auxquels il faut décompter le coût des ingrédients). À cela s'ajoute la vente de boissons alcoolisées (principalement de la bière et du rhum) dont les gains, sensiblement plus importants, n'impliquent aucune dépense en ingrédients.

« En décomptant les dépenses en viande, en riz, il nous reste 35 % de ce que ça nous rapporte, ce qui n'est pas tant que ça mais c'est déjà quelque chose [...]. Ça fait déjà 10 ans que je travaille là et je n'ai pas à me plaindre, les affaires vont bien [...] bien sûr mes nièces m'aident, depuis un an déjà, elles m'aident à servir, à s'occuper des tables, à faire la vaisselle. » (Clara, 45 ans, gérante d'un poste de vente d'aliments)

« Oui, ça gagne bien, c'est ce qui rapporte le plus, mais pas tant que ça. Il faut beaucoup travailler, tous les jours, on peut faire, 50, 60, 70 menus, ça dépend, avec les boissons rafraîchissantes [...]. Ensuite vient la bière, on passe facilement quatre caisses par jour [48 bouteilles], voire plus, et c'est le double les fins de semaine, et ça peut être encore plus, c'est ce que les gens consomment le plus [...]. Oui, ma filleule m'aide, à cette saison, et ma nièce vient aussi, de Santa Catalina elle vient pour m'aider [...]. Elle a 13 ans et mon autre nièce en a 15. » (Estela, 39 ans, patronne d'un restaurant près d'une scierie)

L'activité centrale des adolescentes est donc bien la vente d'aliments et de boissons alcoolisées et non les services sexuels qui représentent des gains moins importants que les premiers et qui fonctionnent davantage comme une stratégie pour attirer les clients. Ces derniers viennent pour manger, boire et ils aiment être servis et accompagnés par une adolescente pour la regarder, la toucher, discuter



avec elle et éventuellement avoir un rapport sexuel. Ils cherchent ainsi à prouver leur masculinité et réaffirmer leur virilité aux yeux des collègues et amis qui les entourent [Hua, 2003, p. 112]. La vente d'aliments et de boissons alcoolisées devient plus lucrative lorsqu'une adolescente s'occupe du service, sous la tutelle d'une personne adulte gérante du commerce.

De la prostitution à l'exploitation sexuelle : le rôle de la « marraine »

Les services sexuels tarifés réalisés par des adolescentes dans les espaces décrits ne correspondent pas à une activité individuelle mais à une stratégie familiale où une gérante occupe une position intermédiaire essentielle entre les jeunes filles et les clients. Ces femmes sont responsables d'un commerce de production ou de vente d'aliments et de boissons, et ont un lien de parenté (mère, tante) ou de proximité affective (« marraine ») avec les adolescentes. Elles exercent sur les adolescentes une sorte de pouvoir et de domination symbolique, basés sur l'âge et sur le rapport statutaire entre générations. Leur rôle ne se réduit pas à celui de « proxénète » se conscrivant à plein-temps à l'économie de la prostitution et de l'exploitation sexuelle de jeunes filles. Dans un contexte d'économie portuaire caractérisé par un marché du travail fortement sexué, la vente d'aliments et de boissons alcoolisées se positionne comme l'une des rares activités que les femmes peuvent administrer. Les travaux réalisés dans la forêt comme la coupe, l'empaquetage et le chargement du bois ainsi que les postes dans les scieries sont en effet réservés aux hommes. Dans ce contexte de faible mobilité professionnelle, les femmes symbolisent un contrôle tutélaire et un statut qui mélange l'image de mère, tante ou « marraine » qui protège sa fille, nièce ou « filleule » parce qu'elle fait partie de la famille, et qui l'exploite simultanément à travers les services sexuels qu'elle supervise. Leur rôle dépasse celui de proxénète et s'inscrit dans une stratégie familiale qui inclut une forme d'exploitation dans un cadre paradoxalement protecteur vis-à-vis de l'adolescente.

« C'est ma marraine, elle a son poste [restaurant] ici depuis des années. Je viens ici pour l'aider comme ça pour le service, pour les tables, comme ça, ces choses-là. »
(Shirley, 14 ans, serveuse dans un restaurant)

« J'aide ma tante tous les après-midi, depuis un an environ, elle me donne à manger, tout quoi, et je l'aide pour la nourriture et d'autres choses [rires]. » (Elena, 16 ans, vendeuse de repas)

« Ce que tu vois ce sont des mères avec leurs filles, des tantes avec leurs nièces, etc. [...] Bien sûr, il y a aussi des marraines [...]. La majorité sont des membres de la famille, mais les jeunes filles ont aussi une personne de leur famille qui est leur mamie. C'est commun ça ici. Tout le monde le sait. » (Beatriz, 42 ans, aide-soignante)

L'enquête montre une grande majorité de cas de cette nature : des femmes adultes mères, tantes ou « marraines » qui gèrent des bars, restaurants ou qui produisent des aliments pour la vente ambulante prise en charge par les adolescentes engagées simultanément dans des rapports sexuels tarifés. Le rapport entre « marraine » et « filleule » ne relève pas dans ce contexte d'un lien d'essence religieuse mais d'une relation consentie par la famille visant à garantir le soin et l'orientation des adolescentes dans leur participation économique, travail et services sexuels inclus. Le lien basé sur la parenté consanguine (mère, tante) ou symbolique d'affinité verticale (« marraine ») met en évidence dans ces formes d'exploitation sexuelle une dimension tutélaire et de stratégie familiale, et non une entreprise de prostitution gérée par une proxénète « professionnelle ».

« [...] C'est différent à la rue, parce que ça se fait avec plus de soin, les gamines sont plus propres, ce n'est pas comme avec les macs qui te font dépêcher ou les vieilles qui te prennent 3 soles et te font dépêcher. C'est plus familial. » (Henry, 26 ans, travailleur du port)

« La différence ? Que les fois où c'est avec ceux qu'on appelle vulgairement les macs, tu ne sais pas qui sont ces gens-là, ils ne pensent qu'à faire du fric... [...] Tu sais déjà qu'il y a un meilleur service, de la tendresse, c'est elles-mêmes qui assurent le service [...], c'est-à-dire la marraine et c'est pour ça que c'est mieux parce qu'elle ne la maltraite pas. » (Ricardo, 45 ans, gardien privé)

Les femmes qui supervisent les adolescentes véhiculent une représentation paradoxale auprès des clients : celle d'exploitantes d'abord, sur le plan économique, et celle encadrant un service sexuel « plus sûr » qu'avec d'autres personnes (femmes adultes, transsexuels ou gays). Dans la mesure où les adolescentes sont « protégées » par des femmes appartenant ou proches du noyau familial, certains critères comme la « propreté », le fait d'« être sans maladie » et de recevoir « une bonne attention » sont attendus par les clients, à la différence d'un proxénète usurier qui surexploite les adolescentes sans garantie de conditions d'hygiène.

« Plus gamine, plus propre quoi, ce n'est pas comme celles qui sont plus grandes, elles ont déjà de l'expérience et tu ne sais pas par où elles sont passées avant [...]. En revanche les gamines sont bien propres et leurs mamies les soignent bien, elles les lavent pour qu'elles soient propres. Elles ne sont pas de la rue. » (Edwin, 31 ans, travailleur du port)

Le statut symbolique de la « marraine », c'est-à-dire la *mamie*, ou membre de la famille soutient dans l'imaginaire des clients le soin, la qualité et l'attention, au-delà de la figure de proxénète. En outre, la représentation des adolescentes ayant de meilleurs attributs sexuels et la valeur symbolique de leur virginité ou de leur peu d'expérience sexuelle sont des éléments décisifs dans le choix



d'un échange sexuel avec une adolescente plutôt qu'avec une femme adulte [Villavicencio, 2004].

Une logique de subsistance domestique : le lien avec l'économie du soin

L'exploitation sexuelle dans le port et les alentours de Pucallpa laisse apparaître des mécanismes de « prêt » et de transfert d'adolescentes par la famille en fonction des saisons. Il existe d'une part une manifestation périodique de la prostitution qui correspond à la période de crue du fleuve Ucayalli où les troncs d'arbre coupés dans la forêt sont transportés sur des grandes embarcations ou se déplacent sur le cours d'eau jusqu'au port. La présence de commerçants, d'arri-meurs, d'élagueurs et de transporteurs augmente alors pendant cette période, ce qui a pour effet d'élever la demande d'alcool, d'aliments et de services sexuels dans les bars et restaurants. Pendant la saison des pluies entre novembre et mars, les adolescentes se rendent sur ces lieux en plus grand nombre.

« À partir de novembre, le niveau du fleuve augmente et parfois il déborde à cause de la pluie, mais il augmente toujours, donc les troncs coupés dans la forêt arrivent par ici parce qu'il y a plus d'eau dans le fleuve pour les déplacer [...]. Des gens de partout viennent, ils rentrent de leurs campements et viennent à Pucallpa [...]. Il y a plus de gens dans la ville et dans les buvettes, il y a plus de filles et de gamines qui s'occupent des clients pour le sexe, pour la boisson, pour tout. » (José, 43 ans, policier)

« Je viens juste pour une période courte, pour venir d'ici à chez moi c'est assez loin, c'est pour ça que je viens pendant les vacances, de janvier après Noël jusqu'à mars, avril, car je viens ici voir ma marraine [...] et je travaille. Comme tu vois, on fait la cuisine, on s'occupe des gens et tout ça. » (Isabel, 15 ans, travailleuse dans un restaurant du port)

Une autre forme de prostitution, alternant quotidiennement le travail et la famille, couvre des périodes prolongées qui atteignent parfois toute l'année. Les jeunes filles travaillent comme cuisinières ou serveuses pendant certains moments de la journée, le midi ou le soir, et réalisent en même temps des services sexuels. Elles sont alors employées à des horaires fixes sur des périodes longues dépassant la saison des pluies, sans rupture avec le noyau familial qui reste le lieu de résidence, alors que les bars ou les restaurants constituent le lieu de travail⁵.

« Moi, je vis chez moi, avec ma mère et mes quatre frères et sœurs [...]. Je viens ici depuis un an pour voir ma tante, pour l'aider dans toutes les choses à faire [...]. Bon, bien sûr ce n'est pas ma tante mais une amie de ma mère qui me laisse à elle pour

5. Dans ce cas, les adolescentes continuent de se rendre l'école le matin.

l'aider et j'aide ma mère comme ça [...]. C'est 5 sols (1,25 euro) le service [sexuel] ici. » (Marlene, 14 ans, travailleuse dans un restaurant du port)

Les résultats de l'enquête montrent que la grande majorité des cas d'exploitation sexuelle n'engage pas la totalité du temps des adolescentes et ne s'assimile pas à des formes d'esclavage. Une segmentation du temps des jeunes filles s'organise et se traduit soit par un transfert lors de la saison des pluies, soit par une mise à disposition de parties de la journée sur des périodes prolongées. Dans les deux cas, la famille accepte, voire encourage l'exploitation sexuelle des adolescentes dans la mesure où une personne connue contrôle les échanges avec les clients.

« C'est ma mère qui m'a trouvé ce travail. Je viens ici pour travailler dans le service aux clients, pour la nourriture [...], ça dépend. C'est 7 sols [1,75 euro] pour la compagnie [rires]. [...] Le commerce est à ma marraine ici. C'est elle qui connaît, elle prend soin de moi pour que je travaille bien [...] de 5 heures de l'après-midi jusqu'à minuit environ. » (Mariela, 15 ans, travailleuse dans un bar du port)

« Oui, elle sait que je viens [sa mère], c'est elle qui a conclu le marché avec la dame, ma tante, qui prend soin de moi pour m'occuper des clients [...]. Mais je viens le vendredi, le samedi, le dimanche car il y a plus de monde. Les autres jours, je ne viens pas et quand il y a le bois aussi, en janvier et février, je viens plus [...], parfois toute la journée, d'autres fois du matin jusqu'à l'après-midi [...]. J'aide pour faire la cuisine, pour servir, pour le service quoi [...]. C'est le service le plus demandé ici [...], c'est 10 sols [2,50 euros]. » (Alejandra, 16 ans, travailleuse dans une buvette et restaurant du port)

« Oui, je sais que ce n'est pas ce qu'il y a de mieux, mais ce n'est pas si mal non plus, parce qu'elle est avec la marraine que je connais. C'était ma voisine avant et elle sait qu'elle doit prendre soin d'elle [sa fille]. [...]. Oui, je sais bien qu'elle fait des services [sexuels] aux hommes, mais elle peut très bien trouver là son futur mari, au moins là-bas il ne va rien lui arriver. » (Andrea, 42 ans, mère d'une adolescente travailleuse sur le port)

L'exploitation entre personnes est un rapport inégalitaire courant dans les sociétés rurales traditionnelles [Meillassoux, 1990; Klein, 2010]. La culture des champs, la récolte des produits, la chasse ou la pêche ont impliqué, jusqu'à aujourd'hui, la force de travail de l'ensemble de la famille pour la survie de l'économie domestique. Dans des situations de précarité, l'« économie du soin » est le mécanisme de solidarité organique consistant à entretenir l'équilibre et à assurer la subsistance de tous les membres de la famille [Anderson & León, 2006, p. 38]. Celle-ci incarne le contrôle tutélaire du noyau familial limitant les possibilités d'usufruit de la force de travail des enfants hors du ménage. La décision de trans-



fert et de « prêt » du corps d'adolescentes par leur famille s'inscrit dans ce principe et permet leur contribution économique en faveur du ménage⁶.

« Je viens les fins de semaine [...]. Oui, bien sûr qu'elle est au courant, ma mère sait tout, c'est elle à qui la marraine donne les gains [...], 8 à 10 sols [2 à 2,50 euros], ça dépend de toi, un portable aussi si tu veux. » (Elena, 16 ans, vendeuse de nourriture)

« Je l'envoie là-bas pour qu'elle travaille parce qu'on a besoin d'argent [...]. On travaille tous pour vivre ici sinon on ne peut pas s'en sortir [...]. Elle est sur le port maintenant, avec la tante Mari qui prend soin d'elle [...]. Non, ce n'est pas sa tante mais une amie de ma marraine qui a un commerce [...]. Les filles font des services [...] mais elles ne parlent pas de ça, on ne parle pas de ça comme ça, ça donne honte [...]. On sait bien que ça fonctionne comme ça, tout le monde sait que les hommes vont là-bas pour le sexe [...]. Sinon qu'est-ce qu'on va faire ? Comment va-t-on s'en sortir sinon ? » (Gabriela, 39 ans, mère d'une adolescente travaillant dans un bar)

L'économie de l'exploitation sexuelle représente le continuum d'une économie du soin qui existe dans les sociétés rurales et dans les contextes de précarité. En Amérique latine, au Pérou et en particulier dans le bassin amazonien, la participation des enfants et des adolescents au budget domestique, à travers une activité formelle ou clandestine, est un phénomène courant. Lorsqu'il s'agit de services sexuels mélangés avec d'autres activités économiques, l'économie du soin doit être comprise dans un double sens: d'abord, comme une mise à contribution des adolescentes par leur famille pour soutenir le budget domestique, puis, malgré l'exploitation sexuelle, comme une forme de protection par une femme de confiance membre ou proche de la famille à travers le fait d'être confiées à elle.

Conclusion

L'offre de services sexuels par des adolescentes est une pratique régulière dans les restaurants et les bars de certaines zones de la ville de Pucallpa et ses alentours en Amazonie péruvienne. Il s'agit d'un phénomène connu mais peu analysé par les sciences sociales. Sur les lieux étudiés du fleuve Ucayalli, la prostitution adolescente est régie par des mécanismes microsociologiques et familiaux d'exploitation et non par des organisations criminelles clandestines, nationales ou internationales, agissant selon des méthodes de séquestration et de déplacement du lieu d'origine⁷. Les adolescentes impliquées dans la prostitution, en marge de

6. Parallèlement, la plupart des adolescents garçons habitant à Pucallpa et ses alentours sont employés dans la coupe et le nettoyage des troncs d'arbre, les scieries et le chargement et déchargement du bois.

7. Cela ne veut pas dire que ces organisations sont inexistantes mais qu'elles sont très minoritaires dans le bassin amazonien péruvien.

leur activité dans le commerce d'aliments et de boissons alcoolisées, ne se rattachent en effet à aucun système d'exploitation ni de traite extérieure aux réseaux familiaux. Dans ce contexte, le phénomène est basé sur des logiques de subsistance liées à l'organisation de la famille selon une logique d'appoint économique et de rapports sociaux entre générations inégalement dotées en pouvoir et en capital symbolique.

Dans quelques cas isolés, les jeunes filles partagent le domicile de la personne qui gère le commerce de vente d'aliments, d'alcool et de services sexuels. Dans cette forme d'exploitation, beaucoup moins fréquente, manifestant une présence continue des adolescentes sur le lieu d'activité, s'établit un rapport de soumission où les liens avec la famille ont été partiellement ou totalement rompus. Même si la traite de personnes apparaît régulièrement dans les études de divulgation et se trouve au centre des campagnes contre l'exploitation sexuelle [CHS, 2010], il est rare de trouver ce mécanisme dans la ville de Pucallpa et ses alentours.

Enfin, dans un environnement précaire caractérisé par des gains restreints, notamment dans la vente d'aliments et de boissons alcoolisées, la prostitution d'adolescentes n'est pas un vecteur de génération de richesses ni d'accumulation de capital mais une stratégie d'attraction des clients qui considèrent les adolescentes comme un symbole de « plaisir » et de « propreté ». Le besoin et la présence de l'exploitation sexuelle de jeunes filles représentent une sorte d'appât qui s'est développé dans plusieurs parties de l'Amazonie et de ses économies portuaires.



Bibliographie

ANDERSON Jeanine, LEÓN Janina, *La incorporación del género en las investigaciones del CIES*, Lima, CIES, 2006.

BASILI Francisco, *Crisis y Comercio Sexual de Menores en el Perú*, Lima, Equipo Asociación Germinal, 1990.

BOZON Michel, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Nathan Université, 2002.

CAVAGNOUD Robin, "Sociología de la supervivencia : las adolescentes en situación de comercio sexual en Lima", *Bulletin de l'Institut Français d'Études Andines*, n° 38, 2009/2, p. 327-357.

CHS, *La trata de personas en el Perú. Normas, casos y definiciones*, Lima, CHS-Alternativo, 2010 a.

CHS, *Segundo balance de la implementación de la Ley 28950. Ley contra la trata de personas y el tráfico ilícito de migrantes y su reglamento*, Lima, CHS-Alternativo, 2010b.

ECPAT, *¿Mercancía comercial ?: cómo hemos creado la demanda para la explotación sexual comercial de niños, niñas y adolescentes en el Perú*, Lima, ECPAT, 2005.

CENTRO FLORA TRISTÁN, *Diagnóstico sobre Trata de Mujeres, niños y niñas en ocho ciudades del Perú*, Lima, Flora Tristán, 2010.

FIRTH Raymond, *Primitive Polynesian Economy*, Londres, Routledge & Sons, 1939.

FIRTH Raymond, *Malay Fishermen: Their Peasant Economy*, Londres, Kegan, 1946.

HUA Chen Mei, « Les désirs sexuels masculins et leurs contradictions : masculinité, style de vie et sexualité. Le cas des clients de prostituées de Taiwan », *Travail, genre et sociétés*, n° 10, 2003/2, p. 107-128.

HUBBARD Phil, SANDERS Teela, "Making Space for Sex Work: Female Street Prostitution and the Production of Urban Space", *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 27, 2003/1, p. 75-89.

INEI, *Ucayalli : comprendio estadístico departamental 2008-2009*, Lima, Instituto Nacional de Estadísticas e Informática, 2009.

KLEIN Herbert, *El tráfico atlántico de esclavos*, Lima, IEP, 2010.

MEJÍA Navarrete Ada "¿El regreso a casa...?" *La reinsersión social en un programa de protección para niñas y adolescentes víctimas de explotación sexual comercial infantil en Lima, Perú*, Lima, OIT/IPEC, 2003.

MEILLASOUX Claude, *Antropología de la esclavitud*, Buenos Aires, Paidós, 1990.

MTPE, *Encuesta de hogares especializada de niveles de empleo 2005*, Lima, Programa de Estadísticas y Estudios Laborales, Ministerio del Trabajo y Promoción del Empleo, 2005.

OIM, *Trata de mujeres para fines sexuales comerciales en el Perú*, Lima, OIM, 2006.

OIT/IPEC, *Imperdonable. Estudio sobre la explotación sexual comercial de la infancia y la adolescencia en Perú : Cajamarca, Cusco, Iquitos y Lima*, Lima, OIT, 2007.

SALAZAR Ximena, SILVA Alfonso, *Informe final de mapeo y encuesta sociodemográfica del trabajo sexual en cuatro ciudades del Perú*, Lima, IESSDEH, REDTRANS, Miluska Vida y Dignidad, UNFPA, 2009.

RAMOS Rubén, CABRERA Zoila, *Prostitución de niñas, niños y adolescentes en el Perú*, Lima, Save the Children Suecia, 2001.

SORENSEN Bente, « Amérique centrale : traite et commerce sexuel des enfants », *Alternatives Sud*, n° XII, 2005/3, p. 165-176.

VILLAVICENCIO Verushka, *El cliente pasa desapercibido*, Lima, Save the Children Suecia, 2004.

RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

L'exploitation sexuelle adolescente est un phénomène qui a gagné de l'importance dans l'Amazonie péruvienne suite à l'expansion des industries d'extraction (bois, pétrole, minéraux, gaz). L'article présente les résultats d'une enquête réalisée dans la ville de Pucallpa et sur le cours nord du fleuve Ucayali. Il met en relief les mécanismes d'exploitation qui sous-tendent le commerce sexuel local d'adolescentes dans les restaurants, les bars du port et les scieries le long du fleuve. La pratique de cette forme de prostitution est liée à la vente d'aliments et de boissons alcoolisées dans des espaces à forte présence masculine. Elle ne correspond à aucune logique de crime organisé mais à une stratégie de rentabilité domestique inscrite dans le réseau familial des jeunes filles et dans le prolongement d'une économie du soin en situation de précarité.

La explotación sexual adolescente es un fenómeno que se ha incrementado en la Amazonía peruana a raíz de la expansión de las industrias de extracción (madera, petróleo, minerales, gas). El artículo presenta los resultados de una encuesta realizada en la ciudad de Pucallpa y la ruta norte del río Ucayallí. Subraya los mecanismos de explotación que sostienen el comercio sexual local de adolescentes en los restaurantes, bares

del puerto y aserraderos a lo largo del río. La práctica de esta forma de prostitución se encuentra adjunta a la venta de alimentos y de bebidas alcohólicas en los espacios con fuerte presencia masculina. No corresponde a ninguna lógica de crimen organizado sino a una estrategia de rentabilidad doméstica inscrita en la red familiar de las jóvenes y en la prolongación de una economía del cuidado en situación de precariedad.

The sexual exploitation of adolescents is a phenomenon that has grown with the expansion of extractive industries (timber, oil, minerals and gas) in the Peruvian Amazon. The article presents results of a long fieldwork in the city of Pucallpa and the route north of the Ucayali River. It emphasizes the mechanisms of exploitation performing local sexual trade of adolescents in restaurants, bars and sawmills around the river port. The practice of this kind of prostitution is attached to the trade of food and alcoholic beverages in spaces with important male presence. This phenomenon is not due to an organized criminal logical, but to a strategy of domestic return linked to family network and running on from an economy of care in situation of precariousness.

MOTS CLÉS

- adolescence
- genre
- prostitution
- exploitation
- famille
- Amazonie
- Pérou

PALABRAS CLAVES

- adolescencia
- género
- prostitución
- explotación
- familia
- Amazonía
- Perú

KEYWORDS

- adolescence
- gender
- prostitution
- exploitation
- family
- Amazonia
- Peru

INFORMATION SCIENTIFIQUE



Marie-Cécile Bénassy-Berling, *Sor Juana Inés de la Cruz. Une femme de lettres exceptionnelle (Mexique, xvii^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 2010, 262 p.

Avec cette belle monographie, Marie-Cécile Bénassy-Berling, qui avait déjà consacré sa thèse à l'œuvre de la grande poétesse mexicaine du xvii^e siècle, renoue avec ses premiers travaux. L'ouvrage tombe à point nommé: après des décennies d'oubli, depuis les années 1980, la figure et les écrits de Sor Juana Inés de la Cruz font l'objet d'un intérêt croissant tant au Mexique qu'à l'étranger. Sans rien ôter aux mérites de la femme écrivain et de son œuvre, gageons que la caution du grand poète mexicain Octavio Paz et l'essor des *gender studies* ne sont pas pour rien dans ce regain d'intérêt. Il est vrai que la figure est tout aussi attachante qu'intrigante. Sor Juana Inés de la Cruz, dans le siècle Juana Inés de Asbaje y Ramírez de Santillana (1648/1651-1695), participe pour une part au grand mouvement de la littérature féminine du xvii^e siècle. Mais entre les Précieuses des salons parisiens et les mystiques des couvents d'Espagne, Sor Juan Inés de la Cruz se distingue par son originalité. Cloîtrée, comme ses consœurs d'Espagne, elle s'en distingue radicalement par son rationalisme, sa foi optimiste et son militantisme féminin, qui rapprochent son œuvre d'autres courants européens. C'est sans doute pourquoi le destin de cette figure est paradoxal: une femme de cette trempe trouvait difficilement

sa place dans la société mexicaine du xvii^e siècle. Femme, campagnarde, enfant illégitime, génie précoce d'origine relativement modeste, elle ne put trouver l'espace de liberté nécessaire à l'étude que dans le cloître d'un couvent qui la libéra du mariage et du rôle social que le siècle assignait aux femmes. Elle eut la chance aussi de pouvoir un temps compter sur la protection de quelques-unes des plus hautes familles de la vice-royauté, plusieurs vice-reines la prenant successivement sous leur protection: la faveur d'un puissant était, il est vrai, un passage obligé pour toutes les grandes plumes du siècle. Sa première protectrice fut la marquise de Mancera (vice-reine de 1664 à 1673), qui la fit venir au Palais et lui trouva très vite le couvent susceptible de protéger sa retraite studieuse, celui de saint Jérôme dont la règle, peu rigoureuse et appliquée avec mollesse, lui laissait de longs moments pour l'étude et le parloir. Ce fut ensuite la comtesse de Paredes (1680-1686), épouse du marquis de la Laguna, dont le rôle fut lui aussi essentiel. La vice-reine et la poétesse, semble-t-il, se lièrent d'amitié et, une fois revenue en Espagne, la comtesse de Paredes assura la publication de quelques-unes des œuvres de la religieuse mexicaine (en 1689 et en 1692). Ces précieux appuis lui permirent de rompre les barrières que le clergé et tout particulièrement son propre confesseur tentaient d'ériger autour d'elle. Mais ces protections avaient un prix: elles l'obligèrent à consacrer une part de son talent à des œuvres de circons-

tance (célébration des événements dynastiques et anniversaires vice-royaux, entrées vice-royales, comédies de palais, dédicace de la cathédrale, etc.). Par ailleurs, ses adversaires la contraignirent à dénier une partie de son énergie à sa propre défense, et on connaît d'elle, par exemple, une *Réponse à sœur Philotée de la Cruz* qui est une réplique aux attaques de l'évêque de Puebla. Du coup, les textes librement conçus sont-ils rares mais c'est parmi eux que l'on trouve le plus souvent ses chefs-d'œuvre (par exemple *El sueño*). Sor Juana sut, il est vrai, détourner des travaux de commande dont elle fit des œuvres très personnelles. Tel est le cas, notamment, de ses *villancicos*.

Les conditions très particulières de la vie de Sor Juana font que sa personnalité et son œuvre ne sont finalement pas si aisées à connaître. Certains épisodes de son existence demeurent entourés de mystère, notamment, deux ans avant sa mort, son renoncement final (sans doute relatif) à toute activité littéraire. De ses écrits, on sait qu'une grande partie est définitivement perdue. L'analyse de ce que l'on en connaît est à son tour gênée par la perte de ses manuscrits et de ses brouillons.

L'ouvrage de Marie-Cécile Bennassy apparaît comme une introduction agréable, claire et très informée à la vie et à l'œuvre d'une actrice majeure de la vie culturelle de la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne à la fin du XVII^e siècle. Volontairement pédagogique, l'ouvrage comporte deux parties de tailles inégales. Dans le premier

tiers du livre, la première section, l'auteure brosse en trois chapitres un rapide tableau de la Nouvelle Espagne au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, de quoi camper le théâtre de l'action pour le non spécialiste, même si l'on peut déplorer la trop grande confiance faite aux récits de voyage. Parfois, leurs auteurs semblent transmettre à Marie-Cécile Bennassy leur goût prononcé pour l'anecdote et le spectaculaire.

Mais ce sont les six chapitres suivants qui font véritablement la valeur du livre. L'auteure, suivant un plan chronologique, y retrace en termes simples et précis la fortune de Sor Juana et le développement de son œuvre littéraire, sans omettre sa postérité. On y suit le destin de la religieuse dans le Mexique de la fin du XVII^e siècle (chapitres 1 et 2) et on y trouve une présentation synthétique de ses œuvres les plus importantes (chapitre 3). Les trois derniers chapitres restituent l'histoire des succès éditoriaux, généralement tardifs, et analysent les raisons du long oubli qui ensevelit ses écrits de la fin du premier quart du XVIII^e siècle aux années vingt du XX^e siècle, parmi lesquelles on retiendra notamment le discrédit du gongorisme dont elle est une indiscutable représentante. Un chapitre entier reprend le dossier de sa « conversion » de 1693 et des interrogations qu'elle suscite : un mystère qui n'est pas levé.

Sor Juana Inés de la Cruz a connu les travaux et parfois fréquenté personnellement quelques-unes des personnalités les plus fortes de son temps :



le mathématicien et homme de lettres Sigüenza y Gongora, les jésuites Juan Eusebio Kino, Antonio Nuñez de Miranda (son confesseur), José Vidal et José Antonio de Oviedo. Sa pensée s'enracine dans la tradition intellectuelle locale lorsqu'elle s'appuie sur les écrits du bibliste Juan Diez de Arce et elle la nourrit puisque, apprend-on, Juan de Castorena y Ursua, le fondateur de la *Gazeta de Mexico*, fut dans sa jeunesse un fervent admirateur de la religieuse hiéronymite. Pourtant l'historien, comme les contemporains de Sor Juana, peine à lui trouver sa place. Dans quelle mesure cette femme exceptionnelle, dont l'héritage fut revendiqué par les Créoles (Juan José Eguiara y Eguren) avant de l'être par les patriotes mexicains, dont les écrits le sont aussi par les féministes de la fin du xx^e siècle, révèle-t-elle une facette de la société de son temps? Dans quelle mesure cette femme exceptionnelle n'est-elle pas, tout simplement, une figure d'exception?

Pierre Ragon

(Université de Paris Ouest Nanterre
La Défense/MASCIPO)

Michel Bertrand et Jean-Philippe Priotti (dir.), *Circulations maritimes. L'Espagne et son empire (xvi^e-xviii^e siècle)*, Rennes, PUR, 2011, 230 p.

À partir du règne des Rois Catholiques et de celui de Charles-Quint (et pour trois siècles), la Couronne d'Espagne se transforme en un vaste « archipel impérial ». Cette curiosité historique

produit des politiques dynastiques d'alliances matrimoniales des maisons de Castille, d'Aragon, de Bourgogne et d'Autriche, ne cesse d'interpeller les historiens. Leur effort porte notamment sur l'identification des forces de cohésion qui permirent à un ensemble aussi vaste – et à certains égards disparates – de perdurer aussi longtemps. Il porte également, finalement et logiquement, sur la compréhension des modalités de sa dislocation, un dénouement aussi tardif qu'irréversible. Ce livre, issu d'un colloque qui s'est tenu à la Casa de Velázquez en 2006, entend contribuer à une meilleure connaissance de ces phénomènes. Le titre de la rencontre, *Pratiques sociales, espaces maritimes et pouvoirs dans la monarchie hispanique (xvi^e-xviii^e siècle)* était prometteur. Le livre qui en est issu paraît sous un titre un peu différent et quelque peu trompeur : il n'avoue pas le biais finalement adopté par la plupart des auteurs de ces huit contributions, celui de l'histoire économique, et escamote un aspect essentiel de la question, celui du pouvoir politique : un objet que rencontrent inévitablement un certain nombre d'auteurs, soit qu'ils l'abordent frontalement (notamment dans la troisième partie), soit qu'ils le rencontrent chemin faisant dans la mesure où la « sphère économique » n'a guère d'autonomie vis-à-vis des autres.

Couvrant une large période qui va du xvi^e au début du xix^e siècle, touchant inégalement à des espaces dispersés de l'Italie à la Nouvelle-Espagne, mêlant approches monographiques et analyse

théorique, ces différents textes sont sommairement regroupés en trois ensembles passablement hétérogènes. Un premier groupe de deux contributions ouvre le volume sous le titre alléchant de « logiques marchandes, logiques d'État ». Une seconde série de trois textes porte sur les acteurs du commerce dont on analyse les stratégies et les réseaux au service du développement de l'activité économique de ses membres ou de leur promotion sociale. Les trois dernières contributions sont censées illustrer comment le jeu des acteurs se déploie à différentes échelles en articulant dans des espaces emboîtés des segments sociaux et des activités économiques complémentaires.

Ce classement, dont on comprend bien qu'il répond à des impératifs éditoriaux, n'en apparaît pas moins artificiel, tant les approches semblent dispersées et certains articles décalés par rapport à la ligne générale de l'ouvrage. Ainsi, les deux articles de la première partie sont-ils loin de former un diptyque. Le premier, un texte de Zacarias Moutoukias, est un plaidoyer ambitieux et convaincant pour une écriture non linéaire de l'histoire. À partir d'une prise en compte de la multiplicité des échelles et de la variété des « intrigues » (une notion popularisée par Paul Veyne) qui se jouent simultanément à différents endroits et à divers niveaux, il tente de montrer l'intérêt pour le travail de l'historien de la notion de *path dependency*. Ce concept déjà emprunté par d'autres au sociologue Paul Pierson est ici traduit

par « dépendances temporelles », ce qui ne facilite pas nécessairement la tâche du lecteur. Cette démonstration donne à l'auteur l'opportunité de formuler une double critique portant sur l'historiographie récente des indépendances hispano-américaines (généralement acceptée) et l'histoire économique du xix^e siècle latino-américain, qu'il élaboré à partir de l'exemple du développement du libre commerce à Buenos Aires après 1809. Le texte qui lui est associé ne poursuit pas ce débat. De manière inattendue, il le porte sur le commerce franco-espagnol au xvi^e siècle: l'auteur, utilisant les archives laissées par la Compagnie du sauf-conduit (1552-1556) et le commerce du port de Bordeaux mène une analyse très érudite et très monographique. Parvenu à son terme, il démontre que les échanges se poursuivent, vaille que vaille, jusqu'en temps de guerre. On n'est plus ici, à proprement parler, dans le cadre des « circulations maritimes » de l'empire et l'on a renoncé à toute tentative de conceptualisation générale.

La seconde partie offre la même particularité mais cette fois c'est le premier texte qui apparaît comme passablement à l'écart du propos du livre, même si son auteure fait de louables efforts pour s'y rattacher. Dans une étude consacrée à la confrérie des Chevaliers de la rue de Castro à Séville, María Matilde Hermoso Mellado-Damas montre comment cette corporation réputée, qui facilitait l'intégration des négociants italiens et judéo-convers, ne put survivre à l'alliance de la



monarchie et de l'Église de la contre-réforme; elle fut supprimée au cours des années 1580. C'est là l'histoire d'un divorce entre un certain pouvoir économique et une puissance monarchique qui lui refuse son soutien. Mais quelle est la portée historique d'un tel événement? A-t-il de nombreux équivalents? Modifie-t-il les règles du jeu économique? L'absence de conclusion affaiblit la portée du témoignage. Dans cette même section, Arnaud Bartolomei, développe de son côté une analyse apparemment décalée tant chronologiquement que par son objet: il rend compte des relations entre les commerçants français de Cadix, la Couronne d'Espagne et l'État français à la fin du XVIII^e siècle et au temps de la tourmente révolutionnaire. Mais dans une ouverture finale, l'auteur défend l'idée qu'à cette époque, la collusion entre pouvoir économique et pouvoir politique n'était pas si générale que cela... du moins au niveau où se place son observation. Du coup, cette contribution s'offre comme un contre-point à celle de Guillermina del Valle Pavón, qui la précède. Celle-ci, plus classiquement, montre l'imbrication des pouvoirs économiques, politiques et judiciaires (sans oublier le rôle des officiers de finance) dans la Nouvelle-Espagne du XVII^e siècle où le commerce de l'argent suscite de vastes trafics. Elle en démonte les mécanismes et décrit le fonctionnement dans une contribution qui sera utile à tous ceux qui s'intéressent à cette période.

La troisième et dernière partie ne tranche pas sur les deux autres. Comme

la précédente, elle est ouverte par une monographie conduite de manière très empirique, « L'accès au pouvoir local dans une région castillane tournée vers l'exportation, Soria aux XV^e et XVI^e siècles »: ne cherchons pas ici de circulations maritimes ni de lien impérial. La conclusion de ce texte porte au demeurant sur le contrôle du pouvoir municipal par les éleveurs. Les deux études sur lesquelles l'ouvrage se referme, en revanche, tiennent les promesses données par le chapeau de la dernière section, « Du local au global: jeux d'acteurs et jeux d'échelles ». Les contributeurs analysent là, de manière convaincante, le rôle de Giovanni Andrea Doria, étudié comme *broker* entre la couronne d'Espagne et ses propres clientèles locales ainsi que les affaires d'un banquier génois, Bartolomé Spinola dans l'Espagne du XVII^e siècle.

Dans ces conditions, il n'était pas aisément de conclure. Cette tâche revint à Michel Bertrand qui s'en tira par une pirouette (« la diversité est inhérente à l'hétérogénéité d'un empire sur lequel "le soleil ne se couchait jamais" », p. 207) ainsi qu'en proposant un long développement sur un thème qui lui est cher, celui des réseaux sociaux, dont un certain nombre de contributions fournissent (parfois) quelques exemples. Michel Bertrand est sans doute plus près de la vérité lorsqu'il présente l'ensemble comme marqué par le souci d'explorer la « dimension humaine et sociale » de la « mondialisation économique à l'échelle de la monarchie hispanique » (p. 208).

Au-delà, il n'est pas certain qu'une fois le livre refermé le lecteur en sache davantage sur la manière dont « les différentes composantes territoriales de la monarchie hispanique étaient solidaires les unes des autres » (p. 9). Ce livre, on l'aura compris, vaut plus par la qualité intrinsèque de ses différentes contributions que par son architecture d'ensemble. À chacun donc d'aller y puiser ce qui pourra l'intéresser en fonction de ses propres intérêts.

Pierre Ragon
(Université de Paris Ouest Nanterre
La Défense/MASCIPo)

Gérard Borras, *Chansonniers de Lima. Le vals et la chanson criolla (1900-1936)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 409 p.

Ce beau travail plonge dans le Pérou des premières décennies du xx^e siècle pour en exhumer une foule d'objets sonores et musicaux, allant des disques 78 tours aux partitions en passant par des catalogues d'éditeurs et des *cancioneros*, ces recueils qui circulaient dans les milieux populaires de la capitale de Lima. La richesse de ce volume réside pour une bonne part dans cette inclusion d'« objets trouvés », des clichés d'affiches, de pages de journaux, de partitions musicales, de faces de disques, et, bien sûr, des textes de chansons. L'objet central de l'ouvrage est bien le *vals criollo*, qui acquit sa notoriété au-delà des frontières péruviennes au moment du boom des

années 1950 à Lima; néanmoins c'est la période antérieure à cette percée, l'époque de la *Guardia Vieja*, qui fournit sa matière à l'auteur. Gérard Borras nous livre alors une étude à la croisée des approches disciplinaires, entre ethnomusicologie, histoire des mentalités et des représentations, analyse littéraire et histoire culturelle. Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur ressuscite chaque élément de la construction progressive du genre si particulier qu'était le *vals* au sein de la *música criolla* entre 1900 et 1936. Son étude des supports montre que, dans une aire urbaine qui vivait une époque charnière, celle des mutations technologiques, sociales et culturelles du tournant du XX^e siècle, l'oralité était encore un élément essentiel de la vie de la société liménienne. L'analyse des relations entre le musical et le social permet ainsi de mettre au jour les acteurs, les créateurs, les vecteurs de diffusion, ainsi que les consommateurs de cette production culturelle populaire, mais aussi de comprendre le statut du genre et sa fonction dans les différents espaces sociaux et culturels de la capitale péruvienne, bref, de reconstituer toute une « mémoire du vals ». En archéologue du genre, Gérard Borras démonte la structure du vals et tente d'en appréhender la genèse et les principales matrices, en accompagnant sa démonstration d'une analyse de la poétique d'un nombre non négligeable de textes de chansons. Il parvient ainsi à dégager les modalités de la cristallisation de ce genre nouveau, tout autant héritier de



la *zarzuela*, de la tradition orale hispanique, ou de formes hybrides issues de jeux floraux, que soumis aux influences contemporaines du tango et du fox.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée aux représentations. Gérard Borras nous renseigne sur les grands sujets qui inspiraient les paroliers et les compositeurs, et l'on prend la mesure de l'exceptionnelle capacité du vals à dire les événements et à les transmettre. S'il apparaît que l'on peut convenir d'une prédominance du thème amoureux, il semble que l'extrême variété des thèmes essentiels du vals soit aussi l'une de ses spécificités. Comme le dit l'auteur: « Tout peut être ou devenir vals ». Ce « miroir aux multiples facettes » est pourtant moins le reflet d'une époque que l'expression des expériences vécues *dans* cette époque. C'est la plupart du temps à travers le prisme du comique et par une mise à distance de l'Autre que s'exprimaient les auteurs et les interprètes du vals, sur des sujets aussi divers que les femmes, les transformations de la vie urbaine, les échos de la vie du monde et les effets de la vie cosmopolite sur la capitale péruvienne, les anniversaires, les décès, les événements fascinants et dramatiques, l'actualité tauromachique, les agressions et les assassinats, ou encore les faits divers qui troublaient l'ordre social. Même la Première Guerre mondiale fut prise dans les filets d'une lecture populaire de la géopolitique mondiale. Globalement, il apparaît que l'une des fonctions sociales de la chanson au début du xx^e siècle était

toujours moins celle de la communication d'informations que celle de l'amplification en vue d'une représentation collective : le vals « fixait l'événement et lui donnait une existence dans le corps social ».

Dans la continuité de cette partie intermédiaire, la troisième et dernière partie s'attache davantage encore à faire apparaître les modalités de cette parole sur les choses du monde. La focalisation est cependant portée sur les aspects propres à la dialectique « musique et politique », étant acquis que le contexte national invitait aux commentaires. Les conflits sociaux, la misère, les agitations de la vie politique nationale et les tensions diplomatiques au niveau international sont autant de thèmes d'actualité que l'on retrouve au cœur des textes écrits pour le vals à cette époque. Entre autres stratégies mentionnées par Gérard Borras, employées par les paroliers dans l'espoir de passer outre un pouvoir répressif et censeur, celle du « texte caché » leur permettait de construire un discours critique et insubordonné mais dont la diffusion n'était pas interdite. Mais il existait plus d'une façon biaisée d'interroger le pouvoir visiblement sourd aux difficultés et aux revendications sociales, notamment par la parodie et l'humour. D'autres événements tels que la Guerre du Pacifique, l'arrivée d'un nouveau président à la tête du pays, ou la montée de l'*Apra* mobilisèrent des éléments discursifs empruntés, selon les cas, à une rhétorique de la dérision, raciste, ou grandiloquente. C'est là que l'auteur constate

une transformation des chansons « en instruments et relais du politique ».

Mais au-delà des constats partiels, il est important de cerner le phénomène général d'appropriation des chansons par leurs récepteurs et de réinvestissement par des significations nouvelles.

Ce phénomène de réinvention de la mémoire collective, qui se déploie dans la diachronie, nous amène à mieux comprendre dans quelle mesure le vals constitue l'un des caractères saillants de l'identité *criolla* liménienne.

En fin de volume est regroupée une sélection des textes sur lesquels Gérard Borras a travaillé, une somme documentaire précieuse qui propose des extraits de supports extrêmement rares. Un CD contenant des reproductions d'enregistrements offre par ailleurs la possibilité d'accompagner la lecture de l'ouvrage, et surtout de donner vie à ces documents qui nourrissent l'étude.

On apprend beaucoup à la lecture de cet ouvrage en termes de méthodologie de l'anthropologie culturelle. C'est pourtant sous l'autorité de deux historiens, Pierre Nora et Roger Chartier, que Gérard Borras place son travail, en leur rendant hommage à travers deux épigraphes. Ce qui n'est guère surprenant eu égard à la précaution dont il fait preuve, tant dans son étude de la réécriture d'une certaine mémoire collective que dans le choix d'objets concrets comme points de départ et éléments essentiels de l'analyse.

Nathalie Blasco
(Sorbonne Nouvelle – Paris 3/
CREDA – UMR 7227)

Manuel Chust (éd.),
Las independencias
iberoamericanas en su laberinto.
Controversias, cuestiones,
interpretaciones. Publicacions
de la Universitat de València,
2010, 441 p.

Cet ouvrage à l'orientation épistémologique revendiquée constitue une étude quelque peu à part parmi les références parues autour de la question des indépendances ibéro-américaines à l'occasion de la célébration de leurs bicentenaires. Manuel Chust, le coordinateur du volume, nous offre une compilation originale : une quarantaine de contributions sont présentées, tout entières tournées vers une critique de l'historiographie traditionnelle, mais aussi toutes identiquement vertébrées par une série de six questions qui invitent les divers auteurs à livrer leur interprétation des processus d'indépendance et à se prononcer sur celles d'autres historiens. Une sollicitation d'autant plus singulière qu'elle se conjugue au défi d'une mise en débat, au sein même du livre, de la plupart des écoles historiographiques spécialistes de ce thème en Europe et dans les Amériques. Après une synthèse introductory se succèdent donc les contributions qui se prêtent au jeu des questions imposées : « Quelle est votre thèse centrale sur les indépendances ? », « Quel fut l'élément déclencheur de la crise de 1808 ? », « Peut-on parler de révolution d'indépendance, ou, au contraire, les continuités avec l'Ancien Régime ont-elles



primé? », « À votre avis, quelles sont les interprétations les plus importantes qui expliquent les indépendances ibéro-américaines? », « Quels sont les thèmes qui restent à explorer? », « Quelles interrogations souhaitez-vous formuler qui n'auraient pas été posées antérieurement? ».

Pour reprendre la formule de l'un des contributeurs – Juan Andreo – qui déplore l'impossibilité d'aborder en un seul article tous les versants d'un événement aussi hétérogène que celui des indépendances, « *es empresa de titanes* » que de prétendre rendre compte en quelques lignes et de façon synthétique de la multiplicité des points de vue exprimés dans le livre. C'est pourquoi je m'en tiens à un exercice partiel, qui repose sur l'introduction générale de l'éditeur scientifique et sur la morphologie du volume. Dans son introduction, Manuel Chust fait brièvement écho aux polémiques ayant porté sur le choix des dates établies pour les commémorations dans l'un et l'autre des pays concernés, en réaffirmant que ces repères ne marquent dans aucun des cas la véritable conclusion de l'indépendance. Mais surtout, il tente de radiographier l'historiographie la plus récente sur les processus d'indépendance, en observant la coexistence de diverses lectures de ces mêmes processus, tout en niant que l'une d'entre elles soit hégémonique. C'est pourquoi se côtoient au sein de l'ouvrage les thèses de J. Lynch, de F.-X. Guerra, de M. Kossok ou de J. E. Rodríguez, elles-mêmes discutées par des lectures plus nouvelles, parfois

dérivées de celles des « maîtres ». Le compilateur se réjouit d'ailleurs de cette évolution vers « moins de rigidité dans les schémas d'analyse » par rapport aux décades antérieures, un renouvellement épistémologique qu'il attribue autant à la formation plus spécifique des « professionnels de l'histoire » officiant aujourd'hui qu'à l'accès aux sources facilité par la révolution technologique, ou encore au surgissement de nouvelles « modes » historiographiques dû à l'effondrement de théories alternatives au libéralisme et à ses « fonctionnalismes ». Selon Manuel Chust, le labyrinthe des études sur les indépendances est si complexe qu'il est donc sage de ne pas y voir que des antagonismes interprétatifs mais plutôt un ensemble de thèses complémentaires.

Par ailleurs, l'historien valencien insiste sur la nécessité de l'emploi rigoureux dont le mot « processus » doit faire l'objet. Le choix de ce terme est pour lui d'une importance capitale pour désigner un « processus historique révolutionnaire libéral-bourgeois », dans la mesure où il permet de souligner ses propriétés dynamique, conjoncturelle et changeante sans pour autant que disparaisse l'unité de l'évolution du phénomène, tout comme il permet de couper court aux interprétations « finalistes » et « présentistes », des lectures ahistoriques qui ne conduiraient, selon lui, qu'à formuler le caractère inévitable des indépendances.

En revanche, M. Chust signale que le débat sur « révolution ou continuités » reste en suspens. Pourtant, la rupture

avec l'Ancien Régime métropolitain, signifiée par le fait que la Monarchie espagnole n'aura plus d'existence en tant qu'État en Amérique après 1830, constitue un fil conducteur du recueil, et tous les contributeurs s'accordent sur le fait que malgré les persistance coloniales, celles-ci ont survécu dans un monde qui marchait déjà sur une autre voie, celle de la république, du parlementarisme et du constitutionnalisme. Des phénomènes qu'il serait incorrect de confondre avec une hypothétique accession au pouvoir des classes populaires ou avec un quelconque État-providence. Mais comment alors qualifier cette révolution? Elle fut certes « libérale et bourgeoise » avant tout par la proposition de former un État-nation aux couleurs politiques du libéralisme, mais les États-nations américains qui ont surgi dans les années 1830 furent surtout le fruit de circonstances propres à chaque territoire, aussi bien internes qu'externes, et ils furent tout autant conditionnés par leur passé colonial.

La valeur de l'introduction de M. Chust tient non seulement au fait qu'elle offre cet état des lieux historiographique fort utile sur la question des indépendances à l'heure des bicentenaires, mais également au fait qu'elle comprend une proposition de périodisation rigoureusement justifiée. Sans prétendre établir un bornage temporel statique, M. Chust distingue néanmoins quatre temps qui peuvent tenir lieu de guide pour historiciser une dynamique mouvante jusqu'à sa fin, et pour synthétiser, malgré les différences

régionales, certains changements de conjoncture, de posture, de proposition ou de réaction.

La phase initiale du processus est donc fixée entre 1808 et 1810, c'est-à-dire à partir des abdications de Bayonne qui provoquèrent la crise structurelle de l'Ancien Régime monarchique des deux côtés de l'Atlantique. Ce temps 1 correspond aussi à une période de vacance du pouvoir qui suscita la peur que fussent remis en cause les trois piliers sur lesquels était bâti l'État, à savoir la légitimité, la représentation et la souveraineté, tout comme il marque l'émergence des mouvements *junteros* et de lutte pour l'indépendance du roi d'Espagne vis-à-vis de la France.

Le temps 2 court de 1810 à 1815/16 et représente une phase de confrontation entre divers acteurs pour la souveraineté, dont l'issue dépendra des caractéristiques de chacune des *juntas* en Amérique, de la légitimité gagnée en Amérique par certaines autorités de métropole, ainsi que du maintien de la hiérarchie de l'Ancien Régime par les nouvelles *juntas* des capitales. L'auteur souligne alors que la traditionnelle dichotomie « *patriotas versus realistas* » qui sert de grille analytique mérite davantage de nuances, tant la Monarchie était peu monolithique depuis l'Amérique. Une complexité qui se retrouve dans la coexistence, durant cette phase, de voies d'évolution et de résistance à celles-ci: voie insurrectionnelle, voie *afrancesada*, voie tracée par les Cortès de Cadix, ou encore voie coloniale.



Le temps 3 va jusqu'à 1820 ; il est celui de « l'indépendance contre le roi » qui a vu les *criollos* qui défendaient le libéralisme gaditan avant le retour à la monarchie absolue en mai 1814 se tourner vers l'option insurrectionnelle. Il est donc aussi le temps du recours à la force armée contre les insurgés pour tenter de récupérer l'Amérique, tout comme il est celui des alliances, à travers le Congrès de Vienne ou la Sainte Alliance pour les monarchies absolues européennes, et à travers la coalition militaire entre les généraux et leaders insurgés pour vaincre l'armée espagnole dans un conflit qui devenait interrégional.

La 4^e et dernière phase s'étend de 1820 à 1830 : M. Chust la définit prioritairement comme celle de « l'institutionnalisation des indépendances », celle des triomphes successifs et définitifs, le moment où la proclamation de la république par les insurgés trouve sa justification dans l'impératif d'un recours à la confrontation avec le roi. L'auteur ne manque d'ailleurs pas de remarquer que l'autre marqueur central de la période, la défaite du libéralisme espagnol, doit être décrypté à l'aune du caractère anti-féodal de ce dernier dans la péninsule, et de son caractère anti-colonial dans les territoires américains. Il en va de la pleine compréhension du phénomène des indépendances, qui exige une analyse qui tienne compte de l'inter-relation indissociable des histoires des Vieux et Nouveau Mondes.

Terminons cette brève présentation en soulignant le discernement dont fait

preuve le coordinateur en permettant à chacun des contributeurs d'explorer certains angles morts de la production historiographique, même s'il ne s'agit que d'« aller en reconnaissance » sur des pistes jusqu'alors négligées. Nul doute que le lecteur soit alors convaincu de la vitalité des indépendances en tant qu'objet d'histoire.

Nathalie Blasco
(Sorbonne Nouvelle – Paris 3/
CREDA – UMR 7227)

Frédéric Piantoni, *Migrants en Guyane, Arles/Cayenne, Actes Sud/Musée des Cultures guyanaises*, 2011, 174 p.

Frédéric Piantoni est maître de conférence en géographie à l'Université de Reims, chercheur au CePeD (Centre de population et développement) et associé à l'IRD (Institut de recherche et de développement). Arpenteur des espaces frontaliers et de leurs communautés (bushinengues côté Maroni et brésiliennes côté Oyapock), il inscrit cet ouvrage dans la continuité de son travail de thèse récemment publié¹ et portant sur les enjeux migratoires en Guyane française, enjeux centrés sur l'articulation entre pouvoirs, mobilités et espaces, saisissant, à partir d'échelles spatiales et temporelles distinctes, les modalités d'intégrations tant des populations communautaires que des espaces, cloisonnés – ou non –

1. *L'enjeu migratoire en Guyane française*, Matoury, Ibis Rouge, 2009.

à l'espace national, hexagonal et européen.

Qui plus est, il est aussi l'auteur de rapports portant à la fois sur les conditions matérielles des résidents des quartiers dits insalubres et périphériques, donnant ainsi à voir les alternatives locales au logement – les cités, les squatts, les « marchands de sommeil » – ainsi que sur les formes de discriminations prégnantes et imprégnant les différentes populations et conditionnant les fragmentations sociospatiales présentes sur le sol guyanais. Le caractère novateur de son ouvrage réside dans l'ajout d'un important corpus photographique, noir et blanc et couleurs, commenté et « illustrant la portée émotionnelle et sensible de l'expérience migratoire » (p. 85), corpus qui a fait l'objet d'expositions « mobiles » en France hexagonale, au Suriname et au Brésil, dans le cadre de l'année des outre-mer français.

Après un avant-propos de Fabienne Mathurin-Brouard où sont rappelées la position sud-américaine de la Guyane française, la composition de sa population et la voie multiculturelle vers laquelle elle tend, le découpage de son livre propose deux parties partageant équitablement les 174 pages de l'ouvrage. Une première retrace l'histoire et les conditions d'arrivées des migrants en Guyane, une seconde organisée autour de quatre types de portraits et répartissant, équitablement toujours, 56 photographies. Ces quatre portraits types présentent succinctement des parcours individuels, ceux des quartiers périphé-

riques, le travail des femmes et un dernier sur les frontières Ouest et Est guyanaise. En guise de conclusion, la postface de Katia Kukawka, intitulée « Entrecroisement des regards », rappelle la cohérence du parcours de l'auteur, le choix des photographies qui justifient ce parler d'entrecroisement à partir de l'échange mis en place par l'auteur avec les personnes rencontrées, dans l'optique de construire une « anthropologie partagée », telle que Jean Rouch l'appelait de ses vœux.

L'ouvrage chemine à partir d'une interrogation implicite : comment les populations communautaires et les différents espaces sont-ils intégrés ? Une photographie commentée d'un jeune bushinenge contre une peinture représentant l'abolition de l'esclavagisme rappelle l'histoire de la Guyane, liée tant à la colonisation qu'au marronnage. L'auteur interroge, à travers l'utilisation d'un téléphone portable par ce jeune homme, l'impact de la dynamique de la mobilité sur les populations locales. Deux points sont intrinsèquement dépendants de cette dynamique : l'influence de la modernité transposée dans le contexte guyanais ainsi que celle de l'immigration, constitutive du paysage humain actuel mais également objet de débats actuels (sociaux, économiques et politiques).

L'espace guyanais habité est celui du littoral, de Saint-Georges-de-l'Oyapock à Saint-Laurent-du-Maroni, bordé par des fleuves aux abords desquels résident des communautés noires maronnes et amérin-



diennes, et scindant trois Guyanes dont le Guyana (ex-Guyane anglaise depuis 1966), le Surinam (ex-Guyane hollandaise depuis 1975) et la Guyane française, département ultramarin (1946), puis région monodépartementale (1983). C'est son insularité qui va la distinguer des autres DOM que sont la Martinique, la Guadeloupe, Mayotte ou encore la Réunion.

Le volet migratoire de la Guyane s'inscrit dans le temps long, celui de l'histoire de la colonisation, de l'esclavage, des ruses aurifères, de la transportation, et de la planification, celle du développement, d'abord démographique puis économique. À cet effet, l'auteur présente une carte figurant tous les groupes migrants vers la Guyane, selon les périodes et la fonction qui leur était attribuée dans ce contexte de développement et de progrès. Tardivement, à partir des années 1960, la Guyane devient véritablement une « zone attractive », notamment pour les migrants frontaliers.

L'impact de ces migrations sur l'accroissement démographique est qualifié d'exponentiel, calculé à partir de trois indicateurs que sont: les migrations – 28 000 habitants en 1954 et 229 000 en 2007 –, la croissance démographique en tant que telle (4 % par an) et l'accroissement naturel (28 %). Dans cette configuration la structure démographique de la Guyane s'apparente à celle d'un pays en voie de développement, bien que la mainmise institutionnelle, républicaine et rattachée à l'Hexagone, soit à rapprocher des pays développés. L'auteur

avance alors que « *ce contexte social est producteur de discriminations directes et d'essentialisations communautaires* », car pensé en fonction des cadres législatif et économique, producteurs de marginalités.

L'insertion économique des populations, qu'elles soient migrantes ou issues de l'immigration, relève de facteurs structurels: la chute du PIB par habitant, la segmentation du marché du travail, où la fonction publique (État, territoriale et hospitalière) concentre plus de 50 % de la masse salariale et le secteur tertiaire (BTP, services aux personnes) regroupant des personnes – migrants transfrontaliers notamment, mais pas uniquement – dont le niveau de formation est faible (primaire, collège), voire inexistant (analphabétisme). Ces niveaux renvoient aux pays d'origine et conditionnent l'intensification de leur exclusion. Les stratégies d'insertions passent alors par la marge: informalité et « business » alimentés par la mise en place de réseaux, comme autant de production de déviations visant au dépassement des discriminations d'accès à l'emploi légal.

À ces discriminations se superposent celles des conditions d'accès au logement, elles aussi tributaires de la mise en place de stratégies alternatives. L'État est détenteur de 92 % du foncier départemental et les places dans l'espace urbain se négocient à hauteur de celles de la première couronne parisienne. Ainsi, se développent des pratiques de sous-location et de mise en place de véritables entreprises

liées à l'hébergement, profitant de la précarité de certaines catégories de migrants, notamment les plus récents. De fait, ils se retrouvent en situation d'invisibilité, sociale et physique, résidant majoritairement dans des quartiers périphériques et insalubres, que peuvent provisoirement neutraliser la constitution et le maintien de réseaux d'interconnaissances.

Pour intégrer l'économie, les migrants usent donc de « stratégies alternatives de production de revenus »² lorsqu'ils ne possèdent pas d'autorisation légale de séjour, alors que ceux qui sont régularisés s'adaptent sur le marché local en élargissant leurs réseaux, visant la mise en place d'échanges transnationaux. On parlera alors de circulations et de mobilités ou encore de « circulations migratoires » car liées à la proximité – ou pas – de leur pays d'origine, dans lequel ils retournent avec une fréquence de deux fois par an. Ces espaces de circulation concentrent donc les marchandises, auxquels se superposent ceux des transferts d'argent, par l'intermédiaire de Western Union, notamment vers le Brésil ou encore la Chine, népuisant pas le champ des possibles, et fonctionnant sur la base des différences entre les sommes transférées (mandats et remises) entre les pays. Les importations de produits spécifiques (agroalimentaires) permettent de contourner les espaces douaniers, notamment

pour les deux pays cités et d'optimiser leurs ressources quotidiennes.

Cependant, la situation d'attente dans laquelle se retrouvent les migrants, tolérable sous certains aspects ne l'est pas du point de vue du droit à la personne, sur un territoire où prévalent les dispositifs de reconduites communs avec ceux de l'Hexagone. Même dans cet espace transitoire, la volonté migratoire est mue par des perspectives économiques traduites dans des parcours individuels, variables en fonction des périodes et des politiques migratoires (les années 1980 sont marquées par l'arrivée d'Haïtiens, de Brésiliens et de Guyaniens représentant 80 % aujourd'hui des nationalités étrangères recensées) ainsi que des déterminants sociaux (milieu d'origine et d'appartenance).

Des motifs migratoires hétérogènes sont également présentés, pour chacun des groupes précités, notamment les contextes politiques et économiques poussant à la migration. Pour Haïti, l'auteur présente à la fois les périodes où le pays connaît des crises politiques sociales, économiques et récemment écologiques expliquant le « choix » d'émigrer vers la Guyane, à défaut de pouvoir se diriger vers les États-Unis ou le Canada, où les réseaux familiaux et communautaires comptent alors fortement pour la qualité de leur intégration socioéconomique. Pour le Brésil, les candidats à la migration sont majoritairement originaires des États du Pará, de l'Amapá et aujourd'hui du Maranhão, en raison à la fois des clivages économiques existants entre

2. Philippe Bourgois, *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris, Seuil, 2001 [1995].



cette partie Nord d'un pays des Sud, du niveau de vie d'un pays des Nord tel que la Guyane et la proximité de ces deux espaces, que seul un fleuve sépare. Les périodes migratoires sont concomitantes avec le développement des infrastructures guyanaises ainsi que des activités aurifères. Le Surinam enfin, pays transfrontalier, au même titre que le Brésil, conjugue à la fois des crises politiques (processus de décolonisation, guerre civile) avec un fort attrait pour le niveau de vie voisin où les conditions matérielles d'existence sont également plus favorables. À cet effet, l'auteur a élaboré une carte extrêmement précise recensant tous les villages des groupes bushinenge présent sur le Maroni ainsi que leurs migrations en temps de crises.

L'intégration sociale des différents groupes présents sur le sol guyanais ainsi que de ces migrants, qu'ils soient récents ou non, renvoie à la stratification déjà existante, celle liée à l'assimilation à des valeurs républi-caines ainsi qu'à la créolisation. Cette dernière contribue à la formation de l'identité ethnique du groupe créole. Ils se distinguent en cela des groupes ethniques. La logique coloniale renforce la hiérarchie dans cette stratification et place dans les cadres de l'administration les colons blancs, puis créoles, laissant dans les marges les populations pensées comme les « plus sauvages », telles que les Amérindiens ou encore les Noirs Marrons qui, eux, ont refusé l'assimilation. La stratification socioéconomique reflète donc à la fois le degré d'intégration des popula-

tions ainsi que la place que chacune d'elle occupe sur le marché du travail, ethnostratifié. Dans la logique de cet ensemble, la peur de l'invasion et de l'infériorité numérique du groupe créole pousse ce dernier vers une crise puis un repli identitaire alors qu'à l'inverse, les groupes immigrés, précise l'auteur, « développent des stratégies d'intégration économiques fondées sur le renforcement de la cohésion identitaire » (p. 72). C'est donc dans ce cadre que l'on doit comprendre le débat actuel sur l'immigration, et non à partir de celui sur l'intégration sociale. Un dernier point concernant l'intégration relève de la logique de la conformité avec le modèle métropolitain et de sa persistance dans le temps. En effet, le processus d'assimilation subit des transformations aux vues des crises, notamment la crise écono-mique des années 1990 (montée du chômage, du sous-emploi et de l'exclu-sion sociale) qui va renforcer les nationalismes locaux, notamment créoles, prônant alors le droit à la différence (entre les groupes mais également vis-à-vis de la tutelle hexagonale), conditionnant l'émergence de mouve-ments xénophobes et discriminants visant les migrants les plus récents. La diversité culturelle en Guyane ne conduit pas au multiculturalisme, que traduit le cloisonnement ethnique tant spatial que social.

Ce sont les portraits présentés par l'auteur qui nous permettent alors de « lire » les cloisonnements : les portraits biographiques, ceux des quartiers, des femmes ainsi que des

frontières. Cette seconde partie fonctionne, telle une démonstration photographique, à la manière dont les chercheurs anglo-saxons ou plus récemment français l'ont développée³. La démarche de l'auteur est participante, rendant visibles les invisibles, où les différents groupes de migrants présentés dans la première partie se retrouvent dans chacun des portraits et où de longs commentaires et entretiens tiennent lieu de contextualisation et de modalités de compréhension des différentes situations présentées.

Les parcours proposent quinze photos, essentiellement des portraits d'hommes, des travailleurs (orpailage, colportage, couture, commerçants, travailleurs sur les chantiers), des lieux d'habitats et de familles recomposées et des modes de transports fluviaux. Ils sont Haïtiens, Guyaniens, Brésiliens, Hmong, Bushinenges ou encore Surinamais, parfois en famille, et dont la majorité rend compte des conditions d'accès à l'emploi. On retrouve alors les migrants brésiliens sur un arrière-fond

de chantier de construction ou encore sur un site d'orpailage, à moins que ces derniers ne soient surinamais. La majorité de ces portraits relève de plans rapprochés où le regard des protagonistes interpelle le lecteur, l'invite à venir, ne serait-ce que le temps d'un instant, partager leur quotidien, leur vie. Lawrence, couturier brésilien du quartier de la Mathina déroge à cette règle et opte pour un regard tourné vers sa machine à coudre, la caressant sous forme de rite symbolique visant à remercier sa présence, son utilité, sa fidélité.

Les portraits des quartiers comportent seize photographies, oscillant entre les habitants et habitantes, le quotidien dans les quartiers (vente informelle, adhésion à un culte religieux, défilé musical dans les rues du centre de Cayenne) des populations dont les pays d'origine sont le Surinam, le Brésil ou encore Haïti. Ils se nomment La crique, Chicago, la Mathina Cogneau-Lamirande, Balata-Ouest ou encore Sablance. Ils sont le reflet des conditions de vie, conditions d'accès et matérielles. Ils sont tous situés en périphérie des principales villes, à moins que l'auteur n'ait fait le choix de montrer l'animation des centres de celles-ci, ceux de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni, notamment pendant la période du carnaval. Les plans sont plus larges, on se détache du regard prégnant des protagonistes pour entrer dans une partie de leur quotidien, de leurs joies, de leurs déplacements et des éléments ponctuant ces derniers. On retrouve ainsi les boîtes aux lettres à l'entrée

3. Voir notamment Margaret Mead, Gregory Bateson, *Blinese Character, a photographic analysis*. New York, Académie des sciences de New York, Wilbur G. Valentine Editor, vol II, 1942 ; John Jr. Collier, Malcolm Collier, *Visual Anthropology: photography as a research method*, University of New Mexico Press, 1986 [1967] ; Sylvain Maresca, *La photographie. Un miroir des sciences sociales*. Paris, l'Harmattan, 1996 ; Sylvaine Conord, *Fonctions et usages de la photographie en anthropologie. Des cafés bellevillois* (Paris xx^e) à l'île de Djerba (Tunisie) : échanges entre des juifs d'origine tunisienne et une anthropologue-photographe, thèse de doctorat (dir. C. Bernand), Nanterre, Université de Paris 10, 2001.



de Balata-Ouest, signe caractéristique de la dynamique d'installation des populations.

Les femmes, migrant plus récemment pour des raisons majoritairement économiques, sont présentées à partir de leurs activités quotidiennes, où les quatorze photos oscillent entre plans larges et rapprochés, des barwomens, manucures, commerçantes, coiffeuse, artisanes – couac – ou celles présentes dans les espaces domestiques, toujours accompagnées de leurs enfants.

Elles sont Saamakas, Brésiliennes, Péruviennes, Dominicaines, Hmongs ou encore Haïtiennes. Un des traits caractéristiques de ces dernières est le caractère fort de leur personnalité qui transparaît derrière ces clichés, des « rocs » solides sur lesquels se base l'édifice familial. Carmen, par exemple, vendeuse surinamienne sur le marché de Cayenne se tient droite, revendant des sacs de riz de 25 kg qu'elle transporte entre Paramaribo, Saint-Laurent, Kourou et Cayenne. Alors que son bras droit maintient l'un d'entre eux, son regard fuit vers la droite également, comme si elle invitait, autoritairement, le client à s'arrêter...

Un dernier portrait est celui des frontières, composé de onze photographies présentant les résidents des espaces frontaliers séparés par les fleuves Maroni et Oyapock, situés sur l'étendue des frontières, fluviales et transamazoniennes. De larges panoramiques sont alors proposés par l'auteur, rendant compte de l'immensité de ces espaces, du vide humain et industriel qui les sous-tend, et de la pauvreté des

habitations qui les jalonnent. Ainsi on découvre les familles brésiliennes de Saint-Georges-de-l'Oyapock, résidant dans des maisons en bois, bâties sur des terres en latérite, à proximité du fleuve frontière avec le Brésil. Ce dernier portrait nous permet de faire le lien entre des situations individuelles et familiales avec les conditions de vie dans un quartier particulier, des activités exercées pour survivre dignement, parfois avec de grandes difficultés, « sur le fil de la pauvreté »⁴.

L'utilisation des photographies fait le lien entre les éléments développés dans la première partie et leur mise en visibilité dans la seconde. On peut émettre deux suggestions sur cette utilisation, la première concernant la catégorie « genre », qui renvoie finalement à la catégorie « femme » et qui aurait donc pu être appelée autrement. La seconde est le manque d'informations visuelles sur les migrants installés dans les quartiers centraux, voir dans la première couronne (HLM), de Cayenne, mais aussi de Kourou, qui manque de visibilité. Cet ouvrage n'en reste pas moins innovant et mérite qu'on s'y arrête, le temps de comprendre les modalités de fonctionnement des migrations vers la Guyane française, ainsi que de l'intégration des migrants, aux structures locales et nationales.

Dorothée Serges
(Université du Havre/
CREDA – UMR 7227)

4. Philippe Bourgois, *op. cit.*

Pauline Raquillet, *Alfred Ebelot, Le parcours migratoire d'un Français en Argentine au xix^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2011.

Cet ouvrage, issu de la thèse soutenue en 2005 par Pauline Raquillet, a pour objectif d'approcher l'histoire de l'immigration française en Argentine non pas en s'appuyant sur une étude du nombre mais sur un parcours individuel, celui d'Alfred Ebelot (1837-1912), lequel s'insère difficilement parmi une catégorie d'immigrants. Utilisant principalement l'approche biographique de François Dosse et les recherches menées dans le domaine de la micro-histoire par Jacques Revel, l'auteur adapte ces concepts à un contexte. Le temps étudié va de la seconde moitié du xix^e siècle jusqu'au début du xx^e siècle, l'espace est transatlantique et le personnage atypique. Les parcours de celui-ci effectués entre l'Argentine et la France – car il effectue plusieurs séjours transatlantiques de 1870 à 1912 – font de lui un médiateur entre micro-histoire et histoire globale réunissant l'espace migratoire français, la nation argentine et l'Europe.

La micro-histoire d'Alfred Ebelot, dont l'auteur dresse le portrait en six tableaux thématiques, est d'abord faite d'une migration interne entre le Sud-Ouest toulousain où il grandit et Paris où il intègre l'École Centrale. Promu ingénieur en 1861, il choisit l'écriture et collabore avec la prestigieuse *Revue des Deux Mondes* des

deux côtés de l'Atlantique. Les deux chapitres suivants sont consacrés à son insertion d'abord au sein des élites argentines grâce à son statut d'ingénieur et d'étranger porteur de civilisation, puis auprès de la communauté française grâce à sa participation à plusieurs de ses journaux. Au cours du quatrième chapitre, l'auteur explique comment cette insertion lui permet de devenir un porte-parole de cette communauté ainsi que le porteur d'un projet migratoire basé sur le peuplement selon le modèle de la moyenne propriété. Le cinquième chapitre est consacré à ses prises de position vis-à-vis de la politique argentine. Enfin le dernier présente les motifs pour lesquels Alfred Ebelot doit revenir une dernière fois en France, en 1908, âgé et ruiné. En effet il ne peut s'adapter à un pays qu'il souhaiterait être un modèle républicain idéalisé mais qui, près de quarante ans après son premier séjour, demeure, lui aussi, atypique. Plusieurs aspects concernant l'immigration politique émergent à travers cette recherche. Utilisant les outils de la sociologie et recoupant les sources publiques et privées, Pauline Raquillet parvient d'abord à reconstituer la pensée d'un idéaliste intransigeant croisant le chemin de compatriotes exilés. Celle-ci est façonnée par le républicanisme, l'anticléricalisme et l'antisocialisme d'une part, l'évolutionnisme, l'ethnocentrisme et l'euro-péocentrisme d'autre part. L'auteur montre que cette manière de voir est loin d'être partagée en Argentine, son discours se heurtant à des oppositions



au sein de la communauté française et lui valant l'inimitié d'une partie de plus en plus grande des élites *porteñas*. Pourtant, Alfred Ebelot possède tous les atouts pour réussir son insertion à Buenos Aires. Accueilli comme un porteur de civilisation, il profite de la conjonction idéologique entre le modèle politique français et le projet républicain argentin pour être recruté en tant qu'ingénieur et accéder aisément à l'élite locale. Son bagage littéraire lui permet en outre de fortifier sa position vis-à-vis des cercles érudits français et argentins, grâce aux nombreux journaux qu'il fonde ou auxquels il participe. À travers Ebelot on découvre, malgré les lacunes liées aux sources, les contours d'une immigration d'élite facilement intégrée grâce à un réseau de solidarités transnationales. Cette stratégie d'insertion amène Ebelot à devenir un porte-parole de sa communauté.

L'auteur démontre cependant que sa stratégie repose sur des bases trop fragiles. En effet, les séjours argentins ne sont qu'une étape de son projet migratoire, lequel consiste à investir là son savoir afin d'amasser un capital de notoriété suffisant pour revenir bien doté en France. Or il ne semble pas être un homme de réseaux mais de discours ; aussi sa rigidité intellectuelle comme son manque d'appuis desservent son objectif. Ainsi Ebelot diffuse un discours engagé mais demeure hors des réseaux d'influence, sans que l'on puisse véritablement savoir si cette posture est voulue ou subie. S'appuyant sur une approche psychohistorique

l'auteur décrit un homme déraciné, volatile, partagé entre deux mondes sans jamais parvenir à choisir le sien. À ce titre, le seul point qui aurait peut-être mérité davantage d'attention concerne les contradictions qui abondent chez Ebelot, lequel condamne par exemple l'inexistence d'une vie littéraire argentine sans y participer. En effet, il dénonce beaucoup mais ne semble pas vouloir, ou pouvoir, s'engager activement au-delà du discours.

Il apparaît enfin comme un médiateur entre deux aires culturelles dont l'auteur présente les dynamiques, les interdépendances et les limites. En proposant, sans pouvoir le transmettre, un modèle de civilisation républicain, ethnocentriste et libéral, Ebelot se joint aux nombreux immigrants utilisant l'Argentine, et plus largement l'Amérique latine, comme laboratoire social avec plus ou moins de succès. Si dans son cas il en résulte un échec, les nombreuses comparaisons que l'auteur effectue vis-à-vis d'autres immigrants incitent à poursuivre les recherches afin de dresser un tableau de cette immigration d'élite.

Cédric Cerruti
(Université de La Rochelle)

Rafael Uzcátegui, *Venezuela : révolution ou spectacle ?*, Paris, Les Amis de Spartacus, 2011, 271 p.

Depuis la chute du mur de Berlin, la revendication du projet socialiste par un chef d'État était devenue désuète. Depuis janvier 2005, Hugo Chávez

proclame cet horizon pour la société vénézuélienne. Le propos de Rafael Uzcátegui est celui d'un militant qui regrette la « crise mondiale de la pensée révolutionnaire » et qui souhaite, ardemment, une société émancipée de toute exploitation. L'auteur regrette qu'au-delà de la rhétorique socialiste du président vénézuélien, les structures de la société n'aient pas vraiment évolué. Il tente de rendre compte de la réalité du Venezuela contemporain au-delà des clichés qui ont eu tendance à s'imposer au cours de la décennie passée.

Cette critique anarchiste du gouvernement bolivarien se développe selon trois axes. Dans un premier temps, l'auteur décrit les conditions de vie des classes populaires, des effets des politiques sociales du chavisme à la situation du champ syndical en passant par les différents conflits sociaux. Les missions de santé, d'éducation ou d'alimentation sont plus décrites comme des politiques publiques provisoires ressemblant davantage aux redistributions clientélistes des précédents gouvernements sociaux-démocrates que comme une tentative de constitution d'un « service public ». L'intervention de l'État dans les structures syndicales est stigmatisée comme contraire à l'intérêt des travailleurs. Ensuite, Rafael Uzcátegui se consacre aux effets sur la société de l'exportation du pétrole, première ressource du pays. L'État vénézuélien dépend largement de ses ressources et l'impact des politiques du gouvernement bolivarien est loin d'être aussi « anti-impéria-

liste » qu'il le prétend. Les entreprises mixtes que PDVSA, l'entreprise publique, créée avec les principaux trusts pétroliers en sont l'illustration. Enfin, l'auteur examine les relations entre le pouvoir et les mouvements sociaux. Ces derniers se retrouvent très souvent face à un dilemme entre leur dépendance à l'égard d'un gouvernement qui les a, pour certains, créés et leur nécessaire autonomie pour continuer à revendiquer face à la faiblesse des changements survenus dans la société vénézuélienne. Cette dichotomie est mise en perspective à l'aide de deux concepts clés dans la réalité latino-américaine : le populisme et le militarisme.

Le bilan est à charge pour le gouvernement. L'auteur dénonce pêle-mêle l'augmentation de l'insécurité, l'amélioration très relative des conditions de vie des classes populaires en général et des travailleurs en particulier, le maintien de la dépendance à l'égard du pétrole, le partage de la rente pétrolière avec les multinationales, le caractère précaire des missions d'éducation, de santé et d'alimentation, le manque de considération pour les communautés indigènes ou encore l'imposition par en haut des formes d'organisation de base. Les faits sont précis, les sources recoupées, les données fiables, la critique n'en est que plus redoutable. L'auteur se sert aussi bien de déclarations et de données officielles du gouvernement que des travaux d'organisations de défense des droits de l'homme. Le recours à l'histoire, à la théorie et à l'analyse politique donne



à l'argumentation une approche pluridisciplinaire pertinente.

Le principal mérite de cet ouvrage est d'être le porte-parole de militants de gauche isolés aussi bien par le gouvernement que par l'opposition. Les cas d'Orlando Chirino, militant trotskiste, dirigeant syndical licencié de PDVSA, Victor Poleo, ingénieur pétrolier écarté pour avoir défendu la souveraineté du Venezuela, Simón Sáez Mérida, universitaire assassiné par la brutalité de l'insécurité quotidienne, ou encore Ángela González, porte-parole d'une communauté indigène oubliée par les instances gouvernementales, sont évoqués. Dans chaque cas, ce sont des révolutionnaires anticapitalistes engagés avec enthousiasme dans le mouvement bolivarien pendant ses premières années et qui en sont devenus critiques quand les contradictions entre les discours et la pratique leur sont devenues insupportables.

Le parti pris politique de l'auteur assure une déontologie scientifique, rare dans l'analyse du chavisme. Rafael Uzcátegui se démarque à la fois des défenseurs du locataire de Miraflores, dépeignant le Venezuela tel qu'ils voudraient qu'il soit, et des opposants, dépeignant le Venezuela tel qu'ils redoutent qu'il soit. La rhétorique socialiste du gouvernement incite les uns à rêver des transformations radicales qui n'existent pas et aux autres à craindre un régime militaire voulant instaurer par la force le communisme au Venezuela.

Issu du mouvement de ceux qui espèrent toujours la réalisation de la

vieille utopie socialiste, l'auteur s'en prend ouvertement à ceux qui, en Europe ou en Amérique du Nord, sèment des illusions sur la nature du gouvernement. Rafael Uzcátegui identifie ce phénomène en la personne de Noam Chomsky. Ce dernier a toujours défendu le gouvernement vénézuélien sans lui adresser la moindre critique et sans s'intéresser non plus en détail à la réalité du pays. Le comportement du célèbre linguiste étonnant conduit à peindre la vérité en rouge pour qu'elle soit plus supportable à des peuples lointains en mal d'expériences émancipatrices victorieuses et par conséquence, à refuser de reconnaître certains faits. L'auteur montre au contraire l'incapacité du chavisme à accepter le débat en son sein. Toute critique est considérée comme venant de l'opposition de droite.

Si la remise en cause d'un Chávez, héros du socialisme et de l'anti-impérialisme est bien argumentée, l'écueil de l'outrance n'est pas complètement évité. Dans certains passages, Rafael Uzcátegui laisse entendre que les quatre décennies précédant l'accession au pouvoir de Chávez seraient seulement le moment de la constitution de l'État-providence. L'actuel président vénézuélien serait un homme ouvrant le pays aux multinationales et au néolibéralisme. Le lecteur s'interroge. Les gouvernements précédant l'accession au pouvoir d'Hugo Chávez réduisaient-ils les inégalités? Pourquoi ce dernier est-il arrivé au pouvoir? Pourquoi un coup d'État co-organisé par les

élites économiques vénézuéliennes et le Département d'État étasunien a-t-il eu lieu contre lui? Comment expliquer que l'homme qui conclut des accords avec les multinationales pétrolières est aussi celui qui a repris le contrôle de PDVSA, autonome de l'État lors de son accession au pouvoir? Pourquoi a-t-il bénéficié d'un soutien électoral sans précédent dans l'histoire du Venezuela? Quel est le sens de la vague de nationalisations en cours depuis 2007? Pourquoi conserve-t-il l'appui d'une moitié du corps électoral plus de douze ans après son accession au pouvoir?

L'analyse de l'auteur est quelque peu unilatérale et manichéenne. L'ouvrage ressemble alors à une liste de griefs à l'égard du gouvernement et son apport à la société vénézuélienne est réduit à zéro. L'auteur ne fait pas la part des facteurs internes (les conditions de vie des travailleurs du secteur public, par exemple) et des facteurs externes (l'augmentation de l'insécurité où les responsabilités gouvernementales sont plus limitées) de la crise du chavisme. La dénonciation de l'influence de l'armée au sein des institutions civiles omet la description du caractère historiquement populaire de l'armée vénézuélienne. La dégradation profonde des conditions de vie des classes populaires durant les quinze années précédant l'accession au pouvoir d'Hugo Chávez a créé une situation d'urgence sociale précipitant son élection. Si la répression des mouvements sociaux et la stagnation des conditions de vie deviennent

aujourd'hui symptomatiques de la crise du chavisme, la mise en échec des tentatives insurrectionnelles de l'opposition par les classes populaires en 2002 et 2003 a permis une situation où la vie quotidienne des Vénézuéliens s'est rapidement améliorée au moins jusqu'en 2006. Rafael Uzcátegui tombe, en partie, dans le même piège que les analystes qu'il condamne, la personnalisation du processus vénézuélien. Plutôt que de voir en Chávez, un dieu ou un diable, il serait plus judicieux d'analyser la dynamique des rapports de forces au sein de la société vénézuélienne. La conséquence de cette conception est l'oubli de la différence sociale entre l'opposition, historiquement liée avec les élites économiques et la puissance étasunienne, et le chavisme, dont le rôle est plus ambivalent. L'auteur semble surestimer le milieu politique dans lequel il évolue. Le poids des anarchistes, groupusculaire au Venezuela, est surinterprété par rapport à celui du Parti Communiste Vénézuélien, solidement organisé depuis huit décennies ou celui des différentes organisations trotskistes particulièrement influentes dans le champ syndical. Plus largement, l'avant-garde de gauche radicale n'a jamais eu un nombre de partisans déterminant dans la vie politique vénézuélienne. Si le point de vue de ce courant politique est éclairant, il est excessif d'analyser la société vénézuélienne à son aune. Les références théoriques sont tout entières liées au milieu anarcho-altermondialiste: Guy Debord, Manuel Castells,



John Holloway, Toni Negri, Michel Bakounine, Ken Knabb, Naomi Klein... Quelquefois, ces théories sont malheureusement utilisées à contre-emploi. L'application de la théorie du choc de Naomi Klein à la situation politique post-coup d'État est fallacieuse. L'utilisation de quelques contre-réformes ne saurait masquer la création des missions, améliorant massivement les conditions de vie des classes populaires au même moment. Cet ouvrage met en évidence les limites du processus bolivien et déconstruit le mythe d'une « révolution ». Les améliorations réelles en terme d'éducation, de santé ou d'alimentation ne peuvent constituer une transformation révolutionnaire en l'absence de renversement des structures de l'État, de modification profonde du système économique et de changement réel des mentalités. Toutefois, l'hypothèse d'une « hypnose » ou d'un « spectacle » inspiré des théories du situationniste, Guy Debord, ne convainc pas. Les Vénézuéliens se sont enthousiasmés pour un processus qui a, un temps, amélioré leur vie quotidienne et s'en détournent aujourd'hui en attendant des résultats concrets. Le processus bolivien n'est ni une révolution ni un spectacle mais un processus politique où le gouvernement, plus attaché à renforcer ses propres pouvoirs qu'à construire une société émancipée de toute domination, a réussi à s'imposer face à des mouvements sociaux, ni suffisamment organisés, ni suffisamment autonomes pour le dévier de son projet. La dénonciation documentée

de la subordination du mouvement social et du manque de changements concrets pour la population vénézuélienne rend néanmoins la lecture de cet ouvrage nécessaire pour comprendre les limites du chavisme.

Thomas Posado
(Université Paris 8/CRESPPA-CSU)

Maud Laëthier, *Être migrant et Haïtien en Guyane*, Paris, Éditions du CTHS/Coll. Le regard de l'ethnologue n° 26, 2011, 319 p. (préface de Marie-José Jolivet)

Cet ouvrage restitue à partir d'une expérience ethnographique dense, interrogée par une réflexion anthropologique rigoureuse, une réalité peu étudiée: la migration haïtienne en Guyane. L'articulation entre ce phénomène – qui a fait l'objet d'un travail de terrain de 2001 à 2006 – et les configurations identitaires et sociales qui en sont à la fois le produit et le support, est traitée à travers une démarche dynamique en « envisageant une “situation migratoire” dans sa construction » (p. 15). Dès l'introduction, l'auteur propose une grille de lecture théorique et méthodologique permettant d'appréhender ces configurations comme un processus où se déploient les relations aux « autres mêmes », les Haïtiens, et aux « autres différents », les non-Haïtiens. Ce n'est pas la dichotomie opposant un « eux » et un « nous » ni les invariants fondant l'appartenance au groupe qui intéressent l'auteur tout au long de son

ouvrage, mais bien les situations de rencontres et d'entre-deux jusqu'aux positions et discours, parfois ambivalents, qui renseignent sur le sens et l'efficience des configurations identitaires haïtiennes dans le contexte guyanais. Maud Laëthier interprète ces situations à travers trois formes d'appartenance qui sont pensées dans leurs relations par les façons dont les acteurs y circulent, s'y investissent ou s'en détachent en fonction de leurs expériences, des échanges au sein du groupe des migrants, de leurs rapports avec le pays d'origine et avec la société guyanaise. Son objectif est d'analyser ces appartenances de manière à rendre compte de l'éventail des possibles en termes d'identifications individuelles et collectives, en plaçant toujours au centre du jeu identitaire les acteurs qui «assument une altérité ("être l'autre"), opèrent des transactions ("être un autre semblable"), ou établissent des compromis ("être un autre authentique") » [p. 22].

Cette déclinaison organise le plan de l'ouvrage qui, en huit chapitres, dévoile progressivement les stratégies et les positionnements des migrants haïtiens, du rejet dont ils sont victimes et des situations de précarité qu'ils vivent, jusqu'à leur possible intégration révélée par les relations qu'ils nouent, notamment, avec des Créoles guyanais. Ces derniers, bien que numériquement minoritaires, dominent une société qui serait caractérisée par son multiculturalisme et au cœur de laquelle, pourtant, «l'étranger» est placé au premier rang de la dramaturgie sociale » [p. 28], ce

que l'auteur signale dans son premier chapitre également consacré aux jalons théoriques et méthodologiques de sa réflexion sur la migration et de son expérience du terrain guyanais. L'on suit ainsi le cheminement ethnographique de Maud Laëthier, de son installation dans une famille haïtienne dans un quartier de l'île de Cayenne, où elle s'investit dans les activités associatives et assiste à des assemblées protestantes, à sa participation à un pèlerinage vodou en Haïti. Parmi les plus belles pages de cet ouvrage, nous retiendrons la description des termes de la « relation ethnologique » [p. 42] nouée avec les Haïtiens. L'auteur fait part de la conscience réflexive habitant sa démarche scientifique, faite d'émotion et d'empathie comme mode de connaissance de «l'autre», jusqu'à l'expérimentation délicate d'une prise de position face à des relations sociales inégalitaires observées dans le cadre des pratiques du vodou.

Cette posture de recherche, qui associe distance et proximité, permet de saisir au plus près les itinéraires de migrants et leurs mises en récits, qui sont exposés dans les deuxième et troisième chapitres. Il en ressort une hiérarchisation des relations sociales et économiques nées à l'occasion des *vvayaj* ainsi qu'un sentiment d'appartenance partagé autant à partir d'un territoire d'origine que des conditions de vie en Guyane. L'auteur lie d'ailleurs étroitement les dispositions juridiques relatives au droit de résidence, les stratégies qui président à la quête des papiers et une « administration de



l'identité » (p. 103) qui joue sur les perceptions de soi, sur le renforcement des réseaux familiaux et amicaux mais aussi sur la valorisation de relations interculturelles avec les « autres différents ».

Ces réseaux et ces relations sont également interrogés dans les quatrième et cinquième chapitres, mais cette fois-ci à partir de l'ethnographie fouillée de la cité Boutezelle, où Maud Laëthier a vécu, et des activités économiques, ce qui lui permet d'étayer son hypothèse de la « territorialisation, considérée ici comme un instrument d'identification et de (re)construction identitaire, qui trouve sa signification dans la situation migratoire » [p. 111]. Il apparaît que les relations de parenté et de voisinage, finement analysées, régulent l'espace habité au sein duquel se déploient des formes de sociabilités codifiées et des pratiques de loisirs, signes d'une appartenance haïtienne diversement mobilisée selon les générations et les rapports individualisés avec la société guyanaise. Le domaine professionnel, révélateur d'un « «interculturel» en acte » [p. 162], met en tension la précarité liée à la question des papiers, l'envoi d'argent en Haïti, devoir pourvoyeur de dignité, et la valorisation de ressources relationnelles, lieu de rapports hiérarchiques au sein de l'espace habité et à l'extérieur du groupe.

Ensuite, l'auteur interroge les « processus d'individualisation, entendus comme processus de prise de distance, objective et subjective, vis-à-vis d'une appartenance culturelle » [p. 176] dans un cadre

collectif, les assemblées protestantes et les associations culturelles laïques qui sont examinées dans les chapitres six et sept. Après avoir dressé le panorama historique et géographique de ces assemblées, elle décrit point par point les dynamiques contradictoires de l'universalité et de la singularité à l'œuvre dans le protestantisme en migration. Deux points retiennent l'attention parmi la diversité des matériaux présentés et analysés: les références circonstanciées à un passé haïtien et à des spécificités culturelles, les relations entre les acteurs des assemblées, en passant par les modalités des cultes, de la conversion et l'*ethos* protestant. Il s'agit d'une part des relations entre le protestantisme et le vodou, réduites trop souvent à leurs antagonismes, alors que l'auteur suggère au contraire, à travers l'examen des ressorts de l'adhésion religieuse, « l'inexistence d'une rupture entre deux univers de référence » [p. 210]. D'autre part, loin de la vision d'une religion homogène constituée de l'adhésion acritique des migrants au « collectif », il apparaît au contraire que « le discours protestant suscite une attitude réflexive par rapport à l'identité « communautaire » » [p. 217]. C'est cette même attention aux situations d'entre-deux et aux relations ambivalentes avec les compatriotes qui ressort de l'analyse du secteur associatif haïtien, centré autour d'activités éducatives et animé par un petit groupe d'acteurs investis en politique et en religion et dont le leitmotiv est « l'intégration ». Ces associations sont tout à la fois le lieu d'un rapprochement et d'une distanciation entre les compa-

tristes et les responsables associatifs qui les représentent. Les stratégies d'identification et d'individualisation de ces derniers, leur rôle de médiateur avec la société locale et le statut d'élite qu'ils assument au sein du groupe montrent qu'« à travers la manipulation dont elle fait l'objet, "l'identité haïtienne" est ainsi, selon les discours dans lesquels elle se trouve engagée, emblème ou stigmate » [p. 240].

Les lignes de force du jeu identitaire entre les « autres mêmes » et les « autres différents » font appel à d'autres ressources dans le huitième et dernier chapitre. Maud Laéthier y expose une étude de cas des pratiques vodou d'un ounyan haïtien qu'elle suit de Cayenne jusqu'à Fonds-des-Nègres, en Haïti, pour illustrer comment « s'agence l'articulation de trois termes : vodou, intégration, tradition » [p. 253]. Si une ethnographie du vodou en migration présente à cet égard beaucoup d'intérêt, il aurait cependant été utile de se référer aux travaux anglophones contemporains consacrés à cette religion⁵. Toutefois, elle examine avec attention le renversement du stigmate qu'incarne le vodou et qui s'opère dans les relations entre ce ounyan, dont la propension à endosser la figure de l'« Haïtien

authentique » permet son intégration dans la société locale, et son entourage guyanais et martiniquais pour lequel l'apprentissage d'une praxis religieuse réputée pour sa dimension traditionnelle révèle des procédés de hiérarchisation et de différenciation identitaires dans un rapport mythifié à Haïti. L'un des propos de l'auteur qui conclut cette étude de cas synthétise bien l'efficience des usages sociaux qui s'opèrent dans cette religion en situation migratoire : « Les pratiques vodou qui apparaissent trop souvent comme une détermination identitaire transcendante deviennent ici un choix qui dévoile une compétence sociale réfléchie permettant la confrontation à l'altérité » [p. 287].

Dans la conclusion de son ouvrage, l'auteur revient sur les termes avec lesquels elle a problématisé les configurations identitaires haïtiennes au cœur des rapports sociaux complexes en jeu dans le contexte guyanais : « je suis l'autre », « je suis un autre semblable », « je suis un autre authentique ». La richesse des matériaux rassemblés et la rigueur analytique déployées par Maud Laéthier pour appréhender ces configurations, les registres qu'elles mobilisent, la pluralité de sens qu'elles véhiculent et la polysémie des relations qu'elles donnent à voir, représentent une contribution importante à la connaissance de la situation migratoire haïtienne dans ce territoire français.

Dimitri Béchacq
(EHESS/CEAF)

5. Citons, par exemple, les travaux de l'anthropologue américaine Karen E. Richman [*Migration and Vodou*, University Press of Florida, 2005] qui analyse l'impact de la migration sur la construction d'une tradition et sur la reconfiguration des relations de pouvoir qui s'expriment, notamment, dans les pratiques du vodou.

AUTEURS



Emmanuelle BAROZET est enseignante-chercheuse dans le département de socio-logie de l'Université du Chili. Elle dirige actuellement le *Proyecto Desigualdades* (www.desigualdades.cl) et doctorat en sciences sociales de l'Université du Chili (www.docsocuchile.cl). Ses principales lignes de recherche concernent la stratification sociale, les classes moyennes et la politique locale au Chili. Parmi de nombreux travaux, elle a notamment publié les articles intitulés « De la démobilisation au réinvestissement “local”. Mouvements sociaux locaux et territoires au Chili » (*Cahiers des Amériques Latines*, Paris, n° 66, 2011/1) et « Populismo regional y Estado: el caso de Chile » (*Estudios Interdisciplinarios de América Latina y el Caribe*, Tel Aviv, vol. 19, n° 2, 2008).

Anthropologue et historien chilien, **José BENGOA** est professeur à l'*Universidad Academia de Humanismo Cristiano* – dont il fut recteur – de Santiago du Chili. Considéré comme le meilleur connaisseur de la question mapuche, il est membre du groupe de travail sur les minorités de l'Organisation des Nations unies et préside la Fondation chilienne pour le dépassement de la pauvreté. Entre autres ouvrages, il a publié *Historia de un conflicto. El Estado y los mapuches durante el siglo XX* (Planeta, 2e éd., 2002) et, aux Éditions Catalonia, *La comunidad reclamada* (2005), *Historia de los antiguos mapuches del sur* (2007), *El Tratado de Quilín* (2007) et *La comunidad fragmentada* (2009).

Robin CAVAGNOUD est docteur en sociologie de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine). Il a été *visiting scholar* à University California Los Angeles (2004-2005) et boursier de l'Institut Français d'Études Andines à Lima (2005-2008). Auteur de nombreux articles sur l'enfance dans les sociétés andines, il a notamment publié *Entre la escuela et la supervivencia. Trabajo adolescente y dinámicas familiares en Lima* en 2011. Il est actuellement pensionnaire post-doctorant de l'Institut Français d'Études Andines en Bolivie et dirige le programme scientifique régional « Famille, genre et mobilités dans les sociétés andines ». Ses thématiques de recherche se concentrent sur les parcours de vie d'enfants et d'adolescents dans différents contextes de précarité (travail, migration), leurs stratégies d'adaptation dans des situations de survie (prostitution, rue) et la construction socioculturelle de l'enfance.

Georges COUFFIGNAL est professeur de science politique à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3. Il a été directeur de l'Institut des Hautes études de l'Amérique latine à deux reprises et a résidé durant quatre ans au Chili (2001-2005) en tant que directeur de l'Institut culturel franco-chilien. Parmi de nombreuses

publications, il dirige chaque année un ouvrage sur l'Amérique latine publié par la Documentation française (collection « Mondes émergents »): *Une Amérique latine toujours étonnante* (2012), *L'Amérique latine est bien partie* (2011), *Une Amérique latine toujours plus diverse* (2010), *La nouvelle donne politique et économique* (2009), *Mondialisation : le politique, l'économique, le religieux* (2008).

Vicente ESPINOZA est enseignant-chercheur à l'Université de Santiago (Institut d'Études Avancées) et chercheur titulaire du *Proyecto Desigualdades* (www.desigualdades.cl). Il dirige la mention « Études politiques et sociales » du doctorat en études américaines de l'Université de Santiago. Ses principales lignes de recherche sont la stratification, la mobilité sociale et les élites au Chili.

Ricardo FFRENCH-DAVIS MÚÑOZ est économiste, professeur à l'Université du Chili, ancien co-fondateur et responsable du CIEPLAN (organisme gouvernemental d'études économiques et de planification) et ancien directeur des études de la Banque centrale du Chili. Il fut conseiller de tous les gouvernements de la Concertation de 1990 à 2010, a obtenu le Prix national des Humanités et Sciences sociales en 2005 et est actuellement conseiller régional de la CEPAL. Entre autres publications, il est l'auteur de *Economic Reforms in Chile: From Dictatorship to Democracy*, (University of Michigan Press, 2002) et de *Reforming the Reforms in Latin America: Macroeconomics, Trade, Finance* (Mondres, Mcmillan/Palgrave, 2000).

Abraham F. LOWENTHAL est professeur à l'Université Southern California et spécialiste mondialement reconnu des relations entre les États-Unis et l'Amérique latine. Il fut le fondateur du *Woodrow Wilson Center's Latin American Program* et de *Inter-American Dialogue*. Il a récemment publié *Global California: Rising to the Cosmopolitan Challenge* (Stanford, Stanford University Press, 2009) et, avec Theodore J. Piccone et Laurence Whitehead, *Obama and the Americas*, (Brookings Institution Press, Washington, 2009).

Jaris MUJICA est doctorant en sciences politiques et diplômé en anthropologie de la Pontificia Universidad Católica du Pérou. Auteur de *Micropolíticas de la corrupción* (2011), *Microscopio* (2009), *El mercado negro* (2008), *Economía política del cuerpo* (2007) et éditeur de *Después de Michel Foucault* (2006), il a publié une vingtaine d'articles dans des revues spécialisées. Il a été chercheur-boursier au Conseil latino-américain en sciences sociales, à l'Institut Français d'Études Andines, au Collège mexicain, au Development Research Centre du Canada, à l'Asociation Woman for International Development et au Conseil National de Sciences et de Technologie du Pérou. Il a également travaillé pour la Commission de l'unité anti-corruption de Ombudsman au Pérou, a été responsable du bureau



des affaires internes du système pénitentiaire péruvien, membre du comité d'études sur la politique criminelle du Ministère de la justice et chercheur dans plusieurs bureaux des Nations-unies au Pérou. Il enseigne actuellement à la Faculté de sciences sociales de la Pontificia Universidad Católica du Pérou à Lima.

Alexandra POIGNANT, diplômée en sciences politiques de l'Institut d'Études Politiques de Rennes, prépare actuellement un doctorat à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (Institut des Hautes Études de l'Amérique latine) sous la direction de Sébastien Velut et en cotutelle avec la Pontificia Universidad Católica de Santiago du Chili. Elle a participé à la publication d'un ouvrage concernant, entre autres, la politique environnementale des gouvernements de la *Concertación* pour la Fondation Friedrich Ebert de Santiago (2009). Ses principales lignes de recherche concernent les politiques environnementales, les questions de gouvernance et de conflits de l'eau en Amérique latine.

Juan Gabriel VALDÉS SOUBLETTE, politiste, ancien ministre des Relations extérieures du Chili, ancien ambassadeur, ancien responsable de la mission des Nations unies en Haïti, enseigne les relations internationales à l'Université du Chili. Il a aussi enseigné aux États-Unis et dans d'autres pays d'Amérique latine et d'Europe. Il a notamment publié *Pinochet's economists : the Chicago school in Chile* (Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1995).

Sébastien VELUT est professeur de géographie à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, directeur de l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (IHEAL) et du Centre de Recherche et de documentation sur les Amériques (CREDA – UMR 7227). Parmi de nombreux livres et articles, il est notamment l'auteur de *Argentine, des provinces à la Nation* (Paris, PUF, 2002) et a récemment coordonné avec Carlos Quenan le volume *Amérique latine, les enjeux du développement* (Paris, Agence française de développement, 2010).

